

HI00202V

Semestre pair

*Initiation à l'histoire
médiévale*

Sommaire

INITIATION A L'HISTOIRE MEDIEVALE

Isabelle REAL

I / De l'Empire romain aux mondes médiévaux (IVe-VIe siècles)

II / Les royaumes barbares (VIe-VIIIe siècle) :

Francs, Wisigoths, Lombards

III / L'Europe carolingienne (VIIIe-IXe siècle)

IV / Naissance et expansion de l'Islam (VIIe-début VIIIe siècle)

V / Les Abbassides (milieu VIIIe-Xe siècle)

*VI / L'Empire byzantin de Justinien aux Macédoniens
(VIe-Xe siècle)*

LICENCE 1 HISTOIRE

UE 202

Initiation à l'histoire médiévale

Cours assuré par Isabelle Réal

(maître de conférence en Histoire médiévale,

Université Toulouse2-Jean Jaurès)

isabelle.real@sfr.fr

Présentation du programme

L'UE 202 est consacrée à l'étude des 5 premiers siècles du Moyen Age (appelés « haut Moyen Age » ou « premier Moyen Age »). Son objectif est d'expliquer aux étudiants l'évolution, à partir du Ve siècle, des territoires dominés par l'Empire romain depuis des siècles : quels systèmes politiques, religieux, économiques et sociaux se sont progressivement mis en place en Occident (Italie, Gaule, Espagne) et en Orient (Empire byzantin, Moyen-Orient et Afrique du Nord) entre le VIe et Xe siècle.

Ce programme sera divisé en 6 cours magistraux, selon les thématiques suivantes qui se partagent équitablement entre Occident et Orient :

I / De l'Empire romain aux mondes médiévaux (IVe-VIe siècles)

II / Les royaumes barbares (VIe-VIIIe siècle) : Francs, Wisigoths, Lombards

III / L'Europe carolingienne (VIIIe-IXe siècle)

IV / Naissance et expansion de l'Islam (VIIe-début VIIIe siècle)

V / Les Abbassides (milieu VIIIe-Xe siècle)

VI / L'Empire byzantin de Justinien aux Macédoniens (VIe-Xe siècle)

Organisation des cours de l'UE 202 au SED

- 6 cours magistraux (cf. ci-dessus le détail des chapitres).
- En complément de chaque cours, vous trouverez
 - o un ou plusieurs commentaires de textes proposés en exemple.
 - o Ainsi que des propositions de travail personnel : textes à commenter ou sujets de dissertation que vous pouvez préparer pour vous entraîner et m'envoyer directement par mail à l'adresse suivante : isabelle.real@sfr.fr
- De même, vous trouverez 6 présentations Power point accessibles sur la base IRIS (SED), complétant chacun des 6 cours magistraux par des documents : cartes, plans, graphiques, sources iconographiques.

Si ces explications ne suffisent pas à me poser des questions par messagerie.

PRÉAMBULE À TOUTE INITIATION AU MOYEN ÂGE

Qu'est-ce que le Moyen Âge évoque pour vous ? En général, l'image du Moyen Âge dans l'inconscient des Français du XXI^{ème} siècle est assez négative !

Voici un extrait du cours d'histoire d'une classe de primaire dans les années 60, rapporté par Régine Pernoud, dans son ouvrage *Pour en finir avec le Moyen Âge*, paru au Seuil en 1977.

« Quand vint le moment de la récitation d'histoire, voici, rapporté textuellement, ce que j'entendis :

La maîtresse : Comment appelait-on les paysans au Moyen Âge ?

La classe : On les appelait des serfs.

La maîtresse : Et qu'est ce qu'ils faisaient, qu'est-ce qu'ils avaient ?

La classe : y z'avaient des maladies.

La maîtresse : Quelles maladies, Jérôme ?

Jérôme (grave) : La peste.

La maîtresse : Et encore ?

Emmanuel (enthousiaste) : Le choléra.

Vous savez très bien votre histoire, conclut placidement la maîtresse. »

Le tableau du Moyen Âge au cinéma ne vaut guère mieux : la caméra se complait très souvent à montrer un paysage sous la neige (le Moyen Âge semble avoir été sous 10 siècles de neige ininterrompus !), avec des loups qui hurlent à la faim, des paysans en haillons et sans dents grattant la terre pour y chercher des racines, tandis que des soudards s'entretuent, boivent et violent les femmes. Qui dit mieux ?

Ne parlons pas des formules toutes faites, véhiculées par les journalistes à la télé ou à la radio : « une barbarie digne du Moyen Âge », « on se croirait au Moyen Âge ! » (pour évoquer un fait particulièrement tragique, soyez en sûrs), « c'est le retour au Moyen Âge ! » (pour parler d'un état de décadence)... et j'en passe !

Avant de commencer ce cours, il est donc nécessaire de faire une rapide mise au point et d'éliminer les idées reçues qui pourraient perturber vos réflexions sur le sujet.

Le **Moyen Âge souffre effectivement d'une mauvaise image de marque**, construite et véhiculée par l'historiographie du XIXème siècle et les manuels scolaires de la IIIème République. Le choix des termes eux-mêmes est significatif : « **Moyen Âge** » qui désigne cette période intermédiaire entre deux grands moments forts et brillants de l'Histoire : l'**Antiquité** (gréco-romaine) et sa « **Renaissance** » (à partir du XVIème).

Entre les deux, un grand trou noir = le Moyen Âge !

Pour avoir une analyse fine et passionnante de ces représentations du Moyen Âge et saisir tout l'intérêt que cette période de l'histoire représente pour comprendre notre propre société, je vous renvoie à deux courts essais sur la question :

- R. Pernoud, *Pour en finir avec le Moyen Âge*, Seuil, 1977.
- J. Morsel, « L'histoire du Moyen Âge est un sport de combat » <http://lamop.univ-paris1.fr/W3/JosephMorsel/index.htm> ou dans google : « joseph morsel l'histoire est un sport de combat »

Présentation de la période

Cette année, dans le cadre de ce cours d'initiation vous allez oublier tous vos *a priori* et repartir sur de nouvelles bases.

Le Moyen Âge dure 10 siècles,

- ⇒ de **476, déposition du dernier empereur** romain d'Occident
- ⇒ à **1492, découverte du Nouveau Monde** par Christophe Colomb, dates arbitraires, définies par les historiens parce qu'elles marquent symboliquement des seuils en amont et en aval.

Durant ces 1000 ans d'histoire, le monde occidental et oriental a connu bien des évolutions, dont beaucoup sont positives.

Pour simplifier, les historiens distinguent trois phases principales :

- ⇒ **Le haut Moyen Âge**, appelé maintenant aussi « le premier Moyen Âge », qui comprend **les 5 premiers siècles (476/X^{ème} s.)** = voit l'installation de souverains germaniques se partager l'Empire romain d'Occident, mais en respectant ses cadres politiques et religieux.
 - Il n'y a donc **pas de destruction de l'Empire**, bien au contraire : les structures antiques et les hommes qui les dirigent (administration, usage du latin, aristocratie romaine) perdurent en fait au moins jusqu'à Charlemagne (IX^{ème} siècle).
 - L'Empire romain d'Orient se maintient tout en se transformant profondément à partir du VII^e siècle : on parlera dès lors **d'Empire byzantin**.
 - Qui plus est, les souverains chrétiens soutiennent **l'expansion du christianisme**.

- Tandis qu'en Orient apparaît une nouvelle religion dans la lignée du judéo-christianisme, **l'islam**, qui donne naissance à une civilisation extrêmement brillante dominant le bassin méditerranéen jusqu'au XI^{ème} siècle.
- ⇒ **Le Moyen Âge central (ou classique), qui comprend 3 siècles (le XI^è-XII^è-XIII^{ème} siècles)** = voit la mise en place et l'épanouissement d'un système politique et social que les historiens appellent la féodalité et
- qui correspond à une **période d'expansion démographique et économique sans précédent** dans l'histoire de l'Occident : essor de la population, défrichements, croissance agricole, création de villages, essor de l'industrie et du commerce, explosion urbaine, conquête de nouveaux territoires (croisades)...
 - Ce mouvement d'expansion se traduit également **sur le plan des arts et de la culture par des réalisations admirables** : cathédrales romanes et gothiques, romans courtois, essais théologiques, traités de médecine...
- ⇒ **Le bas Moyen Âge qui comprend les 2 derniers siècles (XIV^{ème}-XV^{ème})** : tranche radicalement avec le « beau XIII^{ème} siècle », car on entre alors dans une **période de crise structurale** touchant tous les domaines :
- refroidissement climatique et crise agricole,
 - épidémies (la Peste Noire à partir de 1348) et chute démographique (tragique pour les villes et leur économie),
 - crise politique (guerre de cent ans en particulier).
 - Temps de malheurs incontestable ! L'Occident ne retrouvera pas dans certaines régions avant le XVII^{ème} siècle la situation économique et démographique qu'il avait connue au XIII^{ème} s.

Le programme de ce cours ne concerne que le haut Moyen Age, soit du V^e au X^e siècle, Occident et Orient compris .

Bibliographie conseillée

Manuels de base :

- ⇒ **M. KAPLAN (dir.), *Le Moyen Âge, Tome 1: IV^e- X^e siècle*, collection *Grand Amphi*, Bréal, 1994.** (Très synthétique, très clair, avec des exercices nombreux à la fin de fin de chaque chapitre : manuel indispensable)
- ⇒ **G. Bürher-Thierry, C. Mériaux, *481-888. La France avant la France***, collection *Histoire de France* ss dir. Joël Cornette, Belin, Paris, 2010. (ouvrage tout à fait récent, passionnant et très richement illustré)
- ⇒ **M. Coumert, B. Dumézil, *Les royaumes barbares en Occident***, Que sais-je ?, PUF, 2010. (très synthétique et très clair)
- ⇒ **A. Ducellier, M. Kaplan et B. Martin, *Le Moyen Age en Orient. Byzance et l'Islam***, Hachette, 1990.
- ⇒ **A-M. Helvétius, J-M. Matz, *Église et société au Moyen Âge, V^e-XV^e siècle***, Hachette, 2008.
- ⇒ S. Joye, *L'Europe barbare, 476-714*, Armand Colin, 2010.
- ⇒ **R. Le Jan, *Les Mérovingiens***, Que sais-je ?, PUF, 2006.

Outils de travail indispensables :

- **P. BONNASSIE, *Les 50 mots clés de l'histoire médiévale***, Privat, 1988.
- **M. Balard (dir.), *Dictionnaire de la France médiévale***, Hachette, 2003.
- G. CHALIAND, J-P. RAGEAU, *Atlas historique du monde méditerranéen, Chrétiens, juifs et musulmans de l'Antiquité à nos jours*, Atlas Payot, 1995.
- **J-P. HAMMEL et M. LADRIERE, *Héritages. La culture occidentale dans ses racines religieuses***, Hatier, 1991.
- ***Atlas historique*, G. Duby, Larousse, 1987.**
- *Atlas de Rome et des barbares, III^e-VI^e siècle*, H. Inglebert, Autrement, 2009.

Dans la collection *Découvertes Gallimard*, quelques ouvrages sur le Moyen Âge bien illustrés et souvent de bonne qualité :

- *De Clovis à Dagobert, les Mérovingiens*, n° 268...
- *Tout l'or de Byzance*, n° 104
- *Mahomet, la parole d'Allah*, n° 22
- *Les Vikings*, n° 13

Méthodologie nécessaire

Avant d'attaquer les cours proprement dit, il m'a semblé nécessaire de vous donner des fiches un peu techniques de méthodologie qui vous permettront de comprendre ce qu'on attend exactement de vous dans les deux exercices sur lesquels vous serez évalués :

- la dissertation d'histoire
- le commentaire de document historique

TECHNIQUE DE LA DISSERTATION

Une dissertation est une discussion autour d'un problème posé. Il faut toujours partir du principe qu'**elle s'adresse à un lecteur qui ne connaît rien à la question**. Par conséquent :

- le sujet doit être très clairement présenté dans l'introduction ;
- la démonstration doit être logique, rigoureusement organisée ;
- et doit s'appuyer sur des exemples concrets et vivants.

Cela suppose :

- **une très bonne connaissance de la question** ;
- **des qualités d'analyse** : il ne s'agit pas de réciter "par cœur" ce que l'on sait, mais de réfléchir sur un sujet donné, à partir de ses connaissances ;
- **des qualités d'écriture** : mieux vaut privilégier les phrases courtes, simples et donc claires, débarrassées des formules lourdes, inutiles, voire incorrectes comme, "*au niveau de*", "*de par le fait que*", "*passons à la deuxième partie*" etc... ; employer un vocabulaire historique précis ; éviter les envolées lyriques, passionnées et vengeresses (vous ne faites pas un plaidoyer !) ; bannir l'emploi du futur (vous n'êtes pas "Madame Soleil" !) ; ne pas utiliser les parenthèses pour citer les exemples, mais se servir de la ponctuation adéquate.

1° / LE TRAVAIL PREPARATOIRE (au brouillon)

Le travail de réflexion qui précède la rédaction se décompose en 4 étapes :

1° - Comprendre le sujet :

C'est-à-dire analyser les termes du sujet, ce qui permet d'en comprendre le sens et les enjeux. Il s'agit donc de :

- définir le sens des mots,
- et les rapports que les mots entretiennent entre eux. L'emploi, par exemple, de la conjonction de coordination "et" est à interpréter avec attention. Dans le cas d'un sujet comme "*Villes et campagnes au XIII^e siècle*", il ne s'agit pas d'étudier d'abord les villes puis les campagnes, mais au contraire les rapports entre ces deux éléments.

- délimiter attentivement le sujet dans le temps et l'espace, ce qui permet d'éviter le « hors sujet » ;

Ce travail d'analyse vous amène à noter "en vrac" sur le papier les différents thèmes, les dates, les événements, les exemples qui se rapportent au sujet.

2° - Définir la problématique :

Lorsque, dans un second temps, vous organisez ces différents éléments, cet effort d'organisation **met en évidence les problèmes et les questions soulevés par le sujet** posé. Formuler clairement la problématique ainsi dégagée induit la démarche d'analyse et de démonstration que vous allez suivre : c'est-à-dire le plan de votre dissertation.

3° - Construire le plan détaillé:

Le plan est l'**ossature logique** de votre démonstration.

Il **repré**nd, en détail et en les organisant, les différents problèmes posés par le sujet et clairement définis dans l'énoncé de la problématique.

Les deux types de plan les plus "classiques" en Histoire sont :

- **le plan thématique** : qui développe 2 ou 3 thèmes méritant d'être traités séparément.

- **le plan chronologique** : qui s'impose lorsque le sujet suppose l'étude d'une évolution, dont on discerne aisément les différentes phases de changement.

On peut également, dans certains cas, adopter d'autres plans :

- **un plan mixte (thématique/chronologique)** : dont une partie est thématique et les autres chronologiques, ou inversement.

- **le plan « causes/événement proprement dit/conséquences »** : dans le cas d'un sujet portant sur une révolte populaire, une grande épidémie, une guerre par exemple, dont l'étude implique de voir ces trois éléments l'un après l'autre.

Un devoir doit comporter **2 à 3 parties (jamais plus)** qui doivent être **équilibrées** les unes par rapport aux autres.

4° - Rédiger (au brouillon) l'introduction et la conclusion

2° / LA REDACTION

Une dissertation comprend toujours une introduction, 2 ou 3 parties et une conclusion.

1° - L'introduction :

Consiste à **présenter le sujet et la façon dont il va être traité à un lecteur qui ne connaît rien à la question**. Elle doit donc être très claire et synthétique ; elle se décompose toujours en trois éléments :

- Il s'agit d'abord de définir le sujet posé : reprendre les termes du sujet en précisant le cadre géographique et temporel dans lequel il s'intègre.

- Vient ensuite l'énoncé de la problématique que vous avez dégagée, c'est-à-dire les questions soulevées par le sujet.

- Ce qui vous conduit tout naturellement à exposer la démarche d'analyse que vous avez choisie, autrement dit le plan de votre devoir. Evitez absolument dans cette présentation les formules : "*dans un premier temps nous verrons que...*"

ATTENTION! Ne pas détailler, dans une "introduction fleuve", les différents aspects du sujet : l'introduction ne fait qu'annoncer l'exposé détaillé qui va suivre.

2° - Le développement :

Doit être rigoureux et clair :

- il **suit (bien sûr!) le plan annoncé** dans l'introduction ;

- il **doit mettre en évidence** (en sautant une ligne, en allant à la ligne, en faisant des phrases de liaison) **les différentes parties (et sous-parties) de votre démonstration**.

Votre devoir ne doit pas être une "compression" du sculpteur César (c'est-à-dire un bloc compact !) : au contraire, aérez, aérez votre présentation !

- Votre démonstration **doit toujours s'appuyer sur des exemples** concrets selon la formule : **un paragraphe = une idée + un exemple**.

3° - La conclusion :

Doit faire un **bilan synthétique** des principaux points abordés dans le devoir. Elle **répond donc à la problématique** formulée dans l'introduction.

Elle peut éventuellement proposer une "ouverture" à partir du sujet traité, en le replaçant dans un cadre (chronologique ou géographique) plus large.

TECHNIQUE DU COMMENTAIRE DE DOCUMENT

Faire un commentaire de document, c'est faire le travail de l'historien.

L'historien n'invente rien ! Il **ne connaît l'époque dont il parle que par les sources** qu'elle a laissées et qui ont traversé le temps jusqu'à lui.

Son travail consiste donc à étudier ces documents (écrits, archéologiques...), c'est-à-dire qu'il **en fait l'analyse** (les interprète et les explique) et qu'il **expose le résultat de cette analyse**, le plus clairement possible, à des lecteurs avides de connaître un domaine de l'histoire qu'ils ignorent.

Suivons sa méthode !

1° - Il s'agit d'abord de **dégager du document les différentes informations qu'il contient**, par une **lecture approfondie** qui met en évidence les points les plus importants, les plus intéressants....

2° - Il est ensuite nécessaire d'**analyser ces informations**, c'est-à-dire de **les comprendre et de les expliquer**, à la lumière de ce que l'on sait déjà sur l'époque et le domaine particulier que l'on est en train d'étudier.

3° - Enfin, il convient de **présenter cette analyse approfondie à son lecteur**. Mais, pour s'assurer que ce dernier va bien comprendre, l'exposé doit être fait **avec ordre** (c'est-à-dire en suivant un plan logique!) **et clarté** (présentation et style précis et clairs). La démonstration historique s'appuyant sur **les documents étudiés**, tout historien honnête **les cite fréquemment**.

Faisons maintenant le commentaire :

1° - Lecture et analyse du document : (sur le brouillon)

- **Lire** plusieurs fois le document.
- **Souligner les points importants**; de couleurs différentes selon les différents problèmes qu'il soulève.
- **Dégager chaque information** ainsi retenue et **les expliquer** à l'aide de ses connaissances sur la question.
- Cette analyse doit **mettre en évidence les idées maîtresses** (2 à 3) qui seront les "piliers" de votre commentaire, c'est-à-dire **les grands axes du plan** que vous allez choisir pour exposer votre analyse au lecteur.

2° - Rédaction du commentaire : (sur copie propre !)

Introduction :

Elle sert à **présenter le document et la façon dont vous allez l'expliquer** à un lecteur qui ne connaît pas le document en question :

- Présentation du document : **Nature** (poésie, chartes....), **date de rédaction** (ou date du site archéologique...), **auteur**.

- Présentation du contexte historique dans lequel s'intègre le document étudié : il s'agit de ne parler bien sûr que du contexte en rapport avec les questions soulevées par le document (il est idiot de faire la description générale de la période concernée, lorsque certains de ses aspects n'ont aucun rapport avec le texte étudié !!!)

- Bref résumé du document et des problèmes qu'il soulève (en 1 ou 2 phrases) Cette présentation générale du document vous amène naturellement à exposer à votre lecteur la façon dont vous allez le lui expliquer (présentation du plan de votre commentaire).

Corps du commentaire :

- Le commentaire doit **suivre le plan** que vous avez choisi et **non l'ordre du texte**.

- Il faut **toujours citer le texte et l'expliquer** : c'est-à-dire citer des extraits compréhensibles à un lecteur et non pas seulement le n° de la ligne. Ne pas oublier d'expliquer : se contenter de répéter le texte à sa façon sans en donner d'explications s'appelle de la paraphrase!

Conclusion :

- Elle doit récapituler les grandes idées du texte que vous venez de commenter.

- Elle peut insister sur la crédibilité du document (à quel point il constitue une bonne source d'informations...)

- Elle peut finir sur une "ouverture" des questions abordées vers d'autres domaines proches ou vers des événements qui vont suivre.

I. Réal (2016-2017)

CM1

De l'Empire romain aux mondes médiévaux (IV^e-VI^e siècle)

I / L'empire romain au IV^e et Ve siècle : état des lieux politique, économique et social

A / Un système politique en pleine mutation

- 1 - Les pouvoirs impériaux
- 2 - Une administration exceptionnelle
- 3 - Crise et réformes du système politique
- 4 - L'adhésion des empereurs au christianisme

B / Une économie en difficulté

- 1 - Dégradation de la condition paysanne
- 2 - Le grand commerce méditerranéen toujours prospère

C / Une société en crise

- 1 - Les divisions juridiques et sociales
- 2 - La crise sociale

II / Des mercenaires barbares à l'installation des peuples germaniques dans l'Empire d'Occident (IVe-Ve siècles)

A / L'intégration des Barbares dans l'armée romaine

B / Le temps des fédérés

- 1 - 378 : la bataille d'Andrinople
- 2 - Le Limes craque de toutes parts
- 3 - L'émiettement de l'Empire

III / La fin de l'Empire d'Occident et la formation des royaumes barbares

A / La fin officielle de l'Empire en 476 et la formation des royaumes barbares

B / Qui sont les barbares ?

- 1 - Des peuples guerriers
- 2 - Des peuples païens ou ariens
- 3 - Un immense respect pour Rome
- 4 - L'impossible fusion ?

Lectures conseillées en complément :

- M. Kaplan (dir.), *Le Moyen Âge*, Tome 1: *IV^e- X^e siècle*, collection Grand Amphi, Bréal, 1994 : chap. 1 « Les invasions et la fin du monde antique », p.10-47.
- G. Bürher-Thierry, C. Mériaux, *481-888. La France avant la France*, collection *Histoire de France* ss dir. Joël Cornette, Belin, Paris, 2010 : chap.1 « La Gaule au Ve siècle » p. 21-70
- M. Coumert, B. Dumézil, *Les royaumes barbares en Occident*, Que sais-je ?, PUF, 2010.

cf. POWER Point correspondant au CM 1 sur la base IRIS

Petit glossaire des mots utilisés dans ce cours =

- **Ager/saltus** = terre cultivée/terre en friche.
- **Angon** = lance se terminant par un harpon.
- **Antrustions** = membres de la truste, garde rapprochée du roi.
- **Arien/arianisme** = adeptes de la croyance chrétienne qui affirme que le Christ a une nature humaine et non divine ; condamné au concile de Nicée en 325 et considéré comme une hérésie.
- **Bagaudes** = bandes armées composées de paysans ruinés, de mercenaires en rupture de ban, d'esclaves en fuite, qui s'attaquent aux villas et aux voyageurs, générant au IIIe-Ve s. une grande insécurité en Gaule.
- **Cité (civitas)** = la plus petite circonscription administrative romaine dirigée par le collège des curiales => reste le cadre de l'exercice du pouvoir au début du moyen Age : dirigée par le comte.
- **Comes civitatis** = **comte de la cité** = magistrat municipal apparu au Ve s., chargé de la justice, de percevoir l'impôt et de défendre la cité.
- **Curie municipale** = collège de citoyens siégeant dans le bâtiment du même nom, chargé de nommer les magistrats municipaux qui administrent la cité.
- **Diocèse** = 2^{ème} subdivision administrative (sous division d'une préfecture) dirigée par un vicaire => à partir du VIe s., servira également à qualifier la circonscription ecclésiastique dirigée par un évêque.
- **Duumvir** = magistrat municipal chargé de faire la police et d'enregistrer les actes notariés
- **Dyarchie** = système de partage du pouvoir entre 2 empereurs qui se met en place à la fin du IIIe s.
- **Edile** = magistrat municipal chargé des infrastructures urbaines.
- **Episcopus** = **évêque** = à l'origine, guide de la communauté chrétienne d'une cité, devient le chef de l'Eglise à la tête de la cité (chef du clergé), responsable de la prédication et de la diffusion du christianisme auprès des populations, mais aussi investi de responsabilités municipales et politiques par les rois germaniques.
- **Fédérés** = voir *foedus*.
- **Fidèle** = homme qui a prêté serment de fidélité à un autre homme en échange de cadeaux ou de son entretien.
- **Foedus** = traité passé entre l'Etat romain et les peuples germaniques qui prévoit leur installation dans l'Empire, au titre de « fédérés » en échange de leur aide militaire.

- **Francisque** = hache de jet utilisée par les guerriers germaniques.
- **Lètes** = contingents militaires germaniques établis en Gaule du IV^e s. par l'armée romaine ; statut assez proche des **gentiles**.
- **Leudes** = fidèles du roi.
- **Limes** = frontière fortifiée établie par les Romains au II^e s. de notre ère, le long du Rhin et du Danube.
- **Pagani** = païens/paysans.
- **Pagus/i** = circonscription administrative issue d'une division de la cité, apparue dans le nord de la Gaule au Ve-VI^e s., et gouvernée par un comte.
- **Préfecture** = 1^{ère} division administrative dans l'Empire romain dirigée par un préfet.
- **Province** = 3^{ème} subdivision administrative (après les diocèses) dirigée par un gouverneur.
- **Questeur** = magistrat municipal chargé de lever l'impôt.
- **Servus/i** = esclaves = individus sans droit juridique au même titre que les animaux.
- **Scramasaxe** = épée courte, sorte de poignard.
- **Spatha** = épée longue, portée par les guerriers germaniques, arme noble par excellence.
- **Tétrarchie** = système de partage du pouvoir entre 4 empereurs (2 Augustes et 2 Césars) qui se met en place au IV^e s.
- **Truste** = garde rapprochée du roi formée par les antrustions.
- **Umbo** = partie en métal munie d'une pointe au centre du bouclier germanique.
- **Vicus/i** = bourg
- **Villa** = grand domaine foncier.

CM1

De l'Empire romain aux mondes médiévaux (IV^e-VI^e siècle)

Introduction

Afin de comprendre l'histoire de l'Occident et de l'Orient des premiers siècles du Moyen Âge, **il faut connaître les cadres politiques et sociaux qui les précèdent et dont ils héritent.**

Cette histoire est celle de **l'Empire romain, fondé en 27 avant notre ère** par (Octave) Auguste. Depuis le III^e siècle a. J-C, Rome n'a cessé de mener des guerres de conquêtes qui s'achèvent au II^e siècle de notre ère. Ainsi, pendant plus de **5 siècles, le territoire dominé par Rome s'est accru pour devenir immense.**
[diapo 1]

Centré autour de la Méditerranée, cœur géographique et économique (« *mare nostrum* », le « lac romain »), il s'étend :

- d'Ouest en Est, de la Bretagne (actuelle Angleterre) et l'Espagne, à l'Asie (moyen Orient actuel : Palestine..)
- et du Nord au Sud :
 - **le « limes »** au Nord, ligne fortifiée protégeant l'Empire des peuples germains du Nord de l'Europe, est formé en partie par le Rhin et le Danube ;
 - quant à la frontière Sud, c'est **le Sahara**.

La difficulté à se faire obéir sur l'ensemble du territoire a conduit les empereurs, à partir du règne de Dioclétien (284-305) à **partager le pouvoir entre deux (dyarchie) ou quatre (tétrarchie) monarques** : 2 Augustes et 2 César qui se répartissent les territoires.

Ce système fonctionna plus ou moins tout au long du IV^e siècle, jusqu'à la mort de l'empereur **Théodose (en 395)** date à laquelle **l'Empire est définitivement divisé en 2 entités géopolitiques** (partagé entre ses deux fils).

- **l'Orient** : capitale => **Constantinople (ancienne Byzance)**
- **l'Occident** : capitale => **Rome**

À l'issue de la conquête, **la civilisation latine s'est répandue partout**, assimilant les cultures locales. Les populations habitant l'Empire se sont profondément romanisées et parlent toutes latin.

Au-delà des frontières de l'Empire vivent d'autres peuples, que les Romains appellent « barbares » (parce qu'ils ne parlent pas latin) :

- ces populations sont **en contact permanent avec Rome**, que ce soit pour raisons commerciales, ou bien pour raisons militaires (ils sont nombreux à s'être engagés dans les armées romaines, ou à venir piller les campagnes limitrophes).
- Au Nord du *limes*, il s'agit en fait de peuples germaniques qui se répartissent par groupes selon les régions (voir carte) : **les Romains leur ont donné des noms**

qui vont servir à les définir eux-mêmes = **Francs, Saxons, Alamans, Burgondes, Suèves, Vandales, Goths... etc.**

A partir du III^e siècle, leurs raids se multiplient en territoire romain : ils franchissent le Rhin, le Danube pour faire du butin. Les armées romaines commencent à essuyer quelques échecs.

A partir du IV^e siècle, des groupes de Germains s'installent dans l'Empire : ils entrent massivement dans l'armée romaine, ou bien constituent des groupes armés qui se mettent au service de l'empereur.

Ils forment de plus en plus souvent des bandes armées qui suivent un chef. Selon que celui-ci est goth ou franc, on parlera de Goths ou de Francs, alors même que ces groupes sont formés de peuplades hétéroclites.

Au cours du Ve siècle, le sentiment d'appartenance ethnique de ces groupes **s'accroît** au fur et à mesure qu'ils s'implantent localement à l'intérieur de l'Empire, fédérés autour d'un chef qui prend alors le titre de roi.

Leur installation dans l'Empire ne prend **ni la forme d'invasions, ni celle de vastes migrations** : il s'agit en fait de **l'implantation de groupes armés qui cherchent des revenus durables sur un territoire donné**, souvent avec l'accord de l'empereur.

I / L'Empire romain au IV^e et Ve siècle : état des lieux politique, économique et social

A / Un système politique en pleine mutation

L'empire conçu par Auguste est un Etat centralisé dominé par l'Empereur qui s'appuie sur une administration très élaborée confiée à l'aristocratie.

Au début du IV^e siècle, il fait l'objet de réformes administratives profondes qui doivent lui permettre de mieux défendre ses frontières. [diapo 2]

1 - L'empereur a tous les pouvoirs, législatif, militaire et judiciaire.

Le pouvoir impérial connaît **dès le III^e siècle des transformations importantes** :

- **Il s'est militarisé** : les empereurs ne sont plus (à partir de Septime Sévère 193-211) des membres de la classe sénatoriale (choisis au sein du Sénat romain), mais des généraux en poste sur les frontières sensibles (Danube en particulier) : ils sont choisis par l'armée à qui ils promettent des privilèges (augmentation de la solde par exemple).

- La difficulté à encadrer l'ensemble du territoire les ont conduits, à partir du règne de l'empereur Dioclétien (284-305) à **créer la tétrarchie : 4 monarques** (2 Auguste et 2 César) qui se répartissent les territoires. En fonction des conflits qui les opposèrent, ils se réduisent parfois à deux (dyarchie).

- **A la mort de l'empereur Théodose (en 395) l'Empire est définitivement divisé entre se deux fils et forment dès lors 2 entités géo-politiques** dont les destinées vont diverger : [diapo 3]

- L'Empire romain d'Orient prend pour capitale Constantinople, ancienne Byzance, transformée par Constantin (306-337) en nouvelle Rome.

- L'Empire romain d'Occident garde pour capitale la Ville = Rome

2 - L'administration mise en place par Auguste est exceptionnelle par son importance, son efficacité, et le nombre de fonctionnaires qu'elle emploie

- **L'Empire est divisé en préfetures / diocèses (12) / provinces / cités** : les ordres impériaux sont ainsi transmis selon cette hiérarchie, l'Empereur étant représenté à chaque niveau par les **préfets / les vicaires / les gouverneurs / les curiales**.

- **A l'échelle locale : les cités** (*civitates*) comprennent un territoire et son chef-lieu. La Gaule compte au moins 114 cités à la fin de l'Empire.

- Leur administration est contrôlée par un collège (sorte de petit « sénat » siégeant dans **la curie**) composé des **curiales**.
- Ceux-ci sont chargés de nommer chaque année **les magistrats municipaux** à des fonctions spécifiques :
 - faire la police et enregistrer les actes notariés (les « duumvir »),
 - lever l'impôt (« questeur »),
 - s'occuper des infrastructures urbaines publiques comme les aqueducs, thermes, basiliques, théâtre...murailles (les « édiles »),
 - rendre la justice,
 - gérer le service des postes (*le cursus publicus*) et des routes qui traversent le territoire de la cité.
- Tous ces magistrats étant aidé par une armée de fonctionnaires municipaux.
- **Un nouveau personnage est apparu au cours du V^e siècle** dans les cités, nommé par l'empereur pour superviser l'administration et remplacer les curiales défaillants : **le comes civitatis** (ou comte de la cité) chargé de la justice, de percevoir l'impôt et de défendre la cité.

3 - Crise et réformes du système politique

- **Une très grande instabilité politique au III^e siècle** : la militarisation du pouvoir génère des **coups d'Etat**, chaque armée faisant son empereur : le III^e siècle voit ainsi 70 empereurs se succéder (dont 25 usurpateurs) ; seul 2 empereurs moururent de mort naturelle.
- Par la suite, **au IV^e et début V^e la situation est un peu plus stable** (grâce au système de la dyarchie) permettant à quelques empereurs de s'imposer plus de dix ans : Dioclétien (284-305), Constantin (306-337), Théodose (383-395) ; ils marquent les derniers grands règnes déjà très minés par les problèmes financiers qu'ils ont tenté en vain de réformer. [diapo 4]

- **La crise financière :**

- La militarisation du pouvoir s'est faite **au profit de l'armée** à qui les empereurs octroient des privilèges financiers et qui nécessite toujours plus de moyens humains et matériels pour renforcer la défense des frontières : tout cela fait que l'armée coûte de plus en plus cher et que le Trésor ne peut répondre à la demande.
- Les empereurs ont alors **usé de deux moyens pour faire face** :
 - **dévaloriser la monnaie** (diminuer le % de métal précieux dans les pièces) avec pour conséquence une flambée des prix
 - **augmenter les impôts** : **la capitatio**, impôt pesant sur les hommes libres (constitués en unités fiscales) et **l'annone** pesant sur les terres cultivées calculée selon les unités de surfaces (le *jugum*).

- **Une crise structurale : les curiales fuient leur charge** pour ne pas avoir à payer l'impôt ou les aménagements urbains qu'ils finançaient bien souvent de leurs propres deniers (évergétisme) : cette démission des anciennes élites politiques laisse la place à des hommes qui profitent de leur mission officielle (lever l'impôt) pour accabler les populations.

4 – L'adhésion des empereurs au christianisme

Les trois premiers siècles du christianisme correspondent à la formation et l'organisation d'une Eglise :

- Les premiers prédicateurs après la mort du Christ ont été **les apôtres**, auxquels s'adjoint Paul de Tarse (docteur juif) : ils convertissent de nombreux juifs ou païens à la nouvelle religion => les « chrétiens » se multiplient.
- Comme **les chrétiens** (tout comme les juifs) refusent de rendre un culte à l'empereur, ils **sont persécutés** (avec toutefois des périodes d'accalmie) : les persécutions les plus sévères eurent lieu vers 95, en 250, en 303.
- Dans le même temps, **les chrétiens s'organisent** : sous la conduite des apôtres d'abord, puis de leurs successeurs (les évêques = **les évêques**) qui s'entourent de diacres puis de prêtres.

- **Au début du IV^e siècle**, un prêtre d'Alexandrie, **Arius, définit la nature du Christ** en s'écartant de la doctrine officielle (il affirme que Jésus est homme et non Dieu) : cette théorie, l'arianisme, fait des adeptes, en particulier dans les armées romaines.

- **En 313**, les deux empereurs, Constantin (Occident) et Licinius (Orient) proclament **l'édit de Milan qui donne la liberté de culte à tous**, notamment aux chrétiens : l'Eglise chrétienne peut s'organiser en plein jour. [diapo 5]

- **En 325**, Constantin convoque **le concile de Nicée** qui débat de la question théologique de la divinité de Jésus : la doctrine arienne est condamnée => devient une hérésie (= croyance chrétienne condamnée par le dogme) [diapo 6]

- **En 337, Constantin se fait baptiser sur son lit de mort** (par un évêque arien).

- La dernière étape est franchie avec **l'empereur Théodose (379-395) qui impose en 380 le christianisme comme religion officielle de l'Empire** et interdit tout autre culte. [diapo 7]

- ⇒ Le choix du monothéisme comme religion officielle s'explique par la **volonté de renforcer le pouvoir de l'empereur** et la cohésion de ses sujets :
 - Tout pouvoir venant de Dieu, chaque détenteur d'un pouvoir sur la terre a des comptes à rendre à Dieu
 - Au sommet de la pyramide des pouvoirs terrestres trône l'empereur, unique représentant du Christ sur terre.
- ⇒ **En tant que chef de l'Etat, il est donc aussi le chef suprême de l'Eglise**, puisque l'Eglise fait corps avec l'Etat.
- ⇒ **Le nouveau régime politique de l'Empire devenu chrétien** est donc ce qu'on appelle **une théocratie**.
- ⇒ Soutenue par l'Etat, **l'Eglise connaît un essor sans précédent.** [diapo 8]

B / Une économie en crise

L'essentiel de l'économie repose sur **l'agriculture qui emploie au moins 90% de la population**, et constitue, en tant que produit, l'essentiel des échanges locaux.

1 - Les campagnes connaissent depuis le III^e siècle une réelle dégradation

- A l'origine, plusieurs facteurs :

- Un refroidissement climatique défavorable aux cultures céréalières : étés pluvieux, hivers froids et humides
- **Les razzias des peuples germaniques sur les régions frontalières** qui, depuis le III^e siècle, détruisent périodiquement les cultures et les exploitations, obligeant les propriétaires à fuir (lorsqu'ils ne sont pas tués)
- **La dévalorisation de la monnaie et l'augmentation des impôts** ruinent les petits propriétaires qui s'endettent, et sont obligés, pour rembourser leurs dettes, de vendre leur terre...etc.

- Les conséquences :

- **Abandons de terres agricoles** : le *saltus* (terre en friche) regagne du terrain sur l'*ager* (terre cultivée)
- **Echanges** locaux beaucoup plus **réduits** : retour au **troc** pour les petits échanges.
- **Des troubles sociaux** : en Gaule, apparaissent des bandes de brigandage formées par des paysans ruinés et des légionnaires en rupture d'armée qui s'attaquent aux riches propriétés = on les appelle les « **bagaudes** ».

2 - Le grand commerce centré sur la Méditerranée reste relativement prospère

- Avec **de grands ports** : Constantinople, Alexandrie, Carthage, Naples, Gênes, Marseille, Narbonne... [diapo 9]

- Des **produits échangés** entre l'Orient (produits de luxe comme les soieries, les épices, les objets précieux) et l'Occident (esclaves, minerais, armes).

- Ce commerce **trouve toujours des clients parmi la classe aisée** qui échappe à la crise. Car **la crise économique ne touche que les paysans** ou le petit peuple des villes, **et non l'élite aristocratique** qui au contraire profite de ces temps troublés pour s'enrichir.

C / Les mutations sociales

1 - Les divisions juridiques et sociales

- Le droit romain distingue au sein de la population deux groupes différents :

- **Les libres qui ont des droits**
- **Les non-libres (esclaves)** qui n'ont aucun droit : ces derniers constituent la main d'œuvre d'Etat (du fonctionnaire lettré jusqu'au cantonnier des routes et au maçon), le gros des travailleurs agricoles sur les grands domaines fonciers (*villae*) et quelques domestiques privés. Ils ont donc des sorts très divers que leur seul statut d'esclave ne désigne pas clairement.

- Le statut de libre ne signifie pas non plus que ce groupe d'individus soit homogène : on distingue en fait

- **L'aristocratie, détentrice des richesses, du savoir, et des hautes fonctions publiques : [diapo 10]**
 - Leur statut et les privilèges associés sont **reconnus par la loi** : il s'agit de tous les membres de la classe sénatoriale qui, selon leur rang, portent des titres honorifiques, comme *illustres, spectabiles, clarissimes, primores, nobiles*.
 - **Rentière du sol**, cette aristocratie possède d'immenses *villas* (de plus de 100 ha jusqu'à 5000) cultivées de manière extensive par des centaines d'esclaves et quelques paysans locataires (les « colons »)
 - Les jeunes reçoivent une **éducation soignée** dans les écoles de rhétorique qui leur enseignent à bien parler afin d'assumer plus tard les charges publiques.
 - Sa fonction est de servir l'Etat : ses membres exercent des charges publiques ; c'est ce qu'on appelle **une aristocratie de service**.
 - Enfin, elle se caractérise par le fait qu'au IV^e et V^e siècle, elle est devenue en grande majorité **chrétienne** et que c'est elle qui défend désormais le christianisme : les évêques sortent de ses rangs, les églises sont souvent construites sur ses deniers.
- **Le reste de la population** : paysans pour l'essentiel, artisans (dans les villes et les bourgs ou *vici*), marchands
 - **Paysans propriétaires** (petites exploitations ne dépassant pas 30 ha) ou locataires de la terre (les colons) attachés à leur exploitation : ce sont les plus touchés par la crise agricole et financière ;
 - ce sont eux aussi qui restent pour l'essentiel **païens** : *paganus* = « paysan » et « païen ».
 - **Artisans et marchands** vivent dans les *vici* (bourgs) ou dans les villes : parfois étrangers (marchands orientaux : juifs ou syriens), ils sont en général touchés (sauf les juifs) par la christianisation.

Aucun d'entre eux n'a le pouvoir d'agir auprès de l'Etat à qui il doit impôts et taxes. Pour cela, **les humbles cherchent la protection d'un aristocrate** capable de les défendre contre les receveurs du fisc, contre les spoliateurs de tout poil... Ce phénomène de protection se généralise : on le qualifie de clientélisme ou de **patronage**.

C'est cette classe populaire qui est touchée de plein fouet par la crise économique et sociale.

2 - La crise sociale

- On peut dire que **la crise politique et économique**, si elle a considérablement affaibli les classes pauvres et moyennes, **a profité largement à l'aristocratie foncière qui s'est considérablement enrichie**

- En rachetant les terres des paysans endettés ;
- En devenant les protecteurs indispensables des humbles.
- **Elle vit de plus en plus souvent à la campagne, dans de luxueuses villae**, comme celle de Montmaurin (près de Saint-Gaudens) reconstruite au IV^e et dont les seuls bâtiments couvrent 1,8 ha, comprenant pour la *pars urbana* (partie habitée par le maître) une décoration luxueuse (colonnes de marbre, mosaïques, fresques) et un confort extrême (chauffage central par hypocauste, thermes).

[diapo 11.]

- **Inversement, les paysans ruinés,**

- Entrent comme colons au service de grands propriétaires,
- ou bien rejoignent des groupes de brigands et de misérables qui infestent les campagnes de la Gaule et s'attaquent aux *villae* afin de les piller : les **bagaudes**.

- **Cette insécurité oblige les grands propriétaires à assurer une véritable défense armée** : palissade autour de la maison, voire véritables murailles, et milices privées constituées d'hommes de main qui assurent la police au nom des maîtres du domaine.

II / Des mercenaires barbares à l'installation des peuples germaniques dans l'Empire d'Occident (IVe-Ve siècles)

Les historiens français sont les seuls à parler encore « d'invasions barbares », voire même de « grandes invasions », pour qualifier l'installation des populations germaniques dans l'Empire d'Occident entre le IV^e et le V^e siècle. Cette expression est encore inconsciemment imprégnée de la peur de l'envahisseur allemand, grand ennemi de la France entre le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle.

En fait d'invasions, **il s'agit plutôt de l'installation territoriale de groupes armés dirigés par un chef**, soit avec l'accord de l'Etat romain, soit, plus rarement, par la force.

Leur arrivée n'entraîne **pas de bouleversement radical** dans la société romaine, d'une part parce que ces populations représentent **des minorités**, quantitativement assez faible en nombre d'individus par rapport à la population locale romaine, et que d'autre part, elles sont **déjà très romanisées**.

L'implantation de ces groupes armés à l'intérieur de l'Empire donne naissance, dans la seconde moitié du Ve siècle, à ce que **les historiens appellent les « royaumes barbares »** : « barbares » au sens où ils sont **gouvernés par un roi germanique, mais pour les contemporains ils sont encore très romains** car les structures administratives et juridiques romaines sont maintenues.

A / L'intégration des Barbares dans l'armée romaine

Durant des siècles, Rome a réussi à maintenir les tentatives de razzias et de pillages des peuples qui se trouvaient au Nord du *limes* : les Germains.

Au IIIe siècle, la pression de ces voisins guerriers **devient problématique** : leurs raids se multiplient et les Romains essuient quelques défaites, ce qui pousse les empereurs à réorganiser le système de défense militaire :

- D'abord, ils engagent de nombreux Barbares dans l'armée romaine comme mercenaires, certains d'entre eux devenant de grands généraux ;
- En même temps, ils repeuplent les zones frontalières avec des populations barbares soumises à Rome par des statuts particuliers : tributaires, *lètes*, *gentiles*, qui, en échange, doivent le service militaire.

Pour pallier le manque de recrues dans les légions, **les empereurs encouragent l'entrée de soldats d'origine barbare**, sous des statuts divers, entraînant une « barbarisation » apparente de l'armée romaine, mais surtout une acculturation de ces populations étrangères qui s'imprègnent de la culture romaine :

- **Les Barbares vaincus** bénéficient du régime de « **déditices** », qui, sans être citoyens romains, leur permet de faire carrière dans l'armée.
- Les Barbares vaincus et qui sont « **tributaires** » se sont installés dans les zones frontalières sensibles.
- D'autres, installés par petits groupes, ont reçu **le statut de lètes ou de gentiles** : l'Etat romain leur donne des terres à exploiter et en échange, ils sont astreints au service militaire.
- Parmi eux, **certains font de brillantes carrières militaires** au sein des armées romaines : par ex. **Stilicon**, fils d'un général vandale, parfaitement intégré dans la société romaine, devenu maître des 2 milices d'Occident entre 394 et 408, qui épousa la nièce de l'empereur Théodose (Sérénia), et maria sa fille à l'empereur Honorius (fils de Théodose) dont il avait été le tuteur. **[diapo 12]**
- Au IVe s., un autre système se développe : Rome passe un traité (**foedus**) avec un groupe de Germains, lui promettant des terres et un ravitaillement en échange d'un important soutien militaire
 - Les « **fédérés** » peuvent garder leur organisation propre : leurs chefs, leurs lois...
 - Ils ne sont pas intégrés directement dans l'armée comme légionnaires, mais forment une armée auxiliaire dirigée par leur chef.
- C'est ce système qui va s'imposer et qui va, au Ve siècle, finir par échapper au contrôle du pouvoir impérial.

B / Le temps des fédérés (fin IVe-Ve s)

A la fin du IVe s. des événements graves se succèdent qui rappellent la crise militaire du IIIe siècle. Ils entraînent une augmentation et une accélération de l'implantation des fédérés à l'intérieur de l'Empire qui peu à peu échappent au contrôle impérial.

1 / 378 : la bataille d'Andrinople

- **En 376**, un groupe de Goths (les Tervinges), fuyant les Huns qui cherchent à les soumettre, demande à l'empereur d'Orient de les installer dans l'Empire en

échange de leur soutien militaire : ils passent alors un **foedus** (traité) qui fait d'eux des fédérés. [diapo 13]

- Ils se fixent **au nord de la Grèce**.
 - Mais, mécontents par le manque de subsides censés être fournis par les Romains, ils se révoltent sous la direction de leur chef Fritigern et affrontent l'armée de l'empereur Valens en **août 378 à Andrinople**.
 - L'empereur est tué et les 2/3 de l'armée romaine anéanti
- **La victoire des Goths à Andrinople crée un choc psychologique et politique** sans précédent !
- Les Romains y voient un châtement divin
 - Les Goths deviennent une force politique centrale : ils savent qu'ils peuvent vaincre l'armée romaine et faire pression sur l'empereur.

2 / Le *limes* craque de toutes parts

- Le nouveau chef des Goths, **Alaric**, profite de la mort de Théodose (395) et de la minorité de ses fils (Arcadius en Orient et Honorius en Occident) pour **pillier la Grèce avec son armée** :
- l'empereur le nomme alors maître de la milice en Illyrie (cf. carte : province au nord de l'Adriatique)
 - Alaric menace alors l'Italie, défendue par le généralissime Stilicon ;
 - ce dernier dégarnit le front du Rhin pour contrer les Goths et réussit à les repousser.
- **Dans l'hiver 406-407**, le Rhin étant moins gardé par les légions (et selon la légende, ayant gelé), des groupes armés de **Vandales, de Suèves et d'Alains** le traversent et **pillent la Gaule, puis l'Espagne** où ils s'installent (vers 409). [diapo 14]
- **Alaric** continue à faire pression sur l'empereur pour obtenir des subsides et menace de prendre Rome : **en août 410, il entre dans Rome et la saccage**, ce qui est la 1^{ère} fois dans son histoire !
- **Les Vandales**, conduits par leur roi, Genséric, partent à la conquête de l'Afrique du Nord, la plus riche des provinces romaines : en 429, ils prennent Carthage et installent leur royaume.

3 / L'émiettement de l'Empire

- Le pouvoir romain a de plus en plus de mal à rétablir la situation en sa faveur : pour cela, il lui faut à la fois des forces armées et des finances pour les rémunérer.
- Ayant perdu des pans entiers de territoires, et donc d'énormes ressources fiscales (en particulier l'Afrique du Nord), il n'a plus les moyens de rémunérer les troupes.
 - Il est donc obligé de concéder des terres à des chefs barbares et à leur armée, au titre de *foedus* pour rétablir la situation militaire.
- **En 418**, l'empereur est obligé de passer un nouveau **foedus avec les Goths** qui prévoit leur installation dans une province romaine, **l'Aquitaine**, à charge

pour eux de défendre le territoire :

- Les Romains reconnaissent l'autonomie totale à leur chef qui n'est donc plus un général romain, mais un chef d'armée autonome.
 - Les troupes de fédérés sont rémunérées selon **le système de l'hospitalité** : l'obligation faite aux habitants d'entretenir les soldats de passage, soit en les hébergeant dans leur maison (dans les villes), soit en leur versant une partie des impôts, soit en leur octroyant des terres agricoles.
 - Finalement, **au cours du Ve siècle**, les chefs wisigoths d'Aquitaine (les Wisigoths) prendront **le titre de roi**.
- **D'autres chefs barbares ou généraux romains** obtiennent les mêmes conditions, devenant ainsi **des fédérés autonomes** :
- Les Goths, les Alains, les Huns dans les Pannonies (frontière Danube) reçoivent un *foedus*
 - Une troupe d'Alains en Armorique en 442
 - Vers 456, les Burgondes sont installés en Sapaudia (nord de Genève)
 - Dans la 2^{ème} moitié du Ve s., certains chefs francs passent des *foedus* autour de Tournai et de Cologne.
- **En 451**, une grande partie de ces fédérés sont réquisitionnés par le général Aetius lors de **l'attaque de la Gaule par les Huns conduits par Attila** qui pillent Metz, Reims, Troyes : [diapo 15]
- Ils sont arrêtés et écrasés lors de **la bataille des Champs Catalauniques** (en juin 451, près de Troyes) par Aetius et les troupes fédérées des Francs, des Wisigoths, des Burgondes et des Alamans.
 - Attila se replie alors sur l'Italie qui échappe au saccage contre un colossal tribut et est miraculeusement sauvée par la mort d'Attila en 453.

III / La fin de l'Empire d'occident et la formation des royaumes barbares

Au milieu du Ve siècle, **l'Empire d'Occident a donc perdu le contrôle d'une grande partie de ses territoires** : la Grande-Bretagne, l'Espagne et une partie de la Gaule. [diapo 16]

Les régions les plus septentrionales ont souffert des raids et des razzias : les grandes propriétés ont été abandonnées par leurs maîtres romains, les grandes villes (Mayence, Strasbourg, Reims..) ont été dévastées en 406 et en 451.

Mais dans le reste de l'Empire, **les élites romaines se maintiennent et collaborent avec les fédérés** qui les protègent des troubles sociaux (bagaudes) et des éventuels raids (celui des Huns par exemple en 451). Dès les années 460, voyant la faiblesse des empereurs, une partie de l'aristocratie romaine se met d'ailleurs au service des rois barbares.

Les rois germaniques affirment donc leur pouvoir, tandis que celui de l'empereur décroît. A Rome, à partir de 455, le pouvoir réel est entre les mains des généraux souvent d'origine barbare : successivement, Ricimer, Oreste, Odoacre.

A / 476 : la fin officielle de l'Empire d'Occident

En 476, le dernier empereur romain d'Occident, Romulus Augustule (fils d'Oreste), est déposé par le général de l'armée romaine d'Italie, d'origine hunnique : Odoacre, qui se fait proclamer roi d'Italie.

- L'évènement n'eut aucune répercussion pour les sujets de l'Empire d'Occident qui ne voyaient là aucun changement à leur vie.
- Mais il provoqua une réaction politique en Orient. L'empereur Zénon décida en 488 d'envoyer des troupes en Italie afin de chasser Odoacre. Il envoya donc un général (*magister militum* : maître de la milice) d'origine ostrogothique : Théodoric.
- Ce dernier réussit à vaincre Odoacre en 496 et prit alors lui-même le titre de roi d'Italie en établissant ses troupes à travers le territoire.

Les rois barbares n'avaient pas attendu la fin officielle de l'Empire pour agrandir le territoire octroyé par le *foedus* et devenir indépendants : certains « royaumes barbares » existaient donc déjà avant 476 (cf. carte Power point)

- Le royaume de Toulouse contrôlé par un roi wisigoth (Aquitaine, partie de l'Espagne) a été le 1er à se constituer (sur la base du foedus de 418 qui les fixe autour de Toulouse)
- Le royaume des Alamans (plaine d'Alsace) se structure peu à peu au cours du Ve s.
- Le royaume suève d'Espagne (à partir de 411), avec pour capitale, Braga.
- Le royaume vandale (Afrique du Nord, capitale Carthage) est fondé à partir de 429. Il est le seul à s'être imposé par la force et non par un foedus. A partir de 455, les Vandales contrôlent les îles méditerranéennes (la Sicile, la Sardaigne, la Corse).
- Le royaume burgonde (autour de Lyon et Genève) se constitue peu à peu à partir du foedus de 456.
- Plusieurs petits royaumes francs au Nord de Gaule (province de Belgique) étaient gouvernés par des chefs francs (autour de Tournai, de Cologne, de Trèves).
- Le royaume d'Italie dirigé par un roi ostrogoth (Théodoric) ne se constitue qu'après 493 (mort d'Odoacre).

Mais il n'y a en fait pas vraiment de rupture pour les populations locales :

- Toutes les structures administratives romaines sont restées en place : les cadres qui les gouvernent (magistrats urbains) aussi...
- Aucune persécution religieuse (sauf en Afrique du Nord chez les Vandales)
- L'Empire est seulement partagé entre les différents rois dont certains ont des ambitions hégémoniques et mènent une politique de conquête.

B / Qui sont les « Barbares » ?

Nous connaissons les peuples germaniques qui s'installent dans l'Empire par deux types de sources :

- Les sources écrites, mais qui émanent uniquement des auteurs romains et qui donnent donc une vision très subjective et déformée de ces « barbares ».
- Les sources archéologiques qui mettent à jour des tombes et des habitats :
 - Les tombes dites « habillées » (comportant du mobilier : armes, objets, vêtements) nous renseignent sur la hiérarchie sociale, l'organisation familiale, et les modes culturelles.

- **L'habitat** nous renseigne sur la vie quotidienne, les conditions économiques, la vie sociale.

Le terme de « barbare » utilisé par les Romains sert ici à désigner les peuples germaniques qui appartiennent à une civilisation, probablement scandinave à l'origine, dont les traits de société sont *a priori* très différents de ceux des Romains.

Mais, en réalité, **les contacts entre les deux populations** qui voisinent depuis des siècles ont considérablement transformé les peuples de la frontière. Qui plus est, les fédérés vivent depuis des décennies à l'intérieur de l'Empire au contact des populations romaines. **Les influences culturelles romaines sont donc très sensibles**, en particulier chez les Burgondes, les Goths, les Alamans, et dans une moindre mesure chez les Francs.

Ainsi, bien qu'ils conservent des particularités culturelles, ils sont très réceptifs aux modes romaines et très respectueux des cadres en place.

1 - Des peuples guerriers

Ce dont témoigne l'archéologie funéraire, c'est de la place centrale que tient la guerre dans le système social des peuples germaniques.

- **La guerre est le nerf de leur système social** : [diapo 17]

- **La fonction première des hommes libres** (les Germains ont aussi des esclaves) est en effet de **faire la guerre** : c'est un « peuple en armes »
- Cela les a conduits à passer **maîtres dans l'industrie des armes**, extrêmement performantes :
 - L'épée longue : la *spatha*
 - L'épée courte ou grand coutelât = le scramasaxe,
 - La lance
 - La lance avec une longue pointe de fer se terminant par un harpon = l'angon
 - La hache de jet = la francisque,
 - Et parmi les armes défensives : le bouclier à umbo (cône de fer en son centre), le casque, très rarement la cuirasse
- **L'éducation des jeunes** est entièrement fondée sur l'entraînement physique et les jeux guerriers : à 14 ans environ ils reçoivent leurs armes d'adultes.
- Ils **élisent parmi eux**, celui qui leur paraît le plus valeureux, capable de les conduire à la victoire : **le chef doit donc son pouvoir à la victoire**, autrement dit la guerre fait le chef.
- Lors des expéditions militaires, **le chef doit partager équitablement** entre lui et ses hommes le butin amassé.

2 - Des peuples païens ou ariens

La grande différence avec les élites romaines christianisées, c'est que les Germains ne sont pas chrétiens catholiques ; ils sont :

- **soit païens** : comme les Francs, les Saxons, les Angles, les Frisons qui continuent à croire aux divinités germaniques.
- **soit ariens** : c'est à dire qu'ils sont chrétiens, mais croyant en une hérésie qu'on appelle l'arianisme, du nom d'Arius, évêque d'Alexandrie au IV^e qui a affirmé que le Christ avait une nature humaine et non divine contrairement à ce qu'affirme le dogme officiel (concile de Nicée de 325 qui rappelle sa nature divine et humaine à la fois).

- Les Goths ont été convertis à l'arianisme en particulier par l'intermédiaire d'un missionnaire, Ulfila (vers 311-381). C'est un moyen pour eux de conserver leur identité culturelle et donc de se différencier des Romains qui sont beaucoup plus nombreux
- Après eux, c'est au tour des Vandales, des Suèves et des Burgondes.
- **L'arianisme est en fait un marqueur identitaire** : il permet de se distinguer des Romains, de ne pas se soumettre à son clergé, de garder sa langue maternelle (dans la liturgie) et une indépendance religieuse.
- **Il n'y a pas de conflit religieux entre les Barbares ariens et les Romains catholiques**, sauf dans le royaume des Vandales qui cherchèrent à convertir de force les populations.

3 - Un immense respect pour Rome

En contact avec Rome depuis des siècles, les Germains éprouvent à l'égard de cette civilisation brillante (civilisation des villes, de la culture, du luxe) **une admiration sans faille**.

- Ils sont donc **très réceptifs à l'égard des modes et des traditions romaines** qu'ils adoptent en partie depuis deux siècles au moins :

- Les grades et les honneurs de la hiérarchie militaire ou administrative romaine les fascinent, et ils chercheront à les maintenir.
- Le mode de vie de rentiers du sol : les Germains apprécient la vie dans les belles villas, ou du moins dans les grandes propriétés, dont ils tirent désormais leurs revenus.
- L'écrit administratif et le latin restent la référence : les rois germaniques chercheront à les maintenir, en même temps que certains rouages administratifs (impôts en particulier)
- Les modes funéraires : ils ont adopté la pratique des inhumations, abandonnant les incinérations,
- Les modes vestimentaires : les chefs portent parfois le manteau à la romaine

Ex : la tombe du roi Childéric [diapo 18] (père de Clovis), chef fédéré franc, **mort en 481** et enterré à Tournai est tout à fait représentative de ces phénomènes d'acculturation : portant la bague sigillaire (à la romaine) servant à sceller les actes, le représentant vêtu du manteau romain et sous le nom de « *rex Childericus* », mais également chevelu et entouré de ses chevaux comme un digne chef german. [cf. diapos Power Point]

- **Certains souverains germaniques**, comme les Wisigoths ou les Ostrogoths, depuis longtemps assimilés à l'Empire, **ne se distinguent en rien**, par leur culture ou leurs mœurs, **des notables romains** : en particulier Théodoric roi d'Italie en 496/526, ou bien encore les rois wisigoths de Toulouse à la fin du Ve siècle : Euric (466-484) et Alaric II (484-507)).

- En fait, **l'acculturation fonctionne dans les deux sens**, mais différemment selon les classes sociales :

- Les élites barbares cherchent à imiter les élites romaines ;
- Tandis que les classes moyennes romaines imitent les Germains.

Vers 500, le roi des Ostrogoths, le grand Théodoric, déclarait : « *Le Goth riche imite le Romain, le Romain pauvre imite le Goth !* ». C'est particulièrement vrai dans le choix des noms : les élites barbares donnent à leurs enfants des noms romains, tandis que

les pauvres provinciaux romains leur préfèrent des noms aux consonances germaniques.

- Proches des Romains, les rois germaniques (exceptés les Vandales) ont donc **respecté les cadres institutionnels en place** =

- Maintenant autant que possible les divisions administratives : en particulier les cités.
- Les postes d'agents publics : curiales, comtes, fonctionnaires subalternes..
- Le système fiscal = frappe de la monnaie, impôt...

Pourtant, la fusion entre les deux populations ne se fit pas au cours du V^e siècle. Pourquoi ?

4 - L'impossible fusion ?

- L'obstacle religieux

Le fait que les Barbares ne soient pas chrétiens catholiques constitue l'obstacle majeur : l'aristocratie romaine à majorité catholique ne peut accepter de se lier à eux.

Cependant, les Barbares ne manifestent **pas d'intolérance religieuse** (sauf les Vandales) et laissent aux catholiques une pleine liberté de culte.

Mais les différences culturelles se traduisent par le fait :

- qu'ils refusent de se marier avec l'autre communauté
- et qu'ils gardent chacun leur propre loi

- Une séparation physique et légale :

- **L'interdit des mariages mixtes** : le droit romain et les coutumes germaniques interdisent le mariage entre deux individus de statuts différents, et donc de nationalités différentes.

- Pourtant, il y eut dans les plus hautes sphères du pouvoir, des mariages mixtes : par ex. Stilicon et Séréna, puis leur fille avec Honorius ; la fille du général franc Bauto avec l'empereur Arcadius (395) qui donna naissance au futur empereur Théodose II....
- Mais les membres de l'aristocratie sénatoriale répugnaient à donner leurs filles à des barbares
- Au niveau de l'aristocratie provinciale, il y eut probablement des mariages mixtes dès le Ve siècle.

- **La personnalité des lois** : Romains et Barbares sont soumis à des lois distinctes :

- **Le code romain** (le **Code théodosien** promulgué en 438) s'applique à tous les sujets romains ; on utilise surtout un abrégé, réalisé par le roi wisigoth Alaric II et connu sous le nom de « **loi romaine des Wisigoths** » ou de « **Bréviaire d'Alaric** ».
- A la fin du Ve s./début VIe, certains souverains barbares font édicter les lois de leur peuple :
 - le Code d'Euric pour les Wisigoths (vers 466-484),
 - la loi burgonde de Gondebaud (476-516),
 - le Pacte de la loi salique pour les Francs, édicté par Clovis au début du VI^e.

Documents en rapport avec le CM 1

TEXTE 1

L'arrivée des Huns en Gaule (451)

« VI- Les Huns donc qui venaient des Pannonies, comme certains le rapportent, arrivent la veille même de la sainte Pâques devant la ville de Metz en ravageant le reste du pays ; ils incendient la ville, passent la population au fil de l'épée et massacrent même les prêtres de Dieu devant les autels sacro-saints. Pas un endroit de la ville ne demeure à l'abri de l'incendie à l'exception de l'oratoire de Saint-Étienne....

VII- Tandis qu'Attila, roi des Huns, ayant quitté la ville de Metz, ravageait de nombreuses cités des Gaules, il attaque Orléans et tente de s'en emparer à grands coups de bélier. L'évêque de ladite ville était en ce temps-là le bienheureux Aignan, personnage d'une sagesse remarquable et d'une sainteté louable... Comme les habitants assiégés venaient clamer à leur pontife ce qu'ils faisaient, lui, confiant en Dieu, les exhorte tous à se prosterner pour faire oraison et à implorer avec des larmes le secours du Seigneur qui ne fait jamais défaut dans la nécessité. Or tandis qu'ils priaient ainsi qu'il le leur avait ordonné, l'évêque dit : regardez du haut du mur de la cité pour voir si la miséricorde de Dieu n'apporte pas déjà un secours. Il soupçonnait en effet que grâce à la miséricorde du Seigneur, allait arriver Aétius, auprès de qui il s'était rendu à Arles auparavant en prévision des événements futurs. Quand la prière fut achevée et qu'ils regardèrent pour la troisième fois du haut du mur sur l'ordre du vieillard, ils virent au loin comme une nuée surgir de terre. A cette nouvelle l'évêque dit : C'est le secours du Seigneur. Or, au même moment, tandis que déjà les murs tremblaient sous les chocs des béliers et qu'ils étaient sur le point de s'écrouler, voici qu'Aétius ainsi que Théodoric, roi des Goths, et Thorismond son fils, accoururent avec leurs armées vers la cité, rejetant l'armée ennemie et la repoussant. Puis lorsque la cité à été délivrée par l'intercession du bienheureux évêque, ils mettent en fuite Attila. Ce dernier se rend alors au *Campus Mauriacus*, où il se retranche en vue de la bataille. Lorsque ceux-là l'apprennent, ils se préparent virilement à la lutte contre lui. ...

Quant à Aétius, allié aux Goths et aux Francs, il livre bataille à Attila. Mais celui-ci, voyant que son armée écrasée est menacée d'extermination, y échappe par la fuite. Toutefois Théodoric, roi des Goths, succomba dans cette mêlée.... Attila rentra avec peu de troupes. Mais peu après Aquilée fut prise par les Huns, incendiée et détruite, l'Italie envahie et pillée. »

Grégoire de Tours, évêque de Tours (entre 573 et 594), auteur des *Dix livres d'Histoire*, plus connu sous le nom de *L'Histoire des Francs*.. Ici extrait du Livre II, chap. 6 et 7.

Exemple méthodique du commentaire (cf. méthode donnée au début de l'envoi)

Travail préliminaire sur le brouillon

- Lecture linéaire et relevé des informations importantes
- analyse ligne à ligne ensemble = comprendre et expliquer

Plan possible :

I / L'attaque des Huns d'Attila

1 - qui sont les Huns et d'où viennent-ils ? [diapo 4 et 7].

« les Huns qui venaient des Pannonies » =

- les Huns ont fait leur apparition vers 373 en Occident lorsqu'ils franchissent le Don détruisant sur leur passage les populations installées au Nord de la Mer Noire et dans la basse plaine du Danube. Ils ne sont pas indo-européens mais turco-mongols.
- D'où viennent-ils ? Plusieurs hypothèses =
 - * soit des hauts plateaux de Mongolie (d'où viendront également les Turcs et les Mongols)
 - * soit de Sibérie occidentale (région à l'est de l'Oural, sur les bords de l'Ob) ; les scientifiques ont en effet noté de graves problèmes climatiques dans la taïga au III^{ème} siècle a. JC qui expliquerait ce mouvement de population hunnique vers le sud
- Au IV^{ème} siècle les Huns sont installés dans la plaine centrale du Danube, région que les Romains appellent les Pannonies (correspond aujourd'hui à la Hongrie) : c'est là que l'un de leurs chefs, Attila, réussit à fédérer les tribus et à s'imposer comme roi.

2 - Attila et le raid de 451

- Les Huns ont d'abord commencé par mener des raids très fructueux dans les régions de l'Est de l'Empire, razzias qui les ont encouragés à mener une expédition de plus grande envergure
- On peut, d'après le texte, suivre leur route : Ils franchissent le *limes* et pillent tour à tour
 - * Metz, Reims, Troyes
 - * ils contournent Paris, trop bien défendu naturellement (île sur la Seine) (et protégé par sainte Geneviève),
 - * arrivent devant OrléansToutes ces villes sont réputées pour leur richesse : en particulier trésors en vases... conservés dans les églises
- Ils sont arrêtés par les armées romaines le 20 juin 451 entre Troyes et Chalons sur Marne, au *Campus Mauriacus* ou Champ Catalaunique, qui les repousseront jusqu'au Rhin

II / La défense romaine

1 - À Orléans

La défense est organisée par l'évêque de la ville, en l'occurrence Aignan .

- Pourquoi l'évêque ? L'évêque est avant tout un personnage religieux, investi d'une mission, celle de veiller sur les chrétiens en organisant le culte, en évangélisant, baptisant ...

- Mais il endosse aussi depuis le IVème siècle le rôle du défenseur, chargé de protéger les habitants ce qui l'amène parfois à diriger la milice urbaine

- Il est ainsi devenu avec le comte (chargé de la défense militaire de la cité) le plus important personnage de la cité; mais dans le cas d'Orléans, il semble que le comte soit absent, qu'il est fui peut-être.

- L'évêque d'Orléans, entendant parler de l'arrivée des Huns est allé demander secours au patrice de l'armée romaine (en fait général chargé de la défense de la Gaule), Aetius. Il attend au sommet des remparts l'arrivée des renforts extérieurs.

- Afin de faire patienter la population et de s'assurer de la venue de l'armée romaine, il organise une prière générale.

2 - L'armée d'Aétius

Elle est composée de l'armée romaine et d'auxiliaires germains commandés par des chefs germains. Il y a donc sur le terrain

* Aetius et ses contingents de mercenaires

* Théodoric, chef wisigoth, installé avec son peuple dans la région de Toulouse comme fédérés depuis 418. Il porte le titre de roi

* des chefs francs, également fédérés : peut-être s'agit-il de Childéric (père de Clovis), Franc salien, installé dans la région de Tournai. Ou bien de Francs rhénans installés dans la région de Cologne.

Tous les fédérés germains servent loyalement Rome dans les affaires militaires.

3 - Les conséquences de la victoire des Champs Catalauniques

- Attila fut repoussé de Gaule, au-delà du Rhin. Mais il se tourna alors vers l'Italie en 452 et pillait les villes du Nord comme Aquilée.

Il menaçait alors de s'en prendre à Rome. Le pape négocia chèrement le retrait des Huns. Par miracle, Attila mourut quelques mois après, dans son lit, d'un saignement de nez !

TEXTE 2

Les rois francs au IV^e et V^e s.

IX - Qui a été le premier roi des Francs, beaucoup l'ignorent. En effet, tandis que l'Histoire de Sulpice Alexandre¹ raconte sur eux beaucoup de choses, elle ne donne cependant nulle part le nom de leur premier roi, mais dit qu'ils avaient des ducs. Toutefois ce qu'elle rapporte à leur sujet mérite d'être rappelé :

« En ce temps les Francs, qui avaient pour ducs Génobaude Marcomer et Sunnon, firent irruption dans la Germanie et lorsqu'ils eurent envahi la frontière bien des mortels furent massacrés ; ils dévastèrent les pays les plus fertiles et jetèrent la panique à Cologne. Quand la nouvelle parvint à Trèves, Nannin et Quentin, maîtres de la milice², à qui Maxime³ avait confié son fils encore enfant et la défense des Gaules⁴, levèrent une armée et se rassemblèrent à Cologne. Mais les ennemis qui étaient chargés de butin, après avoir pillé les richesses des provinces, traversèrent le Rhin, tout en laissant sur le sol romain un grand nombre des leurs, prêts à reprendre le pillage. Il fut aisé aux Romains de se mesurer avec eux et beaucoup de Francs furent massacrés dans la forêt Charbonnière⁵. Puis, lorsqu'ils se consultèrent sur ce succès pour décider s'il ne fallait pas passer dans le pays franc, Nannin s'y refusa parce qu'il savait que ceux-ci n'étaient pas désarmés et que leur dans leur propre pays ils seraient indubitablement plus forts. ... »

Ailleurs cet auteur cessant de parler tant de ducs que de personnages royaux déclare expressément que les Francs ont un roi, mais en négligeant de dire son nom :

« Ensuite, dit-il, le tyran Eugène⁶, ayant entrepris une expédition guerrière, gagne la frontière du Rhin pour renouer avec les rois des Alamans et des Francs de vieilles alliances traditionnelles et faire parader une armée qui à cette époque était immense devant les peuples barbares »

Telles sont les choses que le susdit historiographe a révélées au sujet des Francs.

...

On rapporte également que Clodion, qui était alors un homme capable et très noble dans sa nation, a été roi des Francs ; il habitait dans la forteresse de Dispargum⁷, qui est dans le territoire des Thuringiens. Dans ces contrées, mais au midi, les Romains habitaient jusqu'au fleuve de la Loire. Au-delà de la Loire les Goths dominaient. Les Burgondes qui suivaient aussi la secte d'Arius habitaient de l'autre côté du Rhône qui coule près de la cité de Lyon. Quand à Clodion, il envoya des éclaireurs dans la ville de Cambrai, et quand tout fut exploré, lui-même les suivit ; il écrasa les Romains et s'empara de la cité où il ne résida que peu de temps, puis il occupa le pays jusqu'au fleuve de la Somme. Certains prétendent que de sa lignée est sorti le roi Mérovée, de qui Childéric est le fils.

X - Mais il est avéré que cette génération d'hommes a toujours manifesté de la complaisance pour les cultes idolâtriques et n'a certainement pas reconnu Dieu. Ils se forgeaient des idoles empruntées aux forêts et aux eaux, au monde des oiseaux et des bêtes ainsi qu'aux autres éléments et ils étaient accoutumés à les honorer comme Dieu

1 Historien du V^eme siècle que nous ne connaissons que grâce à Grégoire de Tours qui en retranscrit des passages.

2 Trois provinces de l'Empire avaient à la tête de leurs légions des maîtres de milice : l'Orient, l'Illyrie et la Gaule. Ils vont en général par deux : l'un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie.

3 Empereur usurpateur qui régna de 383 à 388.

4 Le diocèse des Gaules correspond à la moitié Nord de la France et la Belgique actuelles ; il comprenait plusieurs provinces = les 4 Lyonnaises, les 2 Belges (Trèves capitale de la Belgique I) et les 2 Germanies (Cologne ville de la Germanie II).

5 Région comprise entre l'Escaut, la Sambre et la Dyle.

6 Autre usurpateur en 393 (meurt en 394)

7 Lieu inconnu

et à leur offrir des sacrifices.... Cette génération des Francs n'a pas compris (la religion chrétienne) ; mais ils l'ont compris postérieurement, comme la suite de l'Histoire le raconte .

Grégoire de Tours, évêque de Tours (entre 573 et 594), auteur des *Dix livres d'Histoire*, plus connu sous le nom de **L'Histoire des Francs**.. Ici extraits du Livre II, chap 9 et 10.

Commentaire du texte (plan détaillé)

Introduction :

A la fin du IV^e et V^e siècle, au temps fort de l'installation des populations germaniques dans l'Empire romain, s'implantent en Gaule quatre peuples : les Francs dans la moitié Nord, les Alamans au Nord-est, les Burgondes à l'Est et les Wisigoths en Aquitaine

Grégoire de Tours, évêque entre 575 et 594 et célèbre chroniqueur de *l'Histoire des Francs*, s'appuie sur le témoignage d'un historien romain du nom de Sulpice Alexandre dont les écrits remontent au début du V^e, pour raconter la migration des Francs en Gaule : des premières razzias menées en Germanie seconde jusqu'à leur installation définitive dans la région de Tournai. Tout en reconstituant cette histoire, Grégoire de Tours s'interroge sur leur organisation politique, les relations qu'ils ont pu entretenir avec les Romains, et leurs croyances religieuses.

Dans la mesure où il écrit près de deux siècles après les événements en question, il est évident que son témoignage est forcément incomplet et déformé. Mais il transmet cependant aux historiens quelques éléments d'informations intéressants : d'une part sur le mode d'organisation politique des Francs avant la conquête de la Gaule, d'autre part sur leur migration progressive en territoire romain et enfin sur leur culte religieux.

Plan détaillé

I / leur mode d'organisation politique

A la différence des autres peuples germains voisins, comme les Alamans, les Burgondes, ou plus éloignés d'eux, les Wisigoths, les Francs n'ont pas encre à la fin du Ve siècle un roi unique à leur tête, mais des chefs de guerre dirigeant une multitude de tribus qui se partagent le territoire. D'après Grégoire de Tours, on distingue alors au moins 2 groupes ethniques différents =

- les Francs saliens : basse vallée rhénane
- les Francs rhénans : rive droite du Rhin

Le texte montre bien comment la guerre constitue le nerf social :

- c'est la victoire qui fait les chefs
- le pillage est nécessaire pour satisfaire les guerriers et les rémunérer : partage équitable du butin.

II / Leur installation progressive en territoire romain

Le pays qu'ils habitent au IV^e siècle, de l'autre côté du *limes* (le Rhin) est une zone essentiellement boisée, dangereuse pour les armées romaines.

A la fin du IV^e ils mènent des raids de pillage de l'autre côté de la frontière => Cologne, provinces de Germanie. Mais l'armée romaine est encore puissante et réussit à

résister : basée à Trèves et Paris, à sa tête des maîtres de la milice => parvient encore à cantonner les barbares de l'autre côté du *limes* de 2 manières possibles =

- soit par la force, en employant l'armée

- soit diplomatiquement, par le biais des alliances régulièrement renouvelées

=> donc pas d'installation définitive possible

Au début du V^e, les tribus franques, profitant des troubles internes au sein de l'Empire, mènent une offensive ou bien des négociations avec Rome, qui les amènent à s'installer dans les provinces septentrionales de la Gaule : l'un des chefs francs, Clodion, probablement déjà installé en Germanie I, vient jusqu'à Tournai et Cambrai ; dans le même temps un chef franc rhénan s'installe à Cologne.

Cette situation perdure jusqu'en 481, puisque Childéric, père de Clovis, est enterré à Tournai. Ce n'est qu'avec Clovis que les conquêtes se poursuivent.

III / leur culte religieux

Cultes païens : divinités germaniques incarnées dans des arbres ou des sources ; religion de sacrifices.

A la différence des Burgondes et des Wisigoths convertis au christianisme, mais à une forme jugée hérétique, l'arianisme

C'est Clovis qui, le premier des Francs se convertira au christianisme catholique, en se faisant baptiser vers 497.

Sujets de dissertation proposés à titre d'exercice :

- « La formation des royaumes barbares (Ve-VIIe s.) »
- « La Gaule à la fin du Ve siècle »

Commentaire proposé à titre d'exercice :**Ralliement d'Athaulf, roi des Wisigoths (410-415)**

L'an 415, Constance⁸, comte qui se trouvait à Arles, ville de la Gaule, et qui faisait preuve d'une grande activité dans les missions qu'il avait à remplir, chassa les Goths de Narbonne et les contraignit à partir pour l'Espagne, interceptant notamment tous les convois de navires et interdisant la pratique du commerce avec l'étranger. Le roi Athaulf était alors le chef des Goths. Après l'invasion de Rome et la mort d'Alaric⁹, il épousa la sœur de l'empereur, Placidia¹⁰, qui était captive, et il succéda à Alaric¹¹. Le roi était un partisan zélé de la paix ; il désirait avec ardeur servir fidèlement l'empereur Honorius et consacrer les forces des Goths à la défense de l'Etat romain. J'ai moi-même entendu un Narbonnais qui avait été un haut fonctionnaire sous Théodose¹² et qui était en même temps un homme intègre, clairvoyant et sérieux, raconter à Bethléem, ville de Palestine, au bienheureux prêtre Jérôme¹³, qu'il avait été à Narbonne le familier d'Athaulf et qu'il avait souvent recueilli les déclarations accompagnées de protestations qu'Athaulf, qui était excessif dans ses sentiments, sa volonté et ses idées, se plaisait à lui répéter. Il avait d'abord aspiré avec ardeur à effacer le nom romain et à faire de tout le territoire romain un empire des Goths, qui en porterait le nom afin que, pour parler vulgairement, la Gothie fut ce qu'avait été la Romanie et qu'Athaulf devint maintenant ce qu'avait été jadis César Auguste. Mais une longue expérience lui avait prouvé que les Goths étaient absolument incapables d'obéir à des lois à cause de leur barbarie sans frein. Or comme on ne peut supprimer dans un Etat les lois sans lesquelles un Etat n'est pas un Etat, il a préféré alors mettre sa gloire à restaurer dans son intégrité et à rehausser le nom romain avec le concours des Goths pour figurer auprès de la postérité comme le restaurateur de l'Empire romain puisqu'il n'avait pu le transformer.

C'est pourquoi il renonçait à la guerre, c'est pourquoi il aspirait à la paix. Mais surtout, c'était Placidia son épouse, femme d'une intelligence très vive et aussi d'une grande vertu, qui, par son don de persuasion et ses conseils, le dirigeait vers toutes les œuvres inspirées de bonnes intentions.

Cependant, tandis qu'il s'appliquait avec beaucoup de zèle à rechercher et à obtenir cette paix, il fut tué à Barcelone, ville d'Espagne, par la trahison, dit-on, de son entourage.

Paul Orose, *Historiarum adversus Paganos* (Histoires contre les païens) libri VII, éd. Zangemeister. Paul Orose, espagnol, disciple de saint Augustin, écrivit cette histoire apologétique vers 417. P. Riché, G. Tate, *Textes et documents d'histoire du Moyen Age, Ve-Xe siècles*, tome I, SEDES, Paris, 1972, p. 34-36.

⁸ Général romain, au service de l'empereur Honorius, il va, en 414-415, affamer les Goths installés à Narbonne et en Espagne, puis en 418, les installe comme « fédérés » en Aquitaine. En 417, il épouse Galla Placidia dont il aura un fils : le futur Valentinien III. En 421, il est nommé Auguste sous le nom de Constance III, mais il meurt la même année.

⁹ Alaric, chef des Goths, auteur du sac de Rome, meurt peu après. Athaulf lui succède.

¹⁰ Galla Placidia, fille de l'empereur Théodose (379-395), et sœur de l'empereur Honorius (393-423), fut emmenée comme otage par les Wisigoths après le sac de Rome en 410. Elle épousa Athaulf à Narbonne en 414.

¹¹ Les Wisigoths, après avoir pillé Rome en 410, sont installés en Gaule du Sud par Athaulf en 413. Narbonne, grand port commercial devient la capitale des barbares.

¹² Empereur romain entre 379-395. On lui doit un immense travail de compilation du droit romain : le code théodosien ; ainsi que l'interdiction de tous les autres religions autres que chrétienne : le christianisme devient alors la religion de l'Etat romain.

¹³ Il s'agit de saint Jérôme, l'un des plus fameux « Père de l'Eglise », qui traduisit la Bible en latin. Il vit à Bethléem où il fonda un monastère en 386. Orose vint le voir vers 415.

Reproduction et diffusion interdites sans l'autorisation de l'auteur

I. Réal (2016-2017)

CM2

Les royaumes barbares (VI^e-VII^e siècle) : Francs, Wisigoths, Lombards

I / Fin V^e-VI^e siècle, luttes hégémoniques entre les royaumes barbares

A / La conquête de la Gaule par les Francs

B / L'Italie aux prises entre Romains d'Orient et Lombards

- 1 - La reconquête de l'Italie par Justinien (535-555)
- 2 - L'arrivée des Lombards et la formation d'un puissant royaume

C / La formation du royaume wisigoth de Tolède

II / Les royautés barbares : permanence et changements par rapport à l'Empire romain

A / Des rois catholiques

- 1 - Conversion des rois et de leur peuple
- 2 - Un roi protecteur de l'Église
- 3 - La christianisation des populations

B / Un gouvernement sur le modèle romain

- 1 - Le palais du roi
- 2 - Des comtes à la tête des cités
- 3 - Des évêques au service du roi

C / De nouvelles formes de pouvoir

- 1 - Un *regnum Francorum*, plusieurs rois
- 2 - Les liens de fidélité
- 3 - Des pouvoirs délégués à l'aristocratie

Lectures conseillées en complément :

- M. Kaplan (dir.), *Le Moyen Âge*, Tome 1: IV^e-X^e siècle, collection Grand Amphi, Bréal, 1994 : chap. 1 « Les invasions et la fin du monde antique », p.10-47.
- G. Bürher-Thierry, C. Mériaux, *481-888. La France avant la France*, collection *Histoire de France* ss dir. Joël Cornette, Belin, Paris, 2010 : chap.2, chap. 3, chap. 4 p. 70 - 200.
- M. Coumert, B. Dumézil, *Les royaumes barbares en Occident*, Que sais-je ?, PUF, 2010.

Petit Glossaire du cours 2 =

- **Antrustions** = membres de la truste, garde rapprochée du roi.
- **Cité (*civitas*)** = la plus petite circonscription administrative romaine dirigée par le collège des curiales => reste le cadre de l'exercice du pouvoir au début du moyen Age : dirigée par le comte.
- **Chambrier** = trésorier du roi.
- **Comes civitatis ou comte de la cité** = magistrat municipal apparu au Ve s., chargé de la justice, de percevoir l'impôt et de défendre la cité.
- **Fidèle** = homme qui a prêté serment de fidélité à un autre homme en échange de cadeaux ou de son entretien.
- **Leudes** = fidèles du roi.
- **Major domus ou maire du palais** = à l'origine, responsable de la gestion des domaines royaux, il devient au VIIe siècle chez les Francs le chef de l'administration centrale.
- **Mallus** = tribunal du comte qui sert aussi de lieu d'assemblée pour les hommes libres.
- **Pagus/i** = circonscription d'administration d'un comte dans les régions du nord du royaume franc.
- **Référendaire** = porteur du sceau royal et chef de la chancellerie.
- **Sacre royal** = rite chrétien d'onction par le saint chrême sur le front du nouveau roi, imité du sacre des rois d'Israël décrit dans la Bible, par les rois wisigoths de la fin du VIIe. Il sera à son tour repris par le roi Pépin le Bref, en 751, après son coup d'État, pour se donner une légitimité divine.
- **Truste** = garde rapprochée du roi formée par les **antrustions**.
- **Villa** = grand domaine foncier appartenant à la noblesse.

CM2

Les royaumes barbares (VI^e-VII^e siècle) : Francs, Wisigoths, Lombards

En 476, le dernier empereur romain d'Occident (Romulus Augustule) est **déposé**, laissant la place libre aux différents rois germaniques qui se sont installés avec leurs troupes dans l'espace romain : **cf. carte [diapo 1]**

- **L'Italie** est dirigée par Odoacre (ancien chef de la milice) jusqu'en 493 où un autre général, Théodoric, au service de l'empereur d'Orient, réussit à le vaincre et à prendre sa place. Ce dernier est ostrogoth.
- **La Gaule est partagée** :
 - o A l'est (vallée du Rhône) : un roi burgonde
 - o Au nord-est (Alsace) : un roi, ou des rois, alamans
 - o Au nord (Belgique) : des rois francs
 - o Au centre (Bassin Parisien) : un général romain, Syagrius
 - o Au sud de la Loire (Aquitaine) : un roi wisigoth
- **L'Espagne** est partiellement occupée :
 - o Au nord-ouest (Galice) : les Suèves
 - o Une grande moitié est : les Wisigoths
- **L'Afrique du Nord** est contrôlée par un roi vandale.
- **L'Angleterre** est colonisée sur sa moitié Est par des peuples venus du continent : les Angles et les Saxons.

Au cours du VIe siècle, cette carte géopolitique se modifie considérablement, sous l'effet de la politique hégémonique de certains chefs :

- La Gaule est unifiée par les Francs de Clovis
- L'Espagne est entièrement dominée par les rois wisigoths
- L'Italie est successivement conquise par l'empereur d'Orient, puis par les Lombards.

Les populations germaniques sont en général très minoritaires par rapport aux populations indigènes et leurs chefs désireux d'imiter les Romains.

Ils ne font donc pas table rase de la civilisation romaine, au contraire : ils vont chercher à la conserver, à la défendre et à se l'approprier.

- Ils mettent alors en place des royautes très fidèles au modèle romain : qui conservent les élites romaines (sauf chez les Lombards), le droit romain, l'administration romaine, la langue latine...
- Ils se convertissent progressivement au catholicisme et, comme les empereurs romains, s'appuient sur l'Eglise pour gouverner.
- Mais ils introduisent aussi leurs propres coutumes : les valeurs guerrières, les liens de fidélité, le partage équitable entre les héritiers...

Les deux premiers siècles du Moyen Age (VIe et VIIe siècles) sont donc des **siècles de transition** qui voient se transformer progressivement l'héritage romain.

I / Fin V^e-VI^e siècle : luttres hégémoniques entre les royaumes barbares

La carte géopolitique de l'Occident connaît au VI^e siècle de profondes mutations. A commencer tout d'abord par la Gaule.

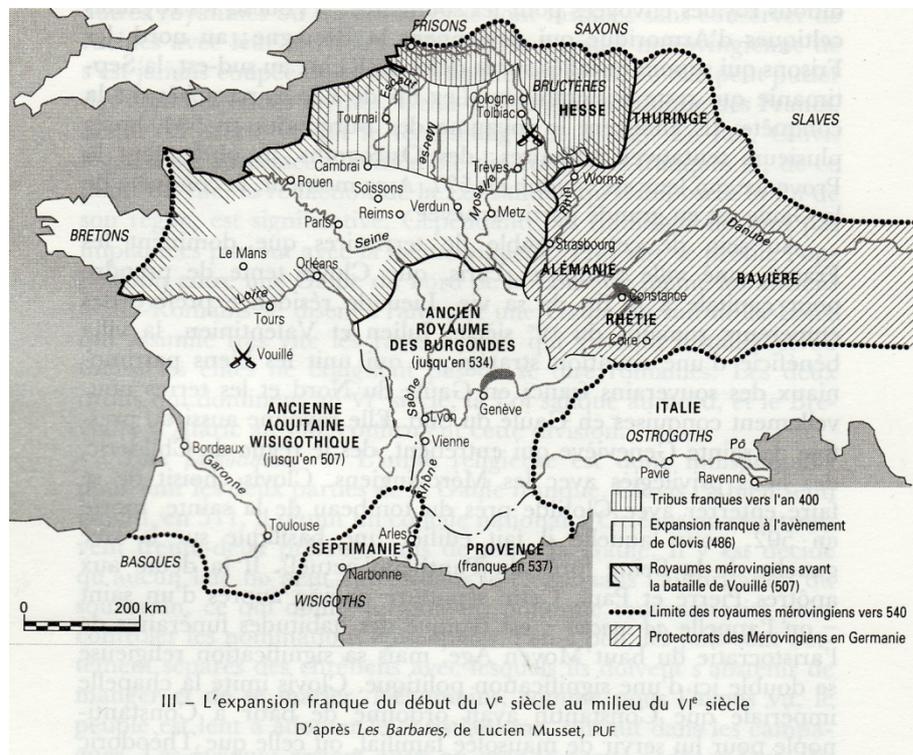
A / La conquête de la Gaule par les Francs

Les Francs ne constituaient pas en 476 un royaume unique dirigé par un roi : il y avait alors de multiples roitelets qui se partageaient le territoire correspondant à la province romaine de Belgique. [diapo 2]

C'est un de ces rois, Clovis (fils de Childéric), maître de la ville de Tournai, qui va progressivement unifier les Francs (en éliminant les autres rois) et conquérir une grande partie de la Gaule.

- Sous l'impulsion de Clovis (481-511) :

- o **486** = victoire des Francs sur **Syagrius** (maître de la milice romaine : région de Soissons/Paris)
- o **496-506** = 2 campagnes victorieuses menées contre les **Alamans** (région Alsace/Lorraine) : bataille de Tolbiac, suivie probablement (les historiens ne sont pas complètement d'accord) du baptême de Clovis vers 497.... [diapo 3]
- o **498-507** = 2 campagnes menées contre les **Wisigoths** (Aquitaine) : celle de 507 voit la victoire des Francs à Vouillé (mort d'Alaric II roi des Wisigoths => entrée des Francs à Toulouse en 508). Les Wisigoths se replient vers la Septimanie et l'Espagne (capitale : Tolède). [diapo 4]



- C. Gauvard, *La France au Moyen Âge du V^e au XV^e s.*, PUF, 1996.

- **Extension qui se poursuit avec les fils de Clovis** (dynastie mérovingienne)

- annexent le royaume **Burgonde = 532**
- annexent la **Provence = 537**

=> le royaume franc comprend alors la quasi totalité de la Gaule (sauf région de Narbonne, et Armorique) : il est devenu en 2 générations très puissant.

- **Tout au long du VIe et VIIe s. il poursuit son extension vers l'est** (Bavière, Thuringe) **et le nord** (Frise, Saxe).

B / L'Italie aux prises entre Romains d'Orient et Lombards

En 493, l'Italie était tombée entre les mains d'un général romain d'origine ostrogothique, **Théodoric, qui se proclame roi d'Italie.**

Son règne (493-526) est très brillant : [diapo 5 et 6]

- Eduqué à la romaine, il se montre très respectueux des institutions impériales : sénat, administration, impôts, élites romaines sont préservés. Il réalise même une politique de grands travaux urbains (à Ravenne, en particulier, où se trouve son palais)
- En même temps, il maintient son peuple (numériquement minoritaire) en dehors du système romain : droit différent, religion arienne.
- Son règne est une époque de prospérité pour l'Italie.
- Mais la séparation stricte entre les deux élites crée finalement des tensions politiques qui minent la fin de son règne.

A sa mort en 526, son petit-fils est trop jeune pour régner, ce qui affaiblit considérablement la royauté ostrogothique. C'est de cette faiblesse que va profiter le souverain d'Orient pour reprendre pied en Italie.

1 - La reconquête de l'Italie par Justinien (535-555)

L'empereur Justinien, monté sur le trône de l'Empire romain d'Orient en 525, rêve de reconquérir l'Occident : **[diapo 7]**

- **En 533 : il envoie son armée en Afrique du Nord** (général Bélisaire) et s'empare du royaume vandale, affaibli par des troubles dynastiques (il n'offre que très peu de résistance).
- **En 535 : il se tourne vers le royaume ostrogothique d'Italie** beaucoup plus organisé et solide.
 - Cette conquête s'avère longue et difficile (20 ans, de 535 à 555).
 - Elle laisse l'Italie exsangue (toutes les élites romaines ont fui ou disparu) et affaiblit l'Empire d'Orient qui a mobilisé une grande partie de ses forces militaires et de ses finances, au détriment des autres frontières.
- **En 554, Justinien s'empare également de la Bétique**, au sud-est de l'Espagne.

2 – L'arrivée des Lombards et la formation d'un puissant royaume

- **Dès 568**, alors que les armées byzantines sont réquisitionnées sur le front perse, de nouveaux envahisseurs germains, **les Lombards, font la conquête de la moitié nord de l'Italie** (plus tard appelée la Lombardie). **[diapo 8]**
- **Byzance** réussit difficilement à maintenir sa domination à **Ravenne, Rome et dans le sud de l'Italie.**
- Au cours du VIIe et VIIIe siècle, **les Lombards établissent un très**

puissant et très brillant royaume :

- Peu romanisés au départ (ils viennent des rives de la Baltique, en passant un temps par la plaine du Danube où ils sont devenus ariens), leur arrivée crée une véritable rupture dans les institutions politiques romaines.
- **Les Lombards suivent un roi** (le 1^{er} s'appelle Alboin) qui établit sa capitale, d'abord à Monza, puis Milan et enfin à Pavie (à partir de 626), mais une partie des élites s'affirme de manière autonome : prenant le titre de ducs, ces chefs tiennent respectivement les territoires autour des villes de Spolète, de Bénévent et le Frioul (nord-est).
- **Au cours du VII^e s., les rois lombards imitèrent le modèle romain** : Pavie se dote d'un palais et d'une administration centrale (sur le modèle impérial), avec une chancellerie active capable de produire des textes de lois.
- **Convertis vers la fin du VII^e au catholicisme**, les rois lombards fondent des monastères et des églises.
- Mais ils restent cependant **en conflit avec les papes**, toujours soutenus par l'empire romain d'Orient : le territoire de Rome est alors sous l'autorité de Byzance.

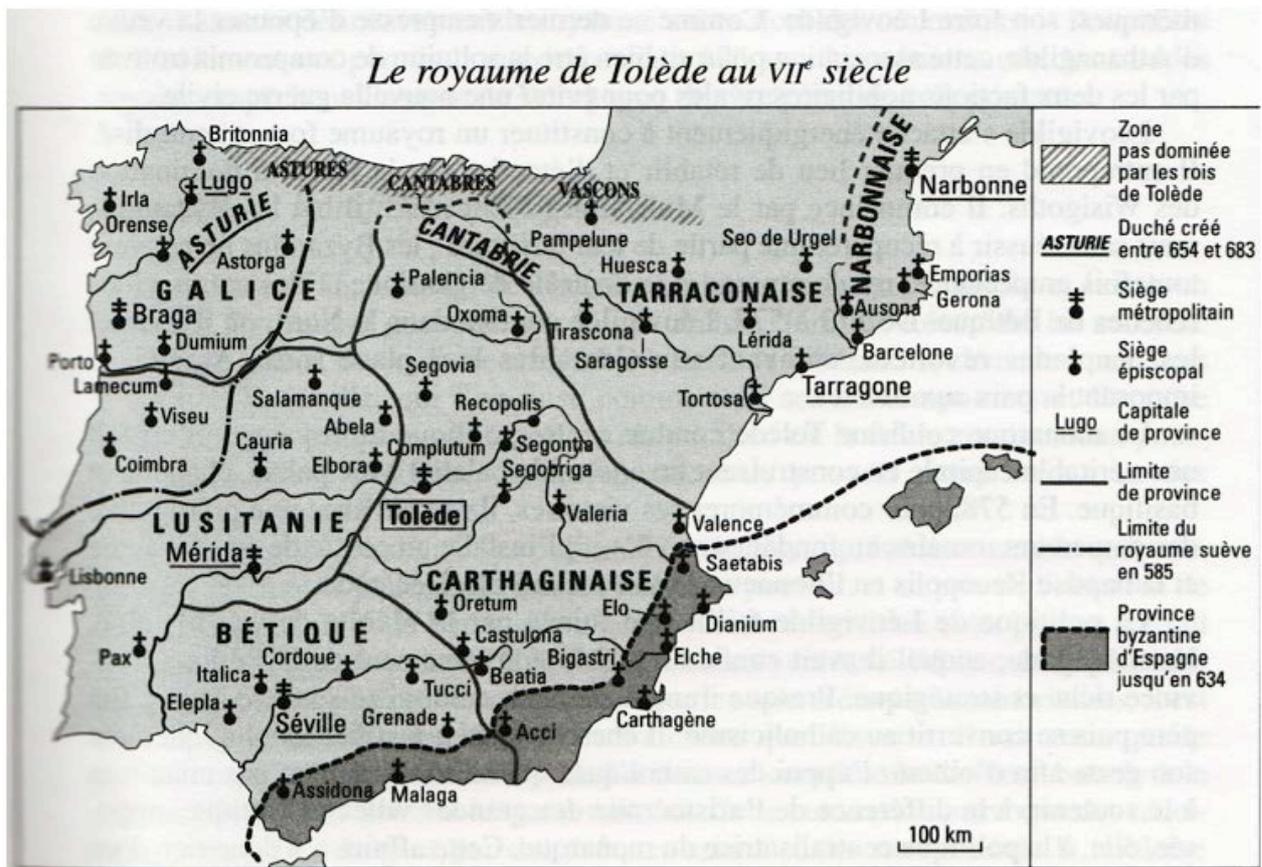
L'ITALIE AU DÉBUT DU VII^e SIÈCLE



J.-P. Delumeau, I. Heullant-Donat, *L'Italie au Moyen Age, V^e-XV^e siècle*, Hachette, Paris, 2000.

C / La formation du royaume wisigoth de Tolède

- Après la défaite des Wisigoths à Vouillé (507), **le pouvoir central wisigoth se recentre en Espagne et prend pour capitale Tolède** : palais et cour sur le modèle romain, composée de dignitaires, d'officiers palatins, de nobles. [diapo 9]
- **Sur le plan territorial**, les rois wisigoths contrôlent :
 - o La Septimanie ou Narbonnaise (actuel Languedoc-Roussillon),
 - o L'ancien royaume suève (Galice) depuis 584
 - o Mais perdent la Bétique reconquise par Justinien en 554.

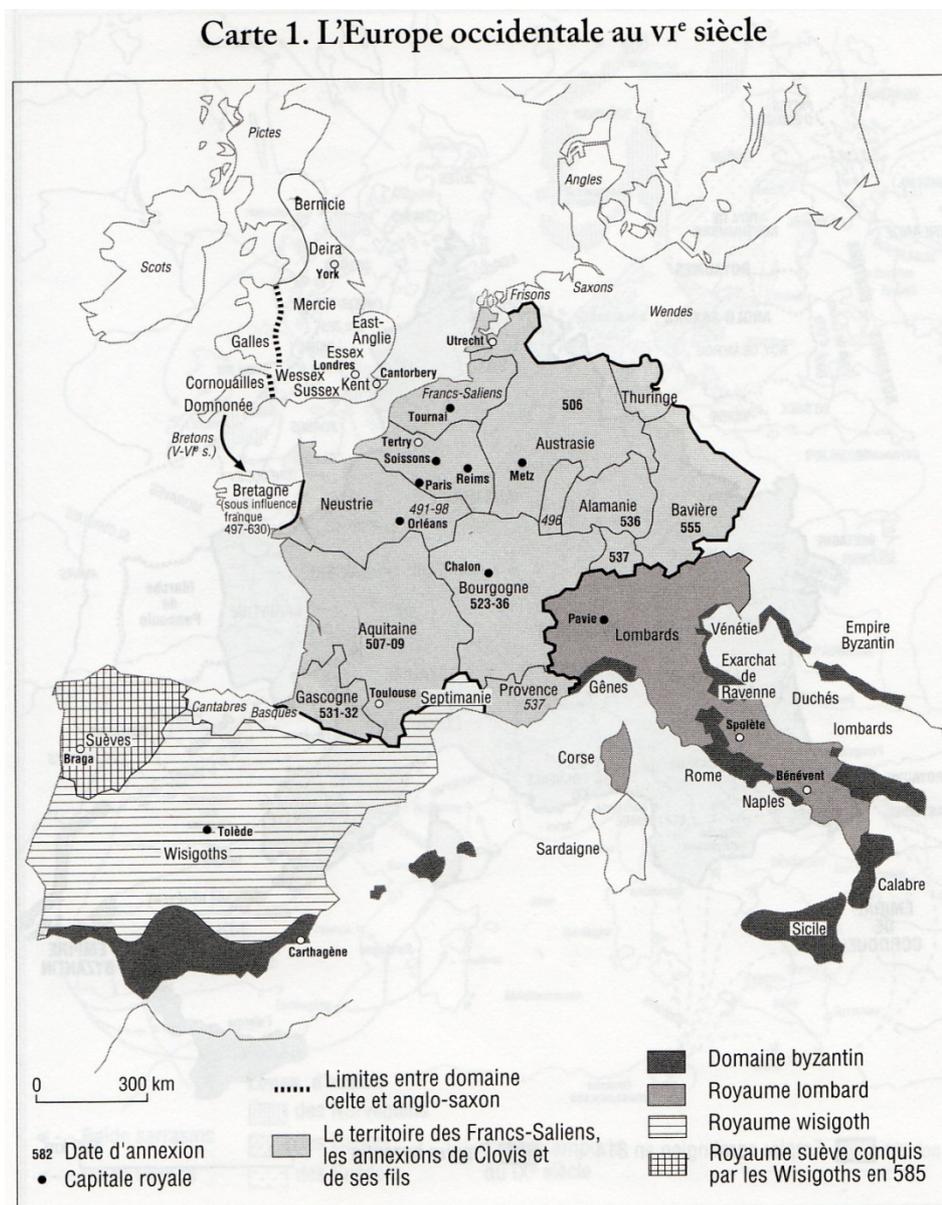


D. Menjot, *Les Espagnes médiévales*, Hachette supérieur, 2001.

- **A partir de 589**, avec la conversion au catholicisme de Recarède, **les rois deviennent catholiques** et nouent une alliance étroite avec l'Église : [diapo 10]
 - o **Les évêques s'associent à la royauté** : les conciles réunissent à la fois les évêques et les nobles laïcs, et sont l'occasion de prises de décisions communes = les lois civiles émanent de ces conciles.
 - o De très brillants évêques, imprégnés de culture romaine, **conseillent le roi** : Léandre et Isidore de Séville (grande culture classique, auteur de nombreux ouvrages, en particulier *Les Étymologies*, véritable encyclopédie enseignée pendant tout le Moyen Âge).

- **La royauté est en principe élective**, mais régulièrement les rois ont tenté d'imposer leur fils comme héritiers ; néanmoins, ces dynasties ne dépassent pas 2 à 3 générations.
- **La royauté devient sacrée** : imitant le sacre des rois d'Israël (Bible), le roi Wamba se fait sacrer en 672.
- **A la fin du VII^e s., le royaume connaît une crise politique et sociale** : l'aristocratie fait et défait les rois, devenant plus ou moins autonome sur ses terres.
- Profitant de cet affaiblissement politique, **entre 711 et 714, les armées arabo berbères conquièrent l'Espagne** ; seule une petite poche de résistance chrétienne se maintient dans les Asturies et aux pieds des Pyrénées.

Voilà à quoi pouvait ressembler **l'ancien Empire romain d'Occident entre la fin du VI^e siècle et le VII^e siècle** :



M. Gaillard, A. Wagner, *Les sociétés en Europe du milieu du VI^e s à la fin du IX^e s*, Bréal, 2002.

II / Les royautés barbares : permanence et changements par rapport à l'empire romain

Les rois barbares, on l'a dit, sont **fascinés par le modèle romain** :

- **ils vont donc chercher à l'imiter et à le conserver** :
 - en se convertissant au catholicisme,
 - en conservant les structures administratives,
 - en s'appuyant sur les élites romaines et sur l'Eglise
- **Mais en même temps, ils conservent en partie les valeurs ancestrales** : fondées sur la suprématie de la guerre et des liens d'hommes à hommes (liens de fidélité).

Le résultat est original !

A / Des rois catholiques

La conversion des rois barbares au catholicisme s'explique par la **volonté d'imiter le modèle impérial** qui s'appuyait sur la religion unique pour unifier l'Empire : **le roi hérite de l'empereur le pouvoir de chef de l'Eglise** à condition d'être catholique. [diapo 11]

L'Eglise ne souffre donc pas de l'arrivée des « Barbares ». Elle devient même très puissante à partir du moment où elle est soutenue par les élites barbares, ce qui lui permet de poursuivre son entreprise de christianisation.

1 – Conversion des rois et de leur peuple

- **Le premier à se convertir est Clovis**, roi des Francs (481-511) : la date de son baptême est débattue, soit vers 497, soit vers 507-508. Ses raisons sont politiques :
 - Il a besoin des évêques (tous romains) pour gouverner, et de leur soutien pour conquérir le royaume wisigoth (ariens).
 - Sa conversion lui permet de s'allier l'aristocratie gallo-romaine contre les Wisigoths.
 - Enfin, en se convertissant, il peut jouer son rôle de chef de l'Eglise, comme le faisait l'Empereur => en 511, il convoque le premier concile du royaume franc.
 - Avec lui, ce sont ses guerriers qui se convertissent : les élites franques suivent l'exemple de leur chef ce qui leur permet désormais de fusionner avec les élites romaines (par les mariages).
- Le second à se convertir est **le roi burgonde Gondebaud, au début du VIe siècle** :
 - Il imite Clovis dont il craint la concurrence.
 - Il abandonne donc l'arianisme pour se rapprocher des évêques gallo-romains de son royaume.
- **Le roi wisigoth, Récarède**, se convertira également à la **fin du VIe** (589) afin de consolider son pouvoir en Espagne : sa conversion entraîne l'unification de l'Eglise d'Espagne sous l'autorité du roi, chef de l'Eglise.
- **Les Lombards**, ariens eux aussi, se convertissent au catholicisme vers le **milieu du VIIe siècle**.
- **Les rois anglo-saxons** (Angleterre) se convertiront à leur tour au cours du VIIe s. sous l'influence à la fois des moines irlandais, des missionnaires

envoyés par le pape et également des rois mérovingiens (mariages de princesses mérovingiennes avec des souverains anglais)

- ⇒ **La conversion des rois est immédiatement suivie par celle de leurs élites** (les Grands de l'aristocratie). Les conséquences politiques et sociales sont importantes :
 - Les élites germaniques fusionnent avec les élites romaines (mariages, amitié, alliances).
 - Les nobles barbares peuvent désormais accéder au haut clergé, ce qui jusque là était réservé à l'aristocratie romaine.
 - Le christianisme catholique permet la fusion définitive des cultures réciproques des deux populations : mêmes pratiques culturelles et funéraires.
- ⇒ L'adhésion des élites germaniques au christianisme a donc permis **une fusion des traditions culturelles au sein de l'élite sociale**. Du coup, **le fossé religieux prend une dimension sociale** :
 - Les élites sont chrétiennes et très investies dans la propagation du christianisme
 - Les classes populaires (surtout paysannes) ne sont pas, ou mal, christianisées.

2 - Un roi protecteur de l'Eglise

Les rois convertis au catholicisme ont investi les fonctions de l'empereur romain : ils **sont les chefs de l'Eglise de leur royaume**.

- A ce titre, **ils convoquent les conciles** qui réunissent tous les évêques du royaume : comme par exemple, en 511 celui convoqué par Clovis, ou en 589 par Reccarède
- Ils **nomment officiellement les évêques** à leur poste, même si théoriquement l'élection « par le clergé et par le peuple » est maintenue ; l'approbation royale est devenue nécessaire
- Ils **octroient des privilèges** et des aides financières à l'Eglise : donations de terres du fisc (appartenant à l'Etat), exemptions d'impôts...
- Ils encouragent et **accompagnent les missions d'évangélisation** sur les marges de leur royaume : vers la Frise, la Bavière...
- Ils **fondent des monastères** : par exemple, la reine Bathilde au milieu du VIIe fonde de nombreux monastères comme Chelles et Corbie.

En Espagne au VIIe s., les rois convertis au catholicisme construisent une **monarchie théocratique** sur le modèle impérial : les évêques sont les premiers collaborateurs du pouvoir royal.

3 – La christianisation des populations [diapo 12]

- **Les campagnes vont être progressivement christianisées entre le VI^{ème} et le VIII^{ème} siècle**. Au « *paganus* » qui désignait le « paysan » mais aussi le « païen », a succédé une paysannerie sensible à la foi chrétienne et en particulier à sa manifestation populaire : **le culte des saints** => croyances au pouvoir de protection des saints, vénérés à travers leurs « restes » ou « **reliques** » .

- **Deux facteurs ont contribué à cette christianisation des campagnes** =
 - ⇒ Le développement des **églises rurales** sous l'égide de l'aristocratie locale et des évêques ;

- ⇒ **La multiplication des monastères ruraux** qui organisent la dévotion autour du tombeau ou des reliques d'un saint, vers lequel les populations environnantes se tournent pour demander aide et guérison (plus le saint est réputé pour ses miracles, plus les gens viennent de loin).

- **La christianisation des populations rurales est visible par l'archéologie :**

- ⇒ Jusqu'au milieu du VII^e siècle, les paysans se faisaient enterrer dans des nécropoles en plein champ, loin des habitats, avec du mobilier dans la tombe (objets de la vie quotidienne) selon les rites païens.
- ⇒ A partir de la fin du VIIe, les populations se font enterrer dans les cimetières, zones funéraires consacrées qui jouxtent l'église : c'est la preuve qu'elles sont devenues chrétiennes.

B / Un gouvernement sur le modèle romain

L'un des signes de la permanence de l'administration romaine concerne **l'usage du latin et de l'écrit** dans l'administration des royaumes et **l'importance du droit** : [diapo 13]

- Imitant les Romains, **les premiers rois germaniques font mettre par écrit leurs « coutumes »** ou lois :
 - Ex. le code d'Euric chez les Wisigoths (vers 480),
 - la loi salique rédigée sur ordre de Clovis (vers 500),
 - et la loi Gombette des Burgondes (vers 515).
- En même temps, **ils conservent le droit romain** (code théodosien) pour les populations romaines, faisant parfois des compilations de ces lois romaines :
 - Le bréviaire d'Alaric (fin Ve s)
 - La loi romaine des Burgondes (début VIe s)

1 – Le palais du roi

Le modèle romain était celui d'un Etat centralisé, incarné par un souverain, et dont le cœur politique était le palais, doté d'une chancellerie d'où émanaient tous les ordres, les lettres, les lois impériales, les ambassadeurs....

C'est cette structure générale que l'on retrouve dans les royaumes barbares :

- **L'administration centrale :**

- ⇒ Les Francs et les Wisigoths ont **un palais itinérant**, c'est à dire plusieurs villas/palais qu'ils occupent quelques mois par an : la cour et les services administratifs les suivent.
- ⇒ Mais **chaque royaume a une capitale** avec un palais qui sert de lieu de représentation du pouvoir : où le roi édicte les lois, reçoit les ambassades, tient les grandes assemblées avant une guerre...
 - Ex. Toulouse, puis Tolède pour les Wisigoths ;
 - Paris pour Clovis, Clotaire II et Dagobert; [diapo 14]
 - Ravenne et Rome pour Théodoric Ier;
 - Pavie pour les rois lombards ...

- ⇒ L'organe central de l'administration est **la chancellerie** : dirigée par **le référendaire** (porteur du sceau royal) avec tout un service de rédaction des édits et diplômes royaux (notaires)...
- ⇒ **Le trésor royal** : sous le contrôle du trésorier qui frappe monnaie, fait entrer les impôts (utilisant toujours les registres fiscaux de l'époque romaine), redistribue une partie de ces revenus sous forme de dons à ceux qui servent l'État...
- ⇒ **De nombreux fonctionnaires** sont employés à la cour :
 - **Officiers palatins** s'occupent de l'administration centrale : trésorier, référendaire (chancelier)...
 - Les **officiers de la maison du roi** : intendant (maitre du palais), sénéchal... s'occupent de la gestion domestique (personnel, ravitaillement, repas, voyages)
 - A partir du VII^e s. chez les Francs, **le maire du palais** (*major domus*) qui au départ s'occupe de la gestion domestique devient le chef de l'administration centrale.
- ⇒ **La cour** sert aussi de centre de formation : **les jeunes de l'aristocratie viennent se former aux tâches administratives**, vivent dans l'intimité du roi qu'ils apprennent à servir et à aimer, avant d'être nommé fonctionnaires dans les provinces.

2 – Des comtes à la tête des cités

A l'échelle locale, le souverain a besoin de fonctionnaires qui le représentent et administrent en son nom le royaume.

Les souverains francs, wisigoths, ostrogoths ont conservé **les anciennes divisions administratives romaines** : la **civitas**, divisée dans le Nord en **pagi**. [diapo 15]

- Le personnage officiel représentant le roi est **le comte** (hérité du *comes civitatis*) : nommé par le roi, il exerce le pouvoir public au nom du roi dans le cadre du territoire de la cité. C'est à lui que reviennent les trois pouvoirs régaliens :
 - Lever l'impôt
 - Rendre la justice
 - Lever l'armée et assurer l'ordre
- Des fonctionnaires subalternes dépendent désormais de ces deux pouvoirs (celui du comte et celui de l'évêque) et portent parfois encore les anciens titres romains = curiales, édiles, questeurs, centeniers, viguiers ...
- **L'administration locale** sert de relais au roi pour assurer **2 pouvoirs** essentiels :
 - **La levée des impôts directs et indirects** :
 - directs, sur le modèle romain : les rois mérovingiens réussissent à contrôler jusqu'au début du VII^e s. les registres fiscaux romains
 - indirects : taxes sur les marchandises (péages tonlieux), sur les voyageurs, d'où un contrôle étroit des centres économiques par les rois = les ports, les villes, les voies de passage (fleuves, ponts, routes, gués)
 - **La justice**, assurée localement par le comte qui préside le tribunal (le *mallus*) fortement marqué par le droit germanique.

3 – Des évêques au service du roi

- **Au VI^e siècle, les évêques sont presque tous membres de l'aristocratie romaine**, héritiers de la culture latine, qui tiennent souvent leur charge épiscopale d'oncle à neveu.
 - o Ils servent le roi comme ils servaient l'empereur : fidèlement
 - o D'autant que le roi est le chef de l'Eglise, qu'ils sont nommés par lui, qu'ils sont devenus des serviteurs de la royauté.
 - o Leurs pouvoirs administratifs étendus font d'eux de véritables fonctionnaires au service de la royauté.
- **A partir de la fin du VI^e et au VII^e siècle, l'origine des évêques est mixte** (la fusion des élites romaines et germaniques est en cours), mais **ils restent tous issus de l'aristocratie et de zélés serviteurs de l'Etat** : [diapo 15]
 - o Souvent formés à la cour dans leur jeunesse, ils sont ensuite nommés par le roi à leur poste où ils continuent à servir le roi comme magistrat urbain et guide spirituel.
 - o Leur rôle dépasse désormais les strictes fonctions religieuses : il gère de fait les affaires municipales (ce que faisaient jusque là les curiales) et défend éventuellement les populations contre les abus des agents de l'État.
 - o En Espagne, les évêques participent à l'élection du roi et soutiennent la monarchie à travers les conciles, l'enseignement (propagande), l'art...: Isidore évêque de Séville devient le principal conseiller des rois de la 1^{ère} moitié du VIIe.
- **A la fin du VII^e**, alors que la royauté franque est affaiblie face à une aristocratie toute puissante, les évêques deviennent souvent indépendants du pouvoir royal et se taillent de véritables principautés.

C / De nouvelles formes de pouvoir

Aux structures romaines se superposent cependant des coutumes germaniques qui modifient en partie les modes de gouverner.

1 – Un *regnum Francorum*, plusieurs rois

- **Chez les Francs**, le royaume (*regnum*) reste une notion romaine indivisible, mais **le pouvoir royal est partagé entre les héritiers royaux**. Un tel système était censé assurer la paix entre les héritiers. En fait, il suscita surtout les conflits.
- De fait, au cours du VIe siècle, **trois entités politiques se dessinent : Austrasie, Neustrie, Bourgogne**.

Chronologie rapide des partages :

- ➔ Clovis laisse 4 fils qui se partagent le royaume. [diapo 16]
- ➔ Un seul (Clotaire) survit finalement, laissant en 561 4 fils qui à nouveau se partagent le royaume : les trois *regna* sont en place. [diapo 17]
- ➔ Or, deux d'entre eux se font une guerre impitoyable (Chilpéric roi de Neustrie et Sigebert roi d'Austrasie) qui se poursuit sur trois générations (jusqu'en 613).

- Ce n'est qu'en 614 que Clotaire II (fils de Chilpéric et roi de Neustrie) finit par vaincre l'autre partie (la reine Brunehaut, veuve de Sigebert, et son petit-fils) et réunit le royaume sous sa seule autorité. [diapo 18]
- Son fils Dagobert sera le dernier roi mérovingien à régner sur un seul royaume unifié. Il meurt en 639 ;
- à partir de là le royaume sera à nouveau divisé en 2 (Austrasie/Neustrie), les régions périphériques devenant progressivement autonomes (duché d'Aquitaine, duché de Bavière, d'Alémanie, de Thuringe...). [diapo 19]



G. Bührer-Thierry, *L'Europe carolingienne (714-888)*, Paris, Armand Colin, 2001

2 – Les liens de fidélité

Autre nouveauté introduite par les coutumes germaniques : **les liens de fidélité**, dits aussi « liens d'homme à homme » car ils unissent 2 hommes entre eux dans une **relation verticale** (l'un étant au service de l'autre) **mais réciproque** (service militaire en échange de cadeaux, selon le principe du don/contre-don).

- **Le roi tient son pouvoir de la guerre :**
 - o Elu, à l'origine, par ses guerriers, le roi s'impose par les victoires et le butin qu'il partage avec ses hommes.
 - o Pour gagner la guerre, il s'entoure de guerriers "fidèles" qui lui prêtent un serment de fidélité en échange de cadeaux, d'une part

du butin, ou du revenu foncier d'une propriété (les « bénéfiques ») : les fidèles du roi sont appelés les « **leudes** ».

- **Ses leudes ont à leur tour des guerriers à leur solde** qui sont liés à eux par des liens de fidélité :
 - o Ils sont en général, logés et nourris à la table de leur seigneur.
 - o Mais ils sont aussi récompensés par des cadeaux et une part de butin en temps de guerre...

2 – Des pouvoirs délégués à l'aristocratie

- **Dans ce système politique, l'aristocratie devient toute puissante, car elle cumule :**

- **La puissance politique** (au service des rois) = les « grands » (comme les appellent les textes) détiennent les charges publiques (celles de comtes, de maire du palais, d'évêques, d'officiers palatins...) et sont « fidèles » du roi qui les récompense sans cesse pour leurs services (parts de butin, cadeaux, terres)
 - **Un contrôle du sacré** : l'aristocratie fournit à l'Eglise ses cadres (évêques, prêtres, abbés, abbesses) et ses moyens financiers (dons de terres, créations d'abbayes, d'églises...) : c'est elle qui, associée au roi, contrôle donc l'Eglise.
 - **Une puissance foncière grandissante** : les grands possèdent des « villas » dont ils tirent l'essentiel de leurs revenus ; en plus, ils accroissent ce patrimoine privé grâce aux dons de terres que leur font les souverains en remerciement de leur fidélité.
 - **Une puissance militaire** : les nobles s'entourent de fidèles guerriers qui les accompagnent dans toutes leurs expéditions militaires, gardent leurs propriétés, font exécuter les ordres, perçoivent les revenus des domaines...
- **La montée en puissance de familles aristocratiques** qui tiennent les postes clé **a progressivement affaibli les rois mérovingiens à partir du milieu du VII^e siècle** : [diapo 20]
- o les partages, les minorités des rois ont favorisé le processus ;
 - o les maires du palais deviennent alors les véritables détenteurs du pouvoir.

Parmi eux, une très puissante famille aristocratique prend quasiment, à partir de 623, le monopole de la mairie du palais d'Austrasie : les Pippinides, ancêtres de la future dynastie royale connue sous le nom de Carolingienne.

La suite dans le chapitre suivant....

Documents et exercices en lien avec le CM 2

TEXTE 1

Clovis, vainqueur des Wisigoths

Aussi le roi Clovis dit-il aux siens : « C'est avec beaucoup de peine que je supporte que ces ariens¹ tiennent une partie des Gaules. Marchons avec l'aide de Dieu et, après les avoir vaincus, soumettons leur terre à notre domination. » Comme cette harangue avait plu à tous, l'armée fut mobilisée et il se dirigea sur Poitiers, où Alaric² séjournait alors. Mais, puisqu'une partie des troupes traversait le territoire de Tours, par respect pour saint Martin³, il promulgua un édit pour que personne ne prit dans cette région autre chose que l'alimentation en herbe et de l'eau. Or, quelqu'un de l'armée, ayant trouvé le foin d'un pauvre, dit : « est-ce que le roi n'a pas ordonné de prendre seulement l'herbe et rien d'autre ? Et ceci, dit-il, c'est de l'herbe. Nous ne transgresserons pas son ordre, si nous la prenons. » Et comme il avait usé de violence et emporté par la force le foin du pauvre, le fait parvint aux oreilles du roi. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'homme fut exécuté par l'épée et le roi déclara : « Comment espérer la victoire, si nous offensons saint Martin ? » Cela suffit pour que l'armée par la suite ne prit rien dans cette région. Quant au roi, il envoya des messagers à la sainte basilique⁴, en leur disant : « Allez et peut-être recevrez-vous du sanctuaire quelque présage de victoire. » Après leur avoir donné des présents pour qu'ils les remissent au saint lieu, il déclara : « Si Toi, Seigneur, tu m'assistes et si tu as décidé de livrer à ma mais ce peuple incrédule et toujours opposé à Toi, à l'entrée de la basilique de saint Martin daigne m'accorder la faveur de m'en faire la révélation, pour que je sache si tu daigneras être favorable à ton serviteur. » Or, comme ses agents se hâtaient et pénétraient dans l'église selon l'ordre du roi, au moment où ils entraient dans la basilique, le primicier⁵, qui était là, entonna cette antienne⁶ à l'improviste : « Tu m'as ceint, Seigneur, de force pour le combat ; tu as fait ployer sous moi mes agresseurs ; mes ennemis, tu m'as fait voir leurs dos et ceux qui me haïssent, tu les as exterminés. » En entendant ce qu'on chantait, ils rendirent grâce au Seigneur, promirent l'accomplissement des vœux au bienheureux confesseur et portèrent joyeusement la nouvelle au roi. Ce dernier, ensuite, étant arrivé avec son armée au bord du fleuve de la Vienne, ignorait totalement en quel lieu il devait le traverser, car ce fleuve avait enflé par suite d'une inondation causée par les pluies. Comme pendant la nuit il avait prié le Seigneur de daigner lui montrer un gué où il pourrait traverser, quand le matin fut venu, une biche merveilleusement grande entra devant eux dans le fleuve par la volonté de Dieu et, puisqu'elle passait à gué, le peuple sut où il pourrait traverser. En venant à Poitiers, le roi, au loin, demeurait dans sa tente, quand un phare en feu sortit de la basilique de saint Hilaire⁷ et lui parut arriver sur lui, comme pour signifier qu'avec l'aide de la lumière du bienheureux confesseur Hilaire, il triompherait plus facilement des armées hérétiques, contre lesquelles souvent cet évêque avait lutté pour la foi. Il adjura toute l'armée de ne dépouiller personne ou de ne rien voler à quiconque ni en ce lieu, bien sûr, ni sur la route [...]

Pendant ce temps, le roi Clovis rencontre Alaric, roi des Goths, dans la plaine de Vouillé à dix milles de la ville de Poitiers et, pendant que les uns livrent combat de loin, les autres luttent corps à corps. Et comme, selon leur coutume, les Goths avaient tourné le dos, ce même roi Clovis obtint la victoire avec l'aide de Dieu. Il avait pour l'aider le fils

¹ Partisans de l'arianisme, hérésie chrétienne issue de la doctrine d'Arius, prêtre d'Alexandrie, mort en 336. Les Wisigoths étaient chrétiens ariens.

² Alaric II, roi des Wisigoths de 484 à 507.

³ Martin, évêque de Tours de 371 à 397, devint l'un des saints les plus vénérés de Gaule.

⁴ La basilique Saint-Martin, à Tours, où se trouvait le tombeau du saint.

⁵ Le primicier est le chef de chœur à l'église.

⁶ Verset qui est chanté avant et après un psaume (prière).

⁷ Basilique à Poitiers où se trouve le tombeau de saint Hilaire, évêque de Poitiers mort en 368.

de Sigebert⁸ le boiteux, nommé Clodéric... Ensuite, comme le roi, après avoir mis les Goths en fuite, avait tué le roi Alaric, deux hommes, arrivant tout à coup en sens inverse, lui frappent de leurs lances chacun des deux côtés. Mais, à l'aide de sa cuirasse et de son cheval rapide, il échappa à la mort. En ce lieu, une multitude d'Arvernes, qui étaient venus avec Apollinaire⁹ et qui étaient les premiers des sénateurs, tombèrent alors. S'enfuyant de ce combat, Amalaric¹⁰, fils d'Alaric, alla en Espagne et tint sagement le royaume de son père. Clovis, cependant, envoie son fils Thierry¹¹ en Auvergne en le faisant passer par les cités d'Albi et de Rodez. En s'en allant, celui-ci soumit à l'autorité de son père les villes comprises entre le territoire des Goths et la frontière des Burgondes. Alaric, quant à lui, régna vingt-deux ans. Clovis, de son côté, passa l'hiver dans la ville de Bordeaux, emporta de Toulouse tous les trésors d'Alaric, puis vint à Angoulême. Et il reçut du Seigneur une si grande grâce qu'à sa seule vue les murs s'écroulèrent d'eux-mêmes. Alors, après avoir expulsé les Goths, il soumit la ville à son pouvoir. Après quoi, ayant parachevé la victoire, il retourna à Tours et offrit de nombreux présents à la sainte basilique du bienheureux Martin.

Il reçut donc de l'empereur Anastase¹² les codicilles¹³ du consulat¹⁴ et, ayant revêtu dans la basilique de saint Martin la tunique de pourpre¹⁵ et la chlamyde¹⁶, il mit sur sa tête le diadème. Alors, étant monté à cheval, jetant ça et là de sa propre main aux populations présentes de l'or et de l'argent sur le chemin qui va de la porte de l'enclos à l'église de la cité, il en fit distribution de sa volonté très généreuse et, à partir de ce jour, fut appelé consul ou Auguste¹⁷. Et puis, étant sorti de Tours, il vint à Paris et y établit le siège du royaume. C'est là que Thierry vint le rejoindre.

Grégoire de Tours, évêque de Tours (entre 573 et 594), auteur des *Dix livres d'Histoire*, plus connu sous le nom de *L'Histoire des Francs*.. Ici extraits du Livre II, chap. 37 et 38. Ed. et trad. R. Latouche, Paris, Les Belles Lettres, 1995, p. 129-133.

Commentaire (plan détaillé)

Clovis vainqueur des Wisigoths

Introduction :

En 507, le roi des Francs, Clovis, domine la moitié Nord de la Gaule, du Rhin jusqu'à la Loire ; il a fédéré l'ensemble des Francs saliens, et soumis les Alamans. Il cherche depuis 498 à conquérir le riche territoire aquitain et à prendre pied sur la Méditerranée. Devenu chrétien à la fin du VI^e siècle, il sait qu'il peut compter sur le soutien des élites gallo-romaines vivant dans les régions méridionales sous la domination du roi wisigoth resté arien. En 507, assuré de l'aide fournie par les Burgondes et les Francs rhénans, il attaque le roi Alaric avec ses armées.

Cette expédition militaire qui conduisit les Francs à la victoire de Vouillé n'est connue qu'à travers un seul récit, celui de Grégoire de Tours. Or, cet auteur, évêque

⁸ Sigebert, roi des Francs rhénans.

⁹ Apollinaire, fils de Sidoine Apollinaire, mort en 516, appartient à l'aristocratie auvergnate qui a pris le parti des Wisigoths contre les Francs.

¹⁰ Amalaric, fils d'Alaric II et petit-fils (par sa mère) du roi des Ostrogoths (Italie), Théodoric. Ce dernier intervint et devint roi du royaume des Wisigoths en 511, en attendant que son petit-fils puisse prendre les rênes du pouvoir. Ce n'est qu'à sa mort, en 526, qu'Amalaric monte sur le trône et règne jusqu'à 531.

¹¹ Thierry est le fils aîné de Clovis, né du premier mariage de son père avec une princesse franque rhénane.

¹² Anastase I^{er}, empereur romain d'Orient de 491 à 518.

¹³ Acte de nomination à une dignité ou à une charge administrative.

¹⁴ Le consulat est devenu à la fin de l'Empire une magistrature prestigieuse, décernée par l'empereur en récompense de services rendus, mais dépourvue de pouvoirs précis.

¹⁵ La couleur pourpre est un privilège impérial, à Rome. Elle était réservée aux dignitaires proches de l'empereur.

¹⁶ Manteau à la romaine fixé sur l'épaule droite par une fibule (cf. reconstitution de Childéric).

¹⁷ Auguste est le titre donné aux empereurs romains. La confusion de Grégoire de Tours entre « consul » et « Auguste » est probablement volontaire : il laisse entendre que Clovis est digne du titre impérial en Occident.

de Tours entre 575 et 594, écrit ses *Histoires* près de 80 ans après les faits, utilisant probablement les témoignages oraux, devenus quasi légendaires, de cet événement glorieux.

Le récit est à la fois épique et très imprégné par une vision chrétienne des choses : on voit comment Dieu aida Clovis à franchir la Loire et à vaincre le roi wisigoth de Toulouse, Alaric II, puis à occuper le territoire aquitain et auvergnat sous domination wisigothique, pour être ensuite récompensé par l'empereur d'Orient Anastase qui lui octroie le titre de consul et auguste.

Il est clair que cet événement très important dans le règne de Clovis appartient déjà à la légende et que cette victoire fut embellie par la propagande mérovingienne. Mais, la réalité des faits, leur exactitude, ne préoccupent pas vraiment l'évêque de Tours. Ce qu'il tient à montrer, à travers cet épisode, c'est le "bon roi Clovis", dont les qualités se manifestent ici de manière exemplaire puisque Dieu le protège et l'aide dans son entreprise en lui donnant la victoire. Grégoire montre Clovis en exemple à ses descendants qui règnent sur la Gaule alors que lui-même écrit. Il fait donc de Clovis tout à la fois, un roi très chrétien, et par conséquent aidé de Dieu qui le protège et fait de lui un roi victorieux ; enfin, cette victoire le rend égal à l'empereur d'Orient qui lui même reconnaît son frère : Clovis est devenu un nouveau Constantin.

I / LE ROI "TRES CHRETIEN"

La foi et la piété de Clovis se manifestent à plusieurs reprises et sous différentes formes :

1- Clovis se fait le champion de la cause catholique contre les hérétiques, les méchants, les persécuteurs ariens : cad les Wisigoths

Il peut le faire depuis qu'il s'est fait baptisé (vers 597) ; habileté politique qui lui permet de partir en guerre contre les non catholiques (Alamans, Burgondes, Wisigoths).

2 - Clovis aime et respecte les saints, en particulier saint Martin (dont le tombeau se trouve à Tours) =

- lorsqu'il traverse le territoire de Tours, il interdit à ses hommes de voler et piller les terres sous la protection du saint : il punit de mort un soldat désobéissant
- il envoie des messagers demander la protection de saint Martin
- il remercie le saint après sa victoire en donnant à son Eglise une partie du butin

3- Du coup, Clovis est aidé de Dieu ; ce dernier lui envoie par l'intermédiaire des saints des signes de sa protection

- message de victoire dans l'église Saint-Martin de Tours
- biche traversant le fleuve et montrant le gué à l'armée
- Hilaire (évêque de Poitiers au début du IVème) apparaissant sous la forme d'une boule de feu

II / LE ROI VICTORIEUX

Clovis assuré de la protection divine ne connaît (aux dires de Grégoire) que des victoires. On peut essayer de reconstituer les partis qui s'opposent et les étapes de la victoire. Cependant, à la lumière d'autres sources, on s'aperçoit que Grégoire cache les échecs militaires ou politiques de Clovis, mettant seulement en lumière ses succès =

1- Les partis en présence :

- du côté ennemi : Alaric II à la tête des Wisigoths + une partie de l'aristocratie gallo-romaine, en particulier auvergnate (fils de Sidoine) = des plautres, des froussards, qui seront punis par un grand massacre !!
- du côté franc : Clovis et son fils Thierry conduisant l'armée + Clodoric, roi des Francs rhénans et son armée

2- Les étapes de la conquête :

- Avancée de l'armée jusqu'à Tours (sur les bords de la Loire, frontière avec l'Aquitaine), puis s'avance plus au sud jusqu'à la Vienne
 - Approche de Poitiers; affronte l'armée wisigothique près de la ville dans la plaine de Vouillé; les Wisigoths s'enfuient; les Francs s'illustrent par leur courage
 - Marche vers Toulouse, puis Bordeaux (où il hiverne), revient à Toulouse, monte ensuite vers Angoulême : prend ainsi toutes les cités stratégiques du sud-ouest de l'Aquitaine
 - pendant ce temps son fils s'emploie à quadriller la région auvergnate où une forte résistance gallo-romaine vis-à-vis des francs existe : Albi, Rodez, Clermont, toutes les cités importantes passent sous domination franque
- Ce qui suppose en pratique : l'installation de Francs à la tête des cités et des garnisons aux endroits stratégiques (cités, vicus le long des routes) ex . L'Isle-Jourdain (cf découverte récente).

3- La résistance wisigothique

- Grégoire passe sous silence les échecs francs ; l'intervention de Théodoric, roi d'Italie, pour aider son petit-fils (Amalaric, fils d'Alaric et de sa fille) permet aux Wisigoth de se maintenir en Septimanie, tandis qu'ils pénètrent et occupent l'Espagne.
- se forme alors dans les décennies suivantes un royaume très brillant; Grégoire n'en parle pas, parce que les rois sont encore ariens (fin VIème deviennent catholiques)

III / LE NOUVEAU CONSTANTIN

Grégoire voit dans Clovis un nouveau Constantin : un homme qui s'est converti au christianisme et qui a su réorganiser le royaume dans le respect du droit chrétien. Cette image est parachevée par le geste de l'empereur Anastase qui lui confère tous les attributs romains du pouvoir
Comment interpréter ce geste?

1- De la part de l'empereur :

- En guerre contre Théodoric, il félicite ainsi le seul roi capable de s'opposer au souverain ostrogothique; il célèbre ainsi au grand jour son alliance avec les Francs
- Les attributs qu'il offre à Clovis sont ceux du pouvoir consulaire qui fait de lui le second après l'empereur, son général

2- L'importance du geste pour Clovis :

- Une reconnaissance officielle de son pouvoir en Gaule. Or, Clovis est très respectueux du modèle romain + il a besoin de cette reconnaissance pour se faire définitivement accepter par les élites gallo-romaines dont il a besoin pour gouverner
- mais Grégoire embellie l'évènement en lui donnant le titre d'Auguste et en faisant faire à Clovis les gestes de l'empereur acclamé par le peuple. Il fait de Clovis un véritable empereur ce qui n'était pas le but d'Anastase.

Sujets de dissertation proposés à titre d'exercice :

- « L'Eglise et les royaumes barbares aux VI^e et VII^e siècles »
- « Le pouvoir royal et l'aristocratie dans les royaumes barbares du VI^e au VII^e siècle »

Commentaires proposés à titre d'exercice :

Lettre de l'évêque Rémi au roi Clovis (481)

Au seigneur insigne et magnifique par ses mérites, le roi Clovis, Rémi évêque. Une grande rumeur nous est parvenue, selon laquelle tu as reçu l'administration de la Belgique Seconde. Il n'est pas nouveau que tu commences à être ce que tes parents ont toujours été. Avant tout, il faut faire en sorte que le jugement de Dieu ne t'abandonne pas, là où ton mérite parvient à ce très haut sommet grâce au zèle de ton humilité, car – comme on dit vulgairement – c'est aux actes que l'on juge l'homme. Tu dois t'adjoindre des conseillers qui pourront orner ta réputation. Ton bénéfice doit être chaste et honnête, et tu devras te rapporter à tes évêques et recourir toujours à leurs conseils ; car si tu t'entends bien avec eux, ta province s'en portera d'autant mieux. Elève tes citoyens, relève les affligés, encourage les veuves, nourris les orphelins ; si possible, instruis-les afin que tous t'aiment et te craignent. Que la justice sorte de ta bouche, sans rien attendre des pauvres ou des étrangers ; n'accepte aucun don ni quoi que ce soit ; que ton prétoire soit ouvert à tous, afin que nul ne s'en retourne déçu. Tu possèdes quelques richesses paternelles, avec lesquelles tu libèreras les captifs et tu les délieras du joug de la servitude. Si quelqu'un vient en ta présence, qu'il ne se sente point étranger. Plaisante avec les jeunes, traite avec les vieillards ; si tu veux régner, juge en noble.

Epistolae Austrasicae, éd. W. Gundlach, 2, 1957, p. 408-409. Trad. A-M. Helvétius, dans A-M. Helvétius, J-M. Matz, *Eglise et société au Moyen Age, Ve-XVe siècle*, Hachette, 2008, p. 34.

La conversion de Reccared

L'an 624 de l'ère (d'Espagne)¹⁸ et la 3^{ème} année du règne de l'empereur Maurice, Liuvigild mourut et son fils Reccared fut couronné roi. Il avait le culte de la religion et son caractère était très différent de celui de son père, car l'un avait été irréligieux et belliqueux, l'autre était pieux et pacifique ; l'un avait augmenté l'empire de sa nation par le moyen des armes, l'autre allait le grandir plus glorieusement par le trophée de la foi. Dès le début de son règne, Reccared se convertit, en effet, à la fois catholique et ramena au culte de la vraie foi toute la nation gothique, effaçant ainsi une souillure qui venait d'une erreur enracinée.

Il réunit ensuite un synode d'évêques des différentes provinces de l'Espagne et de la Gaule¹⁹ pour condamner l'hérésie arienne. Ce prince très religieux assista à ce concile et par sa présence comme par sa souscription il en confirma les actes. Avec tous les siens il renonça aux enseignements mensongers d'Arius qu'avait reçus jusqu'alors le peuple des Goths et professa qu'il y a unité en Dieu des trois personnes, que le Fils a été engendré consubstantiellement par le Père, que le Saint Esprit procède conjointement du Père et du Fils, que tous les deux n'ont qu'un esprit et par conséquent ne font qu'un.

Isidore de Séville, Historia Gothorum, éd. MGH, Cron. Min. II, p. 288. P. Riché, G. Tate, *Textes et documents d'histoire du Moyen Age, Ve-Xe siècles*, tome I, SEDES, Paris, 1972, p. 196.

¹⁸ L'ère d'Espagne est calculée à partir de 38 avant J.C., date de l'achèvement de la conquête d'Espagne par Rome.

¹⁹ C'est à dire la Narbonnaise.

CM 3

L'Europe carolingienne (VIII^e-X^e siècle)

I / Les rois carolingiens imposent de nouveaux cadres politiques

A / L'instauration d'une royauté sacrée

- 1 – Le sacre de 751
- 2 – Les guerres de conquêtes et la *dilatatio regni*
- 3 – Le couronnement de Charlemagne comme empereur en l'an 800
- 4 - L'association étroite de l'Eglise et de l'aristocratie au pouvoir

B / L'organisation administrative et les réformes politiques

- 1 – Le gouvernement carolingien
- 2 - Les institutions de contrôle et la justice
- 3 - Les principautés périphériques (Aquitaine, Germanie, Italie)

II / Economie et société : rupture avec les structures anciennes

A / L'essor économique

- 1 – Changement des structures agraires
- 2 – Les voies nouvelles du commerce
- 3 - La politique commerciale dirigiste des Carolingiens

B / La toute puissance de l'aristocratie

- 1 – Les « potentes » : les « puissants »
- 2 – Les « pauperes » : les « faibles »

III / Les divisions de l'Empire carolingien

A / Le partage de l'Empire

- 1 – Les fils contre le père : 814-840
- 2 – Les frères ennemis : 840-842
- 3 – Le partage de Verdun : 843

B / Les invasions : vikings, Hongrois et Sarrasins

- 1 – Les Normands (Vikings) au IX^e siècle
- 2 – Les Hongrois au X^e siècle
- 3 – Les Sarrasins au Sud

C / La montée en puissance de l'aristocratie

Lectures conseillées en complément :

M. KAPLAN, *Le Moyen Âge, tome I (IV^e - X^e siècle)*, Bréal :

- Chapitre V « Les Carolingiens. Genèse et échec de l'unité chrétienne » (en totalité) pp. 173 à 193.

Ou/et : G. Bührer-Thierry, *L'Europe carolingienne (714-888)*, Paris, Armand Colin, 2001 : chapitres II, III, IV, V.

Plus actualisé et illustré : G. Bührer-Thierry, C. Mériaux, *481-888. La France avant la France*, Belin, Paris, 2010 : Partie II p. 295- 552

Pour les cartes, les documents iconographiques, renvoi au Power Point base IRIS

Petit Glossaire du cours 3 =

- **Antrustions** = membres de la truste, garde rapprochée du roi.
- **Ban** = puissance publique déléguée par le roi à ses agents locaux (comtes, marquis) : elle comprend les trois pouvoirs régaliens = militaire, judiciaire, fiscal.
- **Bénéfice** = bien (en général une terre) octroyé par le seigneur à son vassal.
- **Capitulaires** = du terme « capitula » qui signifie « chapitres », désigne les textes de loi édictés par les souverains carolingiens.
- **Cens** = redevance agricole fixe payée au propriétaire par les tenanciers en forme de location de leur tenure.
- **Centenier** = agent du comte, à la tête d'une partie du comté (la centaine).
- **Chambrier** = trésorier du roi.
- **Chancelier** = ancien référendaire, porteur du sceau royal et chef de la chancellerie.
- **Comes/comites** = **Comte** = représentant local du roi, nommé à la tête d'un pagus (ou comté), et investi du pouvoir public (le ban) = judiciaire, militaire et fiscal.
- **Corvée** = redevance en travail exécutée par les tenanciers sur la « réserve » domaniale.
- **Curtis/cour** = centre d'un domaine composé de la maison du maître et des bâtiments agricoles.
- **Denier d'argent** = monnaie frappée par les souverains carolingiens => 1 livre = 20 sous ; 1 sou = 12 deniers ; 1 livre = 240 deniers.
- **Dilatatio regni** = extension du royaume grâce à une politique de conquêtes menées par Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne au cours du VIII^e siècle.

- **Dominus** = « maître », propriétaire d'une ou plusieurs villas, exerçant son pouvoir sur tous les hommes et les femmes vivant sous son toit et sur ses terres.
- **Echevins** = juges assesseurs qui secondent le comte dans sa fonction judiciaire.
- **Faide** = vengeance privée pour laver l'honneur de la famille.
- **Fidèle** = homme qui a prêté serment de fidélité à un autre homme en échange de cadeaux ou de son entretien.
- **Leudes** = fidèles du roi.
- **Major domus ou maire du palais** = à l'origine, responsable de la gestion des domaines royaux, il devient au VII^e siècle chez les Francs le chef de l'administration centrale.
- **Mallus** = tribunal du comte qui sert aussi de lieu d'assemblée pour les hommes libres.
- **Manse (mot masculin)** = tenure.
- **Missi dominici** = littéralement « envoyés du maître », chargés de mission, dont la fonction est généralisée par Charlemagne dans le but de contrôler de plus près les agissements des agents locaux (comtes, vicomtes, viguiers).
- **Pagus/i** = circonscription administrative d'un comte dans les régions du nord du royaume franc.
- **Pauperes** = les « faibles », tous ceux qui n'ont ni pouvoir, ni richesse.
- **Polyptyque** = registre de comptes recensant tous les tenanciers d'un domaine, les redevances qu'ils doivent payer, ainsi que les corvées qu'ils doivent exécuter sur la réserve.
- **Portus** = cf. **wiks**.
- **Potentis** = les « puissants », c'est-à-dire les nobles qui possèdent la richesse et le pouvoir.
- **Redevance** = cf. **cens**.
- **Réserve ou « manse de réserve »** = partie du domaine agricole exploité en faire-valoir direct et donc les fruits reviennent directement au maître du domaine (il se les « réserve »).
- **Sacre royal** = rite chrétien d'onction par le saint chrême sur le front du nouveau roi, imité du sacre des rois d'Israël décrit dans la Bible, par les rois wisigoths de la fin du VII^e. Il sera à son tour repris par le roi Pépin le Bref, en 751, après son coup d'État, pour se donner une légitimité divine.

- **Tenancier** = paysan locataire d'une tenure.
- **Tenure** = exploitation agricole confiée à un paysan en échange de redevances (cens) et de corvées sur la réserve.
- **Triens** = monnaie correspondant à 1/3 du sou.
- **Vicomte** = seconde le comte dans sa fonction.
- **Viguiier/vicaire** = agent du comte à la tête d'une partie du comté : la viguerie.
- **Villa** = grand domaine foncier appartenant à la noblesse.
- **Wiks ou portus** = établissements portuaires de la Mer du Nord, fondés par les Frisons.

CM3

L'Europe carolingienne (VIII^e-X^e siècle)

Le VII^e siècle connaît une certaine stabilité politique. Pourtant, la royauté ne cesse de s'affaiblir face à une aristocratie de plus en plus puissante : le royaume de Dagobert a été divisé après sa mort (639) entre ses fils (royaumes d'Austrasie et de Neustrie) et les maires du palais deviennent alors les véritables détenteurs du pouvoir.

Parmi eux, **une très puissante famille aristocratique** prend quasiment, à partir de 623, le monopole de la mairie du palais d'Austrasie : **les Pippinides**, fondateurs de la dynastie dite des Carolingiens. Ils ont su cumuler tous les atouts qui leur donneront finalement accès au pouvoir royal : [diapo 1]

- Ils sont **au service de la royauté** qui lui a délégué des fonctions publiques très importantes (5 générations de maires du palais : Pépin de Landen 623/640, son fils Grimoald 643/662 ; son neveu Pépin d'Herstal : 680/714 ; son fils Charles Martel : 714/741 ; Pépin le Bref : 741/751.
- Ils **s'appuient sur une richesse foncière énorme** (immenses domaines dans la région de la Meuse en Austrasie: *villae* d'Herstal et de Landen entre autres)
 - Cette richesse leur permet **d'entretenir toute une armée de « fidèles »** prêts à répondre à leurs ordres.
- Ce **sont d'excellents chefs de guerre** qui savent mener l'armée à la victoire : ils rallient ainsi une grande partie de la noblesse d'Austrasie.
 - Pépin d'Herstal en 687 réussit à vaincre le maire du palais de Neustrie et à réunir les deux royaumes sous son autorité.
 - Conquêtes vers le Nord (Frise et Alémanie) : Charles Martel
 - Conquêtes vers le Sud : Provence (Charles Martel), Aquitaine (Pépin le Bref)
- Enfin, **ils ont su s'allier l'Eglise** :
 - en fondant des monastères
 - en protégeant les missionnaires chrétiens partis évangéliser les populations de Frise et d'Alémanie aux côtés des armées franques (ex. saint Boniface en Frise)
 - en s'alliant au pape dont ils deviennent les protecteurs officiels

Pépin le Bref, qui a succédé à son père en 741, ose finalement franchir le pas en 751, après avoir soigneusement préparé le terrain.

- Il va donc destituer définitivement la dynastie mérovingienne et fonder une nouvelle dynastie : celle des Carolingiens
- Ce faisant, il met la première pierre à un édifice politique dont la puissance va réussir à dominer une grande partie de l'Europe jusqu'à la fin du IX^e s

Son fils Charlemagne domine un si vaste territoire (Gaule + Italie + Germanie) que ses contemporains ont l'illusion que l'Empire romain vient de renaître, ce qui lui vaut d'être **couronné empereur en 800**.

Il met alors en place **un programme de réformes** qui vise à rendre son Empire plus facilement gouvernable : l'Eglise et l'aristocratie le soutiennent car elles en tirent de grands bénéfices.

L'économie connaît un certain essor à l'époque carolingienne à la fois sur le plan agricole et commercial.

Quant à **la société, elle est dominée par les élites** aristocratiques qui renforcent leur puissance politique et économique.

Pourtant, deux générations après Charlemagne, cet empire sombre à nouveau sous les coups des divisions dynastiques et des invasions, laissant la voie ouverte à l'aristocratie qui s'empare du pouvoir pour son seul compte. **A la fin du IX^{ème} siècle, la société féodale est en marche.**

I / Les rois carolingiens imposent de nouveaux cadres politiques

Depuis le VI^e s (Clovis), la royauté franque est une royauté chrétienne, sur le modèle de l'Empire romain dont les empereurs étaient devenus chrétiens.

La conversion de Clovis au catholicisme entraîne une fusion entre le pouvoir royal et l'Église : les rois contrôlent la nomination des évêques et gouvernent avec eux. [cf. CM 2]

Ce qui est **nouveau à partir de Pépin le Bref**, c'est **l'introduction du sacre qui renforce la sacralisation de la royauté** en faisant du roi un élu de Dieu chargé de garantir la paix à son peuple.

À partir de là, la construction idéologique autour de la fonction royale s'élabore progressivement au cours des trois règnes successifs, de Pépin le Bref (751) à Louis le Pieux (mort en 840) et soutient les réformes politiques.

Dans cette conception de la fonction royale, **l'Eglise et l'aristocratie sont étroitement associées au gouvernement royal**, en théorie et en pratique.

A / L'instauration d'une royauté sacrée [diapo 2]

1 - Le sacre de Pépin en 751

- **Faute d'avoir la légitimité du sang, Pépin s'octroie une légitimité divine**, par un rite, celui du sacre. Il est le premier souverain franc à utiliser cette cérémonie religieuse comme consécration du pouvoir (il s'inspire des rois wisigoths).

- Après avoir préparé le terrain (réunion des grands, aval du pape) Pépin franchit le pas : il destitue le dernier souverain mérovingien (coup d'État!) et **se fait sacrer une première fois en 751 à Soissons** (par saint Boniface apôtre de la Frise), puis une 2^e fois en compagnie de ses deux fils par le pape Etienne II, à Saint-Denis, en 754.

- Le sacre de Pépin fait du roi **le représentant de Dieu** auprès de son peuple : il a pour mission de **défendre le peuple chrétien** que Dieu lui a confié et de garantir la paix et la justice.

- **La royauté est dès lors conçue comme un ministère exercé au nom de Dieu** et à son service

2 - Les guerres de conquête et la *dilatatio regni*

[Diapo 3]

- Pépin et Charlemagne passaient 4 à 5 mois par an à guerroyer afin de =
- **soumettre les provinces les plus éloignées** =
 - ⇒ l'Aquitaine : 760-768
 - ⇒ la Provence
 - ⇒ la Bavière 788
 - **ou conquérir les régions au delà des frontières** du royaume =
 - ⇒ la Saxe : 772-799
 - ⇒ les Avars : 796
 - ⇒ l'Italie lombarde : 774 Charlemagne devient roi des Lombards
 - ⇒ contre les musulmans espagnols : le Nord-Est (future Catalogne)

Ils pratiquent une **politique de terreur** : « ravageant par le feu et par le fer », massacrant les populations (le reste étant réduit en esclavage), remplaçant en grande partie l'aristocratie locale par leurs propres fidèles.

Ex : en Aquitaine où l'aristocratie ancienne disparaît en grande partie au profit des aristocrates d'Austrasie, et en Saxe (en 782, à Verden, 4500 Saxons sont décapités en une journée).

Ensuite, une fois les populations terrorisées et soumises, ils imposent les cadres administratifs carolingiens : des hommes sûrs (Austrasiens en général) qui viennent de la cour sont envoyés comme comtes, évêques, etc. ... dans les régions fraîchement soumises.

En 800, une autre cérémonie vient célébrer l'unification politique menée par Charlemagne : le couronnement impérial.

3 – En 800 : le couronnement de Charlemagne comme empereur [diapo 4]

En 800, les conquêtes ont conduit le souverain franc à contrôler une grande partie de l'Occident : il en est **le plus puissant souverain**. Les conseillers du souverain, comme Alcuin, le poussent à **restaurer le pouvoir impérial romain, mais un Empire redéfini comme chrétien**.

Cette période correspond à une intense réflexion politique qui donne naissance à la théorie de « l'Empire chrétien » et prépare le couronnement de Charlemagne en l'an 800 :

- ⇒ Les conquêtes de Charlemagne qui s'accompagnent d'une conversion de tous les peuples sont comprises comme une mission religieuse : en étendant son royaume, **il étend l'Église du Christ**.
- ⇒ **Charlemagne apparaît comme un nouveau Constantin**
- ⇒ Charlemagne a **vocation à rassembler tous les peuples occidentaux en un même « Empire » qui doit lui-même s'identifier à l'Église**.

Voilà sur quelles bases idéologiques Charlemagne se laisse convaincre de se faire couronner empereur à Rome à Noël de l'an 800, par le pape, restaurant ainsi en apparence l'Empire romain : le 25 décembre, alors que Charles était venu à la messe dans la basilique Saint-Pierre, le pape lui pose la couronne impériale sur la tête et le fait acclamer par la foule (il inverse alors le rituel des couronnements impériaux romains).

[diapo 5]

Quant à Charlemagne, il se sent **investi d'une responsabilité personnelle que Dieu lui a confiée et qui fait de lui le médiateur entre le Christ et les hommes** : choisi par Dieu, l'empereur a pour mission de guider le peuple chrétien, d'assurer la paix voulue par Dieu dans son royaume, et de diriger l'Église, comprise ici comme l'ensemble de la communauté chrétienne.

4 - L'association étroite de l'Église et de l'aristocratie au pouvoir [diapo 6]

Dans le programme politique élaboré sous Charlemagne, **l'État et l'Église forment un binôme indissociable**. Ils **travaillent ensemble pour une même cause** : assurer le salut du peuple chrétien, en faisant régner l'ordre et la paix.

En tant qu'empereur, Charlemagne se considère comme le chef politique et spirituel de l'Occident et il considère que l'Église, y compris le pape, est à son service :

- ⇒ Les hauts dirigeants de l'Église, les évêques et les abbés, sont choisis par l'empereur et servent le roi : le conseillent, remplissent des missions diplomatiques et autres...
- ⇒ En retour, le roi doit donner à l'Église les moyens de remplir sa mission : la réformer si nécessaire, lui donner des moyens matériels (terres, privilèges).
- ⇒ **C'est le règne de la théocratie royale** : le roi assume la direction du peuple chrétien et fusionne en sa personne les pouvoirs temporels et spirituels. [diapo 7]

Pour gouverner l'ensemble de son royaume, le roi a besoin de **l'aristocratie**. Celle-ci soutient le roi car elle a tout à y gagner : [diapo 8]

- ⇒ des charges politiques : délégation du pouvoir public (pouvoir de commander) sur un territoire donné (comté, marches)
- ⇒ des sources d'enrichissement : les « bénéfices » octroyés par le roi en échange de la fidélité de ses « grands »

Dans la pratique, l'association entre le roi et ses grands s'appuie surtout sur un lien puissant : **la fidélité vassalique**.

- ⇒ Le lien de vassalité est d'une autre nature que celui de fidélité : c'est un pacte réciproque dans lequel le vassal engage sa foi (se recommande) et promet de servir le seigneur (aide militaire et conseil) en échange de sa protection et de son entretien (le bénéfice).
- ⇒ Les Carolingiens introduisent l'engagement vassalique dans la concession de la charge publique :
 - les grands se « recommandent » au roi en échange de leur charge et à ce titre lui doivent fidélité, aide et conseil
 - en contrepartie, le roi leur octroie une charge publique (comté, évêché, duché...) + un bénéfice au titre de la vassalité.

Ce système fonctionne, tant que le roi est capable d'octroyer des bénéfices et des charges publiques. Mais il fait surtout la force des grands qui y gagnent en richesse et en puissance.

B / L'organisation administrative et les réformes politiques

Charlemagne met en œuvre un **vaste programme de réformes dont le but est l'unification d'une société chrétienne** :

- ⇒ Cette réforme passe par des lois : les capitulaires, comme celui de 789, *l'Admonitio generalis*, qui annonce un vaste programme de réformes.
- ⇒ Sur le terrain, Charlemagne cherche à améliorer la justice.

Pour gouverner l'ensemble des territoires, il a partagé le royaume en **deux espaces administratifs distincts** : [diapo 9]

- **Le cœur du royaume, l'espace entre Loire et Rhin**, directement administré par le souverain et les comtes
- **Les régions périphériques**, transformées en royaumes autonomes (Aquitaine, Italie, Bavière) dotés de leur propre administration

1 – Le gouvernement carolingien

La région entre Loire et Rhin correspond au cœur du royaume franc de Clovis (Neustrie/Austrasie/Bourgogne). C'est de cette région qu'est également originaire la famille carolingienne. [diapo 10]

- **C'est là que le roi réside** le plus souvent : il y a donc tous ses palais, sa cour et ses institutions centrales, en particulier celui d'Aix la Chapelle
- c'est une zone qu'il contrôle directement, même **s'il délègue ses pouvoirs localement à des comtes**
- enfin, c'est **dans cette zone que s'applique vraiment les réformes politiques** qui cherchent à améliorer le fonctionnement des institutions.

Au-delà, se trouvent des principautés ou des royaumes périphériques annexés par les conquêtes et dont le gouvernement est délégué à des représentants du roi : fils du roi, ducs ou marquis.

- **Au palais, se tiennent à la fois la cour et un embryon de gouvernement central**: officiers palatins, conseillers [diapo 11]
 - **L'organe central du gouvernement est la chancellerie**, dirigée par le chancelier et qui réunit les notaires chargés de la rédaction des capitulaires, des lettres, des diplômes royaux.
 - **Le palais ne forme pas cependant une « institution centrale »** au sens propre du terme, il ne fonctionne pas comme un gouvernement :
 - Les officiers palatins ne prennent pas de décision
 - Les seules décisions prises le sont lors des grandes assemblées annuelles (2 /an) qui approuvent les propositions du roi et sont mises par écrit sous forme de capitulaires.

- **L'administration locale : le roi contrôle son royaume par l'intermédiaire de ses comtes**, nommés à la tête des circonscriptions administratives (les comtés) : la charge comtale [diapo 12]

- nommés par le roi, les comtes ont **reçu délégation de la puissance publique : le ban**. À ce titre, ils exercent **tous les pouvoirs publics** =
 - militaire : conduisent les hommes libres à l'ost
 - policier : maintien de l'ordre public

- fiscal : lèvent les impôts et les taxes dus au roi
- judiciaire surtout : c'est leur attribution essentielle ; il tient le tribunal comtal (le *mallus*).
- dans sa tâche, **le comte est aidé par des agents auxiliaires**, nommés par lui :
 - les viguiers ou centeniers (à la tête d'une subdivision du comté : la *vicaria* ou la centaine
 - et depuis le début du IX^e s, les vicomtes qui suppléent le comte lorsque ce dernier est absent.
- ⇒ les comtes et leurs agents ont un pouvoir local considérable qui peut les amener à en abuser : le pouvoir judiciaire, en particulier, ou celui de lever l'armée ont été des moyens très efficaces **d'opprimer les faibles** et de s'emparer de leurs biens.
- ⇒ C'est pour lutter contre ces abus que Charlemagne, dans un souci de justice et d'ordre, a tenté de réformer les institutions locales et de mieux les contrôler

2 - Les institutions de contrôle et la justice

Le projet politique de Charlemagne a pour objectif central **de garantir l'ordre et la paix voulue par Dieu**. Il va donc s'y employer en améliorant les institutions de contrôle et de justice :

- ➔ d'une part, en créant l'institution des *missi dominici*
- ➔ d'autre part, en améliorant le système judiciaire
- **les *missi dominici*** (envoyés du roi) apparaissent dans les années 780 :
 - nommés par le souverain, ils ont délégation totale de l'autorité royale (*l'auctoritas*) : ils sont « le roi » en mission
 - pour éviter la corruption, ils vont par 2, souvent 1 grand laïc et 1 grand ecclésiastique
 - ils ont une zone d'action délimitée (les *missatica*) qui correspond aux provinces ecclésiastiques
 - leur mission est multiple (ils font ce que le roi ferait à leur place) : ils doivent transmettre les nouveaux capitulaires, recueillir les serments de fidélité, sanctionner les fautes et les abus des administrateurs, juger les plaintes en appel du tribunal comtal.
 - C'est ce dernier rôle qui est capital
- **Pour améliorer la justice et limiter les abus des comtes** dans ce domaine, Charlemagne a réformé le système judiciaire :
 - Il a enjoint au comte des juges assesseurs : **les échevins** que le comte nomme mais qu'il ne peut révoquer et qui sont censés connaître la loi.
 - En outre, il interdit aux juges de recevoir des cadeaux qui étaient un moyen d'acheter son jugement
 - Il **interdit les faides** (vengeances privées) sous peine de sanctions graves : le roi veut que tous, y compris les nobles, se soumettent à la justice publique.
 - Enfin et surtout, il **renforce le pouvoir judiciaire des *missi dominici*** :
 - Le tribunal des *missi* doit se tenir 4 fois par an

- Il développe la procédure inquisitoire qui consiste à obliger les hommes à témoigner sous serment
 - Et l'enquête sur les suspects qui permet d'engager une procédure sans qu'aucune plainte ait été formulée.
- ⇒ **La justice a été au cœur du programme politique de Charlemagne et de Louis Le Pieux** qui ont cherché à établir une véritable justice publique, dégagée des pratiques sociales habituelles.
- ⇒ L'intention était louable, mais elle se heurta aux pratiques de l'aristocratie qui n'entendait pas se priver d'un des moyens essentiels de sa puissance.

Dans le reste de l'Empire, les moyens de contrôle sont encore différents.

3 - Les principautés périphériques

L'Empire carolingien est le produit de conquêtes qui ont progressivement adjoint au noyau initial de nouveaux territoires qui ont gardé leur spécificité et qui vont donner naissance à des entités politiques et administratives.

On peut distinguer 3 ensembles régionaux :

- l'Aquitaine
- la Germanie
- l'Italie

Le royaume d'Aquitaine : [diapo 13]

Difficilement reconquise par Pépin le Bref et Charlemagne, après plusieurs campagnes militaires d'une rare férocité, l'Aquitaine est annexée en 769, mais elle va garder son identité territoriale et politique :

- Pragmatique, Charlemagne tient compte de son particularisme politique **et l'érige en royaume en 781**, sous l'autorité de son dernier fils, Louis (futur Louis le Pieux). Le royaume d'Aquitaine a une certaine autonomie administrative :
 - Ses palais, sa cour, son trésor, ses ateliers monétaires et sa chancellerie
 - Mais il n'a pas de pouvoir législatif (pas de capitulaire) : ce sont ceux du royaume franc qui s'appliquent partout
 - Les comtés les plus importants sont confiés à des grands proches de l'empereur : par ex. le comté de Toulouse est confié à Guillaume (790), cousin de Charlemagne.
 - Le roi conduit les expéditions militaires : Louis et ses comtes (en particulier Guillaume) profitent des troubles de l'émirat de Cordoue pour gagner du terrain en Espagne et constituer entre 791 et 802 un glacis protecteur entre les Pyrénées et l'Ebre :
 - En 801, Barcelone est prise et confiée au fils de Guillaume, le comte Bera.
 - Cette région fraîchement conquise prend le nom de Marche d'Espagne et ses comtés sont confiés à des grands d'origine wisigothique, sans qu'il y ait encore un marquis à leur tête.
- **Le principe du royaume est maintenu** après 814 et le départ de Louis le Pieux d'Aquitaine :
 - En 817, le roi le confie à son fils Pépin, puis, après la mort de ce dernier, en 838, à son fils Charles le Chauve (ne tenant pas compte des prétentions de Pépin II, fils du premier).

- En 820, la Marche d'Espagne est confiée à un marquis qui prend sous son contrôle plusieurs comtés.
- À son tour, Charles le Chauve recrée un royaume autonome en 855 qu'il confie à son fils Charles le Jeune. Mais à ce moment-là, de puissantes familles locales tiennent le pouvoir.
- **À partir des années 860, Charles le Chauve confie de grands commandements militaires** aux grands d'Aquitaine :
 - Marche d'Espagne,
 - Marche de Gothie
 - Comté de Toulouse
 - Comté de Poitiers
 - Les plus puissants, sont les descendants de Guillaume, les Guillemides, qui cumulent plusieurs comtés : l'Auvergne, le Berry, le Velais, le Gévaudan et la Gothie.

- Les principautés de Germanie : [diapo 14]

Elles forment un ensemble de populations aux traditions et aux structures sociales disparates qui ont été rattachées progressivement au royaume franc par les Carolingiens :

- la Frise et la Thuringe (Franconie = « pays des Francs ») soumises par Charles Martel
- L'Alémanie soumise par Carloman en 746
- La Bavière, définitivement annexée en 788 par Charlemagne
- La Saxe, très difficilement conquise (30 ans) par Charlemagne
- **Chacune de ces régions a un mode d'administration propre :**
- **Au moment du partage de l'Empire, en 843** (traité de Verdun), **Louis, roi de Bavière, se fait reconnaître la possession de toutes les terres germaniques**, à l'exception de la Frise et d'une partie de la vallée du Rhin (qui forme la Lotharingie) = **le royaume de Germanie est né, même s'il reste un conglomérat d'entités régionales.**

- Le royaume d'Italie : [diapo 15]

- En 774, Charlemagne conquiert le royaume lombard d'Italie et maintient son identité politique : il reste un royaume, confié à son fils Pépin en 781, mais qui n'a pas d'autonomie (pas de chancellerie, pas de capitulaires).
 - Il maintient aux frontières les grands duchés lombards (Frioul, Spolète) mais le reste du pays est administré par des comtes d'origine franque.
- Donc, **un royaume italien sous contrôle étroit du souverain franc**, mais qui conserve son identité propre : en 855, au moment du partage de Lothaire Ier, l'Italie devient royaume indépendant confié à son fils Louis II

II / Economie et société : rupture avec les structures anciennes

Les structures économiques et sociales de l'Occident **sont restées très romaines jusqu'au début du VIIe siècle** :

- ⇒ le marasme économique s'est poursuivi : crise agricole et démographique, récession du commerce.
- ⇒ la Méditerranée est restée le bassin des échanges internationaux,
- ⇒ la société est restée profondément esclavagiste,

C'est à partir du 1^{er} tiers du VII^{ème} siècle que l'on perçoit une rupture assez nette sur le plan économique et social, par rapport à l'Empire romain =

- ⇒ réchauffement climatique et reprise démographique,
- ⇒ apparition de nouvelles structures d'exploitation foncière
- ⇒ déplacement du centre des échanges en Mer du Nord,
- ⇒ montée en puissance de l'aristocratie au détriment du reste de la population
- ⇒ christianisation active des populations rurales

Du VIII^{ème} au milieu du IX^{ème} siècle, ces tendances se confirment, renforcées par la politique économique menée des souverains carolingiens =

- ⇒ le système d'exploitation bipartite de la villa se systématisé dans la moitié Nord du royaume,
- ⇒ les échanges s'intensifient au Nord,
- ⇒ l'Église et l'aristocratie sont devenues toutes puissantes.

A / L'essor économique

- A partir de 630 environ, l'Europe sort de la crise économique et démographique qu'elle connaît depuis le III^e siècle : les indicateurs archéologiques et climatologiques enregistrent une amélioration de la tendance :

- ⇒ sensible réchauffement climatique favorable aux cultures de céréales,
- ⇒ traces de défrichements et de reconquête des friches
- ⇒ Le tout ayant favorisé une augmentation de la production agricole et donc
- ⇒ Une légère augmentation de la population due sans doute à une meilleure alimentation

Ex. L'étude des nécropoles qui contiennent les restes des populations du III^{ème} au VIII^{ème} siècle signale cette sensible reprise démographique à partir du VII^{ème} siècle.

1 – Changement des structures agraires

- Le VII^{ème} siècle voit aussi une modification des structures d'exploitation dans les grands domaines fonciers de la région parisienne (les seuls en fait sur lesquels nous ayons des renseignements) : Les propriétaires de certaines *villae*, cherchant à améliorer la gestion et la rentabilité de leur domaine foncier = [diapos 17 et 18]

- ⇒ **divisent une partie de leur propriété en petites exploitations qu'ils louent à une famille de paysans** (couple + enfants) = ces exploitations sont appelées des « **manses** » ; ils sont « **tenus** » par un couple paysan : d'où le mot de « **tenure** » pour qualifier également le manse et de « **tenanciers** » pour désigner les paysans détenteurs d'un manse.
- ⇒ les propriétaires « **se réservent** » cependant le reste du domaine qu'ils font cultiver en exploitation directe = cette partie est appelée dans les textes « **la réserve** » ou « **manse de réserve** », ou encore « **domaine du maître** ».

- ⇒ **L'originalité et la nouveauté du système repose sur le lien entre les manses et la réserve** = car en échange du manse, le paysan doit une double obligation au propriétaire =
 - **le cens** = location en argent ou en nature (tant de volaille, de bétail, de céréales...)
 - **les corvées** = travaux divers à effectuer sur la réserve du maître

Ce système permet une meilleure rentabilité et donc probablement une augmentation des revenus pour les grands propriétaires, car =

- ⇒ les paysans, motivés par les fruits de leur travail sur le manse, sont beaucoup plus efficaces que les esclaves qui n'ont aucun profit à tirer de leur labeur.
- ⇒ Le fait de faire cultiver la réserve sous forme de corvées par les tenanciers permet d'employer moins d'esclaves ; dans certains cas, les propriétaires préfèrent allouer un manse à un esclave qui le travaillera efficacement = on parle alors de « **manse servile** » (pour le différencier des « manses libres » occupés par des paysans libres)

- **Cette organisation domaniale** (que les historiens appellent « **bipartite** » à cause de la dualité binaire = manses/réserve) se généralise au cours du VIII^{ème} siècle, mais **seulement au Nord de la Loire**, là où se situent les domaines royaux.

- ⇒ Charlemagne impose ce mode de gestion à tous les intendants de ses domaines : il leur donne ses instructions dans le cadre d'un capitulaire, le **capitulaire de villis** (= « au sujet des *villae* »).
- ⇒ Les grands monastères dont le capital foncier énorme nécessite une gestion très serrée, semblent très tôt avoir adopté ce système. Les sources en ont gardé la trace par le biais des « **polyptyques** » = il s'agit des registres de comptes, permettant au maître du domaine de consigner le nombre et le nom de ses tenanciers, les manses que chacun cultive, ce qu'ils doivent comme redevances, comme corvées, éventuellement comme impôt.
- ⇒ Ex. : le plus célèbre de ces documents est le polyptyque de l'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés, rédigé sous l'abbatiat d'Irminon entre 806 et 830.
- ⇒ A travers les polyptyques, se dessine l'organisation d'une villa de type bipartite =
 - autour des bâtiments agricoles et de la maison du maître organisés autour d'une « **cour** » (en latin = la **curtis**), s'étend **la réserve** composée de bois, de friches et de terres cultivées (blés, prés, vignes).
 - **les manses** sont plus ou moins nombreux (selon la taille du domaine et la part prise par la réserve) = ils se consacrent entièrement aux cultures et à l'élevage.

- **Il s'agit toujours d'une polyculture largement dominée par les céréales** (90% des terres cultivées), dans une moindre mesure à la vigne et au bétail (surtout petit bétail ne demandant pas de grosses réserves de fourrage : porcs, ovins, volailles).

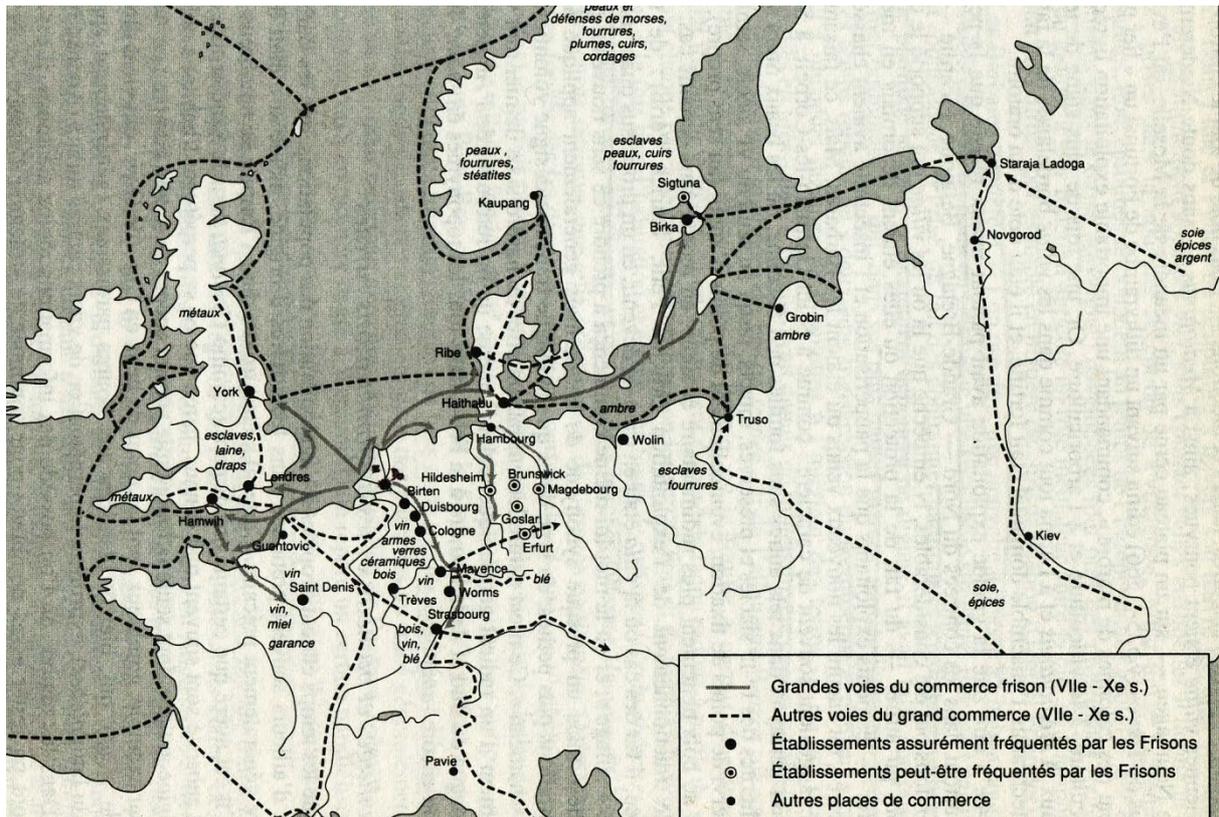
- ⇒ **les techniques, héritées de l'Antiquité, sont médiocres** = araire, peu d'outils en fer, pas ou très peu de fumure dans les champs

(réservée au jardin paysan). A nuancer tout de même : début de la charrue, introduction des légumineuses (pois, lentilles, fèves).

⇒ **les rendements sont sans doute assez faibles.**

2 - Les voies nouvelles du commerce [diapo 19]

A partir du VII^{ème}, l'activité commerciale se développe de manière de plus en plus importante en Mer du Nord :



D'après S. Lebecq, *Marchands et navigateurs frisons du haut Moyen Age*, vol.1, 1983.

P. Contamine, M. Bompaire, S. Lebecq, *L'économie médiévale*, A. Colin, 1993, p. 31.

- il s'agit d'un commerce **entre la Scandinavie, l'Angleterre et la Gaule**,

- les premiers marchands sont **les Frisons** (la Frise se trouve au Nord des frontières de la Gaule, actuels Pays-Bas),

- **leurs bateaux** (à rames et à fond plat, très maniables et leur permettant de remonter les fleuves) **assurent le trafic côtier et fluvial des ports de la côte atlantique et de certaines villes** de l'intérieur comme Paris.

- **Certains établissements portuaires, très rudimentaires, ont été créés de toutes pièces = Dorestad, Quentovic**, pour les plus importants. Les Frisons les appellent des « **wiks** », et les textes latins des « **portus** ». [diapo 20]

- **La monnaie qu'ils utilisent est une monnaie d'argent** (le *sceattas*) de valeur moindre que l'or, permettant du même coup des échanges plus petits et plus nombreux : elle est rapidement adoptée par les marchands de Gaule et dès 673 les souverains mérovingiens cessent de frapper l'or au profit de l'argent.

3 - La politique commerciale dirigiste des Carolingiens

[diapos 21 et 22]

Les souverains carolingiens ont effectivement favorisé le commerce par une politique de réglementation et de remise en ordre =

- **dans le domaine monétaire :**

- ⇒ Pépin le Bref vers 755 réaffirme le monopole royal de la frappe et fixe le poids de la nouvelle monnaie = le **denier d'argent**
- ⇒ Charlemagne redéfinit en 794 le système monétaire sur la base de la livre d'argent (monnaie de compte) soit : 1 livre = 20 sous (monnaie réelle), 1 sou = 12 deniers, donc 1 livre = 240 deniers.

Le système monétaire carolingien sera celui de tout le Moyen Âge.

- **dans le domaine des échanges :** dans le but d'augmenter le volume des échanges, et ainsi de percevoir davantage de taxes =

- ⇒ **les souverains protègent certains marchands** : convois militaires dans les régions peu sûres, exemptions fiscales...
- ⇒ entretiennent les infrastructures : les routes et les ponts,
- ⇒ protègent militairement les « portus » de la Mer du Nord contre les pillages des Saxons et des Vikings.

Les relations commerciales en Mer du Nord s'intensifient sous le contrôle des Francs (la Frise et la Saxe ont été progressivement annexées à l'empire carolingien) : les produits venus du Nord (fourrure, ivoire, ambre, argent) sont échangés en Gaule contre les produits locaux (vin surtout) et orientaux (soieries...).

Le commerce avec l'Orient s'est recentré dans la moitié Nord de la Méditerranée, et passe surtout par l'Adriatique pour éviter le piratage arabe : cette nouvelle route maritime va faire la fortune d'un port de création récente, installé sur des îlots de sable côtiers = Venise.

Les relations commerciales entre les mondes musulman et occidental existent également : elles passent essentiellement par l'Espagne (début de l'enrichissement de la Catalogne) et la Sicile.

B / La toute puissance de l'aristocratie

La société du haut Moyen Âge est l'héritière de la société romaine, mais l'ancien clivage social qui reposait sur le binôme libres/non-libres (citoyens/esclaves) change et se déplace sur un autre critère : être « puissants » (=« *potentes* ») ou « faibles » (=« *pauperes* »).

Les réformes politiques carolingiennes ont donné de grands pouvoirs à l'aristocratie qui a les moyens de contrôler le reste de la population à plus d'un titre :

- ⇒ celui de propriétaire foncier,
- ⇒ celui de détenteur du pouvoir public,
- ⇒ celui de possesseurs d'églises et de monastères,

1 - Les « *potentes* » : les « puissants »

[diapos 23 et 24]

Les nobles, souvent appelés « *potentes* » dans les textes, représentent une toute **petite minorité** de la population qui se reconnaît à 2 critères indissociables : **la détention du pouvoir public et de la richesse foncière**.

- **Leur capacité à détenir le pouvoir** est issue du double héritage romain et germanique :
 - o Chez les Romains, les nobles étaient des serviteurs de l'Etat, des hauts fonctionnaires au service de l'empereur ;
 - o Chez les Germains, les nobles étaient des guerriers qui servaient leur chef à la guerre
- ⇒ Comme les deux aristocraties, romaine et germanique, ont fusionné au cours du VIe s., les traditions se sont additionnées et **l'aristocratie en est ressortie renforcée** : elle tient son pouvoir à la fois de la guerre et du service public.
- ⇒ Les nobles **servent le roi militairement** : ce sont ses « fidèles » pour avoir passé avec lui un serment de fidélité qui les engage à le soutenir à la guerre en échange d'une rémunération = le « bénéfice ».
- ⇒ Mais les nobles **tiennent aussi les pouvoirs publics**, c'est à dire les charges publiques déléguées par le roi : comte, évêque, duc, marquis, officiers palatins...

- **Ce cumul de pouvoirs fait des nobles de tout puissants personnages**, capables de contraindre mais aussi de protéger les populations en échange de leur soumission.

- D'autant plus qu'ils **possèdent de grandes propriétés** sur lesquelles ils règnent en maîtres :
 - o Leurs pouvoirs politiques leur permettent de faire pression sur les paysans libres qui bien souvent préfèrent vendre leurs terres et se mettre sous la protection d'un « puissant » pour échapper à l'oppression des agents publics (en particulier le comte et ses agents)
 - o La grande propriété (les « villas ») gagne du terrain, au détriment des petits propriétaires libres de plus en plus pressurés par les puissants.
 - o Leurs paysans qu'ils soient esclaves ou tenanciers libres sont sous leur tutelle et leur protection.

- Bien souvent, afin d'assurer l'ordre sur leurs terres, **ils s'entourent d'une troupe de guerriers « fidèles »** (liés à eux par des liens de fidélité) qui répondent à leurs ordres : ils reproduisent ainsi, à l'échelle privée, le modèle de fidélité envers le roi, ce qui n'est pas sans danger pour ce dernier.

- Enfin, les nobles assument une autre forme de protection : à l'origine des premières églises rurales et des monastères, ils s'entourent de l'aura religieuse du culte des saints (parfois issus de leur famille) et **offrent**

ainsi aux populations une protection toute spirituelle qui accroît encore un peu plus leur ascendant sur ces mêmes populations.

La noblesse concentre donc désormais entre ses mains le pouvoir public civil et religieux et un pouvoir privé exercé sur les hommes de leurs domaines.

2 - Les *pauperes* : les « faibles »

[diapo 25]

C'est ainsi que les **textes qualifient tous ceux qui ne sont pas nobles**, autrement dit ceux qui parce qu'ils n'ont pas de pouvoir, sont incapables de se défendre face aux oppresseurs et à ce titre, sont « faibles ». Il s'agit à grande majorité de paysans et dans une moindre mesure des marchands, artisans ou mendiants professionnels.

- **Les crises de la fin de l'Antiquité ont fragilisé les populations**, forçant beaucoup de paysans à vendre leur terre et à se mettre au service d'un grand propriétaire comme colons ou comme tenanciers. Certains se sont même vendus comme esclaves pour survivre.

- **Tous ont besoin d'un protecteur**, afin de résister aux abus des agents du roi (levant l'impôt ou rendant la justice) : ils se soumettent en grand nombre au service de l'aristocratie.

- **Le système domanial tend à niveler les différents statuts juridique : libre/non libre.**
 - o Car les esclaves peuvent devenir détenteurs d'un manse (toujours plus lourdement imposé que celui d'un libre), mais devenus vacants, les manses serviles sont susceptibles d'accueillir des paysans libres, réduisant ces derniers aux mêmes conditions que les anciens esclaves.
 - o Au IX^{ème} siècle, ces confusions de statuts entraînent finalement un nivellement par le bas de la paysannerie tenancière, soumise à des contraintes uniformément lourdes.

III / Les divisions de l'Empire carolingien

Dès le règne de Louis le Pieux, seul héritier de Charlemagne en 814, l'unité de l'empire est doublement menacée : [diapo 26]

- par des déchirements internes entre les héritiers au trône ;
- par les agressions extérieures : Vikings, Hongrois, Arabes profitant de l'affaiblissement de l'empire.

A - Le partage de l'empire

Jamais les Carolingiens n'ont remis en question le principe du partage ; seul le hasard, jusqu'à Louis le Pieux, a fait qu'un seul héritier s'est présenté à la mort du souverain. Mais Louis le Pieux a 4 fils : soucieux d'ordonner son royaume, le souverain prévoit le partage futur. C'est alors que chaque partie

défend âprement son morceau : en moins de 30 ans, il en est fini de l'illusion carolingienne d'un empire chrétien unifié!

1 - Les fils contre le père : 814-840

Louis Le Pieux, entouré de clercs qui influencent sa politique, est obsédé par son rôle de guide de la communauté chrétienne responsable de son Salut, de garant de la paix chrétienne, seule possible dans un État unifié et ordonné. Pour assurer cet ordre, il décide de prévoir le partage entre ses fils :

- le 1er partage est décidé en 817 :

- Lothaire, l'aîné, reçoit l'autorité suprême sur tout l'empire ;
- Pépin est roi d'Aquitaine ;
- Louis le germanique reçoit la Bavière.

- Mais ce premier partage est remis en question par la naissance d'un 4e fils, (né de sa 2e femme, Judith) : Charles (le Chauve)

=> en 829/831, un 2e partage est envisagé, combattu par les 3 fils aînés

...

- Un 3e partage intervient en 838, à la mort de Pépin : Charles reçoit sa part = la région rhénane + l'Aquitaine.

2 - Les frères ennemis : 840-842

En 840, Louis Le Pieux meurt, laissant 3 fils vivants qui vont se partager l'empire :

- ⇒ Lothaire : conserve le titre d'empereur, mais ne gouverne réellement qu'une région allant d'Aix la Chapelle à Rome (la Lotharingie = Lorraine). Aussitôt, il revendique la totalité de l'empire.
- ⇒ Louis le Germanique : la Bavière ;
- ⇒ Charles le Chauve : reçoit la moitié Ouest du royaume.

Les deux cadets font alliance contre Lothaire (serments de Strasbourg en 842) qui est obligé de céder : 120 experts se réunissent pour procéder à un nouveau partage :

3 - Le partage de Verdun : 843

- Le partage consiste à répartir équitablement les comtés et les évêchés, c'est-à-dire les vassaux de chacun des 3 souverains =

- ⇒ Lothaire conserve le titre impérial mais n'a plus d'autorité réelle : l'unité politique n'existe plus, même si l'empereur conserve les deux capitales, Rome et Aix.
- ⇒ Charles le Chauve reçoit le royaume de Francie (région à l'Ouest de la Meuse et de la Saône) : c'est la première mention d'une nouvelle unité territoriale = la France!
- ⇒ Louis le Germanique reçoit la Saxe et la Bavière.

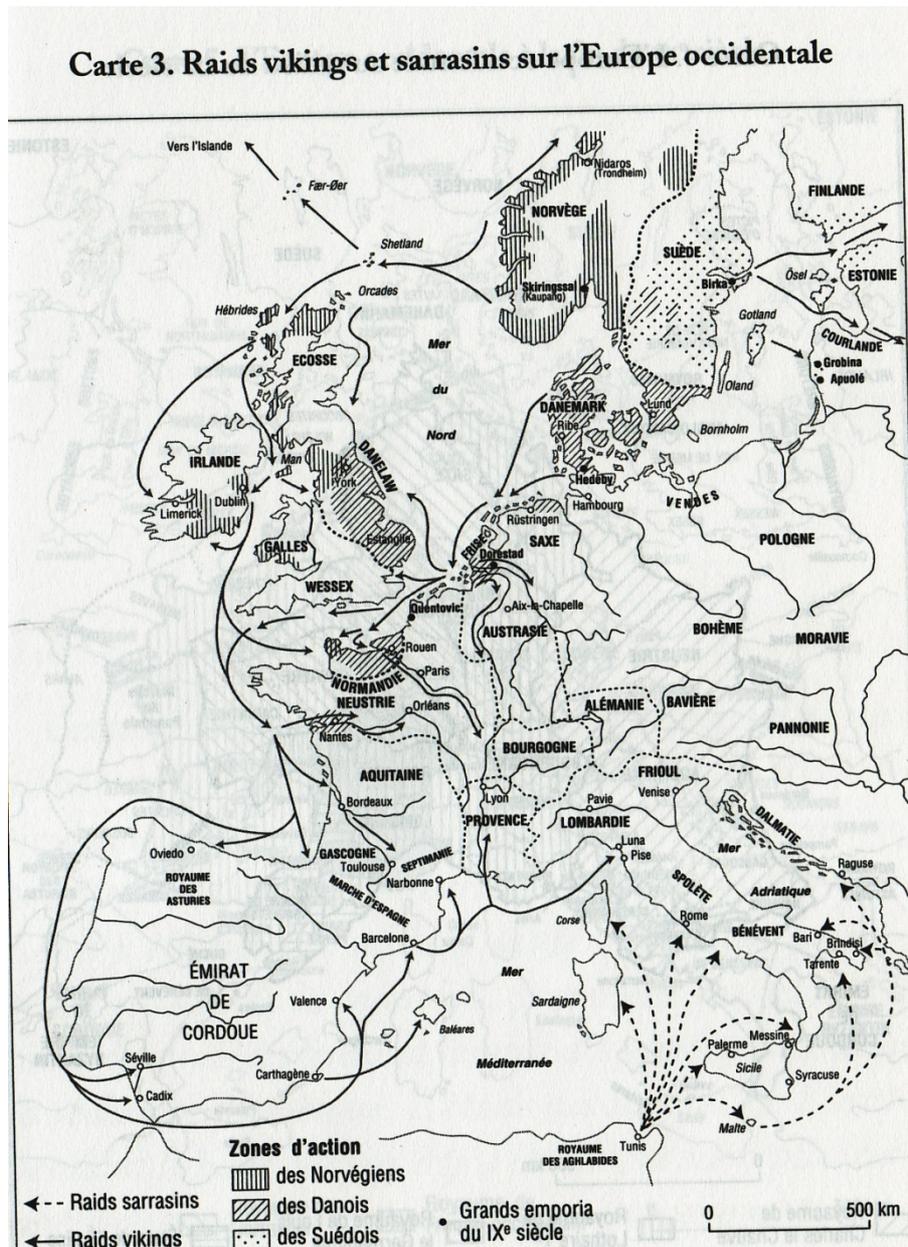
- Chacun des souverains partagera ensuite son royaume entre ses héritiers (ex. Lothaire meurt en 855 en laissant 3 fils...). Il en est bien fini du rêve de l'unité chrétienne instaurée par Charlemagne et l'Église !

B - Les nouvelles invasions : Vikings, Hongrois et Sarrazins

Les peuples venus du Nord et de l'Est de l'Europe sont à nouveau attirés par les richesses de la moitié Sud. Deux peuples mènent alors des raids de pillage très destructeurs : les Vikings et les Hongrois. [diapo 27]

1 - Les Normands (Vikings) au IX^e siècle

- Les Vikings sont les Scandinaves venus de Norvège, Suède et Danemark. Ceux qui s'en prennent à l'empire carolingien sont Danois, appelés par les méridionaux qui en font les frais, les "hommes du Nord" ou "Normands" (= « north men »). [diapo 28]



M. Gaillard, A. Wagner, *Les sociétés en Europe du milieu du VI^e s à la fin du IX^e s*, Bréal, 2002.

- **Les raids soudains et nombreux** qu'ils conduisent sur le Sud de l'Europe s'expliquent sans doute par une conjonction de facteurs :

- ⇒ un probable essor démographique ;
- ⇒ l'attrance des richesses d'un empire avec lequel ils commercent ;
- ⇒ les conflits entre les royaumes carolingiens qui rendent ces derniers plus vulnérables ;

- Or, les Vikings ont **les moyens techniques pour mener ces expéditions** = des bateaux de 25 m (les « drakkars »), dotés d'un gouvernail, à 15 rameurs + une voile, à fond plat remontant bien le cours des rivières : ils sont très maniables, très rapides et permettent donc de remonter les fleuves parfois fort loin (jusqu'à Toulouse par ex.) et de prendre les populations par surprise.

- **Ils commencent leurs raids dès 810** sur les côtes de Frise ; quelques décennies plus tard, les raids deviennent de plus en plus fréquents et destructeurs =

Quelques dates =

- ⇒ 840 : Dorestad détruit ;
- ⇒ 841 : Rouen ;
- ⇒ 842/48 : Quentovic, Paris, Nantes, Bordeaux ;
- ⇒ à partir de 850, ils hivernent sur la côte et remontent les fleuves durant l'été.
- ⇒ Un temps freinés par Charles le chauve (politique de protection des ponts, châteaux le long des fleuves), ils reprennent l'offensive en 880 : tentent (en vain) de prendre Paris, défendu par le comte de Paris, Eudes (885.)

- **Les monastères, les villae, les villes sont les cibles de prédilection** (= trésors des églises, réserves alimentaires...) :

- ⇒ certains sont durablement ruinés par des raids répétés : Dorestad et Quentovic disparaissent.
- ⇒ la seule défense possible : la fortification (ponts, monastères, villes...) et la protection armée des grands chefs locaux : le souverain n'a plus les moyens d'intervenir personnellement partout.

- **À l'extrême fin du IX^e, les Normands se fixent définitivement dans certaines régions d'Occident** :

- ⇒ le Nord-est de l'Angleterre (East-Anglie) ;
- ⇒ le Nord-Ouest de la Francie, dans l'estuaire de la Seine : en 911, le souverain (Charles le Simple) leur concède ce territoire qui prend le statut de duché = la Normandie.

- **Au Xe et XI^e, ils poursuivent leur progression en Méditerranée**, et s'installent en Sicile et en Italie du Sud.

2 - Les Hongrois au Xe s. [diapo 29]

Les Hongrois (ou Magyars), originaires des hauts plateaux d'Asie (Turco-mongols), se sont installés au cours du IX^e dans la plaine centrale du Danube (Pannonie) : ils mènent des raids d'une très grande violence au Xe siècle, à l'Est de l'empire : Italie, Germanie, et même en France jusqu'à Orléans.

Ils sont définitivement arrêtés en 955 par le roi de Germanie, Otton Ier, dit le Grand, futur empereur du Saint Empire Romain Germanique.

3 - Les Sarrasins au Sud [diapo 30]

Les musulmans venus d'Espagne et d'Afrique du Nord reprennent à leur tour les incursions dès le IXe siècle, pénétrant jusqu'au cœur de l'Italie (pillage de Rome en 846), et s'établissant dans le Massif des Maures en Provence (à La Garde Freinet depuis lequel ils mènent des raids dans la vallée du Rhône). Ils seront définitivement délogés à la fin du Xe siècle.

Ces invasions ont accéléré le processus de désintégration de l'empire carolingien, en favorisant la montée en puissance des grands de l'aristocratie, seuls capables de défendre localement les populations contre les envahisseurs.

C - La montée en puissance de l'aristocratie [diapo 31]

- **Les rois ont de plus en plus de mal à se faire entendre de leur aristocratie** : les princes (comtes et ducs), à qui les souverains ont délégué leur pouvoir en tant que agents de l'État (pouvoir de chef d'armée, de justice et de prélèvement de l'impôt), l'exercent sans contrôle dans le cadre de leur principauté : le pouvoir public n'est donc plus exercé à l'échelle du royaume mais à celle des principautés (comtés, duchés, marches).

- **Plusieurs facteurs ont favorisé ce processus =**

- ⇒ **La nécessité de se défendre contre les envahisseurs** : la défense s'organise à l'échelle locale ; Charles le Chauve a même délégué de hauts commandements à des princes tenus de défendre une région entière (les marches = les marquis).
- ⇒ **L'évolution des charges publiques théoriquement révocables vers des charges héréditaires** : Charles le Chauve accepte l'hérédité des charges comtales dans le capitulaire de Quierzy en 877 =
 - les comtes estiment normal de transmettre leur pouvoir (théoriquement viager) à leur descendance :
 - le roi n'a donc plus vraiment le moyen d'intimidation (la révocation) pour se faire obéir.
- ⇒ **L'hérédité des bénéfices** reçus du roi en échange de la fidélité des grands : le système évolue dans le même sens que celui des charges publiques =
 - les grands vassaux du roi estiment normal de léguer leur bénéfice à leurs fils.
 - Voilà un autre moyen de contrôle mis en place par Charlemagne qui perd de son efficacité.
- ⇒ **Les particularismes régionaux** que l'unification de l'Occident n'a pas fait disparaître : entre les Aquitains, et les Bavares, entre les Lorrains et les Provençaux, il n'y a pas de liens, on ne se comprend même pas (les langues ne sont plus les mêmes !), et l'éclatement en principautés indépendantes se fait donc naturellement.

- **En 888, les grands ont le pouvoir de se choisir un roi par élection :**

- Arnulf est élu à la place de Charles le Gros comme roi de Germanie

- Eudes, comte de Paris, devient roi de Francie : les comtes de Paris (les Robertiens) alternent ainsi tout au long du X^e avec les descendants des Carolingiens.
- Bérenger, marquis de Frioul est élu roi d'Italie

En 987, un descendant d'Eudes, Hugues Capet est à son tour élu et fonde une dynastie qui portera son nom : celle des Capétiens.

Mais, les principautés, issues du découpage administratif carolingien, sont devenues autonomes : leurs chefs exercent les pouvoirs du roi désormais en leur nom propre.

Documents en rapport avec le CM 3

TEXTE 1

LE CAPITULAIRE SAXON

Il a plu à tous que les églises du Christ que l'on construit en ce moment en Saxe et qui sont consacrées à Dieu ne soient pas moins, mais plus et mieux honorées que ne l'eussent été les temples des idoles....

Quiconque entrera par violence dans une église et, de force ou par vol, enlèvera un objet ou détruira cette église par le feu sera mis à mort...

Quiconque tuera un évêque, un prêtre ou un diacre sera, de même, condamné à mort....

Quiconque livrera aux flammes le corps d'un défunt, suivant le rite païen, et réduira ses os en cendres sera condamné à mort. Désormais tout Saxon non baptisé qui cherchera à se dissimuler parmi ses compatriotes et refusera de se faire donner le baptême, voulant demeurer païen, sera mis à mort...

Quiconque complotera avec les païens contre les chrétiens ou persistera à les aider dans la lutte contre les chrétiens sera mis à mort.....

Quiconque manquera à la fidélité du roi sera puni de la peine capitale...

Il a de même plu d'ajouter à ces décrets, que tous les enfants devront être baptisés dans l'année, sans le conseil ou la dispense d'un prêtre, il paiera au fisc une amende de 120 sous, s'il est lite¹.....

Quiconque invoquera les sources ou les arbres ou les forêts ou leur fera des offrandes, comme les gentils, ou banquettera en l'honneur des démons, paiera 60 sous s'il est noble, 30 sous s'il est ingénu, 15 s'il est lite. S'ils ne peuvent vraiment s'acquitter immédiatement, ils seront affectés au service de l'Église jusqu'à ce qu'ils aient totalement payé leur dette....

Nous ordonnons que les corps des Saxons chrétiens soient portés aux cimetières des églises et non aux "tumuli" des païens.....

Nous donnons le pouvoir aux comtes de placer sous leur ban, dans leur ressort, la "faida" et les causes majeures jusqu'à 60 sous, nous établissons le ban du comte pour les causes mineures jusqu'à 15 sous.....

Nous interdisons à tous les Saxons, en général, de tenir des assemblées publiques sauf dans le cas où notre "missus" les ferait assembler de notre part ; mais que chaque comte, dans son ressort tienne des plaids et rende la justice. Et que les prêtres veillent à ce que cela ne se passe pas autrement.

Ce capitulaire fut promulgué par Charlemagne après le baptême du chef saxon Widuking sans doute en 785.

Commentaire du texte

Introduction :

Depuis 772, Charlemagne tente, au prix d'expéditions quasi annuelles, de soumettre les Saxons à sa domination. Il est vrai que les tribus saxonnes, occupant les terres situées entre le Rhin et le pays des Danois (l'Elbe servant de frontière Nord), ne cessaient de mener des raids sur le Nord du royaume franc, perturbant considérablement les activités économiques. Les premières

¹ Lite : catégorie sociale inférieure, le nom vient de "lètes", barbares installés dans l'Empire au IV^e siècle.

campagnes du souverain franc, en 772, puis en 775, aboutissent à une apparente soumission des Saxons. Mais dès 778, un noble saxon du nom de Widuking appelle à la révolte, soulève les guerriers et lance à nouveau des raids destructeurs sur les régions rhénanes. Il faut alors plusieurs années à Charlemagne pour soumettre le pays. Il n'hésite pas pour cela à pratiquer une véritable politique de la terreur : en 782, 4500 prisonniers saxons seront ainsi décapités à titre d'exemple ! Et une fois la conquête militaire achevée, en 785 Charlemagne impose par capitulaire, un régime juridique volontairement terroriste.

C'est ce capitulaire, ou loi émanant de la chancellerie carolingienne, dont nous avons ici un extrait. Il se présente comme une liste d'interdits dont toute dérogance est systématiquement puni de mort : interdit de pratiquer les cultes païens ; interdit de s'attaquer aux représentants du christianisme ; soumission totale au roi franc et à ses représentants.

On comprend à travers cette série de règlements implacables, comment Charlemagne espère ainsi soumettre ce peuple rebelle. Il impose en effet un double contrôle : politique d'une part, celui des comtes qu'il a délégués dans ces régions ; et religieux d'autre part, en imposant la christianisation forcée et la tutelle des hommes d'Église.

I / L'ENCADREMENT POLITIQUE

Il est à l'image de celui de l'ensemble du royaume :

1 - Une administration locale entre les mains des comtes

- Les comtes furent tous choisis parmi les Austrasiens proches du roi à qui ce dernier faisait pleinement confiance. Ils sont bien ici les délégués du pouvoir royal, puisqu'ils sont investis du « ban », c'est à dire du pouvoir de commander et de contraindre = militaire, judiciaire, fiscal

- militaire : convoquent l'armée, surveillent et sévissent si besoin

- pouvoir judiciaire : tiennent des plaids, jugent les affaires de faide, font payer les amendes pour tout manquement signalé dans le capitulaire, décrètent la peine de mort .

- fiscal : lèvent sur les Saxons non seulement des amendes judiciaires, mais des impôts fort lourds

2 - La présence des *missi dominici*

- « Envoyés du maître » chargés de surveiller la bonne application des lois, ils ont donc le pouvoir de convoquer des assemblées où seront proclamées les décisions royales.

- Ils ont également pour mission de veiller à ce que les comtes n'abusent pas de leur pouvoir.

3 - Tous les hommes libres doivent jurer fidélité à Charlemagne

Charlemagne impose ainsi le devoir vassalique à tous les guerriers saxons, comme il le fait à tous ses sujets.

II / L'ENCADREMENT RELIGIEUX

Il passe à la fois par une christianisation forcée et la mise en place des infrastructures ecclésiastiques

1 - La christianisation forcée

- Se traduit d'abord par l'interdiction des cultes païens :
 - cet interdit passe par la destruction des lieux de cultes consacrés aux divinités germaniques incarnées bien souvent dans des arbres, des sources, des fleuves... Le temple le plus célèbre était celui de l'Irminsul (près du *castrum* d'Herzburg), un immense tronc en forme de colonne censé soutenir la voûte céleste au pied duquel les Saxons enterraient des trésors et faisaient des sacrifices. Charlemagne le fit détruire en 772.
 - l'interdit passe également par l'abandon des pratiques funéraires considérées comme païennes : l'incinération. Seule l'inhumation est autorisée par l'Église chrétienne
- Le baptême est imposé à tous = Widuking fut le premier à s'y plier (Charlemagne fut son parrain)
 - pour tous les hommes et les femmes l'alternative est simple : le baptême ou la mort
 - tous les enfants devront être baptisés

2 - Les cadres religieux

- Création d'évêchés à travers toute la Saxe
- Construction d'églises avec leur cimetière
- Envoi de clercs (évêques, prêtre, diacres) chargés d'évangéliser les populations, ou du moins dans un premier temps de les baptiser

Conclusion

Ce régime de terreur n'eut pas l'effet escompté. La christianisation forcée n'était pas sincère et les populations continuaient en cachette à pratiquer leurs anciens cultes. La révolte grondait ; elle éclata à nouveau en 793, forçant Charlemagne à intervenir militairement jusqu'en 799. A cette date, la soumission était achevée. Mais dans le capitulaire qu'il édicta alors, il abandonna la politique de la terreur mise en place par le premier capitulaire, pratiquant au contraire une politique d'intégration des élites. Il réussit alors, là où il avait jusque là échoué.

TEXTE 2

BREF DE NOGENT-L'ARTAUD

1 - L'abbaye possède à Nogent-l'Arthaud² un manse de réserve avec une maison et d'autres bâtiments en quantité suffisante.

Il y a là 3 coutures de terre arable qui ont 55 bonniers et peuvent être ensemencés de X muids de froment³. Il y a là 41,5 arpents de vigne où l'on peut récolter 300 muids de vin. Il y a là 43 arpents de pré où l'on peut récolter 120 charrettes de foin. Il y a là une forêt ayant 15 lieues de périmètre où peuvent paître 1000 porcs.

Il y a là un moulin d'où l'on tire 300 muids de céréales de cens.

2 - Le domaine a une église. Un manse ingénue est rattaché à cette église. Il a 6 bonniers de terre arable, 1 arpent de vignes, 2,5 arpents de pré.

3 - Vulfardus colon, sa femme, une libre nommée Ermoara, ont avec eux 3 enfants, Vulfricus, Aldeberga, Vulfildis. Il a pour tenure un manse ingénue : 11 bonniers de terre arable, 2 arpents de vigne, 3,5 arpents de pré. Il s'acquitte pour l'ost de 10 muids de vin, pour la païsson 4 muids, un porc valant un sou. Il laboure 4 perches en hiver et 3 en mars. Il fera la corvée (taille des arbres, charrois, travaux à la main) autant qu'on le lui ordonnera. Il doit 3 poulets et 15 œufs. Il transporte le vin où on le lui ordonne. Il doit 100 bardeaux. Il travaille un arpent de pré.

4 - Bertulfus « lide »⁴ et sa femme une colonne nommée Gisoberga, hommes de Saint-Germain, ont avec eux 3 enfants : Arcadus, Agenardus et Agia. Il tient un manse ingénue et demi : 3 bonniers de terre arable, 2 arpents de vigne, 3 arpents de pré. Il doit la même chose ...{...}

28 - Warimbertus esclave et sa femme colonne nommée Varlindis, hommes de Saint-Germain, ont avec eux 2 enfants : Warlaicus, Wanarius. Il a pour tenure un manse servile ayant 3,5 bonniers de terre arable, 1,5 arpent de vigne, 2 arpents de pré. Il doit 3 muids de vin pour la païsson et un mouton. Il travaille 4 arpents de vigne. Il laboure 3 perches en hiver et 1 en Mars. Il doit des travaux à la main (corvée, taille des arbres) là où on le lui ordonne. Il doit 3 poulets, 15 œufs, 100 bardeaux, un demi-setier de moutarde.

29 - Fredegarius et sa femme Andelindis colons de Saint-Germain ont avec eux 1 enfant nommé Fredecus. Il a pour tenure un manse servile ayant 2 bonniers de terre arable, 1 arpent de vigne, 1,5 arpent de pré. Il doit la même chose....

42 - Il y a à Nogent-l'Arthaud d'après ce qui est décrit là-dessus 23 manses ingénues 1/2, qui doivent pour l'hostilicium 205 muids de vin, pour la païsson 73 muids de vin, 2 porcs et 1/2, 4 moutons, 73 poulets avec des œufs.

Il y a 10 manses serviles. Ils doivent 21 muids de vin pour la païsson, 8,5 moutons, 650 bardeaux, 30 poulets avec des œufs.

Polyptyque d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, vers 805-820.

² Villa appartenant à l'abbaye de Saint-Germain, aujourd'hui arrondissement de Château-Thierry (Aisne).

³ Unités de surface et de mesure qui correspondent environ à : 1 bonnier = 1 ha. 28 a., 1 arpent = 12 a 64 c, 1 perche = 3 a 46 ca, 1 muid = 52 litres.

⁴ les lides descendant peut-être d'esclaves affranchis, sans certitude.

Commentaire du BREF DE NOGENT-L'ARTAUD

Le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés fut commandé sous l'abbatiat d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés entre 806 et 829 dans le souci de rationaliser la gestion des domaines agricoles appartenant à l'abbaye. Il s'agissait d'enregistrer avec précision la superficie des terres mises en culture, les paysans chargés de les cultiver ainsi que les redevances qu'ils devaient à l'abbaye. Un tel document se présente sous forme de "brefs" (ou chapitres) qui font chacun l'inventaire des biens et des revenus d'un domaine particulier : parmi eux, la villa de Nogent-l'Artaud, domaine situé au Nord-Est de Paris.

Saint-Germain-des-Prés est alors, au début du IX^e siècle, une abbaye extrêmement puissante. Depuis sa fondation au VI^e s. dans les faubourgs de Paris, elle a constitué une immense fortune foncière : 25 villae sont énumérées dans le polyptyque d'Irminon (qui est pourtant incomplet), soit 30 000 ha au moins. Ces domaines sont organisés selon le système bi-partite qui apparaît dans la région parisienne dans le courant du VII^e et qui connaît un grand développement à l'époque carolingienne. Dans un souci de rationalisation et de meilleure rentabilité de l'exploitation de la terre, Charlemagne a imposé ce système à ses intendants dans un capitulaire célèbre : « le capitulaire de villis » édicté à la fin du VIII^e s. Les grandes abbayes, comme Saint-Germain, ont suivi l'exemple, de sorte que le système se diffuse largement entre la Loire et le Rhin.

La villa de Nogent qui est en partie décrite dans cet extrait du polyptyque d'Irminon illustre parfaitement le grand domaine "classique" bipartite : elle est composée d'un manse de réserve, centré autour de la « Curtis », et comprenant des terres cultivées et incultes ; d'une église à laquelle un manse est adjoint ; et de 33 manses libres ou serviles, de dimensions très variables. Les quatre familles de tenanciers qui sont ici énumérées doivent au maître, en échange de l'exploitation de leur manse, des prestations en travail -labour, fauche ou charroi- et diverses redevances en nature - vin, poulets, porcs, moutons et bardeaux-, corvées et redevances variant d'un manse à l'autre.

Ce recensement des biens et des revenus domaniaux nous livre une foule de renseignements. Non seulement au sujet du grand domaine proprement dit et de son système d'exploitation ; mais également sur les activités agricoles à cette époque, c'est -à-dire les productions, les techniques et les échanges ; enfin, à travers ce type de document on peut également déceler la condition paysanne, variable selon les différents statuts juridiques qui la composent.

I / Structure et mise en valeur du grand domaine

Le texte fournit une description précise des éléments constitutifs de la "villa" de Nogent. Nous sommes en présence d'**une villa de très grande dimension** si l'on en juge par les quelques indications de superficies que nous donne le texte. Elle présente une structure et un système d'exploitation tout à fait "classiques" :

1- Une structure bipartite : Le domaine s'organise autour de 2 ensembles : la réserve et les manses.

- La réserve : "un manse de réserve avec une maison et d'autres bâtiments en quantité suffisante."

- le centre d'exploitation, la "**curtis**", où se trouve la maison d'habitation du maître, mais également les bâtiments d'exploitation -granges, étables, ateliers-, l'habitat des esclaves - cabanes en bois- qui travaillent directement la terre du maître, et un "*moulin*" La curtis est en général enclos de murs.

- Tout autour, la réserve comprend "**3 coutures de terre arable** qui ont 55 bonniers et peuvent être ensemencés" ces terres consacrées à la culture des céréales étaient de vaste dimension (d'une 10^e d'ha chacune = couture = 70 ha environ + "41,5 arpents de **vigne**" soit 5 ha et "43 arpents de **pré** où on peut récolter 120 charrettes de foin." soit 5,1 ha .TOTAL des terres cultivées = 80 ha

- La majeure partie de la réserve est recouverte par les bois = soit entre 5 600 ha ou 28000 ha. Ce chiffre est très approximatif, mais rend compte de l'énorme part que prend la forêt dans les campagnes d'Occident (les défrichements n'ont jamais été jusque-là de très grande ampleur)! et de l'importance de la forêt dans l'économie agricole : elle sert aux tenanciers ou aux esclaves de la réserve à faire paître le bétail - ici "1000 porcs"-, à ramasser du bois - "les bardeaux"-, à y trouver une partie de leur nourriture - châtaignes, champignons, baies-, ainsi qu'à la chasse (en général réservée au maître).

La réserve s'étendrait donc sur plus de 5000 ha. Ce qui correspond à une "**villa**" de très vaste dimension, même si l'extrait que nous avons ne nous permet pas de calculer la superficie totale représentée par les manses.

- Les tenures ou manses : Le manse (*mansus*) est une exploitation confiée à une famille de paysans qui l'exploite en faire valoir direct : il comprend un centre d'exploitation - maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, et jardins clos- + des terres arables (la majorité des terres du manse) + un clos de vigne et des prés. Les manses sont ici soigneusement énumérés : on distingue dans ce texte 3 types de manses différents =

- **Le manse de l'église** : qui sert à l'entretien du prêtre en fonction dans cette église . il s'agit d'une église privée : le desservant est donc nommé par l'abbaye de Saint-Germain... Il est vraisemblable qu'il fasse cultiver son manse par quelques esclaves.

- **23 manses libres dits "ingénuiles"** : dont les **2 exemples** détaillés que nous avons ici, présentent une dimension variant entre 11 bonniers et 5 arpents, soit **14,5 ha** et, 3 bonniers 5 arpents soit **4,5 ha**. Le fait qu'ils soient dits libres, ne fonde donc pas l'égalité de taille entre les manses.

Cette très grande disparité de tailles semble prouver que la structuration du domaine en manses est déjà ancienne : au fil des successions, des partages, ou des défrichements, les manses se sont divisés ou agrandis. Allusion ici à "*un manse ingénuile et demi*". (inversement : plus il y a uniformité plus la structure a des chances d'être récente!).

- **10 manses serviles** : Il s'agit de manses où une partie de la population servile du domaine a été "**chasée**", c'est-à-dire fixée à une exploitation. Le mouvement de chasement a sans doute commencé au VII^e s. , parallèlement à l'évolution du grand domaine vers une structure bi-partite. Mais la taille de ces manses devait être au départ plus petite en moyenne : de presque **5 ha** à moins de **3 ha** dans les 2 ex. que nous avons dans cet extrait.

La différence entre manses libres et manses serviles semblent surtout résider dans les charges plus ou moins lourdes qui pèsent sur eux.

2- Le système d'exploitation :

Réserve et manse ne sont pas juxtaposés mais organiquement liés

C'est cette interaction qui fait la nouveauté et la caractéristique du "grand domaine carolingien". Le tenancier doit, comme part du loyer du manse, des prestations en travail sur la réserve ou pour le maître en général.

- Les corvées : Les prestations en travail constituent le "**noeud du système domanial classique**" puisqu'elles doivent permettre en principe l'exploitation de la réserve, en partie travaillée cependant aussi, par les esclaves de la *familia*. Elles sont **multiples et plus ou moins lourdes** selon les manses. Il s'agit, soit =

- **de travaux agricoles** spécifiques sur un lot de terre de la réserve, annexé à chaque manse : le labour, la taille des arbres fruitiers, le travail de la vigne = "*Il labore 4 perches en hiver... »*

- **de travaux divers** - entretien des chemins, des clôtures, des bâtiments...- un certain nombre de jours par semaine ou par an, ou à volonté : "*Il fera la corvée (taille des arbres, charrois, travaux à la main) autant qu'on le lui ordonnera.*" ; "*Il doit des travaux à la main là où on le lui ordonne.*"

- **de transports** en charrette pour le compte du maître à l'intérieur de la villa ou à l'extérieur (vers le monastère, un portus...) : "*Il transporte le vin là où on le lui ordonne.*"

La **charge de travail** exigée sur la réserve semble ici **importante** puisqu'elle est à volonté, "*autant qu'on le lui ordonnera*", fonction des besoins du maître. Mais elle varie d'un manse à l'autre. Entre le paysan libre Vulfardus et l'esclave Warimbertus, le poids de la corvée est différent : comparativement à la taille du manse que chacun d'eux cultive (15 ha contre 5), Warimbertus doit consacrer plus de temps au travail de la réserve. (ce qui paraît logique au demeurant : sa terre moins grande l'occupe moins que celle de Vulfardus).

- Les redevances : Il n'est question ici que de **redevances en nature**, ce qui laisse supposer que la monnaie circulait peu encore parmi les paysans (les redevances en argent sont encore très rares). Il s'agit de **redevances fixes** et non au prorata de la récolte = grains, vin, produits d'élevage, têtes de bétail, produits fabriqués (bardeaux, draps de laine et de lin).

Là encore grande disparité entre les redevances dues par les tenanciers libres et celles dues par les esclaves chasés : cf entre Vulfardus et Warimbertus : même nombre de poulets et d'oeufs, de bardeaux.

Mais les redevances qui apparaissent ici semblent surtout être des impôts publics perçus directement par l'abbaye.

3- Le manse apparaît ici surtout comme une unité de perception de l'impôt :

La "villa" de Nogent-l'Arthaud est manifestement **une terre immuniste** (bénéficiant de l'immunité) où les impôts sont donc levés directement par l'abbaye pour être reversés à l'Etat. C'était un moyen pour l'Etat de se décharger sur l'Eglise d'une partie de la gestion de la fiscalité du royaume.... On distingue dans cet extrait **2 impôts**:

- "l'hostilicium" : impôt qui remplace le service militaire dû par tout homme libre ; il n'est donc payé que par les tenanciers de manses libres ; ce service converti en impôt sert à l'entretien de l'armée (ravitaillement de l'ost)

- la "païsson" : il s'agit sans doute (hypothèse!) d'un droit d'usage sur les forêts de la réserve (dans païsson il y a le verbe "paître") sorte de taxe publique sur l'exploitation des bois : il est versé surtout, en vin, en têtes de bétail, ou en planches, et par tous les tenanciers.

Le manse sert ici d'unité fiscale et permet à l'abbaye de lever les impôts publics. Mais rien ne dit que leur rôle se limite à cela : le manse semble être également une unité d'exploitation (débat ouvert entre les historiens !)

Transition : Le grand domaine est le **cadre essentiel de l'économie agricole** qui ne connaît à cette époque que peu de transformations : que ce soit dans les productions, les techniques ou les échanges.

II / L'économie domaniale

Les polyptyques nous donnent souvent un aperçu des productions agricoles : à travers la part de terre consacrée aux différentes cultures et les redevances en nature.

1- Une production surtout céréalière : C'est une caractéristique de l'économie médiévale : **les rendements sont si faibles** qu'ils obligent à **consacrer le maximum d'espace aux céréales**. Car celles-ci restent la **base de l'alimentation** (sous forme de pain, de galettes, de bouillies).

- Les céréales : couvrent une très grande partie des terres cultivées de la réserve ou des manses :

Ex. = **la réserve** = sur les 80 ha cultivés, 70 ha sont des terres arables soit près de **90%**

-**Le manse de Vulfardus = 96 %**

-**Le manse de Bertulfus = 88,5%**

-**Le manse de Warimbertus = 92%...**

- La vigne : tient une petite place en superficie (guère plus de 5 % à Nogent qui est sans doute représentative des productions de la région), mais une place non négligeable dans l'économie du domaine puisque sa production est en grande partie destinée à la vente.

Ex = **dans la réserve = 5,5%**

-dans le manse de Vulfardus = 1,7%

- Bertulfus = 5,6%

- Warimbertus = 4%

- L'élevage : ne tient pas une place très importante ; il est limité par la production céréalière.

- **Quelques prés** (5 % en gros de la superficie cultivée) lui sont consacrés : prairies de fauche dont le foin est destiné aux bovins) ; mais **surtout les bois** : porcs à la glandée, moutons.

- **Les bovins** sont peu nombreux : servent surtout aux travaux agricoles (labour, charroi). Il fallait parfois les abattre avant l'hiver faute de pouvoir les nourrir pendant quelques mois.

- **Le porc** est l'animal le plus consommé à cette époque (fumé...se conserve...) : son entretien est plus facile que celui des bovins (à demi sauvages dans les bois) ; d'où le nombre important des porcs dans les redevances

Les **rendements** ne peuvent pas être déduits de ce document : on sait cependant qu'ils **étaient en général faibles (3 à 4 pour 1)**. Cela s'explique peut-être par **l'énorme charge de travail sur la réserve** que devaient accomplir les tenanciers, qui les empêchaient de travailler correctement leur exploitation : le système est ici perverti et ne permet pas de rentabiliser le sol.

Mais cela s'explique surtout par **la faiblesse des techniques** qui évoluent peu à cette époque :

2- Des techniques agricoles encore rudimentaires :

- Les outils : aucun outil de travail n'est cité dans ce document sauf un = le **moulin**. Les moulins (à eau) se sont **répandus en Occident à partir du IV^e** ; leur mention est fréquente dans les textes mérovingiens. Partie intégrante de la *curtis* ou en annexe. Les paysans viennent y moudre leur grain, ce qui permet au maître, au passage, de percevoir une redevance supplémentaire

- Les techniques agraires : il est possible que **les céréales de printemps** (orge et avoine) soient utilisées à Nogent, si l'on en croit les allusions au labour de mars.

Les progrès techniques à l'époque carolingienne sont faibles : le fer est encore peu utilisé dans l'outillage (surtout bois durci ou renforcé de fer, donc peu efficace et vite usé) La production reste très dépendante des aléas climatiques. **Les rendements** sont faibles. Mais ils **permettent parfois de réaliser quelques surplus** qui sont revendus par le maître.

3- Une partie de la production est revendue à l'extérieur :

Le vin surtout est l'objet d'un commerce : destiné en particulier aux peuples du Nord de l'Europe (Frisons et Saxons) qui ne peuvent cultiver la vigne. Les lourdes redevances en vin s'expliquent par la volonté de l'abbaye de le revendre. Les corvées de charroi sont certainement destinées à transporter les tonneaux vers l'abbaye ou vers quelques *portus* sur la Marne. Arrivé à l'abbaye, c'est à dire à Paris, le vin était en partie vendu lors des foires qui en Octobre et Novembre ou décembre écoulaient la production aux portes du monastère (comme à Saint-Denis, futures foires du Lendit).

III/ La condition des hommes

1- Des conditions de vie variant selon les statuts juridiques : On retrouve la répartition classique entre libres et esclaves, mais ces statuts juridiques sont en train d'évoluer

- Les esclaves :

- soit des esclaves qui travaillent la réserve (et constituent la "familia")
- soit de ceux qui ont été "chassés" sur un manse comme "*Warimbertus*...

Leurs conditions de vie devaient être très variables selon les cas :

- les esclaves de la "familia" restent toujours dans l'ombre de l'anonymat, dans les polyptyques : leur nombre, leur mode de vie, nous ne pouvons que les supposer.... sans doute guère enviables !

- Les esclaves chassés ont certainement un sort meilleur : certes, ils doivent, au départ, des redevances et des corvées beaucoup plus lourdes que celles des tenanciers libres. Mais progressivement leur statut s'est confondu avec celui des paysans libres vivant sur une tenure : la macule servile s'estompe Leur sort rejoint celui de tous les paysans dépendants. La preuve en est que les mariages mixtes (interdits par la loi théoriquement) semblent désormais pratiqués : "*Warimbertus serf et sa femme colone*".

D'autant que ceux-ci, au contraire, ont sans doute vu leur sort se détériorer.

- **Les libres** : Ils sont qualifiés dans le doc. d'"**ingénuiles**", de "**colons**" ou de "**lides**".

- **ingénuile** : celui qui est né libre ou "indigène"

- **colon** : un reste de l'ancien statut romain du colonat, mais qui dans le cadre des nouveaux grands domaines, a perdu son sens premier pour ne conserver que celui de libre (sauf dans le Midi de la Gaule où le statut se maintient).

- **lide** : il s'agit peut-être d'anciens esclaves affranchis (?).

Leurs conditions de vie devaient être très variables selon la taille des tenures, les charges qui pesaient sur eux, des corvées... : entre *Vulfardus* qui cultive 14,5 ha et *Fredegarus* qui n'en cultive que 4 !!

Cependant leur statut juridique ne rentre plus forcément en compte, désormais, dans la répartition des manses : des tenanciers dits libres travaillent des manses dits serviles, et à ce titre payent les redevances que payerait l'esclave chasé dans ce manse : "*Fredegarus et sa femme Arlindis colone...Il a pour tenure un manse servile*"

La condition des paysans dépendants a donc été **nivelée par le bas** : cela profite aux esclaves dont le statut disparaît peu à peu (X^e à peu près partout), mais cela dessert les paysans libres dont la condition se rapproche de celle des esclaves chasés.

2- La "vie en famille" : Chaque tenancier vit en famille sur son manse : c'est un des intérêts des polyptyques que de nous renseigner sur la structure des familles et les comportements démographiques.

- **La famille paysanne**, telle qu'elle apparaît dans les polyptyques. est une famille **conjugale**, ou "étroite", comprenant le couple + les enfants. Le manse est au départ conçu pour faire vivre une famille ; mais famille comprise ici comme une famille conjugale.

- Cette famille n'est **pas de très grande taille** : de **4 à 5 membres**, soit comptant de **3 à 2 enfants** vivants = cf *Vulfardus* et *Bertulfus* = 3 ; *Warimbertus* = 2 ; *Fredégarius* = 1.

- Il semble que **le nombre d'enfants soit proportionnel à la dimension des manses** : les couples qui savent que leurs revenus ne leur permettent pas de nourrir plus de 3 enfants, n'ont pas plus d'enfants.

Il y a à cela **2 explications** possibles =

- **la forte mortalité infantile** : passé ce seuil limite les enfants les moins robustes, mal nourris, meurent de faim!

- **Le contrôle des naissances par des moyens de contraception naturelle, les avortements, voire les infanticides** : autant de moyens de contrôler les naissances et le nombre d'enfants qui sont confirmés par d'autres sources.

Jusqu'au X^e l'occident semble effectivement connaître une démographie "non naturelle".

CONCLUSION

Le domaine de Nogent est un ex. typique du grand domaine classique : organisé selon une structure bi-partite, une partie en exploitation directe (la réserve), l'autre en exploitation indirecte (les manses ou tenures). Le lien entre les 2 ensembles détermine le fonctionnement même du domaine : la réserve est en grande partie cultivée désormais par les tenanciers qui doivent des prestations de travail sur les champs du maître.

Mais l'on voit déjà dans le cas de Nogent, que le système est en train d'évoluer : les unités d'exploitation sont très inégales (au fil des partages), les

charges dues par les tenanciers semblent très lourdes : elles doivent gêner considérablement leur travail sur leur propre manse. Elles expliquent peut-être la taille réduite des familles qui les exploitent. De même que la faiblesse des rendements, et la nécessité de consacrer le maximum de terres à la production alimentaire de base : les céréales, au détriment de l'élevage ou des cultures spéculatives (comme la vigne).

Enfin, précisons que ce système bipartite ne s'est jamais développé au Sud de la Loire où l'ancien système romain se maintient (villa d'un seul tenant cultivée par des esclaves + colons sur les marges), et que dans le Nord de l'Europe il prend des aspects différents (la réserve est plus petite, les esclaves plus nombreux, les charges de travail des tenanciers beaucoup moins lourdes). N'oublions pas non plus l'existence des alleux, c'est-à-dire de la petite propriété paysanne libre, qui se maintient encore dans bien des régions en particulier dans le Midi.

Sujets de dissertation proposés à titre d'exercice :

- « La royauté carolingienne de Pépin le Bref à Louis le Pieux »
- « L'Église carolingienne »
- « Les campagnes aux VIIIe-IXe siècles: économie et société »

Commentaire proposé à titre d'exercice :

L'avènement et le sacre de Pépin le bref d'après trois sources différentes

Frédégaire, *Chronique des temps mérovingiens, Continuations*⁵

(747) Après ces événements, les ans suivent leurs cours, Carloman enflammé par une dévotion, remettant le royaume avec son fils Drogon entre les mains de son frère Pépin, gagna les tombeaux des saints Apôtres Pierre et Paul, décidé à entrer dans les ordres. Décidé à entrer dans les ordres. Par cette succession, Pépin est affermi dans le royaume.

(750-751) En ce temps là, une ambassade ayant été envoyée au Siège apostolique sur le conseil et le consentement de tous les Francs, en vertu de l'autorité reçue, l'éminent Pépin fut élevé sur le trône avec la reine Bertrade par l'élection de tous les Francs dans le gouvernement du royaume, avec la consécration des évêques et la soumission des grands, comme l'ordre l'exige de toute antiquité.

(754) Le roi traversa la forêt des Ardennes et, comme il s'était fixé au domaine royal de Diedenhofen, sur la Moselle, un messenger vint auprès de lui, annonçant que le pape Etienne⁶ venait de Rome en grande pompe et chargé de présents, que déjà il avait franchi le Grand-Saint-Bernard et se hâtait de venir auprès de lui. À cette nouvelle, le roi commanda de le recevoir avec joie et liesse et avec de grands égards, et il commanda à son fils Charles⁷ d'aller à sa rencontre, pour qu'il l'amènât jusqu'à lui au domaine royal de Ponthion. Là, Etienne, le pape de Rome, vint jusqu'au roi, combla de présents tant le roi lui-même que les Francs et demanda de l'aide contre la nation des Lombards et leur roi Aistulf ; il voulait que, par son intervention, il les tirât de leurs griffes, les libérât de leurs oppressions et de leur fourberie, et qu'ils renonçassent aux tributs et présents qu'en violation de la loi ils exigeaient des Romains. Alors, le roi Pépin, ordonna que ledit pape Etienne passât l'hiver à Paris, au monastère du saint martyr Denis, entouré de tous les égards et d'un grand empressement. Il envoya une ambassade à Aistulf, le roi des Lombards, lui demandant, par respect envers les très bienheureux apôtres Pierre et Paul, de ne pas marcher avec son armée sur Rome et, à la suite de sa demande, de ne plus entreprendre d'actions hérétiques, impies, contraires à la loi et que jamais les Romains n'avaient commises par le passé.

FRÉDÉGAIRE, *Chronique des temps mérovingiens*, éd. et trad. O. Devillers et J. Meyers, *Chronique des temps mérovingiens: Continuations*, Brépols, 2001, p. 203-263.

***Annales royales*⁸**

Année 747. Carloman partit pour Rome, abandonna les gloires du siècle, changea d'habit et bâtit un monastère en l'honneur de saint Silvestre sur le mont Soracte, où le saint passe pour s'être caché pendant le temps de la persécution qui arriva sous Constantin. Carloman, après avoir demeuré quelque temps dans ce

⁵ La chronique dite de Frédégaire s'arrête en 642. Après cette date, les Continuations qui ne sont pas du même auteur poursuivent l'histoire jusqu'en 768, date de la mort de Pépin et de l'accession au trône de ses fils, Charles et Carloman. Elles ont été écrites par plusieurs mains dont les deux dernières sont commanditées par l'entourage des Pippinides.

⁶ Pape de 752 à 757.

⁷ Futur Charlemagne, alors âgé de 12 ans.

⁸ Les annales royales ont été commanditées par les rois carolingiens, en particulier Charlemagne pour les premières, rédigées par les notaires de la chapelle (au palais) à la fin du VIIIe s. La première partie qui comprend les années 741-789 relève donc d'une démarche synchronique : il s'agit d'une compilation des événements intervenus depuis 741 à partir de diverses sources (autres annales, chroniques, lettres...). À partir des années 790 environ, la rédaction est diachronique, c'est à dire contemporaine des événements décrits.

lieu, prit un meilleur parti, se rendit, pour servir Dieu, dans le monastère de Saint-Benoît, situé près du Mont-Cassin, dans le Samnium, et prit en cet endroit l'habit religieux. [...]

Année 750. Burchad, évêque de Wurtzbourg, et Fulrad, prêtre chapelain, furent envoyés à Rome au pape Zacharie, afin de consulter le pontife touchant les rois qui alors étaient en France et qui n'en possédaient que le nom sans en avoir en aucune façon la puissance. Le pape répondit par un messenger qu'il valait mieux que celui qui possédait déjà l'autorité de roi le fût en effet, et, donnant son plein assentiment, il enjoignit que Pépin fût fait roi.

Année 751. Dans cette année, d'après la sanction du pontife romain, Pépin fut appelé roi des Francs, oint pour cette haute dignité de l'onction sacrée par la sainte main de Boniface, archevêque et martyr d'heureuse mémoire, et élevé sur le trône, selon la coutume des Francs, dans la ville de Soissons. Quant à Childéric qui se paraît du faux nom de roi, Pépin le fit raser et mettre au monastère. [...]

Année 754. Le pape Étienne, après avoir reçu du roi la promesse qu'il défendrait l'église romaine, le consacra par l'onction sacrée, comme revêtu de la dignité royale, ainsi que ses deux fils Charles et Carloman, et passa l'hiver à Paris. Dans la même année, Boniface, archevêque de Metz, prêchant la parole de Dieu en Frise, fut tué par les païens, et reçut la couronne du martyr. [...]

Année 768. Le roi pépin, dès qu'il vit le temps propre à reprendre la guerre, rassembla son armée, et se mit en chemin pour la ville de Saintes. Sur la route, il fit prisonnier Rimistainus, et à son arrivée à Saintes, le père, la sœur et les nièces du duc Waifar⁹ lui furent amenés. Il ordonna de les traiter avec respect, et s'avança vers la Garonne, où Erowic vint au-devant de lui, conduisant l'autre sœur de Waifar qu'il remit en son pouvoir, ainsi que lui-même. Les choses se passant heureusement, Pépin retourna au château de Selles, où il célébra la fête de Pâques ; il prit ensuite avec lui sa femme et sa famille, revint dans la ville de Saintes, et les y laissant, il recommença à poursuivre avec toutes ses troupes le duc Waifar, décidé à ne cesser qu'après avoir vu ce rebelle pris et mis à mort. Waifar fut tué en effet sur le territoire de Périgueux. Le roi jugea la guerre terminée, revint à Saintes, s'y arrêta quelque temps, et y fut atteint d'une maladie. Pendant sa durée, il alla à Tours, et y pria près du tombeau de saint Martin. S'étant ensuite rendu à Paris, il y mourut le 8 des calendes d'octobre [24 septembre]. Son corps fut inhumé dans la basilique du bienheureux Denis, Martyr. Ses fils Charles et Carloman furent faits rois par le consentement des Francs : tous deux prirent les insignes de la royauté, Charles dans la ville de Noyon, et Carloman dans celle de Soissons, Charles étant parti pour Aix-la-Chapelle y célébra la fête de Noël, et celle de Pâques à Rouen.

Annales regni Francorum, éd. F. Kurze, M.G.H. SS in. Us. Schol., 1895. Trad. F. Guizot, R. Fougères, rééd. *Archives carolingiennes, Annales royales des Francs*, Clermont-Ferrand, Paléo, 2001.

Clausula de unctione Pippini regis¹⁰

Si tu veux savoir, lecteur, à quelles époque ce petit livre – *clausula* - a été composé et achevé à la précieuse louange des martyrs sacrés, tu la trouveras en l'année de l'Incarnation du Seigneur 767, au temps du très heureux, très pacifique et catholique Pépin (III), roi des Francs et patrice des Romains, fils du feu prince Charles de bienheureuse mémoire, en la 16^e année de son règne très heureux au nom de Dieu, 5^{ème} indiction, et en la 13^{ème} année de ses fils, eux-mêmes rois des Francs, Charles et Pépin¹¹. Ceux-ci, par les mains du très bienheureux seigneur Etienne, pape, de sainte mémoire, furent consacrés rois par le saint Chrême, en même temps que leur père susdit le très glorieux seigneur roi Pépin, par la Providence de Dieu et l'intercession des saints apôtres Pierre et Paul. Car ledit très florissant seigneur Pépin, roi pieux, avait été élevé à la dignité royale trois ans auparavant, par l'autorité et sur l'ordre du seigneur pape

⁹ Vaifre, duc d'Aquitaine de 744 à 768.

¹⁰ Cette « clausule » sur l'onction du roi Pépin aurait été écrite en marge d'un manuscrit (il s'agit donc d'un colophon) en 767.

¹¹ Il s'agit d'abord de Charles Martel, maire du Palais 717-741, père de Carloman, qui quitte le siècle pour l'habit monastique en 747, et de Pépin III maire du Palais avec son frère 741-747, seul 747-751, roi 751-768 ; puis des fils de ce dernier, Carloman roi 768-771 et Charles(magne) roi puis empereur, 768-814

Zacharie de sainte mémoire, par l'onction du saint Chrême, reçue des mains des bienheureux prêtres des Gaules, et par le choix de tous les Francs¹². Par la suite, il fut oint et béni de nouveau comme roi et patrice, avec ses susdits fils Charles et Carloman, au nom de la Sainte Trinité, par les mains du même pape Etienne, en l'église des bienheureux Denis, rustique et Eleuthère, dont le vénérable Fulrad est archiprêtre et abbé. Dans cette même église des bienheureux martyrs, en ce même jour, ledit vénérable pontife bénit par la grâce de l'Esprit aux sept formes la très noble, très dévote et très attachée aux saints martyrs Berthe, épouse dudit roi très florissant, revêtue de la robe royale à traîne, et en même temps il confirma de sa bénédiction par la grâce du Saint-Esprit les princes des Francs, et il imposa à tous sous peine d'interdit et d'excommunication de ne jamais choisir un roi né d'un autre sang, sinon de celui que la divine piété avait daigné exalter, et qu'elle avait décidé, par l'intercession des saints apôtres, d'appuyer et de consacrer par les mains du vicaire de ces apôtres, le très bienheureux pontife¹³. C'est pourquoi nous avons inséré ces quelques lignes à la dernière page de ce petit livre, à l'attention de votre charité, afin que dans la suite des temps la tradition commune puisse en transmettre à jamais la connaissance aux lignées futures¹⁴.

Clausula de unctione Pippini regis, éd. B. Krusch, MGH, *Scriptores rerum Merovingicarum*, I, 2, Hanovre, 1885, p. 465-466. P. Riché, G. Tate, *Textes et documents d'histoire du Moyen Age, Ve-Xe siècles*, tome I, SEDES, Paris, 1972, p. 279-280.

¹² Il s'agit dans l'ordre chronologique des papes Zacharie 741-752 et Etienne II 752-757. Le 1^{er} sacre de Pépin III a lieu en novembre 751 à Soissons - basilique St-Médard ?

¹³ Les saints martyrs Denis, Rustiques et Eleuthère sont ceux que l'on honore depuis les Mérovingiens sur le lieu de leur martyre (?), où a été édifiée par Dagobert I^{er} vers 630, une vaste basilique dédiée au saint martyr Denis, et qui est restaurée et agrandie par Pépin III vers 750.

¹⁴ Le rédacteur exprime une idée qui, certes, est un lieu commun pour ce genre de littérature, mais qui est aussi relativement prémonitoire pour ce que deviendra ce lieu, "de mémoire" - expression chère à P. Nora - s'il en est, par la suite.

EXTRAIT des capitulaires que les *missi dominici* doivent avoir pour mobiliser l'armée.

Que tout homme disponible qui a quatre manses en propre ou en bénéfice de quelque personne que ce soit, se prépare lui-même et se rende à l'armée par ses propres moyens, soit avec son seigneur si son seigneur s'y rend, soit avec son comte. Que celui qui a trois manses en propre s'associe à quelqu'un qui a un manse et lui apportera son aide afin qu'il puisse s'y rendre pour les deux. Que celui qui a un seul manse s'associe à trois autres qui sont dans la même situation et qu'il soit seul à s'y rendre ; quant aux trois qui lui ont apporté leur aide, qu'ils restent chez eux.

2. Nous voulons et ordonnons que nos *missi* déterminent précisément ceux qui, convoqués l'année dernière à l'armée, sont restés malgré les dispositions que nous avons

ordonné d'appliquer aux hommes disponibles et relativement pauvres ; et que tous ceux qui seront trouvés dans une situation telle qu'ils n'auront pas aidé leur pair à participer à la guerre conformément à nos ordres ou qui ne s'y seront pas rendus, soient entièrement soumis au paiement de notre hériban¹ et prennent l'engagement légal de l'acquitter.

3. Si d'aventure on trouve un homme pour dire qu'il a renoncé à ce au titre de quoi il devait se préparer sur ordre du comte, du vicaire ou du centenier et l'a remis à ce comte, ce vicaire, ce centenier ou à l'un de leurs hommes, et si nos *missi* peuvent établir la preuve que cela est vrai, que celui sur l'ordre de qui cet homme est resté soit soumis au paiement de l'hériban et s'en acquitte, qu'il soit comte ou vicaire ou avoué d'un évêque.

4. Au sujet des hommes tenant un fief des comtes, voici ceux qui seront dispensés et ne seront pas soumis au paiement du ban : deux hommes qui ont été laissés avec la femme du comte et deux autres qui auront reçu l'ordre de rester pour défendre les intérêts de sa charge et effectuer notre service. Dans ce cas nous ordonnons que chaque comte laisse chez lui autant de fois deux hommes qu'il aura de charges à surveiller. Qu'il ait tous les autres sans exception ou, s'il reste chez lui, qu'il les envoie avec celui qui partira à la guerre à sa place. Que l'évêque et l'abbé laissent chez eux seulement deux hommes parmi ceux qui sont leurs vassaux et qui sont laïques.

5. Parmi nos hommes et ceux des évêques et des abbés qui ont soit des bénéfices soit des biens propres tels qu'ils remplissent les conditions pour se rendre à l'armée selon nos ordres, à l'exception de ceux à qui nous avons donné l'autorisation de rester chez eux, s'il s'en trouve qui sont restés chez eux moyennant finances ou qui y sont restés avec l'autorisation de leurs maîtres, qu'ils s'engagent à verser notre ban comme on l'a dit plus haut et qu'ils le paient. Que leurs maîtres qui leur ont permis de rester chez eux ou les agents des maîtres qui ont reçu d'eux de l'argent, s'engagent de même à verser notre ban et prêtent serment jusqu'à ce que nous en soyons informés.

6. Nous voulons que nos *missi* enquêtent avec soin pour déterminer où s'est produit ce que nous avons appris, à savoir que certains hommes, après avoir apporté leur aide à leurs associés qui vont à l'armée sur leurs revenus, ont versé, sur ordre du comte ou de leurs agents, le prix de leur rachat, pour qu'on les autorise à rester chez eux, alors qu'ils n'avaient pas à aller à la guerre puisqu'ils avaient versé à leurs associés l'aide que nous avons déterminée ; qu'on enquête et nous avertisse.

7. Nous voulons que nos *missi* qui doivent s'acquitter de cette mission reçoivent le paiement de leurs frais des hommes qui devaient aller à l'armée et qui n'y sont pas allés, de même que du comte, du vicaire ou du centenier qui aura consenti à ce qu'ils restent chez eux, ainsi que de ceux qui auront annulé l'ordre que nous avons donné l'année dernière de participer à l'expédition militaire.

8. Nous voulons qu'on rédige quatre exemplaires de ce capitulaire. Que nos *missi* en aient un ; que le comte qui aura à l'appliquer dans ses circonscriptions en ait un autre pour que ni le *missus* ni le comte n'agissent autrement que comme nous l'avons ordonné dans ces chapitres ; que nos *missi* placés à la tête de l'armée en aient un troisième et que notre chancelier ait le quatrième.

9. Nous voulons que les hommes de nos fidèles, à qui nous avons ordonné de rester avec nous ou de rester chez eux pour notre service, ne soient pas contraints de se rendre à l'armée, mais qu'ils restent chez eux ou au service de leurs maîtres. Et que les hommes qui l'année dernière étaient avec nous ne soient pas tenus de verser l'hériban.

1. Hériban : amende infligée aux vassaux qui ne répondent pas à l'ordre de mobilisation envoyé par l'empereur.

Reproduction et diffusion interdites sans l'autorisation de l'auteur

CM4

Naissance et expansion de l'islam (VII^e-VIII^e siècle)

I / L'Islam

A- Mahomet, prophète de l'Islam : 571-632

B- Le Coran

- 1 - Un texte religieux
- 2 - Un texte législatif

II / De l'Arabie à l'Espagne : les conquêtes au VII^{ème} et VIII^{ème} siècle

A- Les conquêtes des 4 premiers khalifes : 632-661

B- Les khalifes omeyyades : 661-750

- 1- Poursuite des conquêtes
- 2- Le gouvernement omeyyade

cf. Power Point (cartes, iconographie) sur la base Iris

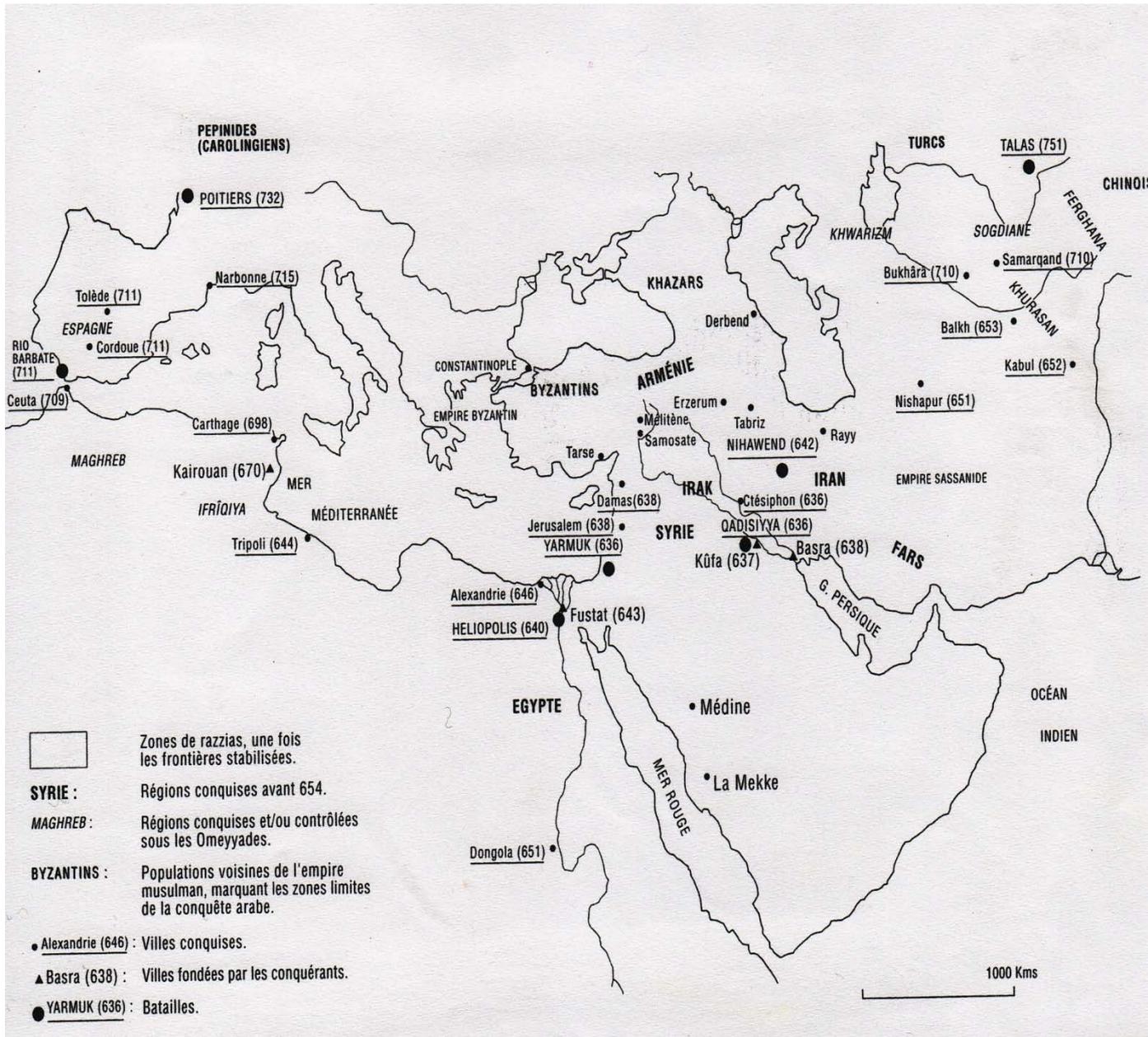
Le Moyen Âge, tome I (IV^e - X^e siècle), dir. M. KAPLAN, Bréal : Chapitres 3, « La naissance de l'Islam », pp. 90... + chap. 7 et 8 « Les Abbassides et le monde musulman.. » pp. 262 ...

Mahomet, la parole d'Allah, Découvertes Gallimard, n° 22

Petit Glossaire du cours 4 =

- **Coran** = « la récitation » désigne le livre sacré des musulmans composé des révélations faites par Dieu à Mahomet. Il est divisé en 114 chapitres ou sourates.
- **Dhimmi** = les non-musulmans qui, ne pouvant porter les armes, étaient des « protégés » du khalife en échange de la *djizya*.
- **La djizya** = impôt de capitation (payé par les hommes en âge de combattre) uniquement dû par les non-musulmans ou *dhimmis* comme prix de la protection accordée.
- **Hadjdj** = pèlerinage majeur à la Mekke.
- **Hadiths** = faits et gestes de Mahomet (Mohammed), d'abord transmis oralement, puis mis par écrit au IXe siècle. L'ensemble des hadiths forme la *sunna*.
- **Hégire** = L'« émigration » de Mahomet à Yathrib (Médine) en 622. Marque le début du calendrier musulman (l'an 1).
- **Imam** = celui qui guide ma prière du vendredi, et donc par extension, celui qui guide la communauté des croyants.
- **Kaaba** = monument cubique dans lequel est enchâssée la « Pierre noire » au centre du sanctuaire de la Mekke.

- **Khalife** = « successeur », titre porté par les successeurs de Mahomet après sa mort, il sert ensuite à désigner le chef temporel et spirituel de la communauté musulmane d'un territoire donné (le khalifat).
- Le **Kharâdj** = impôt sur la terre payé par les propriétaires des territoires conquis.
- Les **mawalis** = nouveaux convertis non-Arabes au début de l'islam.
- **Qibla** = sorte de niche dans le mur de la mosquée qui désigne la direction de la Mekke.
- **Prophète** = celui qui reçoit la parole de Dieu. La Bible rapporte l'histoire de plusieurs prophètes (Isaïe, Jérémie, Daniel...). Mahomet se présente comme le dernier des prophètes et donc le seul recevable.
- Le **Ramadân** = jeûne d'une durée d'un mois lunaire qui implique une abstinence du lever au coucher du soleil.
- **Rashidûn** = signifie « les biens guidés » qui désignent les 4 premiers khalifes qui succèdent à Mahomet.
- **Religions du Livre** = désigne les 3 religions dont le message est transmis par des écrits révélés (par Dieu), soit dans l'ordre chronologique : le judaïsme, le christianisme et l'islam.
- **Sémites** = « Fils de Sem », désignent les peuples attachés à un ensemble culturel commun comprenant en particulier les Hébreux et les Arabes.
- La **salat** = les cinq prières quotidiennes tournées vers la Mekke qui marquent la soumission à Dieu.
- La **Shahâda** = « profession de foi » = « il n'y a Dieu qu'Allah et Mahomet est son prophète ».
- **Sunna** = « Tradition » fondée sur les *hadiths*, sur laquelle s'appuie le droit musulman.
- **Surat** = « sourates » ou chapitres composant le Coran.
- **Ummâ** = communauté des musulmans.
- **la Zakât** = L'aumône légale devient la base d'imposition des musulmans.
- **Wâlis** = gouverneurs des provinces de l'empire ommeyyade.



Le Moyen Âge, tome I (IV^e - X^e siècle), ss. la dir. de M. KAPLAN, Béal

CM4

Naissance et expansion de l'islam (VII^e-VIII^e siècle)

[Diapo 1]

L'histoire de l'islam est à la fois une histoire religieuse et politique :

- => Le dernier grand message religieux de la tradition judéo-chrétienne qui toucha dans le premier tiers du VII^e siècle, à travers la prophétie de Mahomet (Muhammed), les populations de la péninsule arabique.
- => La conversion rapide de ces populations, autrement dit leur soumission à une même foi et une même loi, dictées par Dieu à travers son prophète Mahomet, entraîna une révolution politique, puisque pour la première fois de son histoire le peuple arabe, jusque là divisé en tribus souvent rivales, était uni.
- => Cette unité leur permit de se lancer dans une campagne de conquêtes militaires qui les conduisit à dominer un immense territoire s'étendant de l'Indus (à l'Est) à l'Espagne (à l'Ouest), comprenant donc le Moyen-Orient, la moitié Sud du Bassin méditerranéen et l'Afrique du Nord, en l'espace d'un siècle : 634/750.
- => La fusion et l'intégration des divers peuples de cet immense empire donnèrent naissance à une civilisation extrêmement brillante sur le plan des arts et de la culture, et à un dynamisme sans précédent sur le plan économique dans le bassin méditerranéen.

I / L'islam

L'islam est une religion monothéiste, qui se **place dans la continuité des « Religions du Livre »** c'est-à-dire dont le message est « **révélé** » par Dieu à ses prophètes et mis par écrit dans le Livre = la Bible, comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament.

Mahomet se présente comme l'un de ces prophètes, dans la lignée des prophètes judéo-chrétiens : mais il a reçu de Dieu le dernier message, et donc, aux yeux des musulmans, le seul recevable, le plus pur.

Cette « révélation » reçue par Mahomet s'explique en partie par le contexte social et culturel de l'Arabie pré-islamique dans laquelle il est né.

[Diapo 2]

A / Mahomet (Mohamed ou Muhammed), prophète de l'islam : 571-632

Nous allons voir une brève biographie du prophète Mahomet :

- **Mahomet est né à la Mekke vers 571**, dans la tribu la plus puissante de la région, celle des Qurayshites, qui vit du commerce caravanier entre la Mer Rouge et la Syrie, et qui contrôle l'un des sanctuaires les plus vénérés des Arabes, celui de la Kaaba (Pierre Noire).

- ⇒ Il conduit les caravanes au service de son oncle (Abu Talib), puis d'une riche veuve Khadidja, fréquentant ainsi directement les régions judéo-chrétiennes (Syrie et Palestine sous domination byzantine).
- ⇒ Il se hisse dans la hiérarchie sociale de La Mekke : dirige des caravanes, reçoit des responsabilités religieuses (reconstruit la kaaba)

- **En 610**, marié à Khadidja, il n'a plus besoin de voyager pour vivre, et réside donc à la Mekke. Commence alors la **période des méditations** puis des révélations : Dieu lui envoie son messenger, sous la forme de l'ange Gabriel, qui fait lire à Mahomet « le Livre Eternel ».

- **En 615**, Mahomet **reçoit l'ordre de prêcher la bonne parole** aux habitants de la Mekke =

- ⇒ insiste sur l'unicité de Dieu (Dieu est unique et créateur de toutes choses),
- ⇒ sur la nécessaire « soumission » des hommes à Dieu (= islam),
- ⇒ sur le fait que chaque homme sera jugé par Dieu selon ses actes et qu'il doit donc se montrer digne de Dieu = croyant et charitable.
- ⇒ Enfin il met l'accent sur le fait que tous les Arabes sont égaux entre eux devant Dieu, sans distinction tribale ou sociale ; son discours s'appuie sur les inégalités sociales très fortes dans la société arabe.

- Ce message à caractère religieux, mais comprenant aussi une portée sociale, dérange les riches clans de la Mekke **qui finissent par forcer Mahomet à partir en 622** et à s'installer à Yathrib (future Médine). [Diapo 3]

- ⇒ Cette « **hégire** » (= émigration) marque le début de l'ère musulmane (an 0 du calendrier).
- ⇒ Mahomet vit en contact avec la communauté juive de Yathrib. Mais à partir de 624, les dissensions apparaissent et Mahomet marque ses distances : choisit la Mekke comme ville sainte, au détriment de Jérusalem, et insiste sur les erreurs d'interprétation du message divin, commises par les Juifs et les chrétiens.

- **De 622 à 628 : Mahomet et ses compagnons mènent une véritable guérilla** contre les caravanes de la Mekke, et les armées de celle-ci. Sortent vainqueurs, et en 630, Mahomet et 10 000 musulmans viennent faire le pèlerinage à la Mekke, le **Hadjdj**, dans le sanctuaire sacré pré-islamique, mais qu'ils considèrent comme celui des musulmans, la Kaaba, au cœur de la nouvelle ville sainte.

- **En 632, Mahomet meurt** quelques jours après avoir accompli le dernier pèlerinage, sans désigner de successeur. [Diapo 4]

À travers cette biographie, se distinguent **les différentes facettes du personnage**, selon les époques de sa vie. Mahomet a été à la fois =

- ⇒ un chef religieux : le prophète et le guide des musulmans.
- ⇒ un chef politique : qui a dirigé la communauté des fidèles à Yathrib, et lui a donné des règles de vie = les futures lois coraniques.
- ⇒ un chef de guerre : qui a mené la guerre sainte, le « djihad », contre les mekkois

Mahomet a donc guidé les musulmans, leur enseignant à la fois la religion et les lois qui doivent régir la société des croyants. Ses paroles ont été, après sa mort, retranscrites par écrit, dans le texte fondateur, le Coran (ou « récitation »).

B- Le Coran

[Diapo 5]

Les paroles de Mahomet, notées de son vivant par les fidèles, sont rassemblées après sa mort par son secrétaire (Saïd ibn Thalib) pour former le Coran. Il comprend au final 114 sourates (chapters) classées, non par ordre alphabétique, mais par taille croissante. On ne lit pas le Coran, on le récite, car les phrases sont rimées dans une langue extrêmement poétique qui est digne de la parole de Dieu.

Le Coran est à la fois un texte religieux et un texte législatif =

1- Un texte religieux qui se présente comme les dernières paroles dites aux hommes par Dieu, par l'intermédiaire de son prophète : il reprend donc à son compte l'héritage judéo-chrétien, tout en intégrant des éléments des cultes pré-islamiques. [Diapo 6 et 7]

- **Les textes bibliques sont repris en grande partie dans le Coran** = création du monde, Adam et Eve, notion du Jugement dernier, Paradis/enfer, sourates à la vierge Marie...

- **Mais Mahomet se démarque volontairement des religions du Livre**, disant que les Juifs et les Chrétiens ont déformé les paroles de Dieu :

- ⇒ Problème surtout de la Trinité chrétienne (Dieu est trois = père/fils et esprit) incompatible avec l'unicité de l'Islam (= Dieu est unique) ; Mahomet présente le Christ comme un prophète, non comme Dieu.
- ⇒ Choisit la Mekke comme ville sainte. Le nom de Dieu, Allah, est celui du Dieu créateur de l'ancienne religion arabe ; la kaaba est un ancien sanctuaire pré-islamique.
- ⇒ Le fidèle (à la différence des juifs et des chrétiens) n'a pas besoin d'intercesseurs entre lui et Dieu (pas de clergé)

- **Les « musulmans » (« soumis à l'Islam ») doivent respecter les cinq obligations religieuses** (= piliers de l'Islam) =

- ⇒ **la « chahada » ou profession de foi** = « il n'y a Dieu qu'Allah et Mahomet est son prophète »,
- ⇒ **les cinq prières quotidiennes ou « salat »** : en direction de la Mekke en signe de soumission,
- ⇒ **le « ramadan » ou jeûne annuel**, durant un mois, interdisant de boire et de manger du lever au coucher du soleil,
- ⇒ **Le pèlerinage à la Mekke : le Hadjdj**
- ⇒ **l'aumône légale ou zakat**, qui consiste pour se purifier à verser une partie de ses revenus au chef de la communauté.

2 - Un texte législatif

- **Le Coran fixe également les lois (coraniques) dictées à Mahomet par Dieu** qui ont pour but d'organiser la vie sociale de la communauté musulmane, touchant tous ses aspects = mœurs, hygiène, droits de chacun (des femmes en particulier) en matière d'héritage, de justice. Ces lois sont fondées sur l'égalité des Arabes entre eux (mais pas d'égalité homme/femme).

- **Soumis à une même loi et une même foi, pour la première fois de leur histoire**, les Arabes jusque là divisés en tribus et en clans, sont unis par une volonté commune, et vont pouvoir s'associer dans une politique commune : une politique de conquêtes qui bouleverse les équilibres géopolitiques méditerranéens.

II / De l'Arabie à l'Espagne : les conquêtes au VII^e et VIII^e s.

[Diapo 8]

Les conquêtes menées par les Arabes constituent, par leur rapidité, leur ampleur, et surtout par l'impact durable qu'elles eurent, un fait sans précédent dans l'Histoire (les conquêtes romaines furent menées sur 5 siècles et non sur 1 siècle comme celle-ci!).

Pourquoi et comment les Arabes ont-ils mené ces conquêtes ?

A- Les conquêtes des 4 premiers khalifes : 632-661

[Diapo 9]

Elles commencent dès 632/634, à l'initiative des 4 premiers khalifes (« guides de la communauté ») qui succèdent à Mahomet : les « rashidun » ou « bien guidés », tous des proches du prophète.

Ils ont compris que l'unité arabe est fragile, car dès la mort de Mahomet renaissent des sécessions et des contestations de la part de certaines tribus : le moyen de les fédérer est donc de leur donner un but commun : piller et conquérir les territoires du Moyen Orient.

- **le premier, Abu Bakr, khalife jusqu'en 634**, instaure cette politique et réussit à fédérer les Arabes autour de razzias menées vers la Syrie.

- **le second, Umar , de 634 à 644**, pousse les troupes à conquérir successivement la **Syrie, l'Égypte** (appartenant à l'empire romain d'Orient), et **la Perse** (empire sassanide). Leur succès rapide s'explique surtout par la faiblesse de leurs adversaires (byzantins et perses), minés par des crises sociales, religieuses et économiques.

- **Le troisième khalife, Uthman, de 644 à 656**, voit les armées atteindre le Nord et l'Est de l'Orient : **Arménie et Iran**. Mais il meurt assassiné par les partisans d'un clan opposé, celui du gendre de Mahomet, Ali, qui lui succède.

- **Le khalifat d'Ali (entre 656 / 661)** est marqué par les divisions internes au sein de la communauté : deux groupes au moins s'affrontent militairement =

⇒ les partisans d'Ali, **les shiites** (shia = parti) qui considèrent que seuls les descendants du prophète ont les capacités de guider les croyants

- ⇒ ceux de Muawiya, cousin d'Uthman, gouverneur de la Syrie : **les sunnites** (« ceux qui suivent la sunna, la tradition ») qui considèrent que la descendance des Quraishites suffit à légitimer le khalifat
- ⇒ + **les Kharidjites** (=« ceux qui sortent »), se sont écartés du parti d'Ali, et considèrent que les khalifes doivent être choisis pour leurs qualités morales, et non selon leur origine tribale ou sociale.

Ce sont finalement les sunnites et Muawiya qui remportent la partie : Ali est assassiné, et Muawiya devient khalife, fondant une dynastie : celle des Omeyyades (prononcer Umeyyades).

B- Les khalifes omeyyades : 661-750

[Diapo 10]

Avec les Omeyyades, non seulement les conquêtes se poursuivent, mais ils établissent un État organisé, centré sur la capitale, Damas, qui contrôle les territoires conquis grâce à une administration perfectionnée.

1 - Poursuite des conquêtes

Avec les quatre premiers khalifes, les conquêtes sont menées par des généraux et des troupes arabes, mais à partir du règne des Omeyyades si les généraux restent arabes, les troupes recrutent sur place, au sein de la population indigène des pays conquis (perses, berbères).

- ⇒ **Vers l'Occident** = l'Afrique du Nord (conquise en 686), l'Espagne (de 711 à 714), la Narbonnaise (en 718) + raids en Aquitaine (défendue en 732 par Charles Martel). [Diapo 11]
- ⇒ **Vers l'Asie** = le Sind (région frontalière de l'Inde) en 712, en 751 les troupes arabo persanes écrasent l'armée chinoise à Talas (Nord Est de l'empire).

La conquête d'un si grand empire nécessite la mise en place d'un système de gouvernement capable de contrôler tous ces territoires.

2 - Le gouvernement omeyyade

S'inspire du système politique rencontré au Moyen orient, c'est à dire dans les régions dominées par les Byzantins ou les Sassanides, qu'il récupère à son compte =

- **le khalife est un véritable chef d'État aux pouvoirs absolus.**

- ⇒ Il a à peu près réussi à imposer un système dynastique (soit de père en fils, soit au sein de la même famille)
- ⇒ Ils choisissent pour capitale Damas, vivent dans un palais luxueux à l'image des souverains d'Orient (empereur de Constantinople ou roi perse de Ctésiphon) [Diapo 12]

- **Le reste de l'empire** est divisé en provinces confiées à des gouverneurs (« wali »)

- ⇒ les villes sont sous la tutelle des « kadi »
- ⇒ une seule monnaie pour tout l'empire :
 - le dinar d'or : ancien denier byzantin
 - le dirham d'argent : drachme perse

- **Les peuples conquis** : ont en général conservé une entière liberté (de culte en particulier) mais doivent en échange des impôts =

- ⇒ **la « djizya »** = impôt personnel payé par les non musulmans (les **dhimmis**)
- ⇒ **Le « kharaj »** = impôt sur la terre, conservée par leurs occupants après la conquête.

Ces impôts sont beaucoup plus lourds que ceux des musulmans qui ne paient en théorie que la « zakat » (= l'aumône légale).

Du coup les populations se convertissent massivement (devenant les « mawalis » = nouveaux convertis), mais les khalifes qui ont besoin d'argent continuent à les imposer lourdement.

Le mécontentement devint de plus en plus fort parmi les mawalis. S'appuyant sur eux, une famille sut profiter de la colère sociale pour destituer la dynastie omeyyade : les Abbassides qui appartiennent aussi à la famille du prophète (descendent d'un oncle, Al Abbas, clan des Hâshimites). Ils ont su faire valoir cette glorieuse parenté avec le prophète pour revendiquer le pouvoir contre les Omeyyades.

Ils surent rallier d'une part les partisans d'Ali (gendre de Mahomet) et les mawalis (nouveaux convertis) en particulier iraniens.

En 750, toute la famille omeyyade est massacrée, sauf un seul de ses membres, Abd al Rahman ibn Muawiya qui se réfugie en Afrique du Nord où il retrouve des fidèles. En 756, il vainc le gouverneur d'Espagne et entre à Cordoue dont il fait sa capitale et où il prend le titre d'émir (« prince », « commandant ») théoriquement au service des califes de Bagdad.

Documents en rapport avec le CM 4

TEXTE 1

Texte du traité de capitulation entre Théodomir et Mûsa Ibn Nusayr

Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Etabli par Abd al-Aziz Ibn Mûsa à l'adresse de Theodomir Ibn Gabdu. Il est attendu que celui-ci accepte de capituler ou s'y résigne, accepte la clientèle et le patronage d'Allâh ainsi que la clientèle de son prophète (qu'Allâh lui soit faste et propice!) à la condition que l'on n'imposera aucune domination sur lui-même et sur les siens ; qu'il ne pourra être dépossédé de sa seigneurie ; que ceux-ci ne pourront être mis à mort, ni faits prisonniers ni séparés les uns des autres pas plus que les enfants de leur mère, ni violentés dans leur foi religieuse et que leurs églises ne pourront être brûlées ; qu'il ne pourra être dépouillé de sa seigneurie tant qu'il sera fidèle et sincère et qu'il se tiendra à ce qui a été stipulé ; que sa capitulation s'étend à sept villes qui sont : Orihuela, Valentia, Alicante, Mula, Bigastro, Eyyo et Lorca ; qu'il ne donnera asile ni aux déserteurs ni aux ennemis ; qu'il ne cherchera pas à terroriser ceux qui vivent sous notre protection ni ne dissimulera pas les nouvelles, concernant nos ennemis. Que lui et les siens paieront chaque année un dinar et quatre mesures de blé, quatre d'orge, quatre cruches de moût cuit, quatre de vinaigre, deux de miel et deux d'huile ; mais que le colon ne paiera que la moitié.

Signé par les quatre témoins suivants, Uthmân... al-Qurayshî, Habib... al-Fihri, Abd Allâh...al-Maysara, et Abu I-Qâsim al-Udhaylî.

Rédigé le 4^e jour de Radjab de l'année 94 de l'hégire (5 avril 713).

Commentaire du texte

La conquête de l'Espagne par les armées musulmanes (arabes et berbères) a commencé en 711. Dès cette année, Cordoue est prise et le roi Rodrigue tué. En 714 la capitale, Tolède, tombe à son tour. Désireux d'avoir les mains libres afin de pouvoir poursuivre leur avancée jusqu'à la Gaule dont la réputation de richesse est arrivée jusqu'à eux, les Arabes concluent des traités de capitulation avec les chefs locaux wisigoths, dans lesquels ils concèdent une assez large autonomie.

Ce traité établi en 713 avec Théodomir est un exemple de ces concessions faites à l'aristocratie wisigothique : on reconnaît à Théodomir et aux siens une réelle autonomie administrative, une liberté de corps et de culte. En contrepartie, 7 villes seront sous l'autorité musulmane, et les populations chrétiennes devront verser un tribut sous forme d'impôt annuel.

Ce texte permet en fait de comprendre dans quelles conditions a pu se faire la conquête arabe, et sur quelles bases se sont fondées les relations entre vainqueurs et vaincus.

I / Les partis en présence

1 - Les vainqueurs = Mûsa et Abd al-Aziz, généraux arabes

à la tête des armées arabo berbères depuis 711. Rappelons que 12000 Berbères ont participé à la conquête de l'Espagne.

La plupart des villes cèdent devant eux sans résistance ; c'est le cas de Murcie défendue par Théodomir.

2 - Théodomir : un chef local et son armée

- Théodomir est tout à fait représentatif d'un grand seigneur wisigoth qui détient le pouvoir local avec « les siens », c'est à dire ses fidèles, sur une région de l'Espagne.

- Les troubles politiques internes expliquent la puissance de ces seigneurs locaux : l'aristocratie est en effet devenue largement autonome par rapport à la royauté.

II / Le traitement fait aux populations chrétiennes

1 - Les Vainqueurs concèdent à Théodomir et aux siens une large autonomie

=> politique = Théodomir reste le chef, contrôlant les chrétiens de son territoire, les lois qui les concernent, la justice et l'administration.

=> religieuse = comme dans tous les pays conquis, les Arabes n'imposent pas l'islam par la force, mais laissent au contraire aux populations leur culte propre, avec tout ce que cela comprend = les églises, le clergé...

=> liberté personnelle : personne n'est réduit en esclavage.

2 - Les concessions faites au vainqueur :

=> La cession des principales villes : qui serviront dans un premier temps de villes de garnison, puis deviendront des centres industriels et commerciaux actifs.

=> Les vaincus devront verser un impôt annuel, en signe de soumission = la djizia (=impôt individuel) et le kharaj (impôt sur la terre), beaucoup plus lourd que celui versé par les musulmans.

Les populations locales n'ont pas eu à souffrir outre mesure de l'emprise musulmane. Dans les décennies qui suivirent, les conversions à l'islam furent nombreuses, au point que les « mozarabes » (autochtones demeurés chrétiens) devinrent très minoritaires. C'est à ce moment là que la culture arabe prit définitivement le dessus en Espagne.

Sujets de dissertation proposés à titre d'exercice :

- « Les conquêtes arabes et l'aménagement du territoire »
- « La Méditerranée du V^e au IX^e siècle »

Commentaires proposés à titre d'exercice :

Le Coran¹, extraits

Credo des croyants : « Dis nous croyons en Allah, à ce qu'il a fait descendre sur nous, à ce qu'on a fait descendre sur Abraham, Imaël, Isaac, Jacob et les douze tribus, à ce qui a été donné à Moïse, Jésus et les prophètes de la part de leur Seigneur nous ne distinguons entre aucun d'eux et nous lui sommes « soumis »². (Sourate III, 78/84)

Contre les Chrétiens : ceux qui sont impies ont certes dit : « Allah est le Messie, fils de Marie ». Or le Messie a dit : « Fils d'Israël, adorez Allah, mon Seigneur et le votre ! A quiconque donne des associés à Allah, Allah interdit le jardin. Celui-là aura le feu comme refuge, aux injustes point d'auxiliaires// Impies sont ceux qui ont dit Allah est le troisième d'une triade. Il n'est de divinité qu'une divinité unique. S'il ne cesse point leur dit ceux qui parmi eux sont impies seront touchés par un tourment cruel// Eh quoi ! ne reviendront-ils point à Allah et ne lui demanderont-ils pas pardon, alors qu'Allah est absolu et miséricordieux ? // Le Messie, le fils de Marie, n'est qu'un apôtre avant lequel les apôtres antérieurs ont passé. Sa mère est une sainte. Il prenait de la nourriture. Considère comment nous expliquons les *aya*³ aux chrétiens et considère comment ensuite ils s'en détournent (Sourate V 71/81).

Omnipotence et unicité divine : Allah qui fend le grain et le noyau fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant. C'est là Allah. Comment êtes-vous détourné de lui ? // C'est lui qui fit le ciel et l'aurore, qui fait de la nuit un repos et qui fit le ciel et l'aurore, qui fait de la nuit un repos et qui fait (graviter) le soleil et la lune selon un cycle. Voici l'arrêt du puissant, de l'Omniscient. // C'est lui qui pour vous fit les étoiles afin que vous vous dirigiez sur elles sur les ténèbres de la terre ferme et de la mer. Nous exposons intelligiblement les signes à un peuple capable de savoir... C'est lui qui fit descendre l'eau du ciel. Par celle-ci nous avons suscité la végétation de toutes les plantes, nous en avons fait sortir un végétal vert d'où nous faisons sortir des grains agglomérés, tandis que de la spathe du palmier sortent des régimes de dattes à portée de la main. Par cette eau nous avons fait croître des jardins plantés de vignes, des oliviers, des grenadiers semblables ou dissemblables. Regardez le fruit de ces arbres quand il donne et regardez en la maturité. En vérité en cela sont certes des signes pour un peuple qui croit (Sourate VI 95-99).

Du prix du sang pour meurtre : Il n'est point d'un croyant de tuer un croyant sauf par erreur. Quiconque tue un croyant par erreur se libèrera par l'affranchissement d'un esclave croyant et le prix du sang remis à la famille (de la victime) sauf celle-ci d'aumôner (avec le prix du sang). Si (la victime) fait partie d'un groupe hostile à votre égard, bien qu'elle soit croyante, (à l'insu du meurtrier celui-ci se libèrera par) prix du sang remis à la famille (de la victime) et l'affranchissement d'un esclave croyant. Quiconque ne trouvera toutefois pas moyen de se libérer ainsi le fera par un jeûne de deux mois consécutifs pour qu'Allah revienne (de sa rigueur). Allah est omniscient et sage (Sourate IV 94).

Disposition concernant la succession : Les Croyants, Prophète, demandent un éclaircissement sur la succession sans ayant droit. Réponds : Allah vous éclaire sur cette succession. Si un homme périt sans avoir d'enfant mais ayant une sœur, à celle-ci la

¹ Le Coran a été composé après la mort de Mahomet (632) et donne l'essentiel de la prédication du prophète.

² En arabe = *muslim*, d'où le nom de musulman.

³ Signifie « signe » = miracle.

moitié de ce qu'il laisse et (si cette sœur meurt avant lui) il hérite d'elle s'il n'a point d'enfant. S'il y a deux sœurs et des frères, aux mâles par égale à celle des deux sœurs. Allah vous donne des explications de crainte que vous ne vous égariez. Allah, de toute chose, est omniscient (Sourate IV 175).

De l'ablution : Oh vous qui croyez ! Quant vous vous disposez à la prière, lavez vous le visage et les mains jusqu'aux coudes ! Passez vous la main sur la tête et sur les pieds jusqu'aux chevilles. // Si vous êtes en état de pollution purifiez vous ! Si vous êtes malades ou en voyage, ou si l'un de vous vient du lieu secret ou si vous avez caressé vos femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, recourrez à du bon sable et passez vous en sur le visage et sur les mains ! Allah ne veut vous imposer nulle gêne mais il veut vous purifier et parachever ses bienfaits envers vous. Peut-être serez vous reconnaissants (Sourate V 8-9).

Extraits du Coran, traduits par R. Blachere, *Introduction au Coran*, Paris, 1957. P. Riché, G. Tate, *Textes et documents d'histoire du Moyen Age, Ve-Xe siècles*, tome I, SEDES, Paris, 1972, p. 229-231.

Texte du traité de capitulation entre Théodomir et Mûsa Ibn Nusayr⁴

Au nom d'Allah le Clément très miséricordieux ! Etabli par Abd al-Aziz Ibn Mûsa à l'adresse de Théodomir Ibn Gabdu. Il est attendu que celui-ci accepte de capituler ou s'y résigne, accepte la clientèle et le patronage d'Allah ainsi que la clientèle de son prophète (qu'Allah lui soit faste et propice!) à la condition que l'on n'imposera aucune domination sur lui-même et sur les siens ; qu'il ne pourra être dépossédé de sa seigneurie ; que ceux-ci ne pourront être mis à mort, ni faits prisonniers ni séparés les uns des autres pas plus que les enfants de leur mère, ni violentés dans leur foi religieuse et que leurs églises ne pourront être brûlées ; qu'il ne pourra être dépouillé de sa seigneurie tant qu'il sera fidèle et sincère et qu'il se tiendra à ce qui a été stipulé ; que sa capitulation s'étend à sept villes qui sont : Orihuela, Valentia, Alicante, Mula, Bigastro, Eyyo et Lorca ; qu'il ne donnera asile ni aux déserteurs ni aux ennemis ; qu'il ne cherchera pas à terroriser ceux qui vivent sous notre protection ni ne dissimulera pas les nouvelles, concernant nos ennemis. Que lui et les siens paieront chaque année un dinar et quatre mesures de blé, quatre d'orge, quatre cruches de moût cuit, quatre de vinaigre, deux de miel et deux d'huile ; mais que le colon ne paiera que la moitié.

Signé par les quatre témoins suivants, Uthmân... al-Qurayshî, Habib... al-Fihri, Abd Allâh...al-Maysara, et Abu l-Qâsim al-Udhayli.

Rédigé le 4^e jour de Radjab de l'année 94 de l'hégire (5 avril 713).

Tiré de l'ouvrage d'Al-Dabbi (m. 1203). Trad. Levi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Paris, 1950, p. 32-33. P. Riché, G. Tate, *Textes et documents d'histoire du Moyen Age, Ve-Xe siècles*, tome I, SEDES, Paris, 1972, p. 236.

⁴ Ce traité fut signé en 713 par le fils de Musa, conquérant de l'Espagne et de Theudemir, chef Wisigoth de la région de Murcie.

Reproduction et diffusion interdites sans l'autorisation de l'auteur

I. Réal (2016-17)

CM 5

Les Abbassides (VIII^e-X^e siècle)

I / Le premier siècle abbasside (750-850) : un nouveau système politique

A / Un recentrage du pouvoir sur l'Iraq

- 1 – Rupture politique avec les Omeyyades
- 2 – Une nouvelle capitale : Bagdad

B / Le pouvoir califal renforcé

C / L'administration perfectionnée

II / Une civilisation brillante

A- Les progrès de l'agriculture

- 1- La diffusion des techniques
- 2- La diffusion des cultures

B- Une brillante civilisation urbaine

C- L'extraordinaire épanouissement des arts et de la culture

- 1- Le goût des lettres
- 2- L'amour des sciences
- 3- Le raffinement des arts

III / Les divisions politiques et l'effritement territorial de l'empire abbasside (Xe-XI^e siècle)

A / L'Andalus

B / L'Ifriqiya (le Maghreb)

C / L'Egypte

D / Le Khurâsan

cf. Power Point (cartes, iconographie) sur la base numérique du Mirail ENT/SED : renvoie aux diapos correspondantes dans le cours

Le Moyen Âge, tome I (IV^e - X^e siècle), dir. M. KAPLAN, Bréal : chap. 7 et 8
« Les Abbassides et le monde musulman.. » pp. 262 ...
A. Ducellier, M. Kaplan et B. Martin, *Le Moyen Age en Orient. Byzance et l'Islam*, Hachette, 1990, p. 115-131 .
Mahomet, la parole d'Allâh, Découvertes Gallimard, n° 22

Petit Glossaire du cours 5 =

- **Amils** = sous les ordres des walis, chargés de la levée des impôts.
- **Arabesque** = feuille d'acanthé stylisée.
- **Hadiths** = faits et gestes de Mahomet (Mohammed), d'abord transmis oralement, puis mis par écrit au IX^e siècle. L'ensemble des hadiths forme la *sunna*.
- **Hadjib** = chez les Omeyyades d'Al Andalus, sorte de premier ministre qui seconde le khalife de Cordoue.
- **Imam** = celui qui guide la prière du vendredi, et donc par extension, celui qui guide la communauté des croyants. Le khalife abbasside se donne le titre d'imam.
- **Kadis** = dirigent les villes.
- **Mawalis** = nouveaux convertis non-Arabs au début de l'islam, soutiennent les Abbassides dans leur prise de pouvoir en 750.
- **Qanats** = en Perse, canaux souterrains conduisant l'eau des montagnes vers les plaines.
- **Taïfas** = petits royaumes qui se partagent à partir du XI^e siècle l'émirat de Cordoue, tenus par autant d'émirs.
- **Shiites** =
- **Sunna** = « Tradition » fondée sur les *hadiths*, sur laquelle s'appuie le droit musulman.
- **Sunnites** = choisissent comme guide religieux celui qui respecte et suit la sunna.
- **Vizir/warir** = responsable de l'administration centrale.
- **Wâlis** = gouverneurs des provinces de l'empire omeyyade.

CM 5

Les Abbassides (VIII^e-X^e siècle)

Les Abbassides appartiennent au clan hâshimite, descendants de la famille du prophète par un oncle de Mahomet, Al Abbas. Ils ont su faire valoir cette glorieuse parenté avec le prophète pour revendiquer le pouvoir contre les Omeyyades.

Ils surent rallier d'une part les partisans d'Ali (gendre de Mahomet) et les mawalis (nouveaux convertis) en particulier iraniens.

La propagande abbasside insiste sur l'incapacité morale des Omeyyades à gouverner du fait d'une vie dissolue.

En 750, toute la famille omeyyade est massacrée par les partisans des Abbassides, sauf un seul de ses membres, Abd al Rahman ibn Muawiya qui se réfugia en Afrique du Nord où il retrouva des fidèles, avant de passer en Espagne en 756 pour y fonder l'émirat de Cordoue (cf. chap. II).

L'époque abbasside correspond, entre le milieu du VIII^e et le X^e siècle, à l'apogée de l'histoire de l'Islam médiéval : le modèle politique, culturel et économique qui se met alors en place est sans précédent dans l'histoire des régions dominées par les musulmans.

I / Le premier siècle abbasside (750-850) : un nouveau système politique

A / Un recentrage du pouvoir sur l'Iraq

1 – Rupture politique avec les Omeyyades

- Al Mansur, devenu calife, consolida le pouvoir des Abbassides :
 - ⇒ En écartant les partisans d'Ali : les Shiites
 - ⇒ Et en s'appuyant sur les mawalis, en particulier ceux du Nord-est de l'Iran (Khurâsân) à qui il confia les postes de l'administration et de l'armée.
 - ⇒ Enfin, il délaissa la Syrie acquise aux Omeyyades pour recentrer son pouvoir sur la Perse, au centre de l'Irak actuel, entre le Tigre et l'Euphrate :
 - La région était déjà fortement islamisée ;
 - Et surtout d'une grande richesse agricole, ce qui permettait donc le ravitaillement d'une ville importante.

2 – Une nouvelle capitale : Bagdad

- **Pour accompagner ce recentrage politique le calife abbasside fonda en 762 une nouvelle capitale: Bagdad. [Diapo 3]**
- La ville est construite avec soin, sous les auspices des astrologues et selon un plan circulaire, celui d'une cité ronde qui est censé symboliser l'universalisme du pouvoir califal :
 - ⇒ D'un diamètre de 2 km, la cité compte quatre portes qui partent vers les 4 points cardinaux
 - ⇒ Le palais se trouve au centre, à ses côtés la mosquée, au milieu d'une vaste esplanade
 - ⇒ Le premier anneau contient les habitations des membres du clan abbasside et les fidèles du calife.
- La ville ronde de Bagdad incarne donc le symbole de la puissance abbasside et ses principes de gouvernement.
- **[Diapo 4]** A la suite d'émeutes des troupes arabes contre les nouveaux soldats recrutés parmi les populations soumises (arméniens, Turcs...), la capitale est momentanément transférée entre 836 et 892 à Samarra, au nord de Bagdad, qui est conçue comme une ville garnison pour l'armée du calife (Al-Mutasim) : construction d'un palais et d'une mosquée dont il reste le minaret à spirale (le premier du genre).
- Bagdad redevint capitale en 892.

B / Le pouvoir califal renforcé

- Le principe dynastique s'est immédiatement établi au profit de la famille abbasside.
- Dès les Omeyyades, **le calife (Commandeur des Croyants) est devenu un monarque absolu**, à la fois chef d'État et guide religieux s'appuyant sur le Coran et la sunna (la tradition).
- **Les Abbassides insistèrent sur les devoirs religieux du calife** qui est présenté comme le guide spirituel de la communauté des croyants, ayant pour mission de faire respecter les préceptes établis par Mahomet.
 - ⇒ Il prend aussi le titre d'**iman**, celui qui guide la communauté dans l'obéissance de la Loi
 - ⇒ Les manifestations de piété se développent : reconstruction de la Mecque et de Médine, de la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem, multiplication des pèlerinages, grande sévérité à l'égard de toutes les déviances religieuses.
 - ⇒ Les docteurs de la foi chargés de statuer sur les problèmes juridiques siègent désormais au palais.
- Les Abbassides s'appuyèrent sur un courant de pensée qui était apparu dans les premières décennies du VIII^e s. : **le sunnisme**, pour qui l'obéissance au pouvoir établi était un devoir, toutes formes de contestations étant interdites dans la mesure où les autorités en place respectaient les ordres dictés par Dieu à son prophète tels qu'ils sont inscrits dans le Coran et la sunna.

C / L'administration perfectionnée

- Les Abbassides ne modifièrent pas les principes de gouvernement mis en place par les Omeyyades sur le modèle de Byzance, mais ils lui donnèrent une plus grande efficacité :

- ⇒ **L'administration centrale** = **confiée au vizir**, sorte de premier ministre supervisant les grands organes administratifs, les « bureaux » :
 - la chancellerie qui s'occupe des documents officiels ;
 - la Poste qui s'occupe des relations avec les différentes provinces et devient un véritable service de renseignements ;
 - les bureaux des finances chargés de faire entrer l'impôt, du paiement des armées, des dépenses du calife...
 - d'autres bureaux apparurent au IX^e s, en particulier le bureau du Secret qui devint le Bureau du Palais, organe exécutif du souverain.
-
- ⇒ **L'administration provinciale** = sous les Omeyyades les territoires conquis sont divisés en provinces confiées à des gouverneurs (« wali »), chefs civils et militaires
 - Les « amils » dépendants des « walis » sont responsables de la levée des impôts
 - les villes sont sous la tutelle des « kadi » nommés par le kadi de la capitale.
 - une seule monnaie pour tout l'empire :
 - le dinar d'or : ancien denier byzantin
 - le dirham d'argent : drachme perse
 - Le produit des impôts passait d'abord entre les mains du gouverneur qui prélevait ce qui était nécessaire à la région et envoyait ensuite le surplus à Bagdad.
- ⇒ Le développement de l'administration abbasside permet aux califes **d'augmenter considérablement leurs revenus** ce qui se traduit par l'extraordinaire luxe déployé dans les palais de Bagdad ou de Samarra et la quantité considérable d'esclaves et de fonctionnaires à leur service.

II / Une civilisation brillante

[Diapo 20]

L'épanouissement économique et culturel **repose sur le contact et la fusion entre deux zones d'influence** qui jusque là se tournaient le dos, et qui pour la première fois, seront réunies et fusionnent = **la zone méditerranéenne et l'Orient ouvert sur l'Inde et la Chine.**

Les techniques, les connaissances se diffusent alors à l'ensemble du monde musulman, entraînant pour certaines régions un véritable décollage économique et culturel.

A- Les progrès de l'agriculture

[Diapo 21 et 22]

Certaines régions, comme l'Espagne, le Maghreb, et le Khurasan, ont connu des progrès considérables grâce à la diffusion de techniques et de cultures nouvelles pour elles =

1- La diffusion des techniques

- **Concerne surtout le problème de la gestion de l'eau et de l'irrigation** dont les techniques locales se diffusent partout où elles sont nécessaires =

- ⇒ les norias égyptiennes,
- ⇒ les qanats perses : canaux souterrains conduisant l'eau des montagnes vers les plaines,
- ⇒ les citernes,
- ⇒ les moulins à eau romains (en Andalus).

- **L'État encourage l'aménagement des installations hydrauliques, et crée un service public** chargé d'entretenir et de construire certains aménagements

Ex. en Andalous, des kadi délégués à la réglementation très stricte des canaux d'irrigation.

2 - La diffusion des cultures

[Diapo 23]

- ⇒ La culture du riz et du sorgho, plantes indiennes, importées jusqu'en Espagne, en Irak
- ⇒ le palmier dattier (Arabie) => Afrique du Nord
- ⇒ la canne à sucre (Irak) => Sicile
- ⇒ Les agrumes (Perse) => Espagne
- ⇒ les cucurbitacées (Irak) => partout ailleurs
- ⇒ le coton (indien) => Espagne, Sicile

L'implantation de ces nouvelles cultures a permis une diversification et une augmentation de la production, et dans l'ensemble une meilleure alimentation des populations.

B- Une brillante civilisation urbaine

Le monde musulman connaît surtout une civilisation urbaine, même si l'essentiel des populations vivent dans les campagnes, les villes très nombreuses concentrent toutes les forces religieuses, politiques, économiques et culturelles

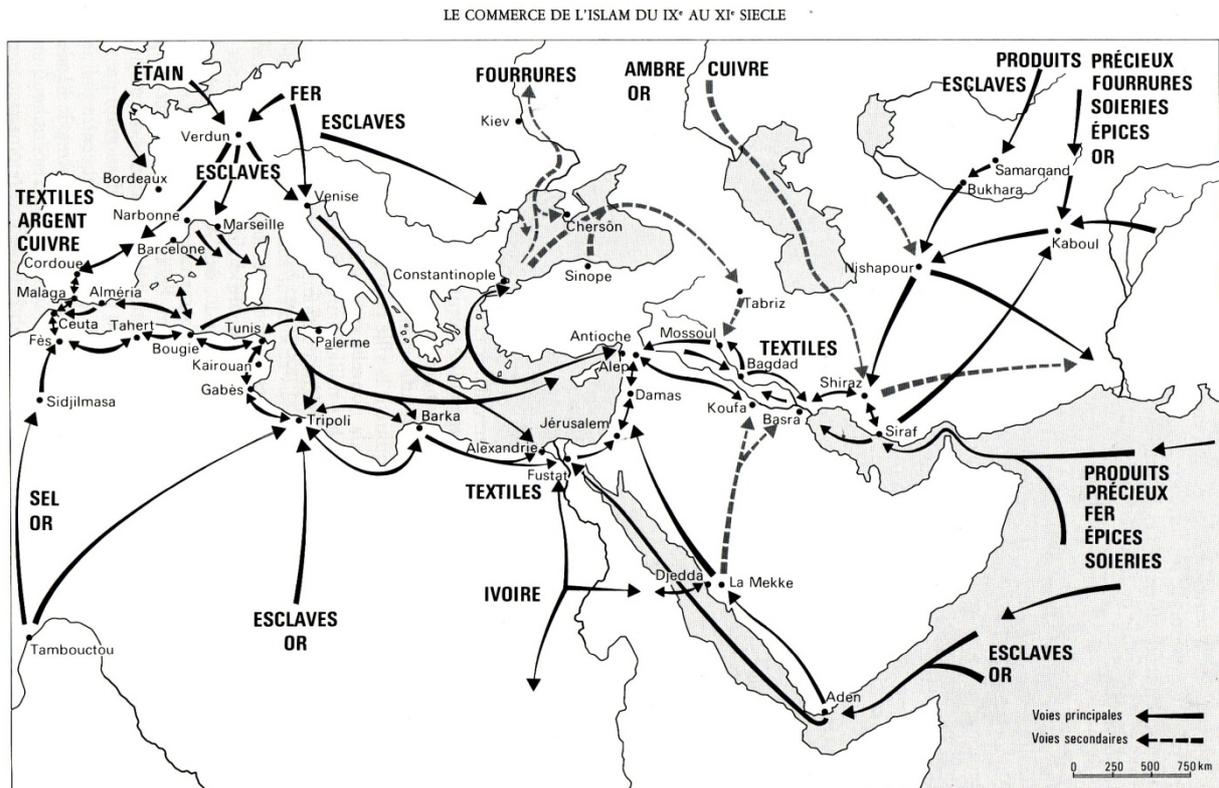
- **Le tissu urbain, dans les régions conquises, était déjà assez dense (Syrie/Perse en particulier), mais les Arabes ont également fondé des villes nouvelles pour marquer la conquête = [Diapo 24 , 25 et 26]**

- ⇒ Fustat (rebaptisée plus tard Al Cahira, le Caire) fondée au VII^{ème}
- ⇒ Kairouan en Tunisie, vers 670
- ⇒ Tunis
- ⇒ Bagdad = fondée en 758 par les Abbassides pour y établir leur palais (ville ronde), compte un siècle plus tard, 1/2 M d'hts, soit 4 fois plus que Constantinople à la même époque.
- ⇒ Les villes anciennes (Damas, Jérusalem, Cordoue) connaissent de leur côté une croissance due aux activités industrielles et commerciales.

- **Toutes ces villes sont en effet des centres industriels très actifs,** reprenant des techniques locales qui se diffusent dans tout l'empire =

- ⇒ textile : soieries (d'inspiration byzantine), coton (indien), lin (égyptien), tapis de laine (de tradition arabe)

- ⇒ cuir : technique berbère, spécialité des villes du Maghreb et d'Espagne : Maroc (maroquinerie), Cordoue (cordonnier).
- ⇒ verre = en Syrie
- ⇒ céramique : invention de la faïence vernissée qui cherche à imiter la porcelaine chinoise
- ⇒ ferronnerie : d'inspiration wisigothique => fabrication d'armes, de grilles ajourées...



R. Fossier, *Le Moyen Âge*, t. II, Colin, 1990.

- Les villes les plus importantes, sont des centres de production, et donc d'exportation, jouant le rôle de **places marchandes, internationales pour les plus importantes** = cf. CARTE.

- ⇒ comme les villes de la « route de la soie » = Nishapur, Marw, Bukhara, Samarkand
- ⇒ Bagdad est le grand carrefour Occident/Asie,
- ⇒ Les villes de Syrie comme Damas, Alep, restent les grands centres du Moyen Orient, à la fois au débouché des caravanes venant d'Asie et des bateaux venant d'Afrique du Nord et d'Occident.
- ⇒ Les villes d'Afrique du Nord, comme le Caire, Tunis, Fès, commercent en particulier l'or venant d'Afrique noire.
- ⇒ Cordoue, Séville, Grenade connaissent alors une très grande expansion, et servent de têtes de pont au commerce avec l'Occident chrétien.

- **Le dynamisme industriel et commercial des villes a donné naissance à une élite de marchands et de bourgeois fortunés**, bien souvent amateurs des arts et des sciences, qui, avec l'élite politique (khalifes et hauts

fonctionnaires) vont jouer le rôle de mécènes et favoriser ainsi l'extraordinaire épanouissement culturel.

C- L'extraordinaire épanouissement des arts et de la culture

[Diapo 27]

L'essor culturel est effectivement suscité par plusieurs facteurs :

- ⇒ D'une part : **l'essor économique qui crée un enrichissement de l'État et une classe sociale de marchands** avides de luxe, mais aussi désireux de se cultiver : jouent effectivement le rôle de mécènes, finançant les artistes et les intellectuels, ainsi que tous les supports culturels (bibliothèques, écoles, maisons de la recherche).
- ⇒ D'autre part : **la volonté des khalifes omeyyades, puis abbassides, d'encourager les sciences**, créant des bibliothèques, des ateliers de traductions, des écoles, des observatoires astronomiques, comme la Maison de la Sagesse, fondée à Bagdad.
- ⇒ D'autre part : **une réflexion très riche sur la religion islamique** qui amène les intellectuels à réfléchir sur l'Histoire, la grammaire arabe, la philosophie, la géographie, et entraîne ainsi le progrès de toutes ces disciplines.
- ⇒ Enfin, le monde arabe fit **la fusion des héritages artistiques et culturels à la fois méditerranéens (gréco-romains) et asiatiques (persans, indiens, chinois)** que les intellectuels arabes ont cherché à s'approprier en les traduisant, les commentant, et finalement en les associant entre eux. Ils ont fait ainsi progresser réflexions et connaissances, que ce soit dans le domaine des lettres ou des sciences.

1- Le goût des lettres

- **Essor de la poésie**, dans la pure tradition arabe pré-islamique : trouve un épanouissement dans des régions qui jusque-là l'ignoraient comme l'Andalus ou la Perse

- **L'Histoire**, au service de la religion = biographies du prophète, mis par écrit vers le IX^e (les hadiths)

- **la philosophie** = héritée des Grecs, traduite, et utilisée au service de la réflexion islamique.

2- L'amour des sciences

- **Les mathématiques** = fusion des héritages indien (à qui les Arabes empruntent le système décimal et le zéro) et grec (notions de géométrie) qui permet de faire avancer la réflexion.

- ⇒ invention de l'algèbre (premières équations) qui a permis de faire des calculs très pointus en matière d'astronomie.

- **L'astronomie et la géographie** = connaissent des progrès considérables,

- ⇒ hypothèse de la rotation de la terre autour du Soleil, mesure de la distance de la Terre au Soleil à quelques mètres près,
- ⇒ cartographie assez performante (dont hériteront les Occidentaux).

- **La physique et chimie** = dont les intellectuels arabes sont les innovateurs, d'où l'héritage en Occident du vocabulaire arabe = « alchimie », « alambic », « alcool ».

- **La médecine** = héritages à la fois grec (Hippocrate et Gallien) et persan, approfondis par de très grands savants qui font faire de gros progrès à une science très sommaire en Occident. [Diapo 28]

- ⇒ Razi (Rhazès), à la fin du IX^e s. = hygiène contre le choléra..
- ⇒ Ibn Sina (Avicenne) vers la fin du X^e^{me}/début XI^e^{me} = auteur d'une encyclopédie de médecine, étudie les problèmes psychiques, les problèmes de contagions par l'eau...

Les progrès ont été particulièrement nets en chirurgie (opérations crâniennes, drains...) et en ophtalmologie.

3- Le raffinement des arts

L'Islam a donné des œuvres d'une très grande beauté, dont témoignent encore quelques monuments conservés jusqu'à nous.

[Diapo 29]

- **En matière d'architecture** =

- ⇒ Que ce soit au service de la religion : mosquée splendide à Damas en 705, Bagdad, Grenade...
- ⇒ Au service des riches élites = les khalifes se font construire des palais plus beaux les uns que les autres, les hauts fonctionnaires et les grands marchands se font construire des grandes maisons avec jardins d'eau et de fleurs, décor, confort et mode de vie très raffinés ...

- **En matière de décoration** = dont les techniques sont empruntées aux Byzantins et aux Perses : mosaïques, fresques, colonnades, etc..... mais sans jamais être figuratives, puisque la tradition islamique veut, à partir des Abbassides, que les représentations figurées des êtres animés (humains et bêtes) soient interdites => dessins abstraits, géométriques, calligraphiques (versets du Coran), ou figurations très stylisées (Ex. la feuille d'acanthé stylisée = « arabesques »)

- **Les objets de luxe** = tapis, soieries, verrerie, faïences vernissées, art de la ferronnerie.

Cette civilisation urbaine et raffinée, qui n'a pas pour autant négligé la mise en valeur des terres agricoles, a permis le décollage économique et un épanouissement culturel que bien des régions concernées n'avaient jusque-là jamais connus (l'Espagne et le Maghreb en particulier). En outre, elle a permis l'élaboration et la transmission de techniques et de connaissances jusque-là dispersées ou ignorées, qui ont été transmises finalement à l'Occident à partir du XII^e siècle : la philosophie, les mathématiques, la géographie et la médecine sont

autant de disciplines redécouvertes par le biais des pays musulmans et qui seront à l'origine de la Renaissance.

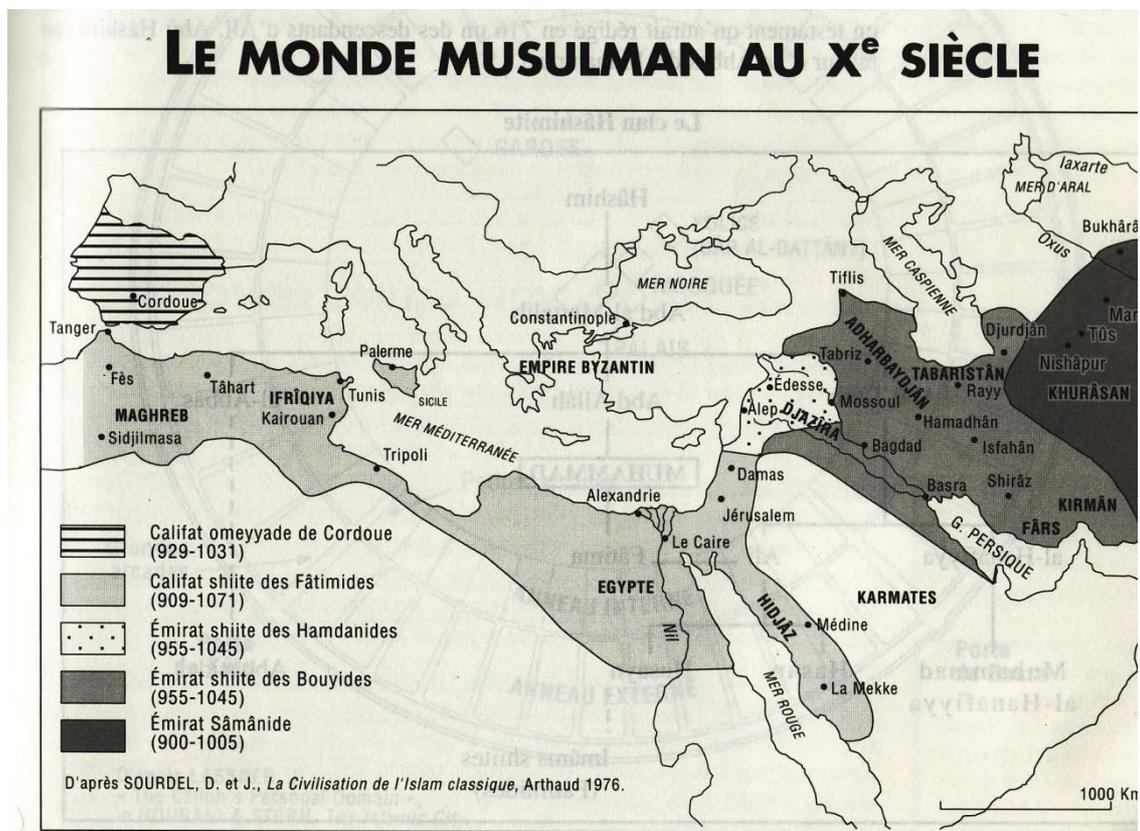
III / Les divisions politiques et l'effritement territorial de l'empire abbasside (X^e-XI^e siècle)

L'arrivée des Abbassides au pouvoir en 750 coïncide avec l'arrêt des conquêtes et les premiers pas vers l'autonomie de certaines régions face au pouvoir de Bagdad.

La fin des conquêtes conduisit en effet les gouverneurs à se concilier les forces locales afin de contrôler la région : de là à devenir autonomes, il n'y a qu'un pas.

L'éloignement de certaines provinces, leur riche passé politique, leur richesse économique, et les difficultés de communication entre l'administration locale et centrale expliquent la précocité et la force autonomiste dont elles firent preuve. [Diapo 5]

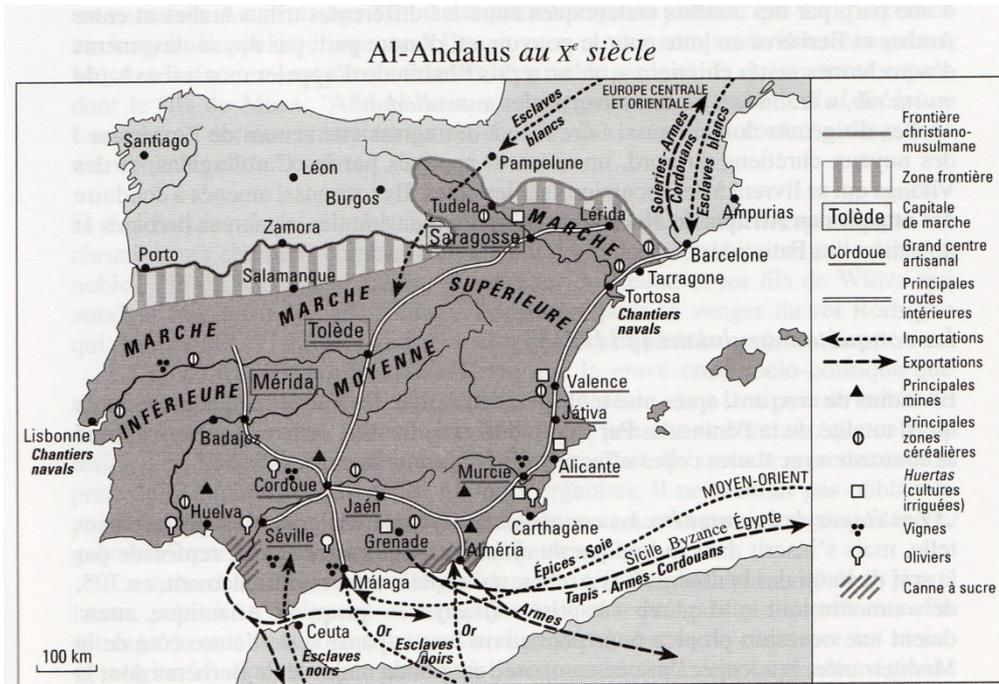
Les premiers Etats à s'organiser sont les plus lointains : l'Espagne (l'Andalus) et l'Ifriqiya (Tunisie et Constantinois). Au X^e s., le phénomène s'accélère et se rapproche : l'Egypte et le Khurasan voient à leur tour la mise en place de pouvoirs autonomes. [Diapo 6]



Le Moyen Âge, tome I (IV^e - X^e siècle), ss. la dir. de M. KAPLAN, Bréal

A / L'Andalus

En 756, le seul rescapé du coup d'Etat des Abbassides à Damas Abd al Rahman ibn Muawiya, d'abord réfugié en Afrique du Nord réussit à s'imposer dans la péninsule ibérique, alors en pleine guerre civile entre Berbères, Arabes et indigènes.



D. Menjot, *Les Espagnes médiévales (409-1474)*, Hachette supérieur, 2001.

⇒ [Diapo 7, 8 et 9]

- Il fait de Cordoue sa capitale et prend le titre d'émir (« prince », « commandant ») théoriquement au service des califes de Bagdad.
- C'est un homme remarquable, comme le seront également ses successeurs (Hicham Ier 788-796 ; Abd al Rahman II 822-852) qui réussissent à pacifier l'Espagne, à restaurer l'entente entre les conquérants, et à tenir tête aux Francs (Charlemagne).
- En 912 monte sur le trône un très grand souverain dont le règne durera 50 ans (jusqu'en 961) : Abd al Rahman III, qui porte la dynastie omeyyade à son zénith.
- **En 929, il prend le titre de calife** qui le rend officiellement indépendant de celui de Bagdad.
- Le gouvernement est dirigé par un premier ministre, le « hadjib », assisté du « wasir » (vizir)
- L'Andalus connaît alors au X^e siècle l'apogée de l'occupation musulmane, tant au point de vue politique, qu'économique et culturel. Cf. TD sur Cordoue
- L'enrôlement systématique de mercenaires finit par ruiner le trésor et le califat omeyyade disparut avec la guerre civile qui commença en 1011 et laissa place à une **vingtaine de petit royaumes : les taïfas**, tenus par autant d'émirs.
- La pression des chrétiens du Nord à la fin du XI^e poussa les émirs à faire appel à la puissance montante du Maghreb : **les Almoravides**

qui après leur victoire de 1086 annexèrent les derniers royaumes de Taifas. [Diapo 10]

B / L'Ifriqiya et le Maghreb

[Diapo 11]

L'Ifriqiya a été une des régions les plus difficiles à conquérir et à contrôler, mais l'islamisation y fut rapide. Néanmoins, l'Islam qui s'y développa fut en opposition avec le sunnisme de Bagdad.

Soutenues par le dynamisme économique et les divergences religieuses, **les tendances autonomistes apparaissent dès le milieu du VIII^e.**

- Le premier Etat indépendant se créa autour de **Tahert** (sud d'Alger) à partir de 761 sous la conduite des **Rustamides jusqu'en 909** :
 - o Ils s'appuient sur le courant Khâridjite de l'islam qui défend l'idée que le califat devait revenir au meilleur musulman, sans distinction de famille et d'origine.
 - o Leur fortune vint du contrôle des routes commerciales sahariennes avec le Maghreb.
- Autre dissident, **Idris**, seul rescapé du massacre des Shiites à Fakhkh (près de la Mecque) en 786, descendant d'Ali, qui fonda un Etat indépendant autour de l'ancienne ville romaine de **Volubilis** (actuel Maroc) :
 - o Son successeur **fonda Fès en 798.**
 - o En 828, ce royaume est partagé entre les héritiers et donnent naissance à une multitude de petites unités politiques
- Au début du IX^e, le calife de Bagdad accorda à un de ses fidèles, **Ibn al Aghlab, l'émirat de Kairouan à titre héréditaire** ; ses descendants, les Aghlabides, contrôlèrent la région durant un siècle, contribuant à la mettre considérablement en valeur. [Diapo 12]
- **En 909, les Fatimides** (du nom de Fatima, fille du prophète), shiites, prennent le pouvoir et dominent la partie centrale du Maghreb.
 - o Après leur conquête de l'Egypte en 969, ils confient le contrôle de l'Ifriqiya à **la dynastie des Zirides.**

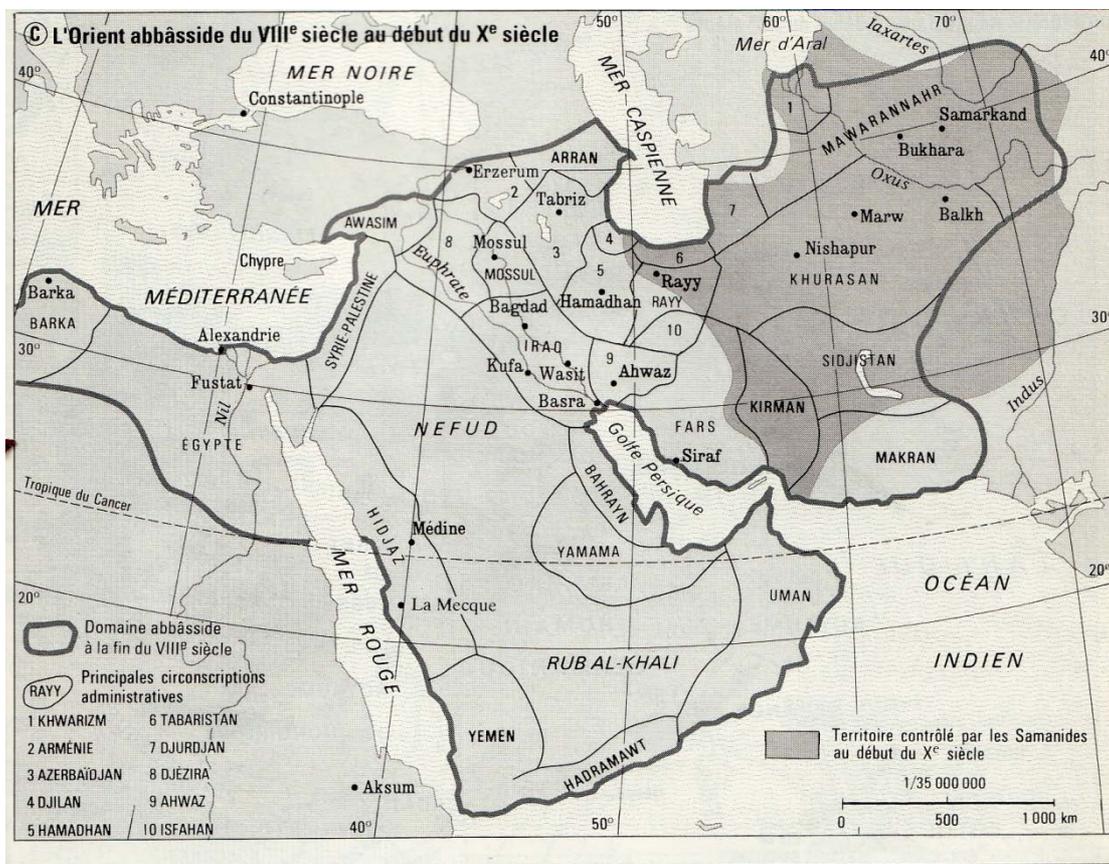
C / L'Egypte

Plus près du pouvoir de Bagdad, ces régions virent surtout **des dynasties de gouverneurs tenir le pouvoir** en contrôlant à leur profit les impôts et l'armée :

- **Les Tulunides de 868 à 905**, détournèrent l'ensemble des ressources fiscales à leur profit, constituèrent une armée importante. Le calife réussit à les écraser en 905 et à reprendre le contrôle de la région.
- **Les Ikhshidides de 935 à 969** prirent le pouvoir à leur compte profitant de l'affaiblissement califal.
- Ce sont enfin **les Fatimides qui s'emparent de l'Egypte en 969** : de confession shiite, leur but était d'éliminer le califat abbasside, ce qui détermina chez eux un véritable impérialisme. [Diapo 6]
 - o Ils fondent la **nouvelle capitale : le Caire**
 - o et prennent le contrôle de la Mecque en 970
 - o Cherchent à conquérir la Syrie afin de pouvoir s'emparer du pouvoir à Bagdad, mais se heurtent aux armées byzantines (Jean Tzimiscès).

- L'Égypte connut alors un essor économique remarquable :
 - productions agricoles variées et abondantes ;
 - artisanat en plein essor ;
 - relations commerciales entre l'Inde, la Sicile, l'Espagne et surtout les villes italiennes comme Pise et Amalfi.
- Une administration centralisée fut mise en place, avec un vizir au service du calife. A partir de 1073, les vizirs assurèrent la plupart des fonctions d'autorité et de gouvernement.
- La dynastie fâtimide s'éteignit en 1171.

D / Le Khurâsan



A. Ducellier, M. Kaplan et B. Martin, *Le Moyen Age en Orient. Byzance et l'Islam*, Hachette, 1990, p. 115-131

Dans le Khurâsan, la plus brillante dynastie autonome fut celle des émirs **Samanides** établis autour de Bukhara et Nishapur, **entre 875 et 1005**. [Diapo 6]

- Ils s'appuyèrent sur une administration élaborée sur le modèle de Bagdad qui leur permit de percevoir d'importants revenus ;
- Ils développèrent le commerce à grande échelle avec la Chine et la Russie ;
- Ils favorisèrent un artisanat très actif : papier, tissus, céramique inspirée des porcelaines chinoises.
- Ils favorisèrent également l'essor de la culture persane.

L'emploi des mercenaires turcs finit par faire tomber la dynastie au profit des Turcs de Ghazna qui donnèrent naissance à une autre dynastie : celle des **Ghaznavides**, rendus célèbres par la conquête du Nord de l'Inde.

Conclusion

Au début du X^e s., l'autorité directe des califes abbassides ne s'exerçait donc plus que sur l'Iraq et la Mésopotamie.

- Les facteurs d'affaiblissement dès le IX^e s s'accroissent :

- crises de succession des khalifes ;
- perte du rôle de chef d'armée dès le IX^e s : ce sont désormais les émirs qui commandent l'armée ;
- entrée des mercenaires turcs à partir des années 830 ;
- révoltes sociales en Irak : les Zandjs (869-883) et groupes armés chiites ;
- crise économique au X^e s.

- À partir du X^e siècle, le pouvoir khalifal s'affaiblit considérablement, au profit des chefs d'armée (l'émir des émirs) d'origine turque qui finissent par détenir la réalité du pouvoir.

- Le khalife tient surtout un rôle religieux.
- Le vizir détient la réalité du pouvoir.
- L'émiettement se poursuit = la Syrie se détache en 944.

- L'enrôlement des Turcs dans l'armée à partir des années 830 fut à terme une des principales sources d'affaiblissement du pouvoir califal :

- L'hostilité des habitants de Bagdad vis à vis des Turcs poussa le calife à fonder une nouvelle capitale en 836 : Samarra.
- l'entretien de l'armée coûtait fort cher : on finit par déléguer aux officiers le droit de prélever directement l'impôt sur les terres, ce qui les rendit très impopulaires et généra des troubles sociaux.

- A partir du début du XI^e s., l'installation des Turcs prend une autre tournure : ce sont des tribus entières, venant de l'extérieur qui, poussées par les Mongols, envahissent l'espace musulman.

- Les chefs du clan seldjoukide conquièrent la Transoxiane.
- En 1055, Tughril Beg (titre des chefs turcs), s'étant fait défenseur de l'Islam sunnite au nom du califat, rentra triomphalement à Bagdad.
- Un autre chef seldjoukide, Arslan, attaqua l'Arménie et l'Empire Byzantin, marquant le point de départ du Sultanat de Rûm en Anatolie.

Par la suite, les Seldjoukides devaient s'emparer de la Syrie au détriment des Fatimides.

Documents en rapport avec le CM 5

TEXTE 1

LA FONDATION DE SAMARRA

Moutaçem est le premier khalife de la maison d'Abbas qui abandonna la résidence de Bagdad depuis la fondation de cette ville par El Mansour. Le motif de son départ est que les habitants le supportèrent avec peine et se montrèrent mal disposés envers son entourage lorsqu'il prit comme serviteurs des Turcs et d'autres non Arabes. Les mœurs et la rudesse de ces hommes déplurent au peuple qui, plus d'une fois, se jeta sur eux et les massacra quand, bousculant les gens, ils allaient au galop dans la ville. (...)

Il quitta la ville à la fin de l'année 220 (1) pour se rendre dans la région d'El-Katoul (du canal) ; il habita là au château qu'y avait possédé Rachid, et il songea à fonder une ville en ce lieu. Il abandonna ensuite ce projet et se transporta d'un endroit à l'autre dans la même contrée, jusqu'à ce qu'il eut fixé son choix sur l'emplacement de Samarra. Il commença la construction de la ville nouvelle en l'an 221 et il la nomma Sorra Men Ra. Elle fut achevée en peu de temps : sa population s'accrût et ses châteaux se multiplièrent : on y transporta les ministères, les services publics, les Maisons du Trésor : les immigrants y affluèrent parce qu'elle était la résidence du khalife, bâtie dans un climat agréable, dans un beau site, avec tous les signes de la prospérité et toutes les promesses de la fortune. (...)

Sorra Men Ra est la dernière des grandes villes fondées sous l'Islam : ces villes sont au nombre de sept : Basrah, Kufa, Fostat (le vieux Caire), Ramlah, Wacit, Medinet es Salam (La ville du Salut = Bagdad). **Maçoudi**

Commentaire

Dans la seconde moitié du X^{ème} s., Maçoudi décrit comment s'est déroulée, un siècle plus tôt, la fondation de la ville de Samarra par le khalife abbasside Mutasim. En bon géographe, il expose, méthodiquement et sans critique apparente, à la fois les raisons qui ont motivé ce déplacement de capitale et les différents aspects, administratifs, économiques et sociaux qui participent à la création d'une nouvelle ville.

La période qu'il évoque, entre 835 et 845, marque l'apogée de l'empire abbasside. Apogée politique puisqu'on y voit le khalife détenir encore un pouvoir absolu à la tête d'un Etat centralisé et très organisé. Apogée économique et social qu'illustre la richesse urbaine de l'Orient musulman. Et pourtant, on peut déjà percevoir aussi les premiers signes de crise : Samarra, dernière fondation urbaine, s'avèrera vite un échec, et surtout la mention des Turcs dans l'armée annonce l'affaiblissement du pouvoir khalifal.

I / MUTASIM, KHALIFE TOUT PUISSANT :

1) **Chef d'Etat absolu** : très proche de ce qu'était le roi perse

- => Monarque de droit divin puisque descendant du prophète : le pouvoir se transmet de père en fils
- => Chef de l'armée : on le voit dans le texte choisir sa garde de Turcs...
- => Chef suprême de l'administration : allusion à cette administration centralisée : « les ministères, les services publics, les Maisons du Trésor » c'est-à-dire le service des impôts, de la chancellerie, de la poste... le tout dirigé par le vizir, et des fonctionnaires, de plus en plus souvent non arabes, les "mawalis".
- => Chef des croyants : imam

2) Ce pouvoir est symbolisé par un luxe inouï

Le texte parle des "châteaux", c'est-à-dire des palais immenses et luxueux que se faisaient construire les khalifes depuis les Omeyyades... Celui de Mutasim à Samarra faisait 220 ha...

II / UNE RICHE CIVILISATION URBAINE :

1) Les plus grandes villes du monde :

- => Héritées de l'empire byzantin et du royaume perse (Syrie, Iran)
- => Mais aussi, fondations par les Omeyyades et les Abbassides : *Bagdad* en Iraq, fondée en 762 compte 500000 hts ; *Basrah*, *Kufa* , *Wacit*, elles aussi dans le bassin de l'Euphrate. Fustat en Egypte, fondée sous les Omeyyades, éclipse Alexandrie...

2) Des fonctions administratives :

- => Celles de capitale (administration centrale) : Bagdad puis Samarra
- => Celles de métropoles de province, comme Fustat : présence du gouverneur, "wali", du juge, "cadi", du chef de l'armée l'émir...

3) Une intense activité économique : "*tous les signes de la prospérité et toutes les promesses de la fortune.*"

=> Des centres industriels : les Arabes ont hérité des techniques des pays conquis : soieries, verrerie, céramique, travail du cuir, draps de laine, de lin ou de coton..

=> Des centres commerciaux : commerce alimentaire local ; mais aussi grand commerce, car ces grandes villes sont des relais sur les routes entre l'Asie et la Méditerranée : les caravanes ramènent de Chine et d'Inde, de la soie, du papier, des épices, de la porcelaine, des pierres précieuses...

Ces activités sont concentrées dans un quartier spécialisé : le "suq"

4) Une société urbaine cosmopolite : "*les immigrants y affluèrent* "

=> Les marchands sont syriens, arabes, persans, juifs ou chrétiens... Les plus riches forment avec les hauts fonctionnaires, l'élite de la ville, qui possède ces "châteaux"

=> La population plus pauvre au service de ces riches habitants vit souvent dans les mêmes maisons...

III / LES PREMIERS SIGNES DE CRISE :

1) L'arrivée des Turcs dans l'armée : "il prit comme serviteurs des Turcs et d'autres non Arabes"

Mutasim est le premier khalife, en 833, à prendre cette décision ; il ne fait plus confiance à sa garde, composée essentiellement de "mawalis": désormais il formera de jeunes esclaves turcs qui lui seront entièrement dévoués : les "Mamluks"

L'armée ne cessera plus de prendre de l'importance : un chef militaire, l'émir, est nommé dans chaque province ; il est désormais chargé de relever les impôts . Cette pression fiscale qui ne fera plus que s'accroître mécontente de plus en plus la population : "les habitants le supportèrent avec peine et se montrèrent mal disposés envers son entourage "...Pour se protéger des troubles sociaux, le khalife s'entoure d'une garde plus serrée et quitte la capitale Bagdad...

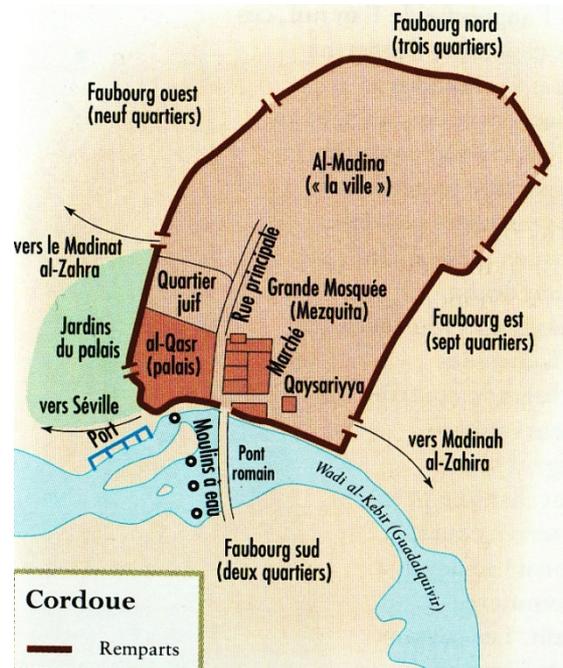
Progressivement l'émir des émirs, chef suprême de l'armée, souvent d'origine turque, gouvernera à sa place.

2) Samarra sera abandonnée à la fin du IX^{ème} siècle :

Les évènements dont parle Maçoudi se situent donc à une date charnière de l'histoire de l'empire abbasside : encore en pleine puissance, politique et économique, les premiers signes de la crise s'annoncent pourtant, symbolisés par ce changement de capitale : la place grandissante de l'armée, le mécontentement de la population, la peur et la fuite du khalife, l'échec économique et politique de cette nouvelle ville. Sur un ton sans critique apparente, Maçoudi a résumé là les faiblesses de l'empire dans lequel il vit un siècle plus tard.

Texte 2

Plan de la ville de Cordoue au IXe/Xe siècle



J. Man, *Atlas de l'an Mil*, Autrement, 1999, p. 77.

Cordoue au Xe siècle

La plus grande ville d'al-Andalus est Cordoue, qui n'a pas son équivalent dans tout le Maghreb, pas plus qu'en Haute Mésopotamie, en Syrie ou en Égypte, pour le chiffre de la population, l'étendue de sa superficie, le grand espace occupé par les marchés, la propreté des lieux, l'architecture des mosquées, le grand nombre des bains et des caravansérails. Plusieurs voyageurs originaires de cette ville, qui ont visité Bagdad, disent qu'elle équivaut à un des quartiers de la cité mésopotamienne.

Cordoue n'est peut-être pas égale à une des deux moitiés de Bagdad, mais elle n'en est pas loin, à peu de choses près. C'est une ville entourée d'un mur en pierre, pourvue de beaux quartiers, de vastes esplanades. Il y a très longtemps que le souverain de cette cité règne sur cette ville, qu'il y a sa résidence et son palais, à l'intérieur de la muraille d'enceinte. La plupart des portes de son palais aboutissent à l'intérieur de la cité de plusieurs côtés.

Deux portes de la ville, ouvertes dans le rempart même, donnent sur la route qui mène de Rusafa au fleuve.

Rusafa se compose des habitations qui forment le haut bourg de la ville et dont les constructions touchent au faubourg bas. C'est une agglomération qui entoure la ville sur les côtés est, nord et ouest : le sud donne sur le fleuve, le long duquel se développe la route nommée le Quai. C'est dans le faubourg que se trouvent les marchés, les tavernes, les caravansérails, les bains et les demeures des classes inférieures de la population. La grande mosquée, qui est fort belle et grande, se trouve dans la ville même, la prison est située dans son voisinage.

Cordoue elle-même est bien séparée, des maisons de ses faubourgs qui ne la touchent pas immédiatement. La ville est admirablement disposée. Plus d'une fois j'ai fait le tour du mur d'enceinte en une heure : c'est une muraille de forme circulaire, très solide, en pierre [...] Cordoue a sept portes de fer. C'est une ville considérable et étendue présentant un plan élégant. On y rencontre de grandes fortunes et le luxe s'y déploie de plusieurs façons, par des étoffes et des vêtements précieux, en lin souple, en soie, grossière ou souple, par des montures agiles, et différentes sortes de comestibles et de boissons.

Ibn Hawqal, *Kitâb surat al-ard*, traduit de l'arabe par G. Wiet, *Description de la terre*, p. 111-112.

Description de Cordoue au X^{ème} siècle par Ibn Hawqal

Introduction :

Cordoue est l'une des plus brillantes métropoles de l'Espagne musulmane. Choisie comme capitale par le premier émir omeyyade en 756, elle fut pendant près de trois siècles à la tête de l'émirat (vaste royaume qui comprend une grande partie de la péninsule), puis du califat à partir de 929. L'histoire de Cordoue est donc intimement liée à celle de la dynastie omeyyade qui régna jusqu'en 1031 sur la péninsule ibérique.

Le X^{ème} siècle, marqué par deux très grands règnes, ceux d'Abderraman III (912-961) et Al Hakam II (961-976), correspond à l'apogée de son Histoire. Jamais la ville n'aura été aussi prospère sur le plan économique, aussi vaste et peuplée, aussi belle sur le plan de ses réalisations architecturales. Son plus bel édifice, la grande mosquée, dont la construction a commencé à la fin du VIII^{ème}, est achevée dans toute sa splendeur au X^{ème}. C'est aujourd'hui le seul témoin important encore visible de cette brillante civilisation.

Parmi les témoignages écrits contemporains, celui du voyageur et géographe **Ibn Hawqal** est particulièrement riche et précis. Cet érudit persan a commencé une série de voyages à partir de 943 qui le conduisirent en Egypte, en Arménie, en Iran, mais aussi au Maghreb, en Sicile et en Al Andalus. De ses voyages, il en tire une description précise de chaque région avec ses itinéraires caravaniers, les productions locales, les marchés et les villes marchandes. Il laisse **vers 988** une dernière version de ces descriptions des pays d'Islam, intitulé « **Le livre de la description de la terre** (ou de la configuration de la terre) ».

C'est à lui que nous devons donc cette description assez détaillée de Cordoue dans la seconde moitié du X^{ème} siècle, probablement sous le règne d'Al Hakam, autrement dit à l'apogée de son histoire. Cette description témoigne de son éblouissement face à « la plus grande ville d'Al Andalus ». Tout en témoigne : à la fois le nombre de ses habitants, sa richesse, son architecture et ses activités économiques. Il détaille les différents aspects de son cadre urbain (ses murailles et ses portes, ses bains, ses caravansérails, son palais et sa prison, ses mosquées dont la principale d'entre elles), mais également à travers eux, ses activités commerciales, sa population et les classes sociales qui la composent.

Il nous est donc possible à travers ce texte de reconstituer en partie Cordoue dans la seconde moitié du X^{ème} siècle :

- 1- son cadre urbain en pleine croissance ;
- 2- sa population, socialement et ethniquement très diverse
- 3- ses activités commerciales, en grande partie conditionnées par la présence du pouvoir (artisanat de luxe et vie intellectuelle).

Plan possible

I / Cordoue au X^{ème} siècle : une ville en pleine croissance urbaine

Cette croissance urbaine, elle la doit d'abord au fait qu'elle est une capitale politique dans laquelle se tient l'administration centrale, la cour du calife, et tous les hauts fonctionnaires à son service.

D'où la vaste étendue de la ville, d'où également les infrastructures nécessaires à cette fonction de capitale : le palais ; la grande mosquée ; les bains publics ; les beaux quartiers

1 – Une ville vaste et monumentale

Il la compare à Bagdad, la plus grande ville du monde (500 000 hts au X^{ème}) dont elle équivaldrait à l'une des deux moitiés : « n'est peut-être pas égale à une des deux moitié de Bagdad ».

L'agglomération comprend à la fois la ville et ses faubourgs :

- **la ville de Cordoue entourée de murailles :**
 - o « une muraille de forme circulaire, très solide, en pierre » « j'ai fait le tour du mur en une heure »
 - o 7 portes de fer
 - o Les riches quartiers, les vastes places, les magasins de luxe, et le palais du calife
 - o Ses rues sont propres « la propreté des lieux » : au cours du X^{ème} s, les rues ont été pavées et éclairées la nuit par des lanternes accrochées aux maisons.
- **le faubourg de Rusafa :** à l'extérieur des murs, « bien séparée des maisons de ses faubourgs »
 - o faubourg populaire où se trouve les populations les moins riches : « les demeures des classes inférieures »
 - o faubourg industriel et commerçant : marchés, caravansérails, bains, tavernes.

2 – Sa fonction de capitale : palais du calife omeyade

Au centre de la ville se trouve **le palais du calife : l'alcazar.**

C'est là que le premier émir omeyade établit son pouvoir en 756 :

- le seul rescapé du coup d'Etat des Abbassides à Damas en 750 : Abd al Rahman ibn Muawiya qui se réfugie en Afrique du Nord où il retrouve des fidèles et où il entre en pourparlers avec d'autres fidèles de la péninsule ibérique qui est alors en pleine guerre civile opposant les Berbères aux Arabes et les indigènes entre eux.
- En 756, il vainc le gouverneur d'Espagne et entre à Cordoue dont il fait sa capitale et où il prend le titre d'émir (« prince », « commandant ») théoriquement au service des califes de Bagdad.
- C'est un homme remarquable, comme le seront également ses successeurs (Hicham Ier 788-796 ; Abd al Rahman II 822-852) qui réussissent à pacifier l'Espagne, à restaurer l'entente entre les conquérants, et à tenir tête aux Francs (Charlemagne).
- En 912 monte sur le trône un très grand souverain dont le règne durera 50 ans (961) : Abd al Rahman III, qui porte la dynastie omeyade à son zénith.
- En 929, il prend le titre de calife qui le rend officiellement indépendant de celui de Bagdad.

- Le gouvernement est dirigé par un premier ministre, le « hadjib », assisté du « wasir » (vizir)
- => 2 alcazars furent construits près du Guadalquivir, aujourd'hui détruits (reste quelques traces). À comparer avec l'alcazar de Séville (encore debout) ou l'Alhambra de Grenade (le plus célèbre)

Abd al Rahman III vit surtout dans son palais de Medinet az Zahra, fondé en 937, sa seconde capitale, aux environs de Cordoue, où il vint habiter en 945 :

- il s'agit d'une véritable cité palatiale (plus d'un Km de large), entourée de murs, comprenant un palais et une mosquée :
 - o les jardins sont creusés de bassins et ornés de statues
 - o sur la porte d'entrée se tenait la statue de la favorite « Zahra », « la resplendissante »
- Y vivent 4000 eunuques (scandinaves ou slaves), 6000 femmes, presque toutes chrétiennes, parmi lesquelles la propre mère du calife ; 12000 hommes gardent le palais
- Le calife est au centre de vastes relations diplomatiques qui le lient à l'empereur byzantin Constantin Porphyrogénète (913-959), à Otton le Grand (962-973)
- Son armée (40 000 hommes environ) est composée de mercenaires d'origine chrétienne pour beaucoup qui viennent chercher fortune (Basques, Gascons, Catalans) et de Hongrois : on les appelle les « muets » car ils ne parlent pas arabe.

3 – La grande mosquée : « l'al djami »

Il s'agit de la mosquée principale, dans laquelle l'imam, tous les vendredis, guide la prière de tous les fidèles. C'est un des monuments symbole du pouvoir.

- Sa construction remonte au premier règne ommeade (Abd al Rahman Ier) vers 786 à proximité des rives du Guadalquivir (le « grand fleuve » « oued el kebir »), mais elle se poursuit jusqu'à la fin du Xe, sous les règnes successifs.
- Cet édifice immense a pour but de rivaliser avec la grande mosquée de Damas : 22 000 m² de bâtiment, précédé par la cour des orangers, et flanqué d'un minaret.
- Elle se compose de 19 nefs délimitées par des colonnes, toutes d'une largeur égale ; les colonnes supportent des arcs en fer à cheval de style wisigothique aux claveaux alternés en rouge brique et en blanc. Dans leurs « extrados », une nouvelle rangée de supports qui donnent une impression de légèreté, de suprême élégance et élèvent un peu l'édifice.
- Le *mirhab* construit au X^{ème} s est une petite chapelle octogonale qui s'ouvre par un arc bas ; une coupole monolithique sculptée en coquille l'abrite. Devant lui des colonnes de jaspe et de marbre surmontées d'arcades polylobées et festonnées délimitent la surface rectangulaire ou « maqsura » réservée au calife = le *mirhab* et la *maqsura* présentent un somptueux décor de mosaïque à fond d'or, œuvre d'artistes venus de Byzance.

C'est une des plus belles réalisations architecturales de l'Espagne. Alors qu'au XVI^{ème} s, on avait entrepris de la démolir pour y construire une cathédrale,

Charles Quint s'y opposa en disant : « ce que vous faites là se trouve partout ; ce que vous aviez auparavant ne se trouve nulle part dans le monde ».

La grande mosquée n'était pas la seule. Il y en aurait eu au moins 300 autres ! Il y avait aussi des églises pour les chrétiens et des synagogues pour les juifs, car la tolérance religieuse fut pratiquement toujours la règle.

4 - La grande bibliothèque : dont ne parle pas le texte

Quelques mots tout de même :

- 3^{ème} grande bibliothèque du monde islamique, après celle de Bagdad et de Damas : elle aurait compté 600 000 ouvrages
- Le calife se chargeait d'acquérir les manuscrits les plus rares et les plus beaux, de les faire recopier, et de dépister ceux qui étaient en cours de réalisation.

Cette bibliothèque fit de Cordoue l'une des capitales intellectuelles et artistiques du monde arabe. Elle reçut de nombreux savants dont Avicenne (980-1037).

II / Une population pluriculturelle profitant de la fonction de capitale

Deux aspects caractérisent la population, dont l'un surtout apparaît dans le texte :

- la diversité ethnique et la présence de trois cultes : musulman, chrétien et juif
- la hiérarchie sociale : entre beaux et bas quartiers.

1 – Les riches Cordouans

Leur origine importe peu : on trouve chrétiens, juifs et musulmans parmi les grandes fortunes... Ils habitent la ville même, les « beaux quartiers » :

- hauts fonctionnaires au service du calife
- intellectuels : médecins, érudits, professeurs...
- riches marchands : souvent mécènes des artistes

Ils habitent dans de belles maisons fermées sur l'extérieur, mais ouvertes sur des cours et des jardins avec bassins...

Ce sont eux les mécènes de la ville, après le calife : ils font travailler artistes, intellectuels, orfèvres et bien sûr le commerce de luxe.

2 – Les classes populaires

Habitent les faubourgs, des maisons où ils s'entassent par famille dans quelques pièces.

Vivent des retombées des activités commerçantes et artisanales :

- petits artisans ou petits marchands, petits métiers des rues ...
- multitude de valets et serviteurs
- prostituées...

Cependant, Abd al Rahman III créa 27 écoles réservées aux enfants des pauvres. Au total la ville comptait 80 écoles publiques.

III / Les activités industrielles et commerciales

Le texte y fait de nombreuses allusions :

1 – Les lieux de commerce : marchés (*souks*), quais, caravansérails (*funduks*), tavernes

- les marchés ou *souks* très nombreux dans la ville :
 - o contiennent des boutiques spécialisées : chaque souk a une spécialité
 - o Cordoue comptait plus de 80 000 magasins au X^{ème} s
- les quais du Guadalquivir par où arrivent les bateaux chargés de marchandises : activité commerçante sur ses abords
- les caravansérails, vastes hôtels où les marchands itinérants dorment, font reposer leurs bêtes, mènent leurs transactions financières...
- les tavernes, lieu propice à la prostitution.

2 – Le commerce du luxe

La présence du calife et des élites politiques ou marchandes explique la croissance du commerce de luxe dans Cordoue :

- soieries venues du Moyen orient (gazes, damas, mousselines...)
- épices venues d'Asie (Inde, Chine, via l'Orient et l'Arabie)
- verrerie essentiellement importée de Syrie.
- orfèvres : les plus célèbres sont les ivoiriers dont on a conservé de très précieux coffrets rectangulaires ou cylindriques, sculptés dans la masse de palmettes et de médaillons polygonaux ornés de scènes de cour ou de chasse
- faiences cherchant à imiter la porcelaine chinoise.

Sujets de dissertation proposés à titre d'exercice :

- « L'empire abbasside au X^{ème} siècle »
- « Al Andalous au IX^e siècle »

Commentaire proposé à titre d'exercice :

Autobiographie d'Ibn Sîna (Avicenne) (980-1037)

Mon père était originaire de Balkh. Sous le règne de Nûh Ibn Mansûr le Samanide (977-997), il s'en alla de Balkh à Bukhârâ ; il y travailla dans l'administration [...] J'y commençais l'étude du Coran et des belles lettres. À l'âge de dix ans révolus, j'étais venu à bout du Coran et d'une grande partie des belles-lettres si bien qu'on en était surpris... Puis mon père décida de m'envoyer auprès d'un marchand de légumes qui connaissait le calcul, pour l'apprendre de lui [...] Ensuite, sous la direction de Nâtîli, j'appris les parties évidentes de la logique, science dont il connaissait peu les subtilités [...] Je lus aussi la Géométrie d'Euclide [...] Alors je passai à l'Almageste. Puis je m'adonnai à la médecine et je me mis à lire les ouvrages composés sur cette science ; comme la médecine n'est pas une des sciences difficiles, j'y montrai promptement ma supériorité [...] Je donnai mes soins aux malades [...] À ce moment, j'étais âgé de seize ans. Tout ce que j'appris alors n'est pas remplacé par ce que j'ai appris plus récemment et jusqu'à ce jour. Ainsi je devins maître en logique, en physique et en mathématiques. Alors je revins à l'étude de la science divine. Je lus le livre intitulé Métaphysique. Mais je n'en comprenais rien [...] J'achetais le livre d'al-Fârâbî, Commentaires sur la Métaphysique. Je revins à ma demeure et je m'empressai de le lire : sur-lechamp, les buts poursuivis par l'auteur de ce livre se découvrirent à moi parce que le savais déjà par cœur [...]

[*Entré au service de l'émir samanide comme médecin parce qu'il fut le seul à pouvoir le guérir*]. Un jour je lui demandai permission d'entrer dans sa bibliothèque [...] Je pénétrai dans un palais fait de multiples chambres, chacune contenant des coffres remplis de livres [...] Je lus le catalogue des livres des Anciens et je demandai tous ceux dont j'avais besoin. Donc je lus ces livres, j'en tirai parti et je connus ainsi le rang de tout auteur en ma science. Parvenu à l'âge de dix-huit ans, j'en avais fini avec l'étude de toutes ces sciences [...] Sur ces entrefaites mon père mourut : ma situation fut bouleversée et je dus rentrer au service du prince. Sous l'emprise de la nécessité je quittai Bukhârâ pour me rendre à Gurgândj [...] Le salaire mensuel qui correspondait à mes talents me fut assigné.

Ce n'est pas en tant que soldat ou fonctionnaire que je tiens compagnie au souverain, mais en tant que médecin et convive. Deux tâches m'incombent auprès de lui : quand il est malade je le guéris et je soigne son corps, et quand il est en bonne santé je lui sers de familier et de conseiller, lui disant -et Dieu en est témoin- tout ce que je considère être de profit pour lui et pour ses sujets. On n'a jamais pu constater que j'ai la passion d'entasser ou de gaspiller les biens, que je cherche querelle et m'attaque aux gens et leur fais du mal, mais on sait que le contraire est la vérité et que je cède volontiers de mes droits. Quant à ma façon de manger, de boire et de m'amuser, tous ceux qui me fréquentent à ces occasions peuvent témoigner que je ne me laisse jamais emporter à l'exagération ; de même en ce qui concerne l'habit, la monture, les esclaves et les servantes. Quant à mon amour, ma curiosité et mon zèle pour la science, tous ceux qui m'ont fréquenté et en ont été témoins peuvent constater que dès ma jeunesse jusqu'à présent je m'y suis consacré sans cesse. [...] Ma patience et mes efforts sont tels que j'ai écrit sur une seule science et dans une écriture d'amulette (c'est-à-dire en tout petits caractères) plus de vingt mille feuilles. A la composition de la grande Somme j'ai consacré quinze ans en travaillant nuit et jour de sorte que ma vue a baissé et qu'un muscle de ma main fut paralysé, ce qui m'empêche à présent de lire et d'écrire. Malgré cela je n'abandonne pas ces deux occupations qui me sont si chères et je me sers toujours d'un secrétaire qui me fait la lecture et écrit sous ma dictée.

AVICENNE, *Le Livre de Science*, trad. H. MASSE, t. 1, Paris, 1955, p. 6-11

I. Réal (2016-17)

CM6

L'Empire byzantin (VI^e-X^e siècle)

I / Les derniers fastes de l'Empire Romain d'Orient (fin V^e-fin VI^e siècles)

A - Des structures héritées de Rome

- 1 - Le pouvoir impérial et l'administration
- 2 - Un patrimoine urbain riche et dynamique
- 3 - Des campagnes prospères

B - Le règne de Justinien (525-565)

- 1 - Les projets de reconquête de l'Occident
- 2 - La compilation du droit
- 3 - Les crises en germe

II / La naissance d'un empire grec (VII^e-Xe siècles)

A - Les invasions et la réplique byzantine (fin VI^e-X^e)

- 1 - L'Empire pris en étau
- 2 - De la défensive à l'offensive

B / L'expansion religieuse

- 1 – Vers les Bulgares
- 2 – Vers les Russes

C – Le gouvernement de l'empire

- 1 - L'empereur : le « basileus » chrétien
 - a – Les fondements de la légitimité impériale
 - b – La liturgie impériale
- 2 – L'administration
 - a – L'administration centrale
 - b – Les provinces
 - c - L'impôt
 - d – L'armée

D / Les tensions entre la papauté et l'empereur byzantin

III / « L'or de Byzance » : richesse et rayonnement de la civilisation byzantine

A - La prospérité économique

- 1 - Dans les campagnes
- 2 - Dans les villes

B - Le renouveau religieux et culturel

- 1 - Le triomphe des moines
- 2 - Les livres et l'enseignement
- 3 - L'évangélisation des mondes nouveaux

C - Le rayonnement de l'Empire.

- 1 – Constantinople, mythique et souveraine
- 2 – L'empereur est à la tête de la hiérarchie des pouvoirs dans le monde

Consultez le Power Point correspondant à ce cours (CM 5) sur la Base Iris

M. KAPLAN, *Le Moyen Âge, tome I (IV^e - X^e siècle)*, Bréal : Chapitre VI « L'Empire byzantin de 565 à 1081 » (en totalité) pp. 223 à 259.

Ou/et : A. Ducellier, M. Kaplan, *Byzance, IV^e-XV^e siècle*, Les Fondamentaux, Hachette supérieur, 1996.

Glossaire du CM 6 =

- **Asekretis** = administrateurs de la chancellerie impériale.
- **Autokrator** = « tout puissant », titre et pouvoir de l'empereur byzantin.
- **Basileus** = « roi » en grec, titre porté par les empereurs byzantins à partir du VII^e siècle.
- **Bulgarochtone** = « tueur de Bulgares », surnom donné à l'empereur Basile II (976-1025).
- **Chôrion** = communauté villageoise responsable collectivement de l'impôt versé à l'Etat.
- **Colon** = paysan non propriétaire de sa terre, libre juridiquement, mais attaché héréditairement à sa terre qu'il loue à un grand propriétaire et qu'il n'a le droit de quitter qu'avec son autorisation.
- **Corpus Juris Cicilis** = compilation de lois ordonnée par Justinien (525-565) comprend : le Code justinien, le Digeste, les Institutes, les Nouvelles.
- **Dromos ou drome** = *cursus publicus* byzantin, autrement dit un bureau qui comprend la poste, la police et les relations diplomatiques.
- **Drongarios** = « drongaire », chef de la flotte (commande une circonscription maritime).
- **Emphytéose** = terre tenue en location par son concessionnaire pour une très longue durée (en général 99 ans).
- **Emphythéote** = concessionnaire d'une emphytéose.
- **Exarque** = gouverneur byzantin placé à la tête de provinces aux limites de l'empire (**exarchat**) et jouissant de grandes libertés (ex. l'exarque de Ravenne).
- **Génikon** = bureau des finances centrales de l'Etat.
- **Iconos** = « images » pieuses représentant Dieu, la Vierge et les saints.
- **Iconodoules** = partisans du culte des images (icônes).
- **Iconoclastes** = adversaires du culte des images prônent leur destruction.

- **Igikon** = bureau des finances privées de l'empereur.
- **Isapostolos** = « égal aux apôtres », titre donné à l'empereur byzantin.
- **Khan/khagan** = titre porté par le chef (roi) des peuples turco-mongols, en particulier chez les Bulgares.
- **Kommerkion** = taxe sur les marchandises qui pouvait atteindre 10% de la valeur des marchandises.
- **Logothète** = « donneur d'ordres », responsable d'un département administratif (**sekretion**) à Byzance.
- **Maître des offices** = chef des bureaux (offices) de Constantinople.
- **Maître de la milice** = général à la tête d'une des trois armées d'intervention (Orient, Thrace, Illyrie).
- **Monophysisme** = croyance chrétienne selon laquelle la nature du Christ est plus divine qu'humaine.
- **Monothélisme** = croyance selon laquelle les deux natures du Christ sont distinctes mais animées par une seule action d'essence divine.
- **Nestorianisme** = croyance chrétienne prêchée par Nestorius (patriarche de Constantinople au début du Ve s) selon laquelle le Christ n'a été que le réceptacle provisoire du Verbe divin, et a donc une nature plus humaine que divine.
- **Nomisma** = littéralement « figure », désigne la pièce de monnaie sur laquelle figure l'effigie de l'empereur.
- **Novelles** = « lois nouvelles », décisions de jurisprudence rajoutées aux textes de loi.
- **Panégyrique** = discours de cour en l'honneur d'un souverain (ou d'un personnage important) et chantant sa louange.
- **Patriarche/patriarcat** = titre des évêques attachés aux 5 villes qui ont joué un rôle essentiel dans le développement de la christianisation (Jérusalem, Constantinople, Rome, Alexandrie, Antioche).
- **Porphyrogénète** = né dans la « chambre pourpre » impériale à Byzance ; désigne du coup le prince légitime né durant le pouvoir de son père.
- **Proskynèse** = prosternation devant l'empereur.
- **Protoasekretis** = chef de la chancellerie impériale.
- **Protonotaire** = officier public byzantin chargé de l'envoi des dépêches et de la correspondance officielle.
- **Préfet du prétoire** = chef des administrations provinciales et principal collaborateur de l'empereur.
- **Rhoga** = salaire des fonctionnaires.
- **Sakellion** = responsable du Trésor de l'Etat.
- **Schisme** = « séparation », sert à désigner la séparation entre 2 communautés religieuses, par exemple entre l'Eglise chrétienne d'Occident (pape de Rome) et l'Eglise chrétienne d'Orient (patriarche de Constantinople).
- **Scholes** = troupes en garnison à Byzance.
- **Sekreta** = bureaux de l'administration centrale.
- **Sekreticos** = chef de service au sein d'un sekretion.
- **Solidus** = « sou », pièce d'or byzantine (à l'origine frappée pour payer la « solde » des mercenaires, d'où son nom).
- **Sklavinies** = petites principautés slaves à caractère tribal, implantées principalement en Grèce.
- **Stratiotes** = soldat-paysan à Byzance, soumis au service militaire en échange d'importantes mesures fiscales et de protection.
- **Stratitikon** = bureau gérant l'armée.
- **Stylite** = ascète vivant au sommet d'une colonne.

- **Tagmata** = corps de troupes byzantins formant l'armée centrale.
- **Thèmes** = circonscription territoriale administrative.
- **Themata** = troupes qui sont attachées à la défense d'un thème.
- **Tsar** = « César », titre porté par les rois bulgares et russes.

CM6

L'Empire byzantin (VII^e-X^e siècle)

L'Orient romain a été **en grande partie épargné par le mouvement des fédérés** du V^e siècle qui touche surtout l'Occident. Certes, en 376, une partie des Wisigoths avait été installée à titre de fédérés sur la rive droite du Danube, mais ils sont, dès la fin du IV^eme (après la bataille d'Andrinople), repoussés vers l'Occident. A l'intérieur de l'armée, aux plus hauts postes parfois, entrent des officiers barbares (Goths, Huns) qui se romanisent et servent assez fidèlement l'empereur. Le contact avec les peuples du Danube s'est donc fait sans grand heurt. [Diapo 1]

Tandis que **le dernier empereur d'Occident est destitué en 476, celui d'Orient** qui conserve tout pouvoir, **considère qu'il est désormais le seul représentant de l'Empire romain.**

Les structures romaines perdurent effectivement, volontairement renforcées par la politique des empereurs (codification des anciennes lois par exemple). Il paraîtra donc logique à Justinien, empereur de 525 à 565, dès qu'il en aura les moyens, de reconquérir la partie occidentale de cet empire qui se conçoit comme universel.

A la fin du VI^e siècle, attaqué de toutes parts à ses frontières, à la fois par les Slaves et les Bulgares au Nord, et par les Perses puis les Arabes au Sud, **l'Empire se réduit comme une peau de chagrin.** Il ne résiste qu'au prix d'une restructuration profonde : l'Empire romain laisse alors la place à un Empire grec chrétien, que les historiens qualifient d'Empire byzantin.

C'est donc sur de nouvelles bases que les empereurs reprennent l'offensive à partir du milieu du IX^e siècle, défendent et dilatent le territoire, et que l'Empire connaît un nouvel âge d'or.

I / Les derniers fastes de l'Empire Romain d'Orient (fin V^e-fin VI^e)

L'Empire romain d'Orient, étant épargné par les bouleversements politiques de l'Occident, se maintient tel quel, c'est-à-dire tel qu'il a été réformé au IV^eme siècle, depuis le règne de l'empereur Constantin (304-337). En apparence du moins, mais pour peu de temps encore, jusqu'à la fin du règne de Justinien, il semble échapper au mouvement inexorable d'évolution. [Diapo 2]

A - Des structures héritées de Rome

1 - Le pouvoir impérial et l'administration

- **L'empereur** est le plus souvent choisi par l'armée, acclamé par le peuple et approuvé par le Sénat. En fait, le système dynastique tend à s'instaurer (dynastie théodosienne entre 378 et 450 par exemple), ce qui n'exclut pas non plus des usurpations.

- **Il est secondé par une excellente administration** dont l'efficacité a été mise à l'épreuve depuis plusieurs siècles :

⇒ **L'administration centrale** = dirigée par le « **maître des offices** » qui contrôle à la fois toute la bureaucratie du palais, la garde palatine, la Poste, et

les fonctionnaires envoyés en mission dans les provinces. A ses côtés le « **comte des largesses sacrées** » est chargé des dépenses impériales (puisées sur les rentrées de l'impôt). Le « comte de la fortune privée » gère les propriétés impériales qui permettent à l'intendant (le « préposé de la chambre sacrée ») d'assurer les dépenses du palais.

- ⇒ **L'administration provinciale** = organisée selon la hiérarchie classique : diocèses/provinces/cités. L'une de ses tâches essentielles est de prélever l'impôt perçu à l'échelle provinciale par le « **Préfet du Prétoire** ». L'assiette de cet impôt a été réformée par Dioclétien (284-305) selon le système de la *capitatio/jugatio* (portant à la fois sur les individus et les terres cultivées) ; s'y ajoutent nombre de taxes et corvées.

- **L'armée est divisée en 3 parties différentes, utilisées selon les circonstances** =

- ⇒ Des troupes implantées aux frontières, rémunérées par des lots de terres que les soldats cultivent pour vivre. Elles s'avèrent en fait peu efficaces.
- ⇒ Une armée centrale composée de mercenaires, dont beaucoup sont d'origine barbare, commandés par trois « **maîtres de la milice** » (répartis selon leurs zones d'intervention : Orient/Thrace/Illyrie).
- ⇒ Les troupes du Palais, corps d'élite commandé par un autre « maître de la milice ».

2 - Un patrimoine urbain riche et dynamique

L'Orient romain se distingue par la densité de son tissu urbain, hérité d'une très ancienne tradition (grecque, mais aussi perse) à laquelle se sont ajoutées de nombreuses fondations romaines. Il compte **de très grandes villes**, dont certaines dépassent 100000 hts = **Alexandrie, Antioche et Constantinople**. Leurs activités industrielles et commerciales continuent de prospérer.

- **Constantinople** mérite que l'on s'y arrête un peu ! [Diapos 3 et 4]

- ⇒ **Il s'agit de la capitale de l'Empire, fondée par Constantin en 330**, en lieu et place de l'antique Byzance (fondation grecque), aux portes du Bosphore qui contrôle la route de la Mer Noire entre Occident et Orient (aujourd'hui Istanbul).
- ⇒ **Dans l'esprit de son fondateur elle doit être une seconde Rome**. Son développement exceptionnellement rapide, dû au choix très judicieux de sa situation géographique, fait qu'elle surpasse rapidement Rome
 - par sa taille = 750 ha, puis 1450 ha dès le début du Vème,
 - le nombre de ses hts = 100 000 hts fin IVème, 400 000 vers le milieu du VIème (règne de Justinien),
 - elle égale Rome par l'ampleur de ses monuments officiels = le Grand Palais où réside l'empereur, le Sénat, l'Hippodrome (cadre où se déroule les courses de chars qui rassemblent jusqu'à 50 000 spectateurs et les dirigeants, en particulier l'empereur).

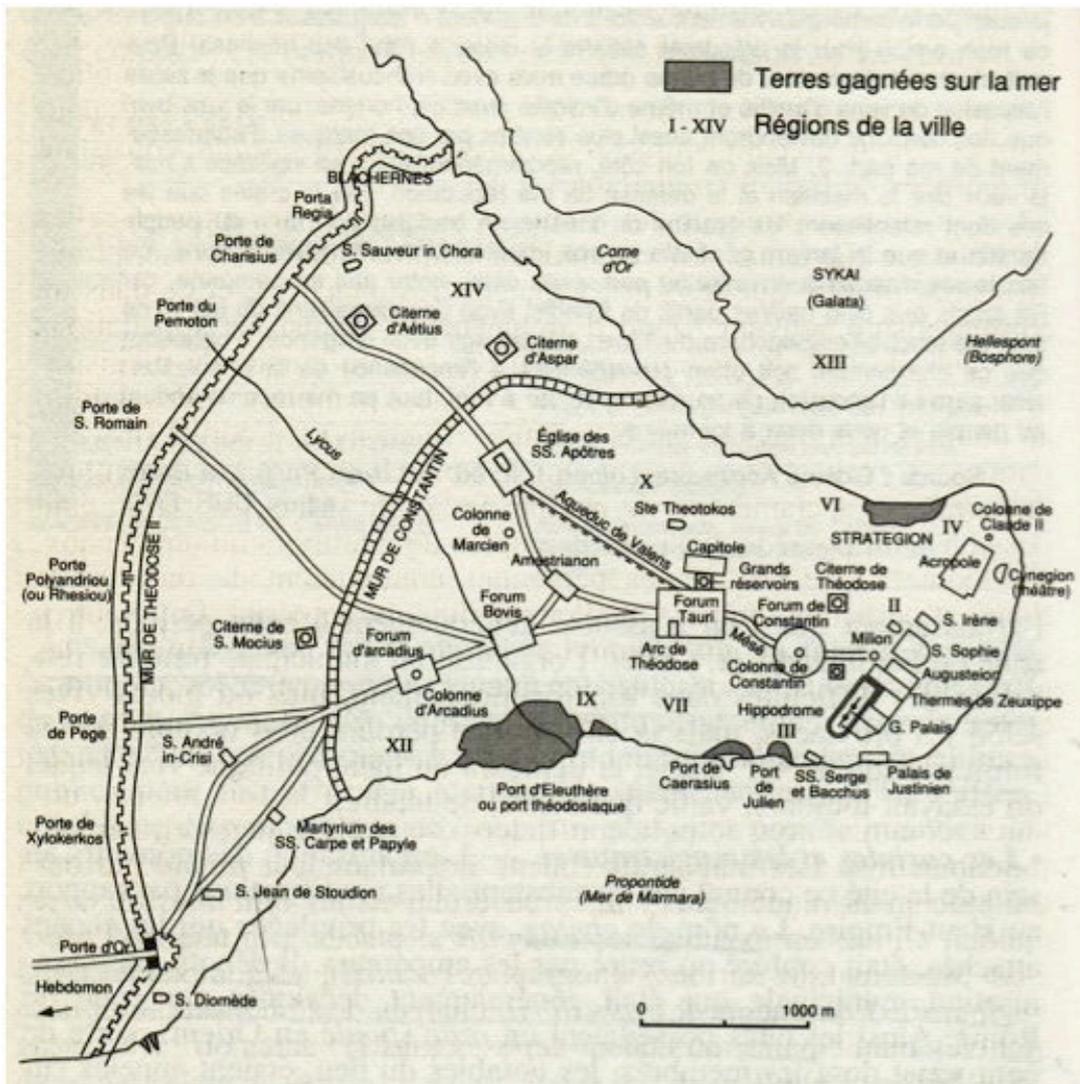
[Diapo 5]

- ⇒ **Chrétienne dès sa fondation, Constantinople, comprend de très nombreux monuments religieux** (églises, monastères) dont le plus spectaculaire par sa taille et la beauté de son architecture est **la basilique Sainte-Sophie** : reconstruite de 532 à 537 sous le règne de Justinien, selon un plan basilical dominé par une coupole (symbole du Royaume de Dieu), sa décoration met en œuvre les techniques gréco-romaines = mosaïques à fond d'or, fresques, sources de lumière nombreuses, polychromie des matériaux

employés. Sur la voussure de la coupole est représenté le Christ en majesté dominant les fidèles. [Diapo 6]

- ⇒ **C'est aussi une ville industrielle** : artisans, marchands, hauts fonctionnaires (aristocrates) s'y côtoient, pratiquant le commerce ou l'industrie stimulés par son rôle d'intermédiaire entre Orient et Occident : industrie et commerce de la soie, fabrication de mosaïques, verrerie et orfèvrerie, sont en partie destinés à l'exportation + transit des produits en provenance de l'Ukraine ou de la Chine.
- ⇒ **Sa population** comprend une frange de gens riches (aristocrates rentiers du sol vivant dans des grandes maisons ou des palais) mais surtout une masse populaire laborieuse, misérable et prompte à s'enflammer à la moindre rumeur : en 532 la sédition Nika manque de renverser Justinien et s'achève par un bain de sang.

Constantinople au VIe siècle



B. Lançon, *Le monde romain tardif (IIIe-VIIe siècle ap. J.-C.)*, A. Colin, Paris, 1992.

- Les autres villes sont essentiellement des capitales régionales

- ⇒ pratiquant un artisanat et un commerce fondés d'abord sur les denrées alimentaires (céréales en priorité).

- ⇒ Les plus dynamiques proposent en plus des produits de luxe destinés à l'aristocratie : soieries, verrerie, orfèvrerie.
- ⇒ Partout, se construisent églises et monastères.

3 - Des campagnes prospères [Diapo 7]

Les campagnes orientales, à l'exception des Balkans, ont moins souffert de la crise du III^{ème} siècle et des razzias germaniques que certaines régions d'Occident. Du même coup, la petite paysannerie reste relativement prospère.

- **La grande propriété se maintient, mais la main d'œuvre servile qu'elle emploie tend à se raréfier** (les sources d'approvisionnement s'amenuisent) au profit de la petite paysannerie locataire à qui les grands propriétaires louent des parcelles.

- **La petite paysannerie s'accroît et voit ses conditions de vie s'améliorer :**

- ⇒ qu'elle soit propriétaire de sa terre (quelques dizaines d'ha)
- ⇒ ou locataire : colons (détenteurs héréditaires d'une terre louée à un grand propriétaire, qu'ils ne peuvent quitter mais dont ils ne peuvent être chassés), locataires (loyer à durée déterminée), emphytéotes (concessionnaires d'une terre sur plusieurs générations, voire à perpétuité).

En Syrie, le niveau de vie de cette frange de population s'améliore depuis le IV^{ème} siècle.

- **Ces paysans se rassemblent dans de petites agglomérations** (« chôrion ») qui constituent de véritables communautés villageoises, phénomène encore inconnu en Occident.

B - Le règne de Justinien (525-565)

Ces 30 années de règne marquent les derniers feux de l'Empire romain. Le bilan politique de Justinien est au premier abord très riche, que ce soit sur le plan politique avec la reconquête du royaume vandale et de l'Italie, ou bien sur le plan juridique avec la codification des lois dont il est le maître d'œuvre, et enfin sur le plan des arts avec la reconstruction admirable de Sainte-Sophie. [Diapos 8 et 9]

Mais en réalité le règne de Justinien contribue à cristalliser les crises qui vont bientôt abattre la puissance de l'Empire oriental.

1 - Les projets de reconquête de l'Occident

Pour le détail chronologique des étapes de la conquête, voir le CM 2.

Carte = [Diapo 10]

La Méditerranée est redevenue le « lac romain » mais à quel prix! Le bilan est en fait assez désastreux pour l'Empire d'Orient :

- ⇒ certes l'Italie est conquise, mais ruinée,
- ⇒ la reconquête s'est faite au détriment des frontières : celle des Balkans derrière lesquelles s'agitent les Slaves ; celle de l'Est qui le sépare du menaçant royaume perse.
- ⇒ et les caisses de l'Etat sont vides.

2 - La compilation du droit [Diapo 11]

Il s'agit de la compilation du « *Corpus Juris Cicilis* » ordonné par Justinien à ses juristes. Il se découpe en 4 parties =

- ⇒ **Le Code Justinien** : refonte du Code Théodosien (d'un siècle antérieur).
- ⇒ **Le Digeste** : textes de jurisprudence
- ⇒ **Les Institutes** : manuel de droit destiné aux futurs juristes
- ⇒ **Les Nouvelles** : ou lois nouvelles, édictées par Justinien.

Les trois premiers sont en latin, mais le dernier est essentiellement rédigé en grec, signe du glissement d'un empire romain vers un empire dont la langue et la culture dominante appartiennent de fait au monde hellénique.

3 - Les crises en germe

- **Crise religieuse qui stigmatise en fait une opposition politique** dans les provinces moyen orientales : elle naît des différentes doctrines religieuses à propos de la nature du Christ =

- ⇒ **l'arianisme** (voir plus haut, cours n°1)
- ⇒ **le nestorianisme** : prêché par Nestorius, patriarche de Constantinople au début du Vème, qui défend l'idée que le Christ a une nature plus humaine que divine.
- ⇒ **le monophysisme** : en réaction à la doctrine nestorienne affirme que le Christ n'a qu'une seule nature, divine. Cette dernière doctrine est largement adoptée par les populations syriennes, palestiniennes et égyptiennes qui voient là un moyen de s'opposer à la puissance oppressante (en particulier sur le plan fiscal) de Constantinople.

- **Les nationalismes se réveillent au Moyen Orient**, ce qui se traduit non seulement (comme on vient de le voir) sur le plan religieux, mais aussi sur le plan linguistique = les peuples se remettent à parler le copte (Egypte) et le syriaque.

- **Les émeutes urbaines sont plus nombreuses**, comme celle de Nika en 532.

- **Un nouveau fléau apparaît en 541** qui va frapper régulièrement les villes, brisant le dynamisme économique = **la peste**.

Il s'agit là des forces vives de l'Empire qui sont minées. Elles expliquent la faible résistance qu'il va opposer aux agresseurs venant de toutes parts.

La reconquête de l'Occident, en mobilisant l'armée sur un seul front et en ruinant le Trésor, accélère en fait le processus de désintégration interne. Attaqué de toutes parts à ses frontières, à la fois par les Slaves et les Bulgares au Nord, et par les Perses puis les Arabes au Sud, l'Empire se réduit comme une peau de chagrin. Il ne résiste qu'au prix d'une restructuration profonde : l'Empire romain laisse alors la place à un Empire grec chrétien, que les historiens qualifient d'Empire byzantin.

II / La naissance d'un empire grec (VIIe-Xe s.)

Les crises, outre celles dont nous venons de parler, sont essentiellement d'ordre militaire. Les agressions extérieures à partir du milieu du VI^e manquent effectivement de faire disparaître l'Empire. Il ne doit sa survie qu'à des empereurs qui surent s'adapter et riposter.

A - Les invasions et la réplique byzantine (VI^e- début XI^e)

[Diapo 12]

1 - L'Empire pris en étau

- L'Italie est en partie reconquise par les Lombards:

- ⇒ à partir des années 568, ils s'emparent de la moitié Nord, future **Lombardie** : les Byzantins ne contrôlent plus que la moitié Sud, et l'exarchat de Ravenne au Nord.
- ⇒ **Tout au long du VII^e et VIII^e, Byzance perd du terrain** n'occupant peu à peu que l'extrémité de la botte :
 - Ravenne est conquise par les Lombards en 751,
 - La Sicile est prise par les Arabes en 827

- Au Nord et à l'Ouest, l'Empire est attaqué par les Slaves, les Avars et les Bulgares

- ⇒ **Les Slaves**, peuples venus du Nord de l'Europe, s'installent sur les bords du Danube au début du VI^e. Mais ils sont perturbés par l'arrivée, vers 540, de populations turco-mongoles : les **Bulgares et les Avars**. A partir de 580, les tribus slaves franchissent la frontière et pénètrent dans la péninsule balkanique où elles établissent des principautés autonomes (les « sklavinies »). En 626, unis aux Avars, elles assiègent Constantinople.
- ⇒ **Les Bulgares** réussissent à fédérer les populations slaves et à créer à partir du milieu du VII^e siècle, un véritable royaume, que l'Etat byzantin est obligé de reconnaître.

- Sur la frontière mésopotamienne : ce sont les Perses qui attaquent.

- ⇒ en 610, ils conquièrent l'Arménie, en 613 tout le Moyen Orient (Syrie, Palestine, Egypte).
- ⇒ l'empereur Héraclius réussit à reprendre l'offensive entre 627-628, et les repousse. Mais les territoires sont épuisés par ces guerres, et las de la domination byzantine ; ils n'offriront aucune résistance au nouvel envahisseur arabe.

- A partir de 632, il ne faut que 10 ans seulement aux Arabes pour s'emparer du Moyen Orient :

- ⇒ en 697, ils arrivent à Carthage (actuelle Tunisie)
- ⇒ en 827, ils mettent le pied en Sicile
- ⇒ 2 fois ils assiègent Constantinople.

Attaqué de toutes parts, **l'Empire a rétréci comme une peau de chagrin** (voir cartes) : il a perdu une grande partie de ses territoires occidentaux, tout le Moyen-Orient, et se réduit au VIII^e siècle à sa partie grecque = Péloponnèse + Asie Mineure. Il retrouve dès lors une unité (politique, linguistique) qui lui permet de résister et de se reconstruire sur de nouvelles bases.

2 - De la défensive à l'offensive

[Diapo 13 et 14]

L'offensive reprend dès le VII^e, mais avec une vigueur nouvelle à partir du IX^e siècle. **Entre les années 870 et le milieu du XI^e siècle, l'Empire byzantin est dans une phase d'expansion, marquée par de spectaculaires victoires contre les puissances voisines.**

Le redressement est l'œuvre des empereurs Macédoniens, la dynastie au pouvoir **entre 867 et 1056** (la première véritable dynastie impériale à Byzance, certes entrecoupée par quelques usurpations). Certains d'entre eux sont des empereurs soldats, surtout Basile II (976-1025).

- **Dans les Balkans**, la Thrace (à partir de Thessalonique) puis la Grèce centrale, sont reconquises progressivement entre le VII^e et VIII^e siècle. Les populations slaves sont déplacées (politique de déportations), assimilées et christianisées. Les sklavinies sont réduites.

- **La Bulgarie** donne beaucoup plus de mal :

- en 811, son roi (le « khan » ou « khagan » bulgare) Kroum écrase l'armée byzantine et fait exécuter l'empereur Nicéphore I^{er}.
- Une longue période de paix s'ensuivit, marquée par la conversion du khan Boris en 864 et par l'envoi des jeunes princes bulgares à la cour de Constantinople.
- La menace bulgare se manifeste à nouveau dans la première moitié du X^e : le tsar Syméon (893-922) espère annexer l'empire byzantin sous sa seule autorité :
 - Il inflige à l'armée byzantine des défaites successives jusqu'à atteindre les murailles de Constantinople en 913.
 - Il s'empare d'Andrinople, de Thessaloniques et pousse jusqu'à Corinthe.
 - En 927, il est tué sous les murs de la capitale par l'armée de Romain Lécapène.
- Après sa mort, les empereurs byzantins reprennent le dessus. Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès reprennent du terrain, mais leur mort ne peut empêcher la formation d'un puissant État bulgare sous les rênes de Samuel.
- C'est contre Samuel que l'empereur Basile II s'engage dans une véritable lutte à mort à laquelle il se consacrera entièrement à partir de 1002 et qui aboutit en 1018, à la liquidation de la Bulgarie en tant qu'État :
 - Cette lutte vaudra à Basile son surnom de « Bulgarochtone », le « tueur de Bulgares » [Diapo 15]
 - En juillet 1014, à la bataille du Clidion, il réussit à anéantir leur armée et fait renvoyer les 15 000 prisonniers bulgares chez eux les yeux crevés (sauf un sur cent seulement éborgné pour conduire les autres)
 - La Bulgarie est annexée et divisée en thèmes (unités administratives).

- **Le littoral adriatique** : dans la seconde moitié du IX^e s., l'Empire byzantin reprend le contrôle des ports de Dyrrachium, Raguse, Zara et Venise. Le premier royaume des Croates est créé au début du X^e s, sous l'autorité suprême de Bysance.

- **En Italie du Sud** :

- Les Byzantins se heurtent à la résistance des Arabes en Sicile, mais ils réussissent à leur reprendre une à une les villes du Sud de l'Italie : Bari (876), Tarente (880).
- Ils s'étendent également vers le Nord, au détriment du duché de Bénévent .
- Ils y construisent des forteresses, introduisent l'administration byzantine, fondent des monastères grecs, et opèrent une colonisation systématique (implantation de populations grecques).
- L'Italie méridionale connaît alors une imbrication inextricable entre populations hellénophones et latinophones, entre monastères et évêchés grecs et latins ...

- L'apogée de la puissance byzantine en Italie Méridionale est atteinte entre 1018 et 1028.
- Mais dans le reste de l'Italie, elle se heurte à la résistance des empereurs germaniques (Ottoniens) qui en gardent le contrôle.



Le Moyen Âge, tome I (IV^e - X^e siècle), ss la dir. de M. KAPLAN, Bréal.

- **Vers l'Est**, la reconquête commence vers le milieu du IX^e : la Cilicie, Antioche et pour finir l'Arménie (vers 1050) sont reprises aux Arabes.

- Romain Lécapène (920-944) s'engage dans une guerre de reconquête des passes du Taurus contre les émirs de Syrie du Nord ; guerre longue, parsemée de succès et d'échecs, mais finalement, l'Empire **reprend le contrôle de tous les points stratégiques de la frontière**.
- **Dans la seconde moitié du X^e siècle** les campagnes de Nicéphore Phocas (963-969) et de Jean Tzimiskès (969-976) constituent la grande épopée militaire byzantine du Moyen Âge.
 - Le premier intervient en Syrie du Nord, imposant aux émirs musulmans la reconnaissance de la suprématie byzantine. Antioche et la Cilicie sont à nouveau annexés ; dans le même temps, la flotte byzantine reprend la Crète et Chypre.
 - Jean Tzimiskès consolide la domination byzantine en Cilicie, il intervient également en Syrie et même jusqu'aux confins de la Palestine.
 - Enfin, Basile II étend les frontières en Arménie et en Mésopotamie.
- Face à un khalifat abbasside affaibli, l'Empire byzantin est redevenue à nouveau la grande puissance de la Méditerranée orientale. **[Diapo 16]**

- Constantinople est alors la grande place tournante des échanges en Méditerranée.

La reprise de l'offensive a été rendue possible grâce à une réforme militaire qui participe d'une réorganisation des institutions.

B / L'expansion religieuse

[Diapos 17 et 18]

Les moines missionnaires, soutenus par le pouvoir impérial, vont christianiser les pays de l'Europe centrale à partir de la seconde moitié du IX^e siècle : les Bulgares et les Russes. C'est à la fois pour Byzance un moyen de contrôler ces peuples turbulents et d'affirmer son indépendance vis à vis de la papauté (Rome).

1 – Vers les Bulgares

- L'expansion du christianisme en Bulgarie est consécutif de **la conversion du khagan des Bulgares, Boris, en 864** :

- Au milieu du IX^e siècle. Constantin (Cyrille) et Méthode accomplissent en Moravie leur mission avec succès. Au contact des Slaves établis dans les Balkans, ils poursuivirent leur œuvre en forgeant un alphabet pour les Slaves (glagolitique, puis cyrillique) ; la culture slave médiévale devait désormais s'épanouir dans une langue littéraire et liturgique, le slavon, qui s'est nourri de l'héritage spirituel et intellectuel grec.
- Mise en place d'une Église bulgare dotée de l'écriture cyrillique sous l'autorité de Constantinople.
- Une partie de l'épiscopat et le chef de l'Église bulgare viennent toujours de Constantinople.

2 – Vers les Russes

- Les Russes ont fait leur apparition dans l'histoire byzantine sous le nom de Rhôs comme mercenaires au début du IX^e s :

- ce sont des Scandinaves, des Varègues, sans doute originaires du sud de la Suède, qui font le commerce de la Baltique à la mer Noire en empruntant les grands fleuves d'Europe orientale (en Juin, ils s'embarquent sur l'embouchure du Dniepr, se rendent à Constantinople pour y vendre leur marchandise et remontent à Kiev en novembre)
 - en 911 et 914, ils obtiennent des traités de commerce très avantageux (liberté de commerce dans la capitale et tarif douanier réduit pour les esclaves)
- Byzance a commencé à envoyer des missionnaires dès 944 et **la première église est construite à Kiev en 945.**
- A la fin du X^e, **Vladimir, le tsar russe**, s'allie à Basile II dont il épouse la sœur :
- **en 989, il se fait baptiser.**
 - Il exige un baptême collectif des Russes par immersion dans le Dniepr, sans doute le 15 août 989.
 - Il fait construire sur l'esplanade de la ville nouvelle qu'il édifie (Kiev), à côté des bâtiments palatins, une église dédiée à la Vierge.
 - Le tsar Jaroslav (1019-1054) fait édifier une nouvelle et grande église appelée Sainte-Sophie, basilique à coupole comme son célèbre modèle.
 - Elle témoigne de la profonde influence idéologique et culturelle de Byzance sur la Russie.

L'Europe centrale, christianisée par Byzance, passe ainsi dans la mouvance du patriarche de Constantinople et non sous celle du Pape, à un moment où depuis le VIII^e siècle la papauté se détourne de l'empereur d'Orient pour se tourner vers les Francs (Carolingiens).

Au début du XI^e s. l'Empire byzantin connaît alors une extension inconnue depuis Justinien, de l'Arménie au Mont Cassin, du Danube au sud d'Antioche.

C / Le gouvernement de l'empire byzantin

L'Empire byzantin est d'abord la continuation de Rome. Mais il a connu depuis le VII^e s des réformes internes qui l'ont considérablement éloigné de son modèle romain. [Diapo 19]

1 – L'empereur : le « basileus » chrétien

a – Les fondements de la légitimité impériale

L'Empire est une magistrature dont l'empereur n'est que le détenteur provisoire.

- L'empereur est d'abord ***l'imperator*** : il est élevé sur le pavois par l'armée, acclamé par la foule à l'hippodrome => c'est cette procédure qui fait de l'empereur le « pieux élu de Dieu », selon la formule consacrée.
- A l'investiture politique, succède **le couronnement à Sainte-Sophie** : confession de foi et couronnement par le patriarche.
- L'empereur est dès lors considéré comme **le « lieutenant de Dieu sur Terre »** : Dieu est libre de son choix et une usurpation réussie prouve l'inspiration divine.
- Mais l'usage s'impose de limiter le choix de Dieu à une famille, sans pour autant que le principe dynastique n'élimine totalement l'usurpation (cf. Macédoniens)
- Depuis le VII^e s, l'empereur se définit par son titre **de *basileus*** qui signifie « roi » en grec : il a un **pouvoir absolu d'*autokratôr***.
- Il est également « la loi incarnée » : chaque empereur légifère, mais sans annuler les lois de ses prédécesseurs, ce qui assure la continuité de la loi. L'Empire byzantin est un Etat de droit.
- L'empereur a une autorité religieuse incontestée : il **est *isapostolos*, « égal aux apôtres »**.
 - o Il convoque et préside les conciles
 - o Organise les circonscriptions ecclésiastiques (évêchés)
 - o Il possède des privilèges liturgiques : le droit de prêcher et de bénir la foule...
 - o Mais il ne dispose pas de l'autorité dogmatique (ne décide pas des canons conciliaires)

b – La liturgie impériale

Le cérémonial de la cour est très codifié car il **met en scène l'image terrestre de l'ordre divin**.

- **Le silence** est de rigueur : lors des assemblées officielles où l'empereur fait connaître ses décisions, l'empereur ne parle jamais directement, mais seulement par gestes et par l'intermédiaire d'un dignitaire

- Il fait l'objet d'un **cérémonial d'adoration** à résonance religieuse : les visiteurs se couchent complètement sur le sol (**proskynèse**), et lui baisent les pieds. [Diapo 20]
 - A la table impériale, il invite **douze convives**.
 - De même, **il lave les pieds de pauvres** soigneusement choisis.
 - **Son trône est équipé d'une impressionnante machinerie** : précédé de lions, entouré d'arbres où perchent des oiseaux, le tout en or ; quand le visiteur s'approche, les lions se mettent à rugir, les oiseaux à chanter et le trône s'élève.
 - Le cérémonial s'exerce également à **Sainte-Sophie** (processions) et dans **l'hippodrome**, lieu par excellence où le peuple peut voir l'empereur
- => **Ce cérémonial établit un lien direct entre l'empereur et le peuple** ; son déclin au XII^e siècle marque l'isolement aristocratique du pouvoir.

2 – L'administration [Diapo 21]

a – L'administration centrale

L'administration centrale est divisée en bureaux (« **sekreta** ») dirigés par les « **logothètes** » (« donneurs d'ordres ») et comporte une série de fonctionnaires =

- ⇒ le « **genikon** » pour les finances, responsable de la perception de l'impôt.
- ⇒ le « **drôme** » pour la Poste et les affaires étrangères,
- ⇒ le « **stratiôtikon** » pour la gestion de l'Armée...
- ⇒ le « **sakellion** » responsable du Trésor de l'Etat

Le personnel est de qualité : organisé selon une hiérarchie complexe. C'est **l'empereur qui a le pouvoir de nommer les hauts fonctionnaires à leur charge et de leur remettre des dignités** (c'est-à-dire un titre honorifique qui s'accompagne d'une rémunération).

Méfiant vis à vis des fonctionnaires, les Comnènes modifient le système en resserrant les anciens *sekreta* : ils regroupent par exemple les finances en deux grands services.

b – Les provinces

[Diapo 22]

L'administration provinciale a dû s'adapter à une **politique défensive** : elle associe sous les ordres du « **stratège** » **représentant de l'empereur**, le pouvoir civil et militaire dans le cadre d'une circonscription appelée « **thème** ».

- ⇒ L'administration civile est confiée à un « **judge** »
- ⇒ L'armée se compose de 2 corps d'infanterie et d'une flotte importante =
 - les soldats paysans ou « **stratiotes** » rémunérés par une terre et des avantages fiscaux,
 - l'armée centrale composée de mercenaires (les « **tagmana** ») comprend une importante cavalerie.
 - La flotte est également divisée en flotte locale et centrale.

Sous les Macédoniens, les thèmes sont plus petits et le stratège perd de l'importance au profit de l'administration civile (judge).

c – L'impôt

Le système fiscal se transforme sous l'effet des besoins croissants de l'Etat.

- **Dès le VIII^e s apparaissent les premières surtaxes** ; aux X^e-XI^e siècle elles ont doublé, ce qui met les petits propriétaires fonciers en difficulté.
- Malgré les mesures de protection de la paysannerie prises par les empereurs, l'alourdissement de l'impôt entraîne une fuite des terres, mais aussi une fuite devant l'impôt : de puissants personnages obtiennent des exemptions.
- A partir du XI^e s, l'Etat concède à ses officiers et hauts dignitaires la perception directe de l'impôt de telle ou telle zone, ce qui modifie profondément le régime au profit de l'aristocratie qui reçoit un pouvoir supplémentaire sur les hommes.

d – L'armée [Diapo 23]

Au X^e s. la guerre cesse d'être défensive et prend la forme d'expéditions longues et lointaines qui n'enthousiasment pas les soldats des thèmes :

- le développement de la cavalerie suppose un équipement lourd et cher qui dépasse les possibilités des paysans.
- Les paysans s'associent pour armer un cavalier mais ne partent plus à la guerre eux mêmes.
- ⇒ Progressivement, **l'obligation militaire se transforme en impôt** et avec cet argent on recrute des mercenaires.
- ⇒ **C'est la fin de l'armée nationale et « populaire » au profit d'une armée de mercenaires** dont beaucoup sont étrangers : Varangues (russes), Turcs, mais aussi Francs (Français, Anglais, Normands, Allemands) :
- Ces derniers arrivent avec leur chef et refuse souvent l'autorité d'un chef byzantin et la fidélité à leur chef l'emporte souvent sur celle due à l'empereur.
- Entre les campagnes, ils restent sur place et il faut les entretenir à prix d'or.

D / Les tensions entre la papauté et l'empereur byzantin

[Diapo 24]

- L'une des plus graves conséquences du recul du VIII^e siècle est **le relâchement des relations avec Rome**. On sait que le pape, pour se protéger contre les Lombards, se tourne désormais vers le royaume des Francs des Carolingiens.

- ⇒ Impossibilité de Byzance de défendre la papauté contre les Lombards
- ⇒ Relations difficiles du fait des divergences religieuses : les empereurs du VIII^e siècle – jusqu'en 787, puis à nouveau entre 815 et 843, sont iconoclastes, ce que Rome considère comme une hérésie.
- ⇒ La papauté promeut une *Renovatio imperii* en Occident au profit de Charlemagne.

- **Byzance n'accepte pas vraiment la revendication du titre impérial romain** par les rois carolingiens. Les relations entre les deux empires demeurent assez tendues, même si un compromis est trouvé en 812 – qui laisse la côte dalmate et la Vénétie – à Byzance.

- Mais **à la fin du IX^e siècle, la papauté ne peut plus s'appuyer sur l'empire carolingien**. Or, l'affirmation de l'autorité impériale en Italie du Sud et dans l'ancienne province d'Illyricum, que Rome a toujours considéré comme rattachées à son obédience, pose le problème des frontières ecclésiastiques entre Rome et Constantinople. Le problème est aiguë pour 2 raisons principales :

- ⇒ Tout d'abord, les divergences liturgiques et disciplinaires : utilisation du pain fermenté là, du pain azyme ici, mariage des prêtres...
- ⇒ La seconde raison tient à **la nécessaire évangélisation des peuples** qui se sont installés à l'intérieur, ou dans le voisinage, des anciennes frontières romaines. **Missionnaires francs et byzantins sont ainsi concurrents en Europe centrale et orientale.**
- ⇒ En Bulgarie, dans les années 860, le khan Boris tente sans succès de s'affranchir de Byzance en faisant appel à Rome. C'est peine perdue : en 864, il doit se soumettre à un baptême byzantin. C'est de Byzance que les Slaves du Sud reçurent leurs premières structures ecclésiastiques

- Le conflit au sujet de la Bulgarie, du statut de l'Illyricum et du statut du clergé grec en Italie du Sud, et les problèmes liturgiques et dogmatiques sont au centre du **schisme phôtien – désigné ainsi à cause de Photius, patriarche de Constantinople – avec Rome (869-870).**

- **Mais ce qui est surtout en cause, c'est la conception même de l'Église et de sa direction.**

- ⇒ Constantinople refuse les prétentions du pape de s'ériger en chef de la chrétienté, s'attribuant des compétences que l'on réserve traditionnellement, en Orient, à l'empereur.
- ⇒ Photius défend aussi la position du patriarcat de Constantinople – qui se proclame lui aussi « œcuménique » parce que la ville est la capitale du seul empire chrétien légitime.

- **Un nouveau schisme intervient en 1054** – une excommunication des deux Églises, mais qui n'est pas valide puisque le pape est mort entre temps – alors que Rome et Constantinople étaient alliés contre les Normands l'année précédente. Nuance cependant : le schisme de 1054 n'a pas plus d'importance que les précédents. C'est quelques décennies plus tard que les Latins reprocheront aux Grecs d'être des « schismatiques ».

III / « L'or de Byzance » : richesse et rayonnement de la civilisation byzantine

Entre le IX^e et XI^e siècle l'empire byzantin connaît un incontestable épanouissement économique et culturel qui exerce une véritable fascination pour les étrangers, qu'ils soient Arabes ou Occidentaux. Des campagnes relativement prospères, un artisanat de luxe, la richesse des élites aristocratiques vivant à Constantinople, le rayonnement religieux et artistique, tous ces aspects contribuent effectivement à construire une réputation de richesse extraordinaire, en grande partie fondée, mais que les témoignages des voyageurs se complaisent à embellir.

A - La prospérité économique

1 - Dans les campagnes [Diapo 25]

- **L'agriculture est la base essentielle de l'économie byzantine** et ses revenus assurent la survie de l'Empire.

- ⇒ en fournissant aux villes les denrées alimentaires (céréales surtout) nécessaires à l'alimentation des populations urbaines, ainsi que les matières premières destinées à l'industrie (laine, cuir, plantes tinctoriales, plantes textiles).
- ⇒ en donnant à l'Etat byzantin l'essentiel de ses ressources provenant de l'impôt perçu sur les paysans. C'est pourquoi les empereurs ont le souci de protéger la petite paysannerie (son principal contribuable) des griffes de l'aristocratie qui profite de sa puissance publique pour agrandir son patrimoine foncier.

- **On observe jusqu'au X^e s. une prédominance de la petite paysannerie, souvent propriétaire de ses terres et vivant dans le cadre du village (« chorion ») =**

- ⇒ ce dernier est collectivement responsable de l'impôt versé annuellement à l'Etat,
- ⇒ les exploitations sont familiales (1 couple + enfants + parfois des serviteurs) et pratiquent la polyculture qui leur permet de vivre en autarcie.
- ⇒ le surplus de la production est vendu sur les marchés villageois ou urbains, ce qui permet aux paysans de dégager de la monnaie nécessaire pour l'impôt et l'achat de produits artisanaux.

- **Cependant, les techniques ne progressent pas et les rendements restent faibles**, ce qui rend la situation des paysans assez fragile face aux aléas climatiques (hiver glacial en 927-928), à la pression fiscale et à l'avidité de l'aristocratie. **A partir du XI^e siècle**, malgré une politique de protection de la paysannerie menée par l'Etat, **la grande propriété gagne du terrain et finit par devenir prédominante.**

2 - Dans les villes [Diapo 26 et 27]

Toutes les villes, grandes et petites, connaissent une activité économique dynamique, basée sur le commerce du blé et des autres denrées alimentaires, et sur l'artisanat.

- **Trois grandes métropoles participent au commerce international : Ephèse, Thessalonique et Constantinople.**

- ⇒ les produits qui y transitent : esclaves, soie et soieries, épices... sont destinés à la consommation des élites, mais aussi à l'exportation.
- ⇒ les marchands étrangers viennent négocier sur place (surtout à Constantinople) : Arabes, Italiens (Amalfitains, Vénitiens) de plus en plus nombreux. Ils s'établissent dans de véritables quartiers (les musulmans ont une mosquée à Constantinople).
- ⇒ ils utilisent la monnaie d'or byzantine, le « **nomisma** ».

-

- **L'industrie est surtout le fait de petits ateliers familiaux, parfois organisés selon les spécialités.**

- ⇒ La concurrence est autorisée, ce qui favorise l'inventivité technique.
- ⇒ La prospérité commerciale permet l'épanouissement d'une bourgeoisie riche et lettrée, mais dont l'entrée dans la fonction publique est bloquée par l'opposition aristocratique.

B - Le renouveau religieux et culturel

L'essor religieux et culturel est né en réaction à la crise iconoclaste du VIII^e siècle. Vers 754, le pouvoir impérial interdit le culte excessif des images pieuses et des reliques (« iconos » = image) inquiet du fait que les populations vouent une véritable adoration qui confine à l'idolâtrie (entretenu par les monastères qui tiraient profit des aumônes). Cet interdit est définitivement levé en 843, mais dans l'opposition qu'il a générée pendant un siècle, sont nés les ferments d'un renouveau intellectuel et religieux dont les grands maîtres sont les moines.

1 - Le triomphe des moines

[Diapo 28]

Les moines occupent une place grandissante au sein de l'Eglise byzantine :

- **Les monastères, installés surtout dans les campagnes, sont bien souvent les seuls centres religieux que connaissent les populations** : l'influence des moines dans la christianisation des campagnes est donc immense =

- ⇒ Ils cultivent la ferveur intense pour le culte des saints (à grande majorité des moines), pour leurs reliques et les images qui les représentent.
- ⇒ Pauvres jusqu'au VIII^e, ils ne vivent que de la générosité des fidèles. Leur ascétisme fait l'admiration des foules et représente à leurs yeux la vie chrétienne par excellence.

- **Grands opposants de l'iconoclasme, ils finissent par triompher, s'enrichissant et devenant les moteurs du renouveau artistique et culturel** :

- ⇒ Les fondations se multiplient, dotées par de grandes familles aristocratiques, beaucoup s'enrichissent considérablement
- ⇒ Les plus gros monastères deviennent d'énormes complexes abritant plusieurs centaines de moines : ceux du Mont Athos, ceux de l'Olympe de Bithynie...
- ⇒ Les églises sont richement décorées de fresques, de peintures sur bois, de mosaïques...
- ⇒ bien des moines se sont mis aux études afin d'argumenter dans la lutte idéologique des images : ils copient de livres, analysent des philosophes de l'Antiquité, inventent la minuscule cursive, rédigent massivement des vies de saints...

2 - Les livres et l'enseignement

[Diapo 29]

- **La production de livres, très ralentie au VI^e et VII^e, reprend massivement ensuite.**

- ⇒ Les techniques se perfectionnent =
 - le rouleau que l'on déroule laisse la place au « codex », livre que l'on feuillette,
 - le papyrus est remplacé par le parchemin, et à partir du XI^e apparaît le papier,
 - l'écriture onciale laisse la place à la minuscule cursive, plus rapide et plus lisible.

- ⇒ Certains livres, enluminés, sont de véritables œuvres d'art, objets de commerce destinés aux élites, et parfois exportés vers l'Occident (les manuscrits carolingiens les imitent)
- ⇒ Les œuvres nouvelles sont calquées sur les œuvres antiques : l'Histoire, la poésie, les discours, les manuels de rhétorique destinés aux écoliers...Cependant la philosophie, considérée comme suspecte, est officiellement réprouvée au XI^e siècle

- **Les écoles primaires sont présentes dans toutes les bourgades, mais l'enseignement secondaire (à partir de l'âge de 10 ans) se concentre à Constantinople.** Payantes, ces écoles secondaires enseignent la rhétorique, la grammaire, la poésie, parfois même les mathématiques, aux enfants de l'aristocratie destinés à une carrière publique, et aux fils de la bourgeoisie constantinopolitaine.

C - Le rayonnement de l'Empire.

[Diapo 30 et 31]

Byzance n'est pas seulement un empire qui a élargi ses frontières : **c'est d'abord un modèle politique, dont Constantinople est l'éblouissante vitrine.**

1 – Constantinople, mythique et souveraine

La tradition impériale est particulièrement associée à Constantinople, **ville à laquelle les Byzantins vouent une véritable vénération** (« la Ville Reine »). Constantinople est **vers l'An Mil une capitale peuplée de 400 à 500 000 habitants**, donc la plus grande ville de la chrétienté.

Ses monuments en font aussi une cité particulièrement prestigieuse :

- le Grand Palais, siège du pouvoir,
- Sainte-Sophie, la plus grande basilique de la chrétienté,
- la double série de murailles qui ont à plusieurs reprises sauvé l'Empire.
- Constantinople est particulièrement réputée pour ses nombreuses églises et ses reliques.

Les Byzantins considèrent donc leur capitale comme le centre de la chrétienté et le cœur de la civilisation.

Dès lors, le monde extérieur est celui des « barbares », nécessairement inférieurs.

2 – L'empereur est à la tête de la hiérarchie des pouvoirs dans le monde

[Diapo 32]

Les Byzantins n'ont cessé de se considérer **comme Romains, détenteurs de la seule vraie autorité légitime.** L'empire chrétien est par définition l'Empire universel. Cela ne veut pas dire naturellement que les Byzantins cherchent à s'emparer du monde, mais qu'ils **considèrent que l'empereur des Romains est à la tête de la hiérarchie des pouvoirs dans le monde.**

- Les Byzantins distinguent en plusieurs cercles successifs **les clients de l'Empire, les alliés et les puissances hostiles.**
 - **Les clients sont les Etats qui reconnaissent la prééminence de l'empereur :** les émirs musulmans de Syrie du Nord, les princes arméniens,

la Bulgarie du tsar Pierre, les princes serbes, les villes de l'Adriatique, dont Venise.

- ⇒ Ils reçoivent des privilèges de l'empereur en échange de leur fidélité : en 1082, les Vénitiens reçoivent ainsi un chrysobulle de Byzance, qui leur apporte à la fois des privilèges auliques – pour le doge – ainsi que des privilèges commerciaux importants – diminution importante du *kommerkion*.
- ⇒ Recevant parfois des titres auliques, les princes étrangers, surtout s'ils sont chrétiens, s'intègrent ainsi dans une vision du monde hiérarchisée, que domine le *basileus* des Romains.
- ⇒ Comme tous les autres dignitaires, ils peuvent prétendre désormais à des signes de l'amitié impériale (à Byzance, les dignitaires reçoivent des *rhogai*).
- **Byzance entretient aussi des relations d'amitié avec des États plus lointains.**
 - Byzance privilégie ainsi les alliances de revers : elle entretient des relations excellentes **avec le khanat des Khazars entre le VIII^e et le X^e siècle, ennemi des musulmans.**
 - Elle entend contrôler la Bulgarie, encore insoumise, avec les **Hongrois et les Serbes.**
 - Elle envoie des ambassades à Cordoue, puis aux Fatimides d'Égypte au X^e siècle, parce qu'elle ne saurait dépendre des seuls Abbassides.
 - L'Empire est passé maître dans l'art de manipuler les adversaires, d'opposer les uns aux autres, de privilégier une diplomatie de l'argent à un effort militaire.
- **Avec le monde chrétien, les relations sont plus complexes.** L'empereur byzantin doit, nécessairement, être **à la tête de la chrétienté.**
 - Il n'y a donc aucune place pour l'universalisme romain incarné par le pape dans la seconde moitié du XI^e siècle,
 - ni pour la restauration impériale germanique revendiquée par les Ottoniens.
- ➔ Byzance n'a jamais accepté le titre d'empereur des Romains. Elle accepte parfois le seul titre impérial, quand ce n'est pas seulement celui de « roi des Germains ».
- ➔ Avec les croisades, les malentendus entre Latins et Byzantins ne cesseront de s'accroître.

Byzance est un modèle : elle **n'a cessé de fasciner l'Occident latin**, malgré le ressentiment contre l'arrogance des « Grecs ». Elle étend ses usages auliques, sa culture, en Bulgarie puis en Russie. Byzance a mis fin aux conflits en leur accordant des privilèges commerciaux, qui revitalisent les échanges entre l'espace nord-pontique – où l'Empire est encore présent et la Méditerranée : fourrures, ambre, esclaves...

Conclusion

Byzance avait tout, au IX^e-XII^e siècle, pour fasciner les Arabes, les Slaves, les Turcs et les Occidentaux : « l'or de Byzance » attire bien sûr les convoitises des étrangers venus à Constantinople ou qui entendent les récits mythiques à son propos.

A partir du XII^e siècle, affaibli par des crises internes, l'Empire byzantin subit les pressions des Occidentaux, puis celles des Turcs : les premiers se font attribuer des privilèges commerciaux, et profitent des croisades pour organiser le pillage des richesses orientales

(Constantinople en 1204 en particulier). Mais ce sont les seconds qui auront le dernier mot : en 1453 ils s'emparent de l'imprenable Constantinople et mettent fin au dernier Etat descendant de l'Empire romain.

[Diapo 33]

Documents en rapport avec le CM 6

Texte 1 Constantinople au Xe siècle

Constantinople est une grande ville de 12 paransages¹ sur 12... Elle est entourée par la mer du côté de l'Orient ; du côté de l'Occident s'étend la campagne par laquelle passe la route de Rome. Elle a une enceinte fortifiée. La porte que l'on franchit pour prendre la route de Rome est d'or ; à côté se tiennent des gens chargés de la garder et on l'appelle la Porte d'Or². Sur la porte se dressent cinq statues représentant des éléphants et une autre représentant un homme debout qui tient les éléphants par la bride. Elle a une autre porte du côté de la presqu'île, appelée porte Bigas, endroit où l'Empereur se rend pour se distraire. C'est une porte de fer.

Près de l'église³ qui est au milieu de la ville se trouve le palais de l'Empereur, qui est un château. À côté de lui est un endroit appelé l'Hippodrome semblable à un champ de courses, où se rendent et s'assemblent les patrices : de son palais, situé au milieu de la ville, l'Empereur le voit. ... A l'Ouest de l'Hippodrome, du côté de la Porte d'Or, il y a deux portes vers lesquelles on apporte huit chevaux. Sur le chariot montent deux hommes revêtus de vêtements d'étoffe brodée d'or; on laisse alors courir les chevaux avec les chariots attelés derrière eux; ils franchissent les portes en question et tournent trois fois autour de ces idoles. Au cocher qui est arrivé avant son compagnon, on jette, de la maison de l'Empereur, un collier d'or et une livre d'or. Tous les habitants de Constantinople assistent à ces courses et les regardent.

Autour du palais de l'Empereur est un mur unique qui entoure tout le palais... Un de ses côtés, dans la direction de l'Occident, touche à la mer. Ce mur a trois portes de fer appelées, l'une la Porte de l'Hippodrome, l'autre la Porte d'al-Mankana, la troisième Porte de la Mer. Par la Porte de l'Hippodrome, on pénètre dans un vestibule long de cent pas et large de cinquante. Des deux côtés du vestibule sont des estrades où sont disposés des tapis de brocart, des matelas et des coussins sur lesquels se tiennent des Noirs christianisés, porteurs de boucliers recouverts d'or et de lances rehaussées d'or. Par la Porte d'al-Mankana, on entre dans un vestibule de cent pas de longueur et cinquante de largeur, pavé de marbre et des deux côtés desquels sont placées des estrades sur lesquelles sont des Khazars⁴ ayant des arcs à la main... Après avoir traversé le vestibule, on arrive à une cour de trois cents pas de large, puis au rideau suspendu devant la porte qui conduit à la résidence.

À gauche pour celui qui entre, est l'église de l'empereur qui a dix portes, quatre d'or et six d'argent. Dans la loge où se tient l'empereur, il y a un emplacement de quatre coudees sur quatre incrusté de perles et de rubis... La porte de l'autel a quatre colonnes de marbre sculptées d'une seule pièce. L'autel sur lequel le prêtre⁵ fait la prière est composé d'une pièce de bois d'aloès incrusté de perles et de rubis : le prêtre et l'empereur se tiennent devant. Tous les plafonds de l'église sont voûtés et sont en or et en argent... Dans la cour se trouve un bassin creusé dans le marbre... Au-dessus a été construite une coupole de plomb surmontée d'une autre coupole d'argent que supportent douze colonnes...

Près de cette coupole, dans cette cour, à 200 pas, est une citerne d'où est amenée l'eau aux statues placées au sommet des colonnes. Aux jours de fête, on remplit cette citerne du contenu de 10 000 amphores de vin et 1 000 de miel blanc qu'on verse dans le vin. On parfume également ce vin avec du nard, du girofle et du cinnamome dans la proportion d'une charge de chameau. La citerne est couverte de sorte qu'on n'en peut rien voir. Quand l'empereur sort de son palais pour entrer à l'église, ses yeux tombent sur ces statues et sur le vin qui s'écoule de leurs bouches et de leurs oreilles et s'amasse dans le bassin qu'il remplit et chacune des personnes de l'entourage de l'empereur qui sont venues assister avec lui à la fête prend une gorgée de ce vin.

¹ Unités de mesure.

² La porte Aurea, au Sud-Ouest (cf plan).

³ Il s'agit de Sainte-Sophie.

⁴ Nouvelles populations turques venues de l'Est.

⁵ Il s'agit du patriarche.

Dans la direction de la Porte d'Or de la ville, on voit la voûte d'un arc construit au milieu du Forum de la ville, sous lequel deux idoles dont l'une fait un signe de la main semblent dire : « viens ». L'autre fait également un signe et semble dire : « attends un moment! ». ...

Constantinople a un aqueduc qui vient du pays appelé Bulgar. Ce fleuve (canalisé) coule vers la ville sur une distance de vingt jours (de marche) et en entrant dans la ville se divise en trois branches. L'une va vers le palais de l'empereur, une autre vers les prisons des musulmans et la troisième vers les bains des patrices et du reste des habitants. Car ils boivent une eau qui est moitié salée, moitié douce.

Les Bulgares combattent les Rûms (Romains) et les Rûms les combattent. Hirun dit qu'aux environs de Constantinople se trouve un couvent appelé monastère du Sauveur où habitent 500 moines. L'aqueduc qui entre dans la ville passe au milieu du monastère.

Description de Constantinople, Xe siècle, par Harûn Ibn Yahîâ, *Le Livre des Atours Précieux d'Ibn Rustah*, cité dans M. F. Auzepy, M. Kaplan, B. Martin-Hisard, *La Chrétienté orientale du début du siècle au milieu du Xe siècle*, Paris, Sedes, 1996.

Commentaire du texte (voir plan de Constantinople plus haut dans le cours)

Introduction

Cette description de Constantinople, scintillante d'or et d'argent, est celle d'un voyageur étranger, en l'occurrence Arabe, émerveillé par les richesses de la capitale byzantine. Nous sommes alors au Xe siècle, moment d'apogée pour Constantinople. Harun Ibn Yahia se trouve là en tant que prisonnier de l'empereur, mais il est bien traité par ce dernier qui lui laisse une certaine liberté dans la ville. De ce séjour, il fera plus tard ce récit précis et assez fidèle à la réalité, en insistant sur les plus belles choses dignes de satisfaire la curiosité de ses contemporains.

Constantinople est ainsi décrite dans ses murs, avec ses monuments les plus marquants : portes, aqueducs, *forum*, arc de triomphe, Hippodrome, palais impérial, église Sainte-Sophie. Ce qui l'a surtout frappé ce sont les motifs figuratifs et les matériaux décoratifs, élégants et précieux : colonnes, sculptures, marbre, or et argent, pierres précieuses. Notons que le seul bâtiment extérieur à la ville dont il a entendu parlé, est celui du grand monastère du Sauveur.

Cette peinture de Constantinople permet au premier abord d'imaginer l'organisation générale de la ville, avec ses murailles et ses bâtiments publics. On y devine également certains aspects de la mise en scène du pouvoir impérial. Enfin, elle suggère les éléments essentiels de la vie religieuse, avec ses églises et leur riche décor, ainsi que ses principaux acteurs que sont le patriarche et les moines.

I / L'organisation générale de la ville

1 - Une ville défendue par la mer et ses murailles

- Le site a été choisi (outre pour sa situation stratégique) pour ses qualités défensives = une presqu'île, entourée d'eau sur trois côtés, et fermée par une muraille imposante.
- Dès sa création par Constantin, la ville est pourvue de murs défensifs (cf. plan), qui seront ensuite sous Théodose (fin IV^e) repoussés plus loin afin d'inclure l'extension urbaine postérieure, la ville ayant doublé de superficie en moins d'un siècle.
- Comme dans toutes les villes romaines, Constantinople est pourvue de portes monumentales qui permettent l'accès à la ville : la porte d'Or, surmonté des éléphants, est sans doute celle par laquelle notre auteur a dû rentrer.
- Ces portes conduisent par de grands axes, entrecoupés de places (*forum*) vers le cœur de la ville, l'extrémité de la presqu'île où se trouvent le palais, l'Hippodrome et les plus grandes églises.

2 - L'approvisionnement en eau

Un **aqueduc** de plusieurs centaines de kilomètres, venant du Nord des Balkans, apporte l'eau douce dans les fontaines et les citernes de la ville (voir plan), ainsi que vers les grands bâtiments publics = le palais (citerne , le monastère du Sauveur...)

3 - Les grands monuments publics

- **les forum** = places publiques qui servent de lieux de réunion et de commerce, souvent bordées par un ou plusieurs monuments : ici, le forum du Bœuf, où Ibn Yahia a pu voir un « **arc de triomphe**, monument commémorant une victoire (les bas reliefs retraçant les principaux faits de guerre).

- Le quartier central, l'*Augusteion*, comprend les principaux bâtiments publics = le Sénat, l'**Hippodrome, le palais impérial et Sainte-Sophie**.

=> **L'Hippodrome** = champ de courses de chars qui rassemble la ferveur de toute la population ; les supporters sont divisés en 2 dèmes (les Verts et les Bleus) qui s'opposent à travers les deux chars mis en lice : la course oppose donc deux chars tirés par 4 chevaux qui font trois fois le tour de la piste, le centre de cette dernière étant matérialisée par des statues monumentales : « ils franchissent les portes en question et tournent trois fois autour de ces idoles ». L'Hippodrome est également le lieu où l'empereur se montre au peuple, par une loge spéciale, directement reliée au palais : « de son palais, situé au milieu de la ville, l'Empereur le voit. ... »

=> **Sainte-Sophie** : « l'église au milieu de la ville » est sans doute également décrite dans le texte comme étant « l'église de l'empereur qui a dix portes, quatre d'or et six d'argent ». Nous y reviendrons

=> **Le palais impérial**, d'aspect fortifié, (« le château »), mais luxueux, a fortement impressionné le voyageur.

II / La mise en scène du pouvoir impérial

L'empereur vit dans un palais étroitement gardé dans lequel il reçoit les ambassades, mais il se montre à l'extérieur dans deux fonctions essentielles = à l'occasion des fêtes (courses de char en particulier) au cours desquelles il côtoie le peuple, et lors des cérémonies religieuses puisqu'il participe personnellement à la liturgie aux côtés du patriarche.

1 - Le palais : lieu de résidence et de réception des étrangers , il se doit d'être à la fois protégé et en représentation (vitrine de la puissance impériale)

- Cette volonté explique donc l'architecture aux proportions imposantes (larges vestibules ici) et le décor luxueux = tapis et tentures de soie, statues, marbres...

- La protection est assurée par la garde palatine, dans laquelle pénètrent les éléments étrangers = ici sont décrits des Africains et des Khazars (c'est à dire des Turco-mongols).

2 - Les fêtes

- C'est dans la pure tradition romaine que l'empereur organise des jeux pour distraire le peuple afin d'entretenir sa popularité ; lors de son élection il se fera acclamer par la foule.

- A cette occasion, il se montre au public qui l'acclame ; il mesure ainsi sa popularité. Inversement, si la population est mécontente, elle le manifeste aussi à cette occasion (voir sédition Nika en 532).

3 - La fonction religieuse

- Devenu chrétien depuis le IV^e siècle, l'empereur est le plus fidèle soutien de l'Église.
- Il la dirige même de fait en nommant le patriarche, en convoquant les conciles et en faisant appliquer les lois religieuses.
- Profondément investis de leur mission chrétienne, dévolue par Dieu, ils participent au premier rang de la liturgie, et ont le droit de prêcher.

III / La vie religieuse

Elle apparaît dans ce texte sous deux angles = les bâtiments religieux (églises et monastères) et les acteurs (patriarche et moines). Leur description souffre cependant du fait que l'auteur est musulman et ne saisit pas bien les différents aspects de cette question.

1 - Les églises et les monastères

- Sainte-Sophie : voir cours
 - => décor = marbre, or, pierres précieuses et mosaïques, Christ *pantocrator* sur la voûte...
- le monastère du Sauveur =

2 - Le patriarche et les moines

- L'évêque de Constantinople, promu patriarche en 381, second derrière le pape depuis 451, devient en fait le premier dignitaire ecclésiastique de l'Empire d'Orient. Il est choisi par l'empereur et se soumet donc le plus souvent à la politique impériale.
- Les moines sont cependant les seuls clercs à être vénérés par le peuple. Établis le plus souvent en communauté, parfois énorme comme celle du Sauveur, ils vivent de la générosité des fidèles, et des revenus de leurs terres. Ce sont de hauts lieux de production de livres, copies et rédaction (de Vies de saints en particulier).

Texte 2 Portrait de l'empereur Basile II (976-1025)

Après avoir nettoyé l'empire des barbares, il soumit de vive force, si je puis dire, ses sujets aussi, et par tous les moyens. Il jugea bon de ne plus s'en tenir à son procédé primitif ; au contraire, après avoir abattu les chefs des grandes familles et les avoir mis sur le même pied d'égalité que les autres, il se trouva qu'il joua le jeu de la puissance avec beaucoup de bonheur, et, s'entourant d'un corps choisi de gens qui n'étaient ni brillants par l'esprit ni remarquables par la naissance, ni trop instruits des choses des lettres, il leur livra le soin des rescrits impériaux et les associa constamment aux secrets d'État. Comme d'ailleurs en ce temps là n'était pas variée la réponse des empereurs aux mémoires et requêtes, mais toute simple sans apprêt (car l'art d'écrire ou de parler avec élégance et avec arrangement, Basile s'en abstenait absolument), les mots donc qui lui arrivaient sur la langue, il les coordonnait tels quels et les dictait à ses secrétaires, et sa parole n'avait rien d'habile ni de superflu.

Ainsi donc, ayant mis l'empire à l'abri de la fortune orgueilleuse et jalouse, non seulement il ferma les portes de sortie des sommes d'argent qui lui parvenaient et il se constitua un trésor impérial d'un chiffre de talents si élevé, tantôt en n'y prenant rien, tantôt en y ajoutant du dehors. Car il remplit le trésor du palais d'une somme allant jusqu'aux deux cent mille talents. Et le reste de ses gains, où trouver facilement les mots pour en faire un dénombrement ? En effet, tous les trésors amassés par les Ibères et les Arabes, et tous ceux qui se trouvaient chez les Celtes, et tous ceux que possédait la terre des Scythes et, pour tout dire en un mot, le monde barbare autour de l'empire, tout cela il le rassembla en un même lieu et le déposa dans les coffres impériaux. [...] Et il ne jouissait de rien ; bien au contraire : la plupart des pierres précieuses du plus beau blanc, celles que nous appelons perles, et celles qui brillent de couleurs variées, loin d'être ajustées sur des diadèmes ou des colliers, se trouvaient là, quelque part, jetées sous terre. Et lui, couvert d'un vêtement pourpre, non pas de la pourpre éclatante à l'excès, mais de la sombre, avec quelques gemmes comme marque distinctive, il faisait ses sorties et donnait audience aux dignitaires. Du reste, la majeure partie de son règne, il la passa à faire campagne, refoulant les incursions des barbares et gardant nos frontières et non seulement il n'emportait rien de ses réserves mais il montrait ses richesses encore accrues.

D'ailleurs, il ne menait pas ses expéditions contre les barbares comme ont coutume de le faire la plupart des empereurs qui partent en campagne au milieu du printemps et s'en reviennent à la fin de l'été : ce qui marquait pour lui l'heure du retour, c'était l'atteinte du but pour lequel il s'était mis en mouvement. Et il était endurant à la fois contre le froid rigoureux et contre l'ardeur de l'été ; et quand il avait soif, il ne s'approchait pas immédiatement des sources mais, vraiment, connaissait ce qui concerne les armées par le détail, non pas seulement l'ajustement des compagnies, les groupements et les sectionnements opportuns de l'arrangement. [...]

Et il connaissait les divers procédés d'arrangement utiles aux troupes. Les uns, il les apprit dans les livres ; les autres, il les composa lui-même par une intuition naturelle, sous la poussée des événements. Il se faisait fort de conduire la guerre et de disposer les troupes en ligne de bataille et il savait dresser le schéma du combat ; mais il préférait ne pas s'engager à fond, se mettant en garde contre une retraite précipitée.

Michel Psellos, *Chronographie*, éd. et trad. É. Renaud, Paris, 1926.

Commentaire Portrait de l'empereur Basile II (976-1025)

Introduction

Basile II appartient à la dynastie des Macédoniens dont les 150 ans de règne voient la renaissance politique, économique et culturelle de Byzance. Il est le dernier grand empereur de cette dynastie, qui régna presque 50 années, entre 976 et 1025, et qui porte à son apogée cette expansion, tant sur le plan intérieur, que sur le plan extérieur, puisque il repoussa les frontières plus loin qu'elles ne l'avaient jamais été depuis le VII^e siècle.

Après un début de règne difficile, du fait de sa minorité et de l'opposition d'une partie des grands aristocrates, il s'avère, une fois les rênes du pouvoir prises en main, un homme d'État habile et surtout un grand conquérant, en particulier de la Bulgarie, ce qui lui valut son surnom de « Bulgaroctone » ou « tueur de Bulgares ».

Dans sa « Chronographie » qui reprend les principaux événements politiques de l'histoire byzantine de 976 à 1077, Michel Psellos commence par raconter le règne de Basile II. Né en 1018, cet auteur connaît bien les arcanes du pouvoir impérial puisqu'il a été secrétaire d'État (sekréta) sous les règnes de Constantin Monomaque (1042-1055) et sous Isaac Comnène (1057...). Grand esprit de son temps, Michel Psellos a pu mener une véritable réflexion politique sur les différents règnes qu'il décrit.

Ce portrait de l'empereur Basile II évoque tout autant ses actions en politique intérieure, marquée par la personnalité austère et autoritaire de l'empereur, que sa politique extérieure, puisqu'il est fait allusion à ses expéditions militaires et à l'expansion territoriale à laquelle elles aboutirent.

Plan détaillé

I / politique intérieure :

A - Un empereur austère et autoritaire, loin des fastes de la cour, qui s'entoure d'hommes simples et de soldats :

1 –Un règne à retardement mais long

- Fils de Romain II, il est né en 957 dans la « porphyra » (chambre du palais dallée de marbre rouge ou porphyre), ce qui fait de lui un « porphyrogénète », « garanti » de sang impérial.
- Mais à la mort de son père, il n'a que 6 ans, et le gouvernement est pris en main par un brillant général, Nicéphore II Phocas : 963-969, qui pour se légitimer, épouse la veuve de Romain II. En 969, il est assassiné par une faction à laquelle appartient Jean Ier Tzimiscès qui prend à son tour le pouvoir (969-976), en épousant une fille de Constantin VII (sœur de Romain II).
- Basile a donc attendu 976, la mort de Jean Tzimiscès, soit 13 ans après la mort de son père, pour monter sur le trône. Il subit alors l'influence du grand chambellan Basile qui est en place depuis plusieurs règnes.
- Débarrassé en 986 de la tutelle du chambellan Basile, il se révèle un grand empereur.
- Son règne est assez long, presque 50 ans, puisqu'il meurt en 1025.

2 - Une personnalité complexe

Le texte décrit certains traits de son caractère :

- **l'austérité** : il n'aime pas le luxe ostentatoire => « couvert d'un vêtement de pourpre, non pas de la pourpre éclatante à l'excès, mais de la sombre, avec quelques gemmes comme marque distinctive. »
 - o ses vêtements sont en pourpre (privilège et symbole impérial)
 - o mais sans pierres précieuses excessives...
 - o ses trésors sont enfermés dans des coffres mais il n'en fait pas étalage avec ostentation : « il ne jouissait de rien ».
 - o il n'aime pas les dépenses excessives, son seul souci est d'accroître la richesse nationale : « la plupart des pierres précieuses... loin d'être ajustées sur des diadème et des colliers, se trouvaient là, quelque part,

jetées sous terre » ; « car il remplit le trésor d'une somme allant jusqu'aux 200 000 talents »

- **la rudesse de la vie militaire** : « il était de sa nature, solide et résistant comme l'acier » => il s'agit bien d'un empereur-soldat qui passa le plus clair de son temps en campagnes militaires, dans les camps au milieu de ses soldats avec qui il partage les rudes conditions de vie.
- **Son autorité sans faille, une volonté autoritaire et forte** :
 - o l'empereur est l'héritier à la fois de l'empereur romain et du basileus grec, ce qui signifie qu'il a des pouvoirs absolus : à la fois chef suprême des armées et l'expression vivante de la loi
 - o le caractère sacré que lui confère le christianisme fait de lui le « lieutenant de Dieu » sur terre, « élu de Dieu » ; son pouvoir est donc en théorie aussi illimité que celui de Dieu ; il est la « loi incarnée », égal aux apôtres
 - o => « il soumit de vive force, si je puis dire, ses sujets aussi, et par tous les moyens » Cette phrase témoigne de la politique de lutte contre l'aristocratie

B - politique de lutte contre l'aristocratie :

- il a dû s'imposer au début de son règne contre les rébellions de deux chefs de la haute aristocratie : Bardas Phocas (neveu de Nicéphore Phocas) et Bardas Skleros qui s'étaient proclamés « basileus », le premier en 971, le second en 976 = donc tentative de coups d'État
 - o il s'en suit une guerre qui mène les armées de Skleros jusqu'aux portes de Constantinople assiégée en 978
 - o le conflit ne prend fin qu'avec la mort de Phocas et la soumission de Skleros
 - o => d'où le fait qu'il ait « abattu les chefs des grandes familles » dont il se méfie (à juste titre), pour élever à leur place des gens d'origine plus modeste et moins puissants au départ qui devront leur ascension dans les honneurs à l'empereur.
- Il s'oppose également à l'aristocratie en protégeant la paysannerie et en prenant des mesures contre la spoliation des terres des communautés rurales :
 - o Depuis le milieu du VIII^e s, la paysannerie propriétaire, principal contribuable de l'État, souffre de la pression fiscale accrue : endettement, vente des terres entraîne une diminution des paysans libres et inversement un renforcement de la puissance aristocratique qui augmente ainsi ses grands domaines
 - o L'hiver glacial de 927-28 (190 jours de gel après Noël à Constantinople) accélère le processus : les paysans cherchent à se nourrir en vendant leur terre ou en les engageant auprès des puissants en échange de grains...
 - o Les empereurs macédoniens ont cherché à lutter contre ce mouvement :
 - En diminuant certains impôts (Basile Ier)
 - En restituant aux paysans des terres acquises à trop bas prix par l'aristocratie
 - En interdisant l'achat des terres aux grands : instauration du droit de préemption (seuls les membres de la communauté villageoise peuvent acheter la terre mise en vente dans le village)

=> cette lutte fut inefficace contre la montée en puissance, inexorable, de l'aristocratie. Elle eut pour résultat une crise de la paysannerie qui à terme (fin XI^e) allait entraîner la crise de l'empire.

C– À la tête d'une administration réformée depuis le VII^e-VIII^e siècle

Ce gouvernement despotique était servi par une administration savante, fortement centralisée, et admirablement disciplinée. Elle était la robuste armature qui soutint la monarchie.

- **l'administration centrale est remodelée au VII^e s en bureaux** : les « sékréta », avec à leur tête les « logothètes », sorte de ministres, grands serviteurs de l'État, aux pouvoirs importants. Parmi eux =
 - o le drôme : la Poste, chargé de la transmission des ordres, et donc entre autres des affaires étrangères
 - o le génikon : bureau des finances qui assure la gestion de l'impôt et des terres impériales. => importance du trésor impérial ici décrit : « car il remplit le trésor du palais d'une somme allant jusqu'aux 200 000 talents... » = remplir le trésor était le souci premier de l'administration.
 - o Le « stratiotikon » : bureau civile de l'armée qui tient les rênes militaires.
- **chaque sekreton dispose d'un personnel hiérarchisé** : c'est ce personnel qui est entièrement renouvelé par Basile : « s'entourant d'un corps choisi de gens qui n'étaient ni brillants par l'esprit ni remarquables par la naissance, ni trop instruits des choses des lettres, il leur livra des rescrits impériaux et les associa constamment aux secrets d'État ».
- l'administration locale se fait à l'échelle des « thèmes », circonscription à l'origine militaire, désormais également civile : à leur tête, les « stratèges » = > au milieu du X^e, l'empire compte 29 thèmes.
 - o L'administration civile est dirigée, sous les ordres du juge.
- associée à ces fonctions, l'ascension sociale passe par les « dignités », conférées par les insignes remis à leur détenteur
 - o => la plupart des offices s'accompagne d'une dignité
 - o => à chaque dignité et à chaque fonction est attachée une rémunération : « roga »

Le règne de Basile II s'illustra surtout, plus qu'en politique intérieure, par sa politique extérieure et les guerres de conquêtes qu'il sut mener.

II / Politique extérieure : guerres de conquêtes

Avec lui s'achève l'épopée militaire byzantine menée depuis les années 920 par des empereurs-soldats.

Ceci est rendu possible grâce à une armée réformée depuis le VII^e siècle ? Composée de deux parties :

- ➔ les stratiotes : paysans établis sur une terre et dotés d'avantages fiscaux => au X^e s leur terre devient inaliénable => mais ils disparaissent et doivent désormais payer le service afin d'assurer la solde des mercenaires
- ➔ les tagnata : contingents de l'armée centrale composés de mercenaires qui deviennent de plus en plus importants au moment des reconquêtes = comprend de nombreux peuples étrangers (arméniens, turcs, Francs, Varègues)

Le texte met également en valeur les qualités militaires de Basile II :

- ses dons pour la stratégie
- sa ténacité, sa pugnacité et son endurance.

Principales étapes de ces reconquêtes du Xe siècle :

- la Cilicie a été reprise aux Arabes de 949 à 966 : en 969 les troupes de Nicéphore Phocas s'empare d'Antioche => l'anarchie du Monde musulman au Xe facilite les succès byzantins =
 - o 934 : Méliène
 - o 944 : Édesse
 - o 957 : Amida
 - o 958 : Samosate
- Ce dernier s'empare également de la Crète en 961, occupée par les Arabes depuis 806 et devenue un nid de pirates qui perturbent beaucoup le commerce en Mer Egée : la maîtrise des mers orientales revient désormais aux Byzantins
- Jean Tsimiskès s'empare d'une partie de la Syrie (Damas) et parvient à proximité de Jérusalem (150 km).

Les conquêtes de Basile II achèvent la conquête de l'Orient, mais se tournent surtout vers la Bulgarie, ainsi que vers l'Italie

1 – L'Orient

Basile II achève la reconquête de l'orient engagée par ses prédécesseurs :

- il s'empare d'Alep en 995
- dans les années 1020, il annexe l'Arménie, déjà passée dans la mouvance byzantine depuis un siècle
- il soumet l'Ibérie (?)

depuis le règne de Justinien, l'empire n'avait étendu aussi loin son autorité en Orient.

2 – La Bulgarie

Plus encore que les guerres contre les Arabes, la guerre bulgare est le fait majeur de l'histoire extérieure de Byzance au Xe siècle. Basile II s'y est tout particulièrement illustré car il a réussi à vaincre et soumettre définitivement la Bulgarie

- au début du Xe siècle, la Bulgarie représente une menace redoutable :
 - o elle s'étendait des régions au nord du Danube jusqu'aux Balkans`
 - o elle formait un état homogène, où le pouvoir monarchique était puissamment développé, où la conversion au christianisme (IXè) avait assuré l'unité de croyance, et où l'influence de Byzance avait permis au pays de s'élever à un niveau de culture élevé.
 - o Avec le règne du tsar (César) Syméon de 893 à 927, la menace devient réelle :
 - En 889, il déclare la guerre aux Byzantins, mais est repoussé par les Hongrois qui l'attaque sur l'autre front à la demande des Byzantins
 - En 913, il reparaît sous les portes de Constantinople
 - En 914, il prend Andrinople
 - En 917, il écrase l'armée impériale et se proclame empereur des Romains, installant à Preslav, sa capitale, un patriarcat bulgare indépendant

- Mais en 924, il échoue à prendre Constantinople et meurt sans y être parvenu.
- au milieu du Xe, l'offensive passe du côté de Byzance :
 - o en 967, Nicéphore Phocas refuse de payer le tribut aux Bulgares, et attaque avec l'aide du prince de Kiev, Sviatoslav
 - o celui-ci s'installe en Bulgarie, et force l'empereur à l'attaquer en 971 pour le déloger : Preslav est prise...
- sous le règne de Basile II, l'un des aristocrates bulgares, Samuel (979-1014) s'intitule tsar à son tour et reconstitue la Bulgarie ; elle redevient extrêmement menaçante.
 - o De 977 à 986, il libère la Bulgarie danubienne, conquiert la Macédoine, la Thessalie et pénètre jusque dans le Péloponnèse.
 - o Il fallut 30 ans de guerre (986-1018) aux armées de Basile II pour réussir à le soumettre => c'est aux cours de ces terribles guerres que Basile gagna son surnom de « Bulgaroctone », tueur de Bulgares :
 - o En 986 commence l'offensive : mais défaite sévère au défilé des Portes Trajanes (Balkans)
 - o En 996, nouvelle offensive : le tsar est battu, la Grèce, Thessalonique, une partie de la Bulgarie danubienne (an 1000) tombe entre les mains de Basile II
 - o L'empereur poursuit sa marche et resserre l'étau vers la Bulgarie de l'Ouest (1007) : il mène des campagnes d'une atroce dureté
 - o Finalement en 1014, lors de la bataille de Cimbalongou (ou du Clidion) les troupes bulgares sont exterminées : Basile II fait crever les yeux au 1500 survivants, n'éborgnant qu'un sur 100 pour qu'il puisse ramener les autres chez eux et témoigner de leur défaite ; le tsar Samuel ne survit pas à la défaite.
 - o En 1018, le pays était entièrement pacifié et l'empereur dans une tournée triomphale s'employa à le réorganiser.

Byzance était redevenue maîtresse de toute la péninsule des Balkans et Basile II put se glorifier dans son triomphe de 1019 d'avoir rendu à l'empire une puissance qu'il ne connaissait plus depuis des siècles.

3 – La reprise de l'Italie du Sud

- À partir de la fin du IX^{es}, la faiblesse des derniers carolingiens, l'anarchie de l'Italie du Sud, permirent à l'empereur Basile Ier (867-886) de reprendre pied en Italie :
 - o Restaure l'alliance avec Venise qui devient un vassal fidèle de l'empereur : assure la police en Adriatique : 992 = la bulle d'or
 - o Ramène les Croates dans la vassalité byzantine
 - o Occupe Bari (876), Tarente (880), la Calabre (885) et impose son protectorat aux princes lombards => les Grecs maintiennent désormais leur autorité dans la moitié sud de l'Italie et dans l'Adriatique
- Basile II confirma cette politique de domination :
 - o Victoire de Cannes (1018) sur l'Apulie => le sud de l'Italie redevient une Grande-Grèce, malgré la présence des empereurs ottoniens (mariage de Théophano avec Otton II en 972)
 - o Les républiques de Naples, Gaète, Amalfi gravitent dans l'orbite de Byzance

Sujets de dissertation proposés à titre d'exercice :

- « Le commerce en Méditerranée du VI^e au X^e siècle »
- « Byzance et les autres puissances (VII^e-XII^e s) »

Commentaires proposés à titre d'exercice :

Le gouvernement de Justinien en Afrique

L'Afrique, qui s'étend sur de si vastes espaces fut si complètement ruinée, que le voyageur, sur de longs parcours s'étonne de rencontrer un homme ; cependant, les Vandales en état de porter les armes étaient près de 80 000, sans compter les femmes, les enfants, les serviteurs ; les Africains qui habitaient dans les villes, qui cultivaient la terre, qui faisaient le commerce en mer, formaient, je l'ai vu de mes yeux, une telle multitude qu'à peine pouvait-on l'évaluer. Plus nombreux encore étaient les Maures, et tous périrent avec leur femme et leurs enfants. Le même pays a dévoré bien des soldats romains et beaucoup de ceux qui, de Byzance, avaient suivis l'armée : en sorte qu'en estimant à cinq millions d'hommes ceux qui sont morts en Afrique, on demeurerait encore, je crois, au-dessous de la réalité. C'est que Justinien, après la défaite des Vandales, ne s'inquiéta point d'assurer la solide protection du pays ; il ne comprit point que la meilleure garantie de l'autorité est dans la bonne volonté des sujets, mais il se hâta de rappeler Bélisaire qu'il soupçonnait injustement d'aspirer à l'Empire et lui-même administrant l'Afrique à distance, il l'épuisa, la pillà à plaisir. Il envoya des agents pour estimer les terres, il établit des impôts très lourds qui n'existaient point auparavant, il s'adjugea la meilleure partie du sol, il interdit aux Ariens la célébration de leurs mystères, il différa les envois de renforts et en toutes circonstances se montra dur aux soldats : de là naquirent des troubles qui aboutirent à de grands désastres. L'Empereur en effet, ne pût jamais conserver les choses en l'état, mais il se plaisait naturellement à tout remuer et à tout bouleverser.

Procopé⁶, *Anecdota (L'Histoire secrète) XVIII*, 6, ed. J. Haury t. III, 1. P. Riché, G. Tate, *Textes et documents d'histoire du Moyen Age, Ve-Xe siècles*, tome I, SEDES, Paris, 1972, p. 87.

L'empereur et le patriarche

Titre II : De l'Empereur

1. L'Empereur est l'autorité légitime, le bien commun de tous les sujets : il ne chatie ni ne récompense avec partialité, mais comme un bon agonothète⁷, il distribue les justes prix.
2. Le but de l'Empereur est de conserver et de sauvegarder par sa vertu les biens présents ; de recouvrer par une application vigilante les biens perdus ; d'acquérir par de justes victoires et par son zèle les biens manquants.
3. La fin de l'Empereur est de faire le bien. C'est pourquoi il est évergète. Lorsqu'il s'écarte de la bienfaisance, le caractère impérial, selon les anciens, s'altère.
4. L'Empereur a l'obligation de défendre et maintenir d'abord toutes les prescriptions de la sainte Ecriture, puis les dogmes énoncés par les sept saints Conciles, ainsi que les lois « romaines » reconnues.
5. L'Empereur doit être excellent dans l'orthodoxie et la piété, éclatant dans son zèle divin, en ce qui concerne les dogmes relatifs à la Trinité, aussi bien qu'en ce qui concerne les décrets touchant l'économie selon la chair de notre Seigneur Jésus Christ : la consubstantialité de la divinité trishypostatique⁸, et l'union hypostatique des deux natures dans un même Christ⁹, qui est

⁶ Procope de Césarée, secrétaire de Bélisaire, devint l'historien officiel de Justinien, écrivant une histoire en 8 volumes des guerres de conquêtes. Mais parallèlement, il écrivit une autre version, clandestine, du règne de Justinien : les *Anecdotes* ou *Histoire secrète*.

⁷ Du grec « agôn » = compétition. L'agonothète était le magistrat qui distribuait les couronnes aux vainqueurs.

⁸ Union en une même personne (hypostase) des trois figures de Dieu : le Père, le Fils et le Saint Esprit.

⁹ Union en une seule personne des deux natures (divine et humaine) du Christ.

de façon inconfondible¹⁰ et indivisible parfaitement Dieu et parfaitement homme, avec ce qui en découle : impassible et passible, incorruptible et corruptible, invisible et visible, intangible et tangible, illimité et limité ; ainsi que la dualité incontestable des volontés et des énergies ; et l'indescriptible et le descriptible.

6. L'Empereur doit interpréter les lois portées par les anciens, et d'après elles, trancher lorsqu'il n'existe pas de loi.

7. Dans l'interprétation des lois dans le sens du bien. Dans les cas douteux, nous reconnaissons l'interprétation conforme au bien.

9. On ne doit pas changer ce qui comporte une interprétation évidente.

10. Dans les matières où il n'y a pas de loi écrite, il faut conserver l'usage et la coutume. Si cela manque, il faut décider par analogie.

11. De même qu'une loi est portée par écrit ou non, de même elle est abrogée soit par une loi écrite, soit par une loi non écrite, c'est-à-dire par la caducité.

12. On peut invoquer la coutume d'une ville ou d'une province, lorsqu'en cas de doute un Tribunal l'a confirmée. Ce qui est confirmé par une longue coutume et a été observé pendant de longues années, n'a pas moins de force que l'écrit.

Titre III : Du patriarche

1. Le patriarche est la vivante image du Christ, ses actions et ses paroles expriment la vérité.

2. Le patriarche a pour tâche, d'abord, de maintenir dans une vie pieuse et pure ceux qu'il a reçus de Dieu ; ensuite, de ramener autant que possible à l'orthodoxie et à l'union avec l'Église les hérétiques, ainsi que d'amener à la foi les incroyants par l'exemple admirable et éclatant que donnent ses actions.

3. Le but final du patriarche est le salut des âmes qui lui ont été confiées, vivre dans le Christ, être crucifié au monde.

4. Le patriarche a pour devoirs particuliers d'enseigner, de traiter sans crainte sur pied d'égalité les puissants et les humbles, d'être bienveillant quand il juge, mais de reprendre fermement les endurcis, de s'exprimer sans peur devant l'empereur quand il s'agit de proclamer et de défendre les dogmes.

5. Ce que les anciens, les Pères et les conciles ont ordonné et disposé, le patriarche seul doit l'interpréter.

6. Ce que les anciens Pères dans les conciles ou dans leur ressort, généralement et particulièrement, ont accompli et aménagé, le patriarche seul peut l'apprécier et le modifier.

8. L'État étant composé de membres et de parties comme le corps humain, les plus grands et les plus nécessaires sont l'empereur et le patriarche. C'est pourquoi la paix et le bonheur des sujets dans leur âme et dans leur corps résident dans la bonne entente et l'accord complet de l'empereur et du patriarche.

9. Le siège patriarcal de Constantinople, en tant qu'illustré par l'Empire, a été par les décisions des conciles élevé au premier rang. En conséquence de quoi les lois sacrées ordonnent que les affaires concernant les autres sièges soient soumises au jugement et à la décision de celui de Constantinople [...].

Epanagomé de Basile et Léon (après 880)¹¹. Ed. Zachariae de Lingenthal, *Jus Graeco-romanum*, t. III, Leipzig, 1856-1884. . P. Riché, G. Tate, *Textes et documents d'histoire du Moyen Âge, V^e-X^e*, t. II, SEDES, 1974, p. 527-528.

¹⁰ Que l'on ne peut pas confondre.

¹¹ L' *Epanagomé* signifie « introduction ». Il s'agit d'un recueil de lois promulgué entre 884 et 886 sous le règne de Basile Ier. Son auteur est sans doute Photius. Ses premiers articles constituent une sorte de droit d'Etat. Le titre II, en particulier, est le seul témoin d'une définition officielle de l'empereur de Byzance.